DI
72 c

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-51401/fragment/page=0001

OEUVRES

COMPLETES

DE

M. DE VOLTAIRE.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-51401/fragment/page=0005

OEUVRES

COMPLETES

DE

M. DE VOLTAIRE.

TOME VINGT-TROISIEME.



AUX DEUX-PONTS,

Chez SANSON et COMPAGNIE.

1792.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
Landesstelle Aufbewahrung

Universitäts- u. Landesbibliothek
HALLE
(SAALE)

ESSAI

SUR

LES MOEURS

ET

L'ESPRIT DES NATIONS,

ET SUR LES PRINCIPAUX FAITS DE L'HISTOIRE DEPUIS CHARLEMAGNE JUSQU'A LOUIS XIII.

ESSAI

SUR LES MOEURS

ET L'ESPRIT DES NATIONS,

ET SUR LES PRINCIPAUX FAITS DE L'HISTOIRE, DEPUIS CHARLEMAGNE JUSQU'A LOUIS XIII.

AVANT-PROPOS,

Qui contient le plan de cet ouvrage, avec le précis de ce qu'étaient originairement les nations occidentales, et les raisons pour lesquelles on commence cet essai par l'Orient.

VOUS voulez enfin surmonter le dégoût que vous cause l'histoire moderne, (c) depuis la décadence de l'Empire romain, et prendre une idée générale des nations qui habitent et qui désolent la terre. Vous ne cherchez dans cette immensité que ce qui mérite d'être connu de vous; l'esprit, les mœurs, les usages des nations principales, appuyés des faits qu'il n'est pas permis d'ignorer. Le but de ce travail n'est pas de savoir en quelle année un prince indigne d'être connu, succéda à un prince barbare chez une nation grossière. Si l'on pouvait avoir le malheur de mettre dans sa tête la

(c) Cet ouvrage fut composé en 1740 pour madame *du Châtelet*, amie de l'auteur. Aucune des compilations universelles qu'on a vues depuis n'existait alors.

suite chronologique de toutes les dynasties, on ne saurait que des mots. Autant il faut connaître les grandes actions des souverains qui ont rendu leurs peuples meilleurs et plus heureux, autant on peut ignorer le vulgaire des rois, qui ne pourrait que charger la mémoire. A quoi vous serviraient les détails de tant de petits intérêts qui ne subsistent plus aujourd'hui, de tant de familles éteintes qui se sont disputé des provinces englouties ensuite dans de grands royaumes ? presque chaque ville a aujourd'hui son histoire vraie ou fausse, plus ample, plus détaillée que celle d'*Alexandre*. Les seules annales d'un ordre monastique contiennent plus de volumes que celles de l'Empire Romain.

Dans tous ces recueils immenses qu'on ne peut embrasser, il faut se borner et choisir. C'est un vaste magasin où vous prendrez ce qui est à votre usage.

L'illustre *Bossuet*, qui dans son discours sur une partie de l'histoire universelle en a saisi le véritable esprit, au moins dans ce qu'il dit de l'Empire Romain, s'est arrêté à *Charlemagne*. C'est en commençant à cette époque, que votre dessein est de vous faire un tableau du monde ; mais il faudra souvent remonter à des temps antérieurs. Cet éloquent écrivain en disant un mot des Arabes, qui fondèrent un si puissant Empire et une religion si florissante, n'en parle que comme d'un déluge de barbares. Il paraît avoir écrit uniquement pour insinuer que tout a été fait dans le monde pour la nation juive, que si DIEU donna l'Empire de

l'Asie aux Babyloniens, ce fut pour punir les Juifs; si DIEU fit régner *Cyrus*, ce fut pour les venger; si DIEU envoya les Romains, ce fut encore pour châtier les Juifs. Cela peut être. Mais les grandeurs de *Cyrus* et des Romains ont encore d'autres causes; et *Bossuet* même ne les a pas omises en parlant de l'esprit des nations.

Il eût été à souhaiter qu'il n'eût pas oublié entièrement les anciens peuples de l'Orient, comme les Indiens et les Chinois qui ont été si considérables, avant que les autres nations fussent formées.

Nourris de productions de leur terre, vêtus de leurs étoffes, amusés par les jeux qu'ils ont inventés, instruits même par leurs anciennes fables morales, pourquoi négligerions-nous de connaître l'esprit de ces nations, chez qui les commerçans de notre Europe ont voyagé dès qu'ils ont pu trouver un chemin jusqu'à elles?

En vous instruisant en philosophe de ce qui concerne ce globe, vous portez d'abord votre vue sur l'Orient, berceau de tous les arts, et qui a tout donné à l'Occident.

Les climats orientaux voisins du midi tiennent tout de la nature, et nous, dans notre Occident septentrional, nous devons tout au temps, au commerce, à une industrie tardive. Des forêts, des pierres, des fruits sauvages, voilà tout ce qu'a produit naturellement l'ancien pays des Celtes, des Allobroges, des Pictes, des Germains, des Sarmates et des Scythes. On dit que l'île de Sicile

produit d'elle-même un peu d'avoine; (23) mais le froment, le riz, les fruits délicieux croissaient vers l'Euphrate, à la Chine, et dans l'Inde. Les pays fertiles furent les premiers peuplés, les premiers policés. Tout le Levant, depuis la Grèce jusqu'aux extrémités de notre hémisphère, fut long-temps célèbre avant que nous en fussions assez pour connaître que nous étions barbares. Quand on veut savoir quelque chose des Celtes nos ancêtres, il faut avoir recours aux Grecs et aux Romains, nations encore très-postérieures aux Asiatiques.

Si, par exemple, des Gaulois voisins des Alpes, joints aux habitans de ces montagnes, s'étant établis sur les bords de l'Eridan, vinrent jusqu'à Rome trois cents soixante et un ans après sa fondation; s'ils assiégèrent le capitole, ce sont les Romains qui nous l'ont appris. Si d'autres Gaulois, environ cent ans après, entrèrent dans la Thessalie, dans la Macédoine, et passèrent sur le rivage du Pont-Euxin; ce sont les Grecs qui nous le racontent, sans nous dire quels étaient ces Gaulois, ni quel chemin ils prirent. Il ne reste chez nous aucun monument de ces émigrations qui ressemblent à celles des Tartares; elles prouvent seulement que la nation était très-nombreuse, mais non civilisée. La colonie de Grecs, qui fonda Marseille six cents ans avant notre ère vulgaire, ne put polir la Gaule: la langue grecque ne s'étendit pas même au-delà de son territoire.

(23) Il croît naturellement en Sicile une plante dont le grain ressemble beaucoup au froment, et qu'on a pris pour du froment naturel; mais les botanistes ont observé des différences très-marquées entre cette plante et le froment.

Gaulois, Allemands, Espagnols, Bretons, Sarmates, nous ne savons rien de nous, avant dix-huit siècles, sinon le peu que nos vainqueurs ont pu nous en apprendre ; nous n'avions pas même de fables ; nous n'avions pas osé imaginer une origine. Ces vaines idées que tout cet Occident fut peuplé par *Gomer*, fils de *Japhet*, sont des fables orientales.

Si les anciens Toscans qui enseignèrent les premiers Romains, savaient quelque chose de plus que les autres peuples occidentaux, c'est que les Grecs avaient envoyé chez eux des colonies ; ou plutôt, c'est parce que de tout temps une des propriétés de cette terre a été de produire des hommes de génie, comme le territoire d'Athènes était plus propre aux arts que celui de Thèbes et de Lacédémone. Mais quels monumens avons-nous de l'ancienne Toscane ? Aucun. Nous nous épuisons en vaines conjectures sur quelques inscriptions inintelligibles, que les injures du temps ont épargnées, et qui probablement sont des premiers siècles de la république romaine. Pour les autres nations de notre Europe, il ne nous reste d'elles, dans leur ancien langage, aucun monument antérieur à notre ère.

L'Espagne maritime fut découverte par les Phéniciens, ainsi que l'Amérique le fut depuis par les Espagnols. Les Tyriens, les Carthaginois, les Romains, y trouvèrent tour à tour de quoi s'enrichir, dans les trésors que la terre produisait alors. Les Carthaginois y firent valoir des mines, mais moins riches que celles du Mexique et du Pérou ; le temps les a épuisées, comme il épuisera celles du nouveau monde. *Pline* rapporte qu'en

neuf ans les Romains en tirèrent huit mille mares d'or, et environ vingt-quatre mille d'argent. Il faut avouer que ces prétendus descendans de *Gomer* avaient bien mal profité des présens que leur fesait la terre en tout genre, puisqu'ils furent subjugués par les Carthaginois, par les Romains, par les Vandales, par les Goths et par les Arabes.

Ce que nous savons des Gaulois par *Jules-César* et par les autres auteurs romains, nous donne l'idée d'un peuple qui avait besoin d'être soumis par une nation éclairée. Les dialectes du langage celtique étaient affreux, l'empereur *Julien*, sous qui ce langage se parlait encore, dit dans son Misopogon, qu'il ressemblait au croassement des corbeaux. Les mœurs, du temps de *César*, étaient aussi barbares que le langage. Les druides, imposteurs grossiers, faits pour le peuple qu'ils gouvernaient, immolaient des victimes humaines qu'ils brûlaient dans de grandes et hideuses statues d'osier. Les druidesses plongeaient des couteaux dans le cœur des prisonniers, et jugeaient de l'avenir à la manière dont le sang coulait. De grandes pierres un peu creusées, qu'on a trouvées sur les confins de la Germanie et de la Gaule, vers Strasbourg, sont, dit-on, les autels où l'on fesait ces sacrifices. Voilà tous les monumens de l'ancienne Gaule. Les habitans des côtes de la Biscaye et de la Gascogne s'étaient quelquefois nourris de chair humaine. Il faut détourner les yeux de ces temps sauvages qui sont la honte de la nature.

Comptons parmi les folies de l'esprit humain,

l'idée qu'on a eue des nos jours de faire descendre les Celtes des Hébreux. Ils sacrifiaient des hommes, dit-on, parce que *Jephté* avait immolé sa fille. Les druides étaient vêtus de blanc pour imiter les prêtres des Juifs; ils avaient comme eux un Grand-Pontife. Leurs druidesses sont des images de la sœur de *Moïse* et de *Débora*. Le pauvre qu'on nourrissait à Marseille, et qu'on immolait couronné de fleurs et chargé de malédictions, avait pour origine le *bouc émissaire*. On va jusqu'à trouver de la ressemblance entre trois ou quatre mots celtiques et hébraïques qu'on prononce également mal; et l'on en conclut que les Juifs et les nations des Celtes sont la même famille. C'est ainsi qu'on insulte à la raison dans des histoires universelles, et qu'on étouffe sous un amas de conjectures forcées, le peu de connaissance que nous pourrions avoir de l'antiquité.

Les Germains avaient à peu-près les mêmes mœurs que les Gaulois, sacrifiaient comme eux des victimes humaines, décidaient comme eux leurs petits différends particuliers par le duel, et avaient seulement plus de grossièreté, et moins d'industrie. *César*, dans ses mémoires, nous apprend que leurs magiciennes réglaient toujours parmi eux le jour du combat. Il nous dit que quand un de leurs rois, *Arioviste*, amena cent mille de ses Germains errans pour piller les Gaules, lui qui voulait les asservir et non pas les piller, ayant envoyé deux officiers romains pour entrer en conférence avec ce barbare, *Arioviste* les fit charger de chaînes; que les deux officiers furent destinés à

être sacrifiés aux dieux des Germains, et qu'ils allaient l'être lorsqu'il les délivra par sa victoire.

Les familles de tous ces barbares avaient en Germanie, pour uniques retraites, des cabanes, où d'un côté le père, la mère, les sœurs, les frères, les enfans couchaient nuds sur la paille, et de l'autre côté étaient leurs animaux domestiques. Ce sont-là pourtant ces mêmes peuples que nous verrons bientôt maîtres de Rome. *Tacite* loue les mœurs des Germains; mais comme *Horace* chantait celles des barbares nommés Gètes; l'un et l'autre ignoraient ce qu'ils louaient, et voulaient seulement faire la satyre de Rome. Le même *Tacite*, au milieu de ses éloges, avoue que tout le monde savait que les Germains aimaient mieux vivre de rapine que de cultiver la terre; et qu'après avoir pillé leurs voisins, ils retournaient chez eux manger et dormir. C'est la vie des voleurs de grand chemin d'aujourd'hui et des coupeurs de bourse, que nous punissons de la roue et de la corde; et voilà ce que *Tacite* a le front de louer pour rendre la cour des empereurs romains méprisable, par le contraste de la vertu germanique! Il appartient à un esprit aussi juste que le vôtre, de regarder *Tacite* comme un satyrique ingénieux, aussi profond dans ses idées que concis dans ses expressions, qui a fait la critique plutôt que l'histoire de son pays, et qui eût mérité l'admiration du nôtre s'il avait été impartial.

Quand *César* passe en Angleterre, il trouve cette île plus sauvage encore que la Germanie. Les habitans couvraient à peine leur nudité de

quelques peaux de bêtes. Les femmes d'un canton y appartenaient indifféremment à tous les hommes du même canton. Leurs demeures étaient des cabanes de roseaux, et leurs ornemens des figures que les hommes et les femmes s'imprimaient sur la peau en y fesant des piqûres, et en y versant le suc des herbes, ainsi que le pratiquent encore les sauvages de l'Amérique.

Que la nature humaine ait été plongée pendant une longue suite de siècles dans cet état si approchant de celui des brutes, et inférieur à plusieurs égards; c'est ce qui n'est que trop vrai. La raison en est, comme on l'a dit, qu'il n'est pas dans la nature de l'homme de *désirer ce qu'il ne connaît pas*. Il a fallu par-tout, non-seulement un espace de temps prodigieux, mais des circonstances heureuses, pour que l'homme s'élevât au-dessus de la vie animale.

Vous avez donc grande raison de vouloir passer tout d'un coup aux nations qui ont été civilisées les premières. Il se peut que, long-temps avant les Empires de la Chine et des Indes, il y ait eu des nations instruites, polies, puissantes, que des déluges de barbares auront ensuite replongées dans le premier état d'ignorance et de grossièreté qu'on appelle l'état de pure nature.

La seule prise de Constantinople a suffi pour anéantir l'esprit de l'ancienne Grèce. Le génie des Romains fut détruit par les Goths. Les côtes de l'Afrique autrefois si floriſſantes, ne sont presque plus que des repaires de brigands. Des changemens encore plus grands ont dû arriver dans des

climats moins heureux. Les causes physiques ont dû se joindre aux causes morales ; car si l'Océan n'a pu changer entièrement son lit, du moins il est constant qu'il a couvert tour à tour, et abandonné de vastes terrains. La nature a dû être exposée à un grand nombre de fléaux et de vicissitudes. Les terres les plus belles, les plus fertiles de l'Europe occidentale, toutes les campagnes basses arrosées par les fleuves, ont été couvertes des eaux de la mer pendant une prodigieuse multitude de siècles : c'est ce que vous avez déjà vu dans la Philosophie de l'histoire.

Nous redirons encore qu'il n'est pas si sûr que les montagnes qui traversent l'ancien et le nouveau monde, aient été autrefois des plaines couvertes par les mers ; car 1°. plusieurs de ces montagnes sont élevées de quinze mille pieds et plus au-dessus de l'Océan.

2°. S'il eût été un temps où ces montagnes n'eussent pas existé, d'où seraient partis les fleuves qui sont si nécessaires à la vie des animaux? Ces montagnes sont les réservoirs des eaux, elles ont dans les deux hémisphères des directions diverses ; ce sont, comme dit *Platon*, les os de ce grand animal appelé *la Terre*. Nous voyons que les moindres plantes ont une structure invariable ; comment la terre serait-elle exceptée de la loi générale?

3°. Si les montagnes étaient supposées avoir porté des mers, ce serait une contradiction dans l'ordre de la nature, une violation des lois de la gravitation et de l'hydrostatique.

4°. Le lit de l'Océan est creusé, et dans ce creux il n'est point de chaînes de montagnes d'un pôle à l'autre, ni d'orient en occident, comme sur la terre; il ne faut donc pas conclure que tout ce globe a été long-temps mer, parce que plusieurs parties du globe l'ont été. Il ne faut pas dire que l'eau a couvert les Alpes et les Cordelières, parce qu'elle a couvert la partie basse de la Gaule, de la Grèce, de la Germanie, de l'Afrique et de l'Inde. Il ne faut pas affirmer que le mont Taurus a été navigable, parce que l'archipel des Philippines et des Moluques a été un continent. Il y a grande apparence que les hautes montagnes ont été toujours à peu près ce qu'elles sont. (24) Dans combien de livres n'a-t-on pas dit qu'on a trouvé une ancre de vaisseau sur la cime des montagnes de la Suisse? cela est pourtant aussi faux que tous les contes qu'on trouve dans ces livres.

N'admettons en physique que ce qui est prouvé, et en histoire que ce qui est de la plus grande probabilité reconnue. Il se peut que les pays montagneux aient éprouvé par les volcans, et par les secousses de la terre, autant de changemens que les pays plats; mais par-tout où il y a eu des sources de fleuves, il y a eu des montagnes. Mille révolutions locales ont certainement changé une partie du globe, dans le physique et dans le moral; mais nous ne les connaissons pas; et les hommes se sont avisés si tard d'écrire l'histoire, que le genre humain, tout ancien qu'il est, paraît nouveau pour nous.

(24) Voyez une note des éditeurs sur l'ouvrage intitulé: *Des changemens arrivés au globe.*

D'ailleurs, vous commencez vos recherches au temps où le chaos de notre Europe commence à prendre une forme, après la chute de l'Empire romain. Parcourons donc enſemble ce globe: voyons dans quel état il était alors, en l'étudiant de la même manière qu'il paraît avoir été civiliſé, c'eſt-à-dire, depuis les pays orientaux juſqu'aux nôtres; et portons notre première attention ſur un peuple qui avait une hiſtoire ſuivie dans une langue déjà fixée, lorſque nous n'avions pas encore l'uſage de l'écriture.

CHAPITRE PREMIER.

De la Chine, de ſon antiquité, de ſes forces, de ſes lois, de ſes uſages et de ſes ſciences.

L'EMPIRE de la Chine dès-lors était plus vaſte que celui de *Charlemagne*, ſur-tout en y comprenant la Corée et le Tunquin, provinces alors tributaires des Chinois. Environ trente degrés en longitude et vingt-quatre en latitude, forment ſon étendue. Nous avons remarqué que le corps de cet Etat ſubſiſte avec ſplendeur depuis plus de quatre mille ans, ſans que les lois, les mœurs, le langage, la manière même de s'habiller, aient ſouffert d'altération ſenſible.

Son hiſtoire, inconteſtable dans les choſes générales, la ſeule qui ſoit fondée ſur des obſervations céleſtes, remonte, par la chronologie la plus ſûre, juſqu'à une éclipſe obſervée deux mille cent cinquante-cinq ans avant notre ère

vulgaire, et vérifiée par les mathématiciens missionnaires qui, envoyés dans les derniers siècles chez cette nation inconnue, l'ont admirée et l'ont instruite. Le père *Gaubil* a examiné une suite de trente-six éclipses de soleil, rapportées dans les livres de *Confutzée*; et il n'en a trouvé que deux fausses et deux douteuses. Les douteuses sont celles qui en effet sont arrivées, mais qui n'ont pu être observées du lieu où l'on suppose l'observateur; et cela même prouve qu'alors les astronomes Chinois calculaient les éclipses, puisqu'ils se trompèrent dans deux calculs.

Il est vrai qu'*Alexandre* avait envoyé de Babylone en Grèce les observations des Chaldéens, qui remontaient un peu plus haut que les observations chinoises; et c'est sans contredit le plus beau monument de l'antiquité: mais ces éphémérides de Babylone n'étaient point liées à l'histoire des faits: les Chinois au contraire ont joint l'histoire du ciel à celle de la terre, et ont ainsi justifié l'une par l'autre.

Deux cents trente ans au-delà du jour de l'éclipse dont on a parlé, leur chronologie atteint sans interruption, et par des témoignages authentiques, jusqu'à l'empereur *Hiao*, qui travailla lui-même à réformer l'astronomie, et qui, dans un règne d'environ quatre-vingts ans, chercha, dit-on, à rendre les hommes éclairés et heureux. Son nom est encore en vénération à la Chine, comme l'est en Europe celui des *Titus*, des *Trajan* et des *Antonin*. S'il fut pour son temps un mathématicien habile, cela seul montre qu'il était né chez une nation déjà très-policée. On ne

voit point que les anciens chefs des bourgades germaines ou gauloises aient réformé l'astronomie : *Clovis* n'avait point d'observatoire.

Avant *Hiao*, (*d*) on trouve encore six rois ses prédécesseurs ; mais la durée de leur règne est incertaine. Je crois qu'on ne peut mieux faire dans ce silence de la chronologie, que de recourir à la règle de *Newton* qui, ayant composé une année commune des années qu'ont régné les rois des différens pays, réduit chaque règne à vingt-deux ans ou environ. Suivant ce calcul, d'autant plus raisonnable qu'il est plus modéré, ces six rois auront régné à peu près cent trente ans ; ce qui est bien plus conforme à l'ordre de la nature, que les deux cents quarante ans qu'on donne, par exemple, aux sept rois de Rome, et que tant d'autres calculs démentis par l'expérience de tous les temps.

Le premier de ces rois, nommé *Fohi*, régnait donc plus de vingt-cinq siècles avant l'ère vulgaire, au temps que les Babyloniens avaient déjà une suite d'observations astronomiques ; et dès-lors la Chine obéissait à un souverain. Ses quinze royaumes, réunis sous un seul homme, prouvent que long-temps auparavant cet Etat était très-peuplé, policé, partagé en beaucoup de souverainetés ; car jamais un grand Etat ne s'est formé que de plusieurs petits ; c'est l'ouvrage de la politique, du courage, et sur-tout du temps : il n'y a pas une plus grande preuve d'antiquité.

(*d*) Quelle étrange conformité n'y a-t-il pas entre ce nom de *Hiao* ou *Jeova* des Phéniciens et des Egyptiens ! cependant, gardons-nous de croire que ce nom de *Hiao* ou *Jeova* vienne de la Chine.

Il

Il est rapporté dans les cinq Kings, le livre de la Chine le plus ancien et le plus autorisé, que sous l'empereur *Yo*, quatrième successeur de *Fohi*, on observa une conjonction de *Saturne*, *Jupiter*, *Mars*, *Mercure* et *Vénus*. Nos astronomes modernes disputent entr'eux sur le temps de cette conjonction, et ne devraient pas disputer. Mais quand même on se serait trompé à la Chine dans cette observation du ciel, il était beau même de se tromper. Les livres chinois disent expressément que de temps immémorial on savait à la Chine que *Vénus* et *Mercure* tournaient autour du soleil. Il faudrait renoncer aux plus simples lumières de la raison, pour ne pas voir que de telles connaissances supposaient une multitude de siècles antérieurs, quand même ces connaissances n'auraient été que des doutes.

Ce qui rend sur-tout ces premiers livres respectables, et qui leur donne une supériorité reconnue sur tous ceux qui rapportent l'origine des autres nations, c'est qu'on n'y voit aucun prodige, aucune prédiction, aucune même de ces fourberies politiques que nous attribuons aux fondateurs des autres Etats; excepté peut-être ce qu'on a imputé à *Fohi*, d'avoir fait accroire qu'il avait vu ses lois écrites sur le dos d'un serpent ailé. Cette imputation même fait voir qu'on connaissait l'écriture avant *Fohi*. Enfin, ce n'est pas à nous, au bout de notre Occident, à contester les archives d'une nation qui était toute policée, quand nous n'étions que des sauvages.

Un tyran nommé *Chi-Hoangti* ordonna, à la

vérité, qu'on brûlât tous les livres; mais cet ordre insensé et barbare avertissait de les conserver avec soin, et ils reparurent après lui. Qu'importe après tout que ces livres renferment ou non une chronologie toujours sûre? Je veux que nous ne sachions pas en quel temps précisément vécut *Charlemagne*: dès qu'il est certain qu'il a fait de vastes conquêtes avec de grandes armées, il est clair qu'il est né chez une nation nombreuse, formée en corps de peuple par une longue suite de siècles. Puis donc que l'empereur *Hiao*, qui vivait incontestablement plus de deux mille quatre cents ans avant notre ère, conquit tout le pays de la Corée, il est indubitable que son peuple était de l'antiquité la plus reculée. De plus, les Chinois inventèrent un cycle, un comput qui commence deux mille six cents deux ans avant le nôtre. Est-ce à nous à leur contester une chronologie unanimement reçue chez eux, à nous qui avons soixante systèmes différens pour compter les temps anciens, et qui ainsi n'en avons pas un?

Répétons que les hommes ne multiplient pas aussi aisément qu'on le pense. Le tiers des enfans est mort au bout de dix ans. Les calculateurs de la propagation de l'espèce humaine ont remarqué qu'il faut des circonstances favorables et rares, pour qu'une nation s'accroisse d'un vingtième au bout de cent années; et très-souvent il arrive que la peuplade diminue au lieu d'augmenter. De savans chronologistes ont supputé qu'une seule famille après le déluge, toujours occupée à peupler, et ses enfans s'étant occupés de même, il se trouva en deux cents cinquante ans

beaucoup plus d'habitans que n'en contient aujourd'hui l'univers. Il s'en faut beaucoup que le Talmud et Les Mille et une nuits contiennent rien de plus absurde. Il a déjà été dit qu'on ne fait point ainsi des enfans à coups de plume. Voyez nos colonies, voyez ces archipels immenses de l'Asie, dont il ne sort personne: les Maldives, les Philippines, les Moluques, n'ont pas le nombre d'habitans nécessaire. Tout cela est encore une nouvelle preuve de la prodigieuse antiquité de la population de la Chine.

Elle était au temps de *Charlemagne*, comme long-temps auparavant, plus peuplée encore que vaste. Le dernier dénombrement dont nous avons connaissance, fait seulement dans les quinze provinces qui composent la Chine proprement dite, monte jusqu'à près de soixante millions d'hommes capables d'aller à la guerre; en ne comptant ni les soldats vétérans, ni les vieillards au-dessus de soixante ans, ni la jeunesse au-dessous de vingt ans, ni les mandarins, ni la multitude des lettrés, ni les bonzes, encore moins les femmes, qui sont par-tout en pareil nombre que les hommes, à un quinzième ou seizième près, selon les observations de ceux qui ont calculé avec plus d'exactitude ce qui concerne le genre humain. A ce compte, il paraît difficile qu'il y ait moins de cent cinquante millions d'habitans à la Chine: notre Europe n'en a pas beaucoup plus de cent millions, à compter vingt millions en France, vingt-deux en Allemagne, quatre dans la Hongrie, dix dans toute l'Italie jusqu'en Dalmatie, huit dans la Grande-Bretagne

et dans l'Irlande, huit dans l'Espagne et le Portugal, dix ou douze dans la Russie européenne, cinq dans la Pologne, autant dans la Turquie d'Europe, dans la Grèce et les Iles, quatre dans la Suède, trois dans la Norwège et le Danemarck, près de quatre dans la Hollande et les Pays-Bas voisins.

On ne doit donc pas être surpris si les villes chinoises sont immenses; si Pékin, la nouvelle capitale de l'Empire, a près de six de nos grandes lieues de circonférence, et renferme environ trois millions de citoyens: si Nanquin, l'ancienne métropole, en avait autrefois davantage: si une simple bourgade nommée Cuientzeng, où l'on fabrique la porcelaine, contient environ un million d'habitans.

Le journal de l'Empire Chinois, journal le plus authentique et le plus utile qu'on ait dans le monde, puisqu'il contient le détail de tous les besoins publics, des ressources et des intérêts de tous les ordres de l'Etat; ce journal, dis-je, rapporte que, l'an de notre ère 1725, la femme que l'empereur *Yontchin* déclara impératrice, fit à cette occasion, selon une ancienne coutume, des libéralités aux pauvres femmes de toute la Chine qui passaient soixante et dix ans. Le journal compte dans la seule province de Kanton quatre-vingt-dix-huit mille deux cents vingt femmes de soixante et dix ans qui reçurent ces présens, quarante mille huit cents quatre-vingt-treize qui passaient quatre-vingts ans, et trois mille quatre cents cinquante-trois qui approchaient de cent années. Combien de femmes ne reçurent pas ce présent? En voilà, parmi celles qui ne sont plus

comptées au nombre des personnes utiles, plus de cent quarante-deux mille qui le reçurent dans une seule province. Quelle doit donc être la population de l'Etat ? et si chacune d'elles reçut la valeur de dix livres dans toutel'étendue de l'Empire, à quelles sommes dut monter cette libéralité ?

Les forces de l'Etat consistent, selon les relations des hommes les plus intelligens qui aient jamais voyagé, dans une milice d'environ huit cents mille soldats bien entretenus. Cinq cents soixante et dix mille chevaux sont nourris, ou dans les écuries, ou dans les pâturages de l'empereur, pour monter les gens de guerre, pour les voyages de la cour, et pour les courriers publics. Plusieurs missionnaires, que l'empereur *Cang-hi* dans ces derniers temps approcha de sa personne par amour pour les sciences, rapportent qu'ils l'ont suivi dans ces chasses magnifiques vers la grande Tartarie, où cent mille cavaliers et soixante mille hommes de pied marchaient en ordre de bataille : c'est un usage immémorial dans ces climats.

Les villes chinoises n'ont jamais eu d'autres fortifications que celles que le bon sens inspirait à toutes les nations avant l'usage de l'artillerie ; un fossé, un rempart, une forte muraille et des tours ; depuis même que les Chinois se servent de canons, ils n'ont point suivi le modèle de nos places de guerre : mais au lieu qu'ailleurs on fortifie les places, les Chinois fortifièrent leur empire. La grande muraille qui séparait et défendait la Chine des Tartares, bâtie cent trente-sept ans avant notre ère, subsiste encore dans un

contour de cinq cents lieues, s'élève sur des montagnes, descend dans des précipices, ayant presque par-tout vingt de nos pieds de largeur, sur plus de trente de hauteur : monument supérieur aux pyramides d'Egypte, par son utilité comme par son immensité.

Ce rempart n'a pu empêcher les Tartares de profiter, dans la suite des temps, des divisions de la Chine, et de la subjuguer ; mais la constitution de l'Etat n'en a été ni affaiblie ni changée. Le pays des conquérans est devenu une partie de l'Etat conquis ; et les Tartares Mantchoux, maîtres de la Chine, n'ont fait autre chose que se soumettre les armes à la main aux lois du pays dont ils ont envahi le trône.

On trouve dans le troisième livre de *Confutzée* une particularité qui fait voir combien l'usage des chariots armés est ancien. De son temps, les vice-rois, ou gouverneurs de provinces, étaient obligés de fournir au chef de l'Etat ou empereur mille chars de guerre à quatre chevaux de front, mille quadriges. *Homère*, qui fleurit long temps avant le philosophe chinois, ne parle jamais que de chars à deux ou à trois chevaux. Les Chinois avaient sans doute commencé, et étaient parvenus à se servir de quadriges : mais ni chez les anciens Grecs, du temps de la guerre de Troye, ni chez les Chinois, on ne voit aucun usage de la simple cavalerie. Il paraît pourtant incontestable que la méthode de combattre à cheval précéda celle des chariots. Il est marqué que les pharaons d'Egypte avaient de la cavalerie ; mais ils

ſe ſervaient auſſi de chars de guerre : cependant il eſt à croire que dans un pays fangeux, comme l'Egypte, et entrecoupé de tant de canaux, le nombre de chevaux fut toujours très-médiocre.

Quant aux finances, le revenu ordinaire de l'empereur ſe monte, ſelon les ſupputations les plus vraiſemblables, à deux cents millions de taels d'argent fin. Il eſt à remarquer que le tael n'eſt pas préciſément égal à notre once, et que l'once d'argent ne vaut pas cinq livres françaiſes, valeur intrinſèque, comme le dit l'hiſtoire de la Chine, compilée par le jéſuite *du Halde* : car il n'y a point de valeur intrinſèque numéraire ; mais deux cents millions de taels ſont deux cents quarante-ſix millions d'onces d'argent, ce qui, en mettant le marc d'argent fin à 54 livres 19 ſols, revient à environ mille ſix cent quatre-vingt-dix millions de notre monnaie en 1768. Je dis en ce temps, car cette valeur arbitraire n'a que trop changé parmi nous et changera peut-être encore : c'eſt à quoi ne prennent pas aſſez garde les écrivains, plus inſtruits des livres que des affaires, qui évaluent ſouvent l'argent étranger d'une manière très-fautive.

Les Chinois ont eu des monnaies d'or et d'argent frappées au marteau, long-temps avant que les dariques fuſſent fabriquées en Perſe. L'empereur *Cang hi* avait raſſemblé une ſuite de trois mille de ces monnaies, parmi leſquelles il y en avait beaucoup des Indes ; autre preuve de l'ancienneté des arts dans l'Aſie. Mais depuis long-temps, l'or n'eſt plus une meſure commune à la

Chine, il y eſt marchandiſe comme en Hollande ; l'argent n'y eſt plus monnaie ; le poids et le titre en font le prix ; on n'y frappe plus que du cuivre, qui ſeul dans ce pays a une valeur arbitraire. Le gouvernement, dans des temps difficiles, a payé en papier, comme on a fait depuis dans plus d'un Etat de l'Europe ; mais jamais la Chine n'a eu l'uſage des banques publiques qui augmentent les richeſſes d'une nation, en multipliant ſon crédit.

Ce pays favoriſé de la nature poſſède preſque tous les fruits tranſplantés dans notre Europe, et beaucoup d'autres qui nous manquent. Le blé, le riz, la vigne, les légumes, les arbres de toute eſpèce y couvrent la terre ; mais les peuples n'ont fait du vin que dans les derniers temps, ſatisfaits d'une liqueur aſſez forte qu'ils ſavent tirer du riz.

L'inſecte précieux qui produit la ſoie eſt originaire de la Chine ; c'eſt de là qu'il paſſa en Perſe aſſez tard, avec l'art de faire des étoffes du duvet qui le couvre ; et ces étoffes étaient ſi rares, du temps même de *Juſtinien*, que la ſoie ſe vendait en Europe au poids de l'or.

Le papier fin et d'un blanc éclatant était fabriqué chez les Chinois de temps immémorial ; on en fefait avec des filets de bois de bambou bouilli. On ne connaît pas la première époque de la porcelaine, et de ce beau vernis qu'on commence à imiter et à égaler en Europe.

Ils ſavent depuis deux mille ans fabriquer le verre, mais moins beau et moins tranſparent que le nôtre.

L'imprimerie fut inventée par eux dans le même temps

temps. On sait que cette imprimerie est une gravure sur des planches de bois, telle que *Guttemberg* la pratiqua le premier à Mayence, au quinzième siècle. L'art de graver les caractères sur le bois est plus perfectionné à la Chine ; notre méthode d'employer les caractères mobiles et de fonte, beaucoup supérieure à la leur, n'a point encore été adoptée par eux, par ce qu'il aurait fallu recevoir l'alphabet, et qu'ils n'ont jamais voulu quitter l'écriture symbolique, tant ils sont attachés à toutes leurs anciennes méthodes.

L'usage des cloches est chez eux de la plus haute antiquité. Nous n'en avons eu en France qu'au sixième siècle de notre ère. Ils ont cultivé la chimie; et sans devenir jamais bons physiciens, ils ont inventé la poudre ; mais ils ne s'en servaient que dans des fêtes, dans l'art des feux d'artifice, où ils ont surpassé les autres nations. Ce furent les Portugais qui dans ces derniers siècles leur ont enseigné l'usage de l'artillerie, et ce sont les jésuites qui leur ont appris à fondre le canon. Si les Chinois ne s'appliquèrent pas à inventer ces instrumens destructeurs, il ne faut pas en louer leur vertu, puisqu'ils n'en ont pas moins fait la guerre.

Ils ne poussèrent loin l'astronomie qu'en tant qu'elle est la science des yeux et le fruit de la patience. Ils observèrent le ciel assidument, remarquèrent tous les phénomènes, et les transmirent à la postérité. Ils divisèrent, comme nous, le cours du soleil en trois cents soixante-cinq parties et un quart. Ils connurent, mais confusé-

ment, la préceſſion des équinoxes et des ſol ſtices. Ce qui mérite peut-être le plus d'attention, c'eſt que, de temps immémorial, ils partagent le mois en ſemaines de ſept jours. Les Indiens en uſaient ainſi; la Chaldée ſe conforma à cette méthode, qui paſſa dans le petit pays de la Judée; mais elle ne fut point adoptée en Grèce.

On montre encore les inſtrumens dont ſe ſervit un de leurs fameux aſtronomes, mille ans avant notre ère vulgaire, dans une ville qui n'eſt que du troiſième ordre. Nanquin, l'ancienne capitale, conſerve un globe de bronze, que trois hommes ne peuvent embraſſer, porté ſur un cube de cuivre qui s'ouvre, et dans lequel on fait entrer un homme pour tourner ce globe, ſur lequel ſont tracés les méridiens et les parallèles.

Pékin a un obſervatoire rempli d'aſtrolabes et de ſphères armillaires; inſtrumens à la vérité inférieurs aux nôtres pour l'exactitude, mais témoignages célèbres de la ſupériorité des Chinois ſur les autres peuples d'Aſie.

La bouſſole, qu'ils connaiſſaient, ne ſervait pas à ſon véritable uſage de guider la route des vaiſſeaux. Ils ne navigeaient que près des côtes. Poſſeſſeurs d'une terre qui fournit tout, ils n'avaient pas beſoin d'aller, comme nous, au bout du monde. La bouſſole, ainſi que la poudre à tirer, était pour eux une ſimple curioſité, et ils n'en étaient pas plus à plaindre.

On eſt étonné que ce peuple inventeur n'ait jamais percé dans la géométrie au-delà des élémens. Il eſt certain que les Chinois connaiſſaient ces élémens pluſieurs ſiècles avant qu'*Euclide* les eût

rédigés chez les Grecs d'Alexandrie. L'empereur *Cang-hi* assura de nos jours au père *Parrennin*, l'un des plus savans et des plus sages missionnaires qui aient approché de ce prince, que l'empereur *Yu* s'était servi des propriétés du triangle rectangle pour lever un plan géographique d'une province, il y a plus de trois mille neuf cents soixante années; et le père *Parrennin* lui-même cite un livre écrit onze cents ans avant notre ère, dans lequel il est dit que la fameuse démonstration, attribuée en Occident à *Pythagore*, était depuis long-temps au rang des théorèmes les plus connus.

On demande pourquoi les Chinois, ayant été si loin dans des temps si reculés, sont toujours restés à ce terme; pourquoi l'astronomie est chez eux si ancienne et si bornée; pourquoi dans la musique ils ignorent encore les demi-tons. Il semble que la nature ait donné à cette espèce d'homme, si différente de la nôtre, des organes faits pour trouver tout d'un coup tout ce qui leur était nécessaire, incapables d'aller au-delà. Nous au contraire, nous avons eu des connaissances très-tard, et nous avons tout perfectionné rapidement. Ce qui est moins étonnant, c'est la crédulité avec laquelle ces peuples ont toujours joint leurs erreurs de l'astrologie judiciaire aux vraies connaissances célestes. Cette superstition a été celle de tous les hommes; et il n'y a pas long-temps que nous en sommes guéris; tant l'erreur semble faite pour le genre humain.

Si on cherche pourquoi tant d'arts et de sciences, cultivés sans interruption depuis si long-temps à la Chine, ont cependant fait si peu de progrès, il y en

a peut-être deux raisons : l'une est le respect prodigieux que ces peuples ont pour ce qui leur a été transmis par leurs pères, et qui rend parfait à leurs yeux tout ce qui est ancien ; l'autre est la nature de leur langue, premier principe de toutes les connaissances.

L'art de faire connaître ses idées par l'écriture, qui devait n'être qu'une méthode très-simple, est chez eux ce qu'ils ont de plus difficile. Chaque mot a des caractères différens : un savant à la Chine est celui qui connaît le plus de ces caractères ; quelques-uns sont arrivés à la vieillesse avant que de savoir bien écrire.

Ce qu'ils ont le plus connu, le plus cultivé, le plus perfectionné, c'est la morale et les lois. Le respect des enfans pour leurs pères est le fondement du gouvernement chinois. L'autorité paternelle n'y est jamais affaiblie. Un fils ne peut plaider contre son père qu'avec le consentement de tous les parens, des amis et des magistrats. Les mandarins lettrés y sont regardés comme les pères des villes et des provinces, et le roi comme le père de l'empire. Cette idée, enracinée dans les cœurs, forme une famille de cet Etat immense.

La loi fondamentale étant donc que l'empire est une famille, on y a regardé plus qu'ailleurs le bien public comme le premier devoir. De-là vient l'attention continuelle de l'empereur et des tribunaux à réparer les grands chemins, à joindre les rivières, à creuser des canaux, à favoriser la culture des terres et les manufactures.

Nous traiterons dans un autre chapitre du gouvernement de la Chine ; mais vous remarquerez

d'avance que les voyageurs, et sur-tout les missionnaires, ont cru voir par-tout le despotisme. On juge de tout par l'extérieur; on voit des hommes qui se prosternent; et dès-lors on les prend pour des esclaves. Celui devant qui l'on se prosterne doit être maître absolu de la vie et de la fortune de cent cinquante millions d'hommes; sa seule volonté doit servir de loi. Il n'en est pourtant pas ainsi, et c'est ce que nous discuterons. Il suffit de dire ici que, dans les plus anciens temps de la monarchie, il fut permis d'écrire sur une longue table, placée dans le palais, ce qu'on trouvait de répréhensible dans le gouvernement; que cet usage fut mis en vigueur sous le règne de *Venti*, deux siècles avant notre ère vulgaire; et que, dans les temps paisibles, les représentations des tribunaux ont toujours eu force de loi. Cette observation importante détruit les imputations vagues qu'on trouve dans l'*Esprit des lois* contre ce gouvernement, le plus ancien qui soit au monde.

Tous les vices existent à la Chine comme ailleurs, mais certainement plus réprimés par le frein des lois, parce que les lois sont toujours uniformes. Le savant auteur des mémoires de l'amiral *Anson* témoigne du mépris et de l'aigreur contre les Chinois, sur ce que le petit peuple de Kanton trompa les Anglais autant qu'il le put: mais doit-on juger du gouvernement d'une grande nation par les mœurs de la populace des frontières? Et qu'auraient dit de nous les Chinois, s'ils eussent fait naufrage sur nos côtes maritimes dans le temps où les lois des nations d'Europe confisquaient les effets naufragés, et que la coutume

permettait qu'on égorgeât les propriétaires ?

Les cérémonies continuelles qui, chez les Chinois, gênent la société, et dont l'amitié seule se défait dans l'intérieur des maisons, ont établi dans toute la nation une retenue et une honnêteté qui donnent à la fois aux mœurs de la gravité et de la douceur. Ces qualités s'étendent jusqu'aux derniers du peuple. Des missionnaires racontent que souvent, dans les marchés publics, au milieu de ces embarras et de ces confusions qui excitent dans nos contrées des clameurs si barbares et des emportemens si fréquens et si odieux, ils ont vu les paysans se mettre à genoux les uns devant les autres, selon la coutume du pays, se demander pardon de l'embarras dont chacun s'accusait, s'aider l'un l'autre, et débarrasser tout avec tranquillité.

Dans les autres pays, les lois punissent les crimes; à la Chine elles font plus, elles récompensent la vertu. Le bruit d'une action généreuse et rare se répand-il dans une province, le mandarin est obligé d'en avertir l'empereur; et l'empereur envoie une marque d'honneur à celui qui l'a si bien méritée. Dans nos derniers temps, un pauvre paysan nommé *Chicou* trouve une bourse remplie d'or qu'un voyageur a perdue; il la transporte jusqu'à la province de ce voyageur, et remet la bourse au magistrat du canton, sans vouloir rien pour ses peines. Le magistrat, sous peine d'être cassé, était obligé d'en avertir le tribunal suprême de Pékin, ce tribunal obligé d'en avertir l'empereur; et le pauvre paysan fut créé mandarin du cinquième ordre : car il y a des places de mandarins pour les paysans qui se distinguent dans la morale,

comme pour ceux qui réuſſiſſent le mieux dans l'agriculture. Il faut avouer que parmi nous on n'aurait diſtingué ce payſan qu'en le mettant à une taille plus forte, parce qu'on aurait jugé qu'il était à ſon aiſe. Cette morale, cette obéiſſance aux lois, jointe à l'adoration d'un être ſuprême, forment la religion de la Chine, celle des empereurs et des lettrés. L'empereur eſt, de temps immémorial, le premier pontife : c'eſt lui qui ſacrifie au *Tien*, au ſouverain du ciel et de la terre. Il doit être le premier philoſophe, le premier prédicateur de l'empire : ſes édits ſont preſque toujours des inſtructions et des leçons de morale.

CHAPITRE II.

De la religion de la Chine. Que le gouvernement n'eſt point athée ; que le chriſtianiſme n'y a point été prêché au ſeptième ſiècle. De quelques ſectes établies dans le pays.

DANS le ſiècle paſſé, nous ne connaiſſions pas aſſez la Chine. *Voſſius* l'admirait en tout avec exagération. *Renaudot* ſon rival, et l'ennemi des gens de lettres, pouſſait la contradiction juſqu'à feindre de mépriſer les Chinois, et juſqu'à les calomnier ; tâchons d'éviter ces excès.

Confutzée, que nous appelons *Confucius*, qui vivait il y a deux mille trois cents ans, un peu avant *Pythagore*, rétablit cette religion, laquelle conſiſta à être juſte. Il l'enſeigna et la pratiqua dans la grandeur et dans l'abaiſſement : tantôt

premier ministre d'un roi tributaire de l'empereur, tantôt exilé, fugitif et pauvre. Il eut de son vivant cinq mille disciples; et après sa mort ses disciples furent les empereurs, les *Colao*, c'est-à-dire les mandarins, les lettrés, et tout ce qui n'est pas peuple. Il commence par dire dans son livre que quiconque est destiné à gouverner, doit *rectifier la raison qu'il a reçue du ciel, comme on essuie un miroir terni;* qu'il doit *aussi se renouveller soi-même, pour renouveller le peuple par son exemple.* Tout tend à ce but; il n'est point prophète, il ne se dit point inspiré; il ne connaît d'inspiration que l'attention continuelle à réprimer ses passions; il n'écrit qu'en sage: aussi n'est-il regardé par les Chinois que comme un sage. Sa morale est aussi pure, aussi sévère et en même temps aussi humaine que celle d'*Epictète*. Il ne dit point, ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas qu'on te fît; mais, *Fais aux autres ce que tu veux qu'on te fasse.* Il recommande le pardon des injures, le souvenir des bienfaits, l'amitié, l'humilité. Ses disciples étaient un peuple de frères. Le temps le plus heureux et le plus respectable qui fût jamais sur la terre fut celui où l'on suivit ses lois.

Sa famille subsiste encore: et dans un pays où il n'y a d'autre noblesse que celle des services actuels, elle est distinguée des autres familles en mémoire de son fondateur. Pour lui, il a tous les honneurs, non pas les honneurs divins, qu'on ne doit à aucun homme, mais ceux que mérite un homme qui a donné de la Divinité les idées les plus saines que puisse former l'esprit humain.

C'est pourquoi le père *le Comte* et d'autres missionnaires ont écrit *que les Chinois ont connu le vrai* DIEU, *quand les autres peuples étaient idolâtres, et qu'ils lui ont sacrifié dans le plus ancien temple de l'univers.*

Les reproches d'athéisme, dont on charge si libéralement dans notre Occident quiconque ne pense pas comme nous, ont été prodigués aux Chinois. Il faut être aussi inconsidérés que nous le sommes dans toutes nos disputes, pour avoir osé traiter d'athée un gouvernement dont presque tous les édits parlent (e) *d'un être suprême, père des peuples, récompensant et punissant avec justice, qui a mis entre l'homme et lui une correspondance de prières et de bienfaits, de fautes et de châtimens.*

Le parti opposé aux jésuites a toujours prétendu que le gouvernement de la Chine était athée, parce que les jésuites en étaient favorisés: mais il faut que cette rage de parti se taise devant le testament de l'empereur *Cang-hi.* Le voici.

Je suis âgé de soixante et dix ans, j'en ai régné soixante et un; je dois cette faveur à la protection du ciel, de la terre, de mes ancêtres, et au DIEU *de toutes les récoltes de l'empire: je ne puis l'attribuer à ma faible vertu.*

Il est vrai que leur religion n'admet point de peines et de récompenses éternelles; et c'est ce qui fait voir combien cette religion est ancienne. Le Pentateuque ne parle point de l'autre vie dans ses lois: les saducéens, chez les juifs, ne la crurent jamais.

(e) Voyez l'édit de l'empereur *Yontchin* rapporté dans les mémoires de la Chine, rédigés par le jésuite *du Halde.* Voyez aussi le poëme de l'empereur *Kienlong.*

On a cru que les lettrés chinois n'avaient pas une idée distincte d'un DIEU immatériel ; mais il est injuste d'inférer de-là qu'ils sont athées. Les anciens Egyptiens, ces peuples si religieux, n'adoraient pas *Isis* et *Osiris* comme de purs esprits. Tous les dieux de l'antiquité étaient adorés sous une forme humaine ; et, ce qui montre bien à quel point les hommes sont injustes, c'est que chez les Grecs, on flétrissait du nom d'athées ceux qui n'admettaient pas ces dieux corporels, et qui adoraient dans la Divinité une nature inconnue, invisible, inaccessible à nos sens.

Le fameux archevêque *Navarrète* dit que, selon tous les interprètes des livres sacrés de la Chine, *l'ame est une partie aérée, ignée, qui en se séparant du corps se réunit à la substance du ciel.* Ce sentiment se trouve le même que celui des stoïciens. C'est ce que *Virgile* développe admirablement dans son sixième livre de l'Enéide. Or certainement, ni le Manuel d'*Epictète*, ni l'Enéide ne sont infectées de l'athéisme. Tous les premiers pères de l'Eglise ont pensé ainsi. Nous avons calomnié les Chinois, uniquement parce que leur métaphysique n'est pas la nôtre. Nous aurions dû admirer en eux deux mérites, qui condamnent à la fois les superstitions des païens, et les mœurs des chrétiens. Jamais la religion des lettrés ne fut déshonorée par des fables, ni souillée par des querelles et des guerres civiles.

En imputant l'athéisme au gouvernement de ce vaste empire, nous avons eu la légéreté de lui attribuer l'idolâtrie par une accusation qui se contredit ainsi elle-même. Le grand mal-entendu

sur les rites de la Chine est venu de ce que nous avons jugé de leurs usages par les nôtres : car nous portons au bout du monde les préjugés de notre esprit contentieux. Une génuflexion, qui n'est chez eux qu'une révérence ordinaire, nous a paru un acte d'adoration : nous avons pris une table pour un autel : c'est ainsi que nous jugeons de tout. Nous verrons en son temps comment nos divisions et nos disputes ont fait chasser de la Chine nos missionnaires.

Quelque temps avant *Confucius*, *Laokiun* avait introduit une secte qui croit aux esprits malins, aux enchantemens, aux prestiges. Une secte semblable à celle d'*Epicure* fut reçue et combattue à la Chine, cinq cents ans avant JESUS-CHRIST : mais dans le premier siècle de notre ère, ce pays fut inondé de la superstition des bonzes. Ils apportèrent des Indes l'idole de *Fo* ou *Foé*, adoré sous différens noms par les Japonais et les Tartares, prétendu dieu descendu sur la terre, à qui on rend le culte le plus ridicule, et par conséquent le plus fait pour le vulgaire. Cette religion, née dans les Indes près de mille ans avant JESUS-CHRIST, a infecté l'Asie orientale, c'est ce dieu que prêchent les *Bonzes* à la Chine, les *Talapoins* à Siam, les *Lamas* en Tartarie. C'est en son nom qu'ils promettent une vie éternelle, et que des milliers de bonzes consacrent leurs jours à des exercices de pénitence qui effraient la nature. Quelques-uns passent leur vie enchaînés ; d'autres portent un carcan de fer qui plie leur corps en deux et tient leur front toujours baissé à terre.

Leur fanatisme se subdivise à l'infini. Ils passent pour chasser des démons, pour opérer des miracles; ils vendent au peuple la rémission des péchés. Cette secte séduit quelquefois des mandarins; et par une fatalité qui montre que la même superstition est de tous les pays, quelques mandarins se sont fait tondre en bonzes par piété.

Ce sont eux qui, dans la Tartarie, ont à leur tête le *Dalailama*, idole vivante qu'on adore, et c'est-là peut-être le triomphe de la superstition humaine.

Ce *Dalailama*, successeur et vicaire du Dieu *Fo*, passe pour immortel. Les prêtres nourrissent toujours un jeune *Lama*, désigné successeur secret du souverain pontife, qui prend sa place dès que celui-ci, qu'on croit immortel, est mort. Les princes tartares ne lui parlent qu'à genoux: il décide souverainement tous les points de foi sur lesquels les *Lamas* sont divisés: enfin il s'est depuis quelque temps fait souverain du Thibet, à l'occident de la Chine. L'empereur reçoit ses ambassadeurs, et lui envoie des présens considérables.

Ces sectes sont tolérées à la Chine pour l'usage du vulgaire, comme des alimens grossiers faits pour le nourrir; tandis que les magistrats et les lettrés, séparés en tout du peuple, se nourrissent d'une substance plus pure: il semble en effet que la populace ne mérite pas une religion raisonnable. *Confucius* gémissait pourtant de cette foule d'erreurs: il y avait beaucoup d'idolâtres de son temps. La secte de *Laokiun* avait déjà introduit les superstitions chez le peuple. *Pourquoi*, dit-il dans un de ses livres, *y a-t-il plus de crimes chez*

la populace ignorante que parmi les lettrés ? c'eſt que le peuple eſt gouverné par les bonzes.

Beaucoup de lettrés ſont à la vérité tombés dans le matérialiſme; mais leur morale n'en a point été altérée. Ils penſent que la vertu eſt ſi néceſſaire aux hommes, et ſi aimable par elle-même, qu'on n'a pas même beſoin de la connaiſſance d'un DIEU pour la ſuivre. D'ailleurs, il ne faut pas croire que tous les matérialiſtes chinois ſoient athées; puiſque tant de pères de l'Egliſe croyaient DIEU et les anges corporels.

Nous ne ſavons point au fond ce que c'eſt que la matière; encore moins connaiſſons-nous ce qui eſt immatériel. Les Chinois n'en ſavent pas ſur cela plus que nous; il a ſuffi aux lettrés d'adorer un Etre ſuprême, on n'en peut douter.

Croire DIEU et les eſprits corporels eſt une ancienne erreur métaphyſique; mais ne croire abſolument aucun dieu, ce ſerait une erreur affreuſe en morale, une erreur incompatible avec un gouvernement ſage. C'eſt une contradiction digne de nous, de s'élever avec fureur, comme on a fait, contre *Bayle*, ſur ce qu'il croit poſſible qu'une ſociété d'athées ſubſiſte; et de crier avec la même violence que le plus ſage empire de l'univers eſt fondé ſur l'athéiſme.

Le père *Fouquet*, jéſuite, qui avait paſſé vingt-cinq ans à la Chine, et qui en revint ennemi des jéſuites, m'a dit pluſieurs fois qu'il y avait à la Chine très-peu de philoſophes athées. Il en eſt de même parmi nous.

On prétend que vers le huitième ſiècle, avant

Charlemagne, la religion chrétienne était connue à la Chine. On assure que nos missionnaires ont trouvé dans la province de Kingt-ching ou Quensin, une inscription en caractères syriacs et chinois. Ce monument, qu'on voit tout au long dans *Kirker*, atteste qu'un saint homme, nommé *Olopüen*, conduit par des nuées bleues, et observant la règle des vents, vint de Tacin à la Chine l'an 1092 de l'ère des Séleucides, qui répond à l'an 636 de notre ère; qu'aussitôt qu'il fut arrivé au faubourg de la ville impériale, l'empereur envoya un colao au-devant de lui, et lui fit bâtir une église chrétienne.

Il est évident, par l'inscription même, que c'est une de ces fraudes pieuses qu'on s'est toujours trop aisément permises. Le sage *Navarrète* en convient. Ce pays de *Tacin*, cette ère des *Séleucides*, ce nom d'*Olopüen*, qui est, dit-on, chinois, et qui ressemble à un ancien nom espagnol, ces nuées bleues qui servent de guides, cette église chrétienne bâtie tout d'un coup à Pékin pour un prêtre de Palestine, qui ne pouvait mettre le pied à la Chine sans encourir la peine de mort; tout cela fait voir le ridicule de la supposition. Ceux qui s'efforcent de la soutenir, ne font pas réflexion que les prêtres dont on trouve les noms dans ce prétendu monument, étaient des Nestoriens, et qu'ainsi ils ne combattent que pour des hérétiques. (*f*)

Il faut mettre cette inscription avec celle de *Malabar*, où il est dit que *St Thomas* arriva dans le pays en qualité de charpentier avec une règle

(*f*) Voyez le *Dictionnaire philosophique*.

et un pieu, et qu'il porta seul une grosse poutre pour preuve de sa mission. Il y a assez de vérités historiques, sans y mêler ces absurdes mensonges.

Il est très-vrai qu'au temps de *Charlemagne*, la religion chrétienne, ainsi que les peuples qui la professent, avait toujours été absolument inconnue à la Chine. Il y avait des Juifs : plusieurs familles de cette nation, non moins errante que superstitieuse, s'y étaient établies deux siècles avant notre ère vulgaire; elles y exerçaient le métier de courtier, que les Juifs ont fait dans presque tout le monde.

Je me réserve à jeter les yeux sur Siam, sur le Japon, et sur tout ce qui est situé vers l'orient et le midi, lorsque je serai parvenu au temps où l'industrie des Européens s'est ouvert un chemin facile à ces extrémités de notre hémisphère.

CHAPITRE III.

Des Indes.

En suivant le cours apparent du soleil, je trouve d'abord l'Inde ou l'Indostan, contrée aussi vaste que la Chine, et plus connue par les denrées précieuses, que l'industrie des négocians en a tirées dans tous les temps, que par des relations exactes. Ce pays est l'unique dans le monde qui produise ces épiceries, dont la sobriété de ses habitans peut se passer, et qui sont nécessaires à la voracité des peuples septentrionaux.

Une chaîne de montagnes, peu interrompue,

ſemble avoir fixé les limites de l'Inde, entre la Chine, la Tartarie et la Perſe; le reſte eſt entouré de mers. L'Inde, en-deçà du Gange, fut long-temps ſoumiſe aux Perſans; et voilà pourquoi *Alexandre*, vengeur de la Grèce et vainqueur de *Darius*, pouſſa ſes conquêtes juſqu'aux Indes, tributaires de ſon ennemi. Depuis *Alexandre*, les Indiens avaient vécu dans la liberté et dans la molleſſe qu'inſpirent la chaleur du climat et la richeſſe de la terre.

Les Grecs y voyageaient avant *Alexandre*, pour y chercher la ſcience. C'eſt là que le célèbre *Pilpay* écrivit, il y a deux mille trois cents années, ſes *Fables morales*, traduites dans preſque toutes les langues du monde. Tout a été traité en fables et en allégories chez les orientaux, et particulièrement chez les Indiens *Pythagore*, diſciple des gymnoſophiſtes, ſerait lui ſeul une preuve inconteſtable que les véritables ſciences étaient cultivées dans l'Inde. Un légiſlateur en politique et en philoſophie n'eût pas reſté long-temps dans une école où l'on n'aurait enſeigné que des mots. Il eſt très-vraiſemblable même que *Pythagore* apprit chez les Indiens les propriétés du triangle rectangle, dont on lui fait honneur. Ce qui était ſi connu à la Chine, pouvait aiſément l'être dans l'Inde. On a écrit long-temps après lui qu'il avait immolé cent bœufs pour cette découverte: cette dépenſe eſt un peu forte pour un philoſophe. Il eſt digne d'un ſage de remercier d'une penſée heureuſe l'Etre dont nous vient toute penſée, ainſi que le mouvement de la vie; mais il eſt bien plus vraiſemblable que *Pythagore* dut ce

théorème

théorème aux gymnosophistes, qu'il ne l'est, qu'il ait immolé cent bœufs. (25)

Long-temps avant *Pilpay*, les sages de l'Inde avaient traité la morale et la philosophie en fables allégoriques, en paraboles. Voulaient-ils exprimer l'équité d'un de leurs rois, ils disaient : *Que les Dieux qui président aux divers élémens, et qui sont en discorde entr'eux, avaient pris ce roi pour leur arbitre.* Leurs anciennes traditions rapportent un jugement qui est à peu-près le même que celui de *Salomon*. Ils ont une fable qui est précisément la même que celle de *Jupiter* et d'*Amphitrion*;

(25) On ne peut former que des conjectures incertaines sur ce que les Grecs ont dû de connaissances astronomiques ou géométriques, soit aux Orientaux, soit aux Egyptiens. Non-seulement nous n'avons point les écrits de *Pythagore* ou de *Thalès*, mais les ouvrages mathématiques de *Platon*, ceux même de ses premiers disciples ne sont point venus jusqu'à nous. *Euclyde*, le plus ancien auteur de ce genre dont nous ayons les écrits, est postérieur d'environ trois siècles au temps où les philosophes Grecs allaient étudier les sciences hors de leur pays. Ce n'était plus alors l'Egypte qui instruisait la Grèce, mais la Grèce qui fondait une école grecque dans la nouvelle capitale de l'Egypte. Observons qu'il ne s'était passé qu'environ trois siècles entre le temps de *Pythagore*, qui découvrit la propriété si célèbre du triangle rectangle, et *Archimède*. Les Grecs, dans cet intervalle, avaient fait en géométrie des progrès prodigieux; tandis que les Indiens et les Chinois en sont encore où ils en étaient il y a deux mille ans.

Ainsi, dès qu'il s'agit de découvertes, pour peu qu'il y ait de dispute, la vraisemblance paraît devoir toujours être en faveur des Grecs.

On leur reproche leur vanité nationale, et avec raison; mais ils étaient si supérieurs à leurs voisins, ils ont été même si supérieurs à tous les autres hommes, si l'on en excepte les Européens des deux derniers siècles, que jamais la vanité nationale n'a été plus pardonnable.

mais elle est plus ingénieuse. Un sage découvre qui des deux est le Dieu, et qui est l'homme. (g) Ces traditions montrent combien sont anciennes les paraboles qui font enfans des dieux les hommes extraordinaires. Les Grecs, dans leur mythologie, n'ont été que des disciples de l'Inde et de l'Egypte. Toutes ces fables enveloppaient autrefois un sens philosophique : ce sens a disparu, et les fables sont restées.

L'antiquité des arts dans l'Inde a toujours été reconnu de tous les autres peuples. Nous avons encore une relation de deux voyageurs arabes, qui allèrent aux Indes et à la Chine un peu après le règne de *Charlemagne*, et quatre cents ans avant le célèbre *Marco-Paolo*. Ces Arabes prétendent avoir parlé à l'empereur de la Chine qui régnait alors ; ils rapportent que l'empereur leur dit qu'il ne comptait que cinq grands rois dans le monde, et qu'il mettait de ce nombre, *le roi des éléphans et des Indiens, qu'on appelle le roi de la sagesse, parce que la sagesse vient originairement des Indes.*

J'avoue que ces deux Arabes ont rempli leurs récits de fables, comme tous les écrivains orientaux; mais enfin il résulte que les Indiens passaient pour les premiers inventeurs des arts dans tout l'Orient, soit que l'empereur Chinois ait fait cet aveu aux deux Arabes, soit qu'ils aient parlé d'eux-mêmes.

Il est indubitable que les plus anciennes théogonies furent inventées chez les Indiens. Ils ont deux livres écrits, il y a environ cinq mille ans, dans leur ancienne langue sacrée, nommée le

(g) Voyez le *Dictionnaire philosophique*.

Hanſcrit ou le *Sanſcrit*. De ces deux livres, le premier eſt le *Shaſta*, le ſecond le *Védam*. Voici le commencement du *Shaſta*.

" L'Eternel abſorbé dans la contemplation de
„ ſon exiſtence, réſolut, dans la plénitude des
„ temps, de former des êtres participans de ſon
„ eſſence et de ſa béatitude. Ces êtres n'étaient
„ pas: il voulut, et ils furent. " (*h*)

On voit aſſez que cet exorde, véritablement ſublime et qui fut long-temps inconnu aux autres nations, n'a jamais été que faiblement imité par elles.

Ces êtres nouveaux furent les demi-dieux, les eſprits céleſtes, adoptés enſuite par les Chaldéens, et chez les Grecs par *Platon*. Les Juifs les admirent, quand ils furent captifs à Babylone; ce fut là qu'ils apprirent les noms que les Chaldéens avaient donnés aux anges, et ces noms n'étaient pas ceux des Indiens. *Michaël*, *Gabriel*, *Raphaël*, *Iſraël* même, ſont des mots chaldéens qui ne furent jamais connus dans l'Inde.

C'eſt dans le *Shaſta* qu'on trouve l'hiſtoire de la chute de ces anges. Voici comme le *Shaſta* s'exprime:

" Depuis la création des *Debtalog* (c'eſt-à-dire
„ des anges) la joie et l'harmonie environnèrent
„ long-temps le trône de l'Eternel. Ce bonheur
„ aurait duré juſqu'à la fin des temps; mais l'envie
„ entra dans le cœur de *Moiſaor* et des anges ſes
„ ſuivans. Ils jettèrent le pouvoir de perfectibi-
„ lité dont l'Eternel les avait doués dans ſa bonté:
„ ils exercèrent le pouvoir d'imperfection: ils

(*h*) Voyez le *Dictionnaire philoſophique*.

„ firent le mal à la vue de l'Eternel. Les anges „ fidelles furent saisis de tristesse. La douleur fut „ connue pour la première fois."

Ensuite la rébellion des mauvais anges est décrite. Les trois ministres de DIEU, qui sont peut-être l'original de la trinité de *Platon*, précipitent les mauvais anges dans l'abîme. A la fin des temps, DIEU leur fait grâce, et les envoie animer les corps des hommes.

Il n'y a rien dans l'antiquité de si majestueux et de si philosophique. Ces mystères des Brachmanes percèrent enfin jusques dans la Syrie: il fallait qu'ils fussent bien connus, puisque les Juifs en entendirent parler du temps d'*Hérode*. Ce fut alors qu'on forgea, suivant ces principes indiens, le faux livre d'*Hénoc*, cité par l'apôtre *Jude*, dans lequel il est dit quelque chose de la chûte des anges. Cette doctrine devint depuis le fondement de la religion chrétienne. (*i*)

(*i*) Le serpent dont il est parlé dans la Genèse devint le principal mauvais ange. On lui donna tantôt le nom de *Satan*, qui est un mot Persan; tantôt celui de *Lucifer*, étoile du matin, parce que la vulgate traduisit le mot *Hélel* par celui de *Lucifer*. *Isaïe*, insultant à la mort d'un roi de Babylone, lui dit par une figure de rhétorique: *Comment es-tu tombé du ciel, étoile du matin, Lucifer?* On a pris ce nom pour celui du diable, et on a appliqué ce passage à la chute des anges. C'est encore le fondement du poëme de *Milton*. Mais *Milton* est bien moins raisonnable que le *Shasta* indien. Le *Shasta* ne pousse point l'extravagance jusqu'à faire déclarer la guerre à DIEU par les anges ses créatures, et à rendre quelque temps la victoire indécise. Cet excès était réservé à *Milton*.

N. B. Tout ce morceau est tiré principalement de M. *Holwell*, qui a demeuré trente ans avec les Brames, et qui entend très-bien leur langue sacrée.

Les esprits ont dégénéré dans l'Inde. Probablement le gouvernement Tartare les a hébétés, comme le gouvernement Turc a déprimé les Grecs et abruti les Egyptiens. Les sciences ont presque péri de même chez les Perses, par les révolutions de l'Etat. Nous avons vu qu'elles se sont fixées à la Chine, au même point de médiocrité où elles ont été chez nous au moyen âge, par la même cause qui agissait sur nous, c'est-à-dire, par un respect superstitieux pour l'antiquité, et par les règlemens même des écoles. Ainsi, dans tous pays, l'esprit humain trouve des obstacles à ses progrès.

Cependant, jusqu'au treizième siècle de notre ère, l'esprit vraiment philosophique ne périt pas absolument dans l'Inde. *Pachimère*, dans ce treizième siècle, traduisit quelques écrits d'un Brame son contemporain. Voici comme ce Brame indien s'explique: le passage mérite attention.

" J'ai vu toutes les sectes s'accuser réciproque-
„ ment d'imposture; j'ai vu tous les mages dispu-
„ ter avec fureur du premier principe, et de la
„ dernière fin. Je les ai tous interrogés, et je n'ai vu
„ dans tous ces chefs de factions qu'une opiniâtre-
„ té inflexible, un mépris superbe pour les autres,
„ une haine implacable. J'ai donc résolu de n'en
„ croire aucun. Ces docteurs, en cherchant la vé-
„ rité, sont comme une femme qui veut faire en-
„ trer son amant par une porte dérobée, et qui ne
„ peut trouver la clef de la porte. Les hommes,
„ dans leurs vaines recherches, ressemblent à celui
„ qui monte sur un arbre où il y a un peu de miel,
„ et à peine en a-t-il mangé, que les serpens qui
„ sont autour de l'arbre, le dévorent. "

Telle fut la manière d'écrire des Indiens. Leur esprit paraît encore davantage dans les jeux de leur invention. Le jeu, que nous appelons *des échecs*, par corruption, fut inventé par eux, et nous n'avons rien qui en approche: il est allégorique comme leurs fables; c'est l'image de la guerre. Les noms de *Shak*, qui veut dire *Prince*, et de *pion*, qui signifie *soldat*, se sont conservés encore dans cette partie de l'Orient. Les chiffres dont nous nous servons, et que les Arabes ont apportés en Europe, vers le temps de *Charlemagne*, nous viennent de l'Inde. Les anciennes médailles, dont les curieux Chinois font tant de cas, sont une preuve que plusieurs arts furent cultivés aux Indes avant d'être connus des Chinois.

On y a, de temps immémorial, divisé la route annuelle du soleil en douze parties, et, dans des temps vraisemblablement encore plus reculés, la route de la lune en vingt-huit parties. L'année des Brachmanes, et des plus anciens gymnosophistes, commença toujours quand le soleil entrait dans la constellation qu'ils nomment *Moscham* et qui est pour nous le bélier. Leurs semaines furent toujours de sept jours; division que les Grecs ne connurent jamais. Leurs jours portent les noms des sept planètes. Le jour du soleil est appelé chez eux *Mitradinan:* reste à savoir si ce mot *Mitra*, qui chez les Perses signifie aussi le soleil, est originairement un terme de la langue des mages, ou de celle des sages de l'Inde.

Il est bien difficile de dire laquelle des deux nations enseigna l'autre; mais s'il s'agissait de

décider entre les Indes et l'Egypte, je croirais toujours les sciences bien plus anciennes dans les Indes, comme nous l'avons déjà remarqué. Le terrain des Indes est bien plus aisément habitable que le terrain voisin du Nil, dont les débordemens durent long-temps rebuter les premiers colons, avant qu'ils eussent dompté ce fleuve en creusant des canaux. Le sol des Indes est d'ailleurs d'une fertilité bien plus variée, et qui a dû exciter davantage la curiosité et l'industrie humaine.

Quelques-uns ont cru la race des hommes originaire de l'Indoustan, alléguant que l'animal le plus faible devait naître dans le climat le plus doux, et sur une terre qui produit sans culture les fruits les plus nourrissans, les plus salutaires, comme les dattes et les cocos. Ceux-ci sur-tout donnent aisément à l'homme de quoi le nourrir, le vêtir et le loger. Et de quoi d'ailleurs a besoin un habitant de cette presqu'île ? tout ouvrier y travaille presque nud, deux aunes d'étoffe tout au plus servent à couvrir une femme qui n'a point de luxe. Les enfans restent entièrement nuds, du moment où ils sont nés, jusqu'à la puberté. Ces matelas, ces amas de plumes, ces rideaux à double contour, qui chez nous exigent tant de frais et de soins, feraient une incommodité intolérable pour ces peuples qui ne peuvent dormir qu'au frais sur la natte la plus légère. Nos maisons de carnage, qu'on appelle des boucheries, où l'on vend tant de cadavres pour nourrir le nôtre, mettraient la peste dans le climat de l'Inde ; il ne faut à ces nations que des nourritures rafraîchissantes et pures ;

la nature leur a prodigué des forêts de citroniers, d'orangers, de figuiers, de palmiers, de cocotiers, et des campagnes couvertes de riz. L'homme le plus robuste peut ne dépenser qu'un ou deux sous par jour pour ses alimens. Nos ouvriers dépensent plus en un jour qu'un Malabare en un mois. Toutes ces considérations semblent fortifier l'ancienne opinion, que le genre humain est originaire d'un pays où la nature a tout fait pour lui, et ne lui a laissé presque rien à faire : mais cela prouve seulement que les Indiens sont indigènes, et ne prouve point du tout que les autres espèces d'hommes viennent de ces contrées. Les blancs et les nègres, et les rouges, et les Lappons, et les Samoyèdes, et les Albinos ne viennent certainement pas du même sol. La différence entre toutes ces espèces est aussi marquée qu'entre un lévrier et un barbet; il n'y a donc qu'un brame, mal instruit et entêté, qui puisse prétendre que tous les hommes descendent de l'Indien *Adimo* et de sa femme.

L'Inde, au temps de *Charlemagne*, n'était connue que de nom; et les Indiens ignoraient qu'il y eût un *Charlemagne*. Les Arabes, seuls maîtres du commerce maritime, fournissaient à la fois les denrées des Indes à Constantinople et aux Francs. Venise les allait déjà chercher dans Alexandrie. Le débit n'en était pas encore considérable en France chez les particuliers; elles furent longtemps inconnues en Allemagne, et dans tout le Nord. Les Romains avaient fait ce commerce eux-mêmes dès qu'ils furent les maîtres de l'Egypte.

Ainsi

Ainsi les peuples occidentaux ont toujours porté dans l'Inde leur or et leur argent, et ont toujours enrichi ce pays déjà si riche par lui-même. De là vient qu'on ne vit jamais les peuples de l'Inde, non plus que les Chinois et les Gangarides, sortir de leurs pays pour aller exercer le brigandage chez d'autres nations, comme les Arabes, soit juifs, soit sarrasins; les Tartares, et les Romains même qui, postés dans le plus mauvais pays de l'Italie, subsistèrent d'abord de la guerre, et subsistent aujourd'hui de la religion.

Il est incontestable que le continent de l'Inde a été autrefois beaucoup plus étendu qu'il ne l'est aujourd'hui. Ces îles, ces immenses archipels, qui l'avoisinent à l'orient et au midi, tenaient dans les temps reculés à la terre ferme. On s'en aperçoit encore par la mer même qui les sépare: son peu de profondeur, les arbres qui croissent sur son fond, semblables à ceux des îles; les nouveaux terrains qu'elle laisse souvent à découvert; tout fait voir que ce continent a été inondé, et il a dû l'être insensiblement quand l'océan, qui gagne toujours d'un côté ce qu'il perd de l'autre, s'est retiré de nos terres occidentales.

L'Inde, dans tous les temps connus commerçante et industrieuse, avait nécessairement une grande police; et ce peuple, chez qui *Pythagore* avait voyagé pour s'instruire, devait avoir de bonnes lois, sans lesquelles les arts ne sont jamais cultivés; mais les hommes avec des lois sages ont toujours eu des coutumes insensées. Celle qui fait aux femmes un point d'honneur et de religion

de se brûler sur le corps de leurs maris, subsistait dans l'Inde, de temps immémorial. Les philosophes indiens se jetaient eux-mêmes dans un bûcher, par un excès de fanatisme et de vaine gloire. *Calan*, ou *Calanus* qui se brûla devant *Alexandre*, n'avait pas le premier donné cet exemple; et cette abominable dévotion n'est pas détruite encore. La veuve du roi de Tanjaor se brûla en 1735 sur le bûcher de son époux. M. *Dumas*, M. *Dupleix*, gouverneurs de Pondichéri, l'épouse de l'amiral *Russel*, ont été témoins de pareils sacrifices: c'est le dernier effort des erreurs qui pervertissent le genre humain. Le plus austère des derviches n'est qu'un lâche en comparaison d'une femme de Malabar. Il semblerait qu'une nation, chez qui les philosophes et même les femmes se dévouaient ainsi à la mort, dût être une nation guerrière et invincible: cependant, depuis l'ancien *Séfac*, quiconque a attaqué l'Inde, l'a aisément vaincue.

Il serait encore difficile de concilier les idées sublimes que les Bramins conservent de l'Etre suprême avec leurs superstitions et leur mythologie fabuleuse, si l'histoire ne nous montrait pas de pareilles contradictions chez les Grecs et chez les Romains.

Il y avait des chrétiens sur les côtes de Malabar, depuis deux cents ans, au milieu de ces nations idolâtres. Un marchand de Syrie, nommé *Mar-Thomas*, s'étant établi sur les côtes de Malabar avec sa famille et ses facteurs, au sixième siècle, y laissa sa religion, qui était le Nestorianisme; ces sectaires

orientaux, s'étant multipliés, se nommèrent les *chrétiens de St Thomas*: ils vécurent paisiblement parmi les idolâtres. Qui ne veut point remuer est rarement persécuté. Ces chrétiens n'avaient aucune connaissance de l'église latine.

Ce n'est pas certainement le Christianisme qui fleurissait alors dans l'Inde, c'est le Mahométisme. Il s'y était introduit par les conquêtes des califes, et *Aaron-al-Raschild*, cet illustre contemporain de *Charlemagne*, dominateur de l'Afrique, de la Syrie, de la Perse et d'une partie de l'Inde, envoya des missionnaires musulmans des rives du Gange aux îles de l'Océan indien, et jusque chez des peuplades de nègres. Depuis ce temps il y eut beaucoup de musulmans dans l'Inde. On ne dit point que le grand *Aaron* convertit à sa religion les Indiens par le fer, et par le feu, comme *Charlemagne* convertit les Saxons. On ne voit pas non plus que les Indiens aient refusé le joug et la loi d'*Aron-al-Raschild*, comme les Saxons refusèrent de se soumettre à *Charles*.

Les Indiens ont toujours été aussi mous, que nos septentrionaux étaient féroces. La mollesse, inspirée par le climat, ne se corrige jamais; mais la dureté s'adoucit.

En général, les hommes du midi oriental ont reçu de la nature des mœurs plus douces que les peuples de notre occident; leur climat les dispose à l'abstinence des liqueurs fortes et de la chair des animaux, nourritures qui aigrissent le sang, et portent souvent à la férocité; et quoique la superstition et les irruptions étrangères aient corrompu

la bonté de leur naturel, cependant tous les voyageurs conviennent que le caractère de ces peuples n'a rien de cette inquiétude, de cette pétulance et de cette dureté qu'on a eu tant de peine à contenir chez les nations du nord.

Le phyſique de l'Inde différant en tant de choſes du nôtre, il fallait bien que le moral différât auſſi. Leurs vices étaient plus doux que les nôtres. Ils cherchaient en vain des remèdes aux dérèglemens de leurs mœurs, comme nous en avons cherché. C'était, de temps immémorial, une maxime chez eux, et chez les Chinois, que le ſage viendrait de l'occident. L'Europe au contraire diſait que le ſage viendrait de l'orient: toutes les nations ont toujours eu beſoin d'un ſage.

CHAPITRE IV.

Des Brachmanes; du Védam; et de l'Ezourvédam.

SI l'Inde, de qui toute la terre a beſoin, et qui ſeule n'a beſoin de perſonne, doit être par cela même la contrée la plus anciennement policée, elle doit conſéquemment avoir eu la plus ancienne forme de religion. Il eſt très-vraiſemblable que cette religion fut long-temps celle du gouvernement Chinois, et qu'elle ne conſiſtait que dans le culte pur d'un Etre ſuprême, dégagé de toute ſuperſtition et de tout fanatiſme.

Les premiers Brachmanes avaient fondé cette religion ſimple, telle qu'elle fut établie à la Chine par ſes premiers rois: ces Brachmanes gouver-

naient l'Inde. Lorsque les chefs paisibles d'un peuple spirituel et doux sont à la tête d'une religion, elle doit être simple et raisonnable, parce que ces chefs n'ont pas besoin d'erreurs pour être obéis. Il est si naturel de croire un DIEU unique, de l'adorer, et de sentir dans le fond de son cœur qu'il faut être juste; que quand des princes annoncent ces vérités, la foi des peuples court au-devant de leurs paroles. Il faut du temps pour établir des lois arbitraires; mais il n'en faut point pour apprendre aux hommes rassemblés à croire un DIEU, et à écouter la voix de leur propre cœur.

Les premiers Brachmanes étant donc à la fois rois et pontifes, ne pouvaient guère établir la religion que sur la raison universelle. Il n'en est pas de même dans les pays où le pontificat n'est pas uni à la royauté. Alors les fonctions religieuses, qui appartiennent originairement aux pères de famille, forment une profession séparée; le culte de DIEU devient un métier; et pour faire valoir ce métier, il faut souvent des prestiges, des fourberies et des cruautés.

La religion dégénéra donc chez les Brachmanes, dès qu'ils ne furent plus souverains.

Long-temps avant *Alexandre*, les Brachmanes ne régnaient plus dans l'Inde: mais leur tribu, qu'on nomme *Caste*, était toujours la plus considérée, comme elle l'est encore aujourd'hui: et c'est dans cette même tribu qu'on trouvait les sages vrais ou faux, que les Grecs appelèrent gymnosophistes. Il est difficile de nier qu'il n'y eût parmi eux, dans leur décadence, cette espèce de vertu qui s'accorde avec les illusions du

fanatisme. Ils reconnaissaient toujours un DIEU suprême à travers la multitude de divinités subalternes que la superstition populaire adoptait dans tous les pays du monde. *Strabon* dit expressément qu'au fond, les Brachmanes n'adoraient qu'un seul DIEU. En cela ils étaient semblables à *Confucius*, à *Orphée*, à *Socrate* à *Platon*, à *Marc-Aurèle*, à *Epictète*, à tous les sages, à tous les hiérophantes des mystères. Les sept années de noviciat chez les Brachmanes, la loi du silence pendant ces sept années, étaient en vigueur, du temps de *Strabon*. Le célibat, pendant ce temps d'épreuve, l'abstinence de la chair des animaux qui servent l'homme, étaient des lois qu'on ne transgressa jamais, et qui subsistent encore chez les brames. Ils croyaient un DIEU créateur, rémunérateur et vengeur. Ils croyaient l'homme déchu et dégénéré, et cette idée se trouve chez tous les anciens peuples. *Aurea prima sata est ætas* est la devise de toutes les nations.

Apulée, *Quinte-Curce*, *Clément* d'Alexandrie, *Philostrate*, *Porphyre*, *Pallade* s'accordent tous dans les éloges qu'ils donnent à la frugalité extrême des brachmanes, à leur vie retirée et pénitente, à leur pauvreté volontaire, à leur mépris de toutes les vanités du monde. *St Ambroise* préfère hautement leurs mœurs à celles des chrétiens de son temps. Peut-être est-ce une de ces exagérations, qu'on se permet quelquefois pour faire rougir ses concitoyens de leurs désordres. On loue les brachmanes, pour corriger les moines; et si *St Ambroise* avait vécu dans l'Inde, il aurait

probablement loué les moines pour faire honte aux brachmanes. Mais enfin il réſulte de tant de témoignages, que ces hommes ſinguliers étaient en réputation de ſainteté dans toute la terre.

Cette connaiſſance d'un DIEU unique, dont tous les philoſophes leur ſavaient tant de gré, ils la conſervent encore aujourd'hui au milieu des pagodes, et de toutes les extravagances du peuple. Un de nos poëtes a dit dans une de ſes épîtres, où le faux domine preſque toujours : (*k*)

L'Inde aujourd'hui voit l'orgueilleux brachmane
Déifier, brutalement zélé,
Le diable même en bronze ciſelé.

Certainement des hommes qui ne croient point au diable, ne peuvent adorer le diable. Ces reproches abſurdes ſont intolérables ; on n'a jamais adoré le diable en aucun pays du monde ; les manichéens n'ont jamais rendu de culte au mauvais principe ; on ne lui en rendait aucun dans la religion de *Zoroaſtre*. Il eſt temps que nous quittions l'indigne uſage de calomnier toutes les ſectes, et d'inſulter toutes les nations.

Nous avons, comme vous ſavez, l'*Ezourvédam*, ancien commentaire compoſé par *Chumontou*, ſur ce *Védam*, ſur ce livre ſacré que les brames prétendent avoir été donné de DIEU aux hommes. Ce commentaire a été rédigé par un brame très-ſavant, qui a rendu beaucoup de ſervices à notre compagnie des Indes ; et il l'a traduit lui-même de la langue ſacrée en français (*l*)

(*k*) *Rouſſeau.*

(*l*) Ce manuſcrit eſt à la bibliothèque du roi, où chacun peut le conſulter.

Dans cet Ezourvédam, dans ce commentaire, *Chumontou* combat l'idolâtrie ; il rapporte les propres paroles du Védam. *C'eſt l'Etre ſuprême qui a tout créé, le ſenſible et l'inſenſible ; il y a eu quatre âges différens ; tout périt à la fin de chaque âge, tout eſt ſubmergé, et le déluge eſt un paſſage d'un âge à l'autre*, etc.

Lorſque DIEU *exiſtait ſeul, et que nul autre être n'exiſtait avec lui, il forma le deſſein de créer le monde : il créa d'abord le temps ; enſuite l'eau et la terre ; et du mélange des cinq élémens, à ſavoir, la terre, l'eau, le feu, l'air et la lumière, il en forma les différens corps, et leur donna la terre pour leur baſe. Il fit ce globe que nous habitons en forme ovale comme un œuf. Au milieu de la terre eſt la plus haute de toutes les montagnes, nommée Mérou*, (*c'eſt l'*Immaüs.) Adimo, *c'eſt le nom du premier homme ſorti des mains de* DIEU. Procriti *eſt le nom de ſon épouſe. D'*Adimo *naquit* Brama, *qui fut le légiſlateur des nations et le père des brames.*

Que de choſes curieuſes dans ce peu de paroles ! on y aperçoit d'abord cette grande vérité ; que DIEU eſt le créateur du monde ; on voit enſuite la ſource primitive de cette ancienne fable des quatre âges, d'or, d'argent, d'airain et de fer. Tous les principes de la théologie des anciens ſont renfermés dans le Védam. On y voit ce déluge de *Deucalion*, qui ne figure autre choſe que la peine extrême qu'on a éprouvé dans tous les temps à deſſécher les terres que la négligence des hommes a laiſſé long-temps inondées. Toutes les citations du Védam, dans ce manuſcrit, ſont

étonnantes; on y trouve expressément ces paroles admirables : DIEU *ne créa jamais le vice, il ne peut en être l'auteur.* DIEU, *qui est la sagesse et la sainteté, ne créa jamais que la vertu.*

Voici un morceau des plus singuliers du Védam: *Le premier homme étant sorti des mains de* DIEU, *lui dit : Il y aura sur la terre différentes occupations, tous ne seront pas propres à toutes; comment les distinguer entr'eux?* DIEU *lui répondit : Ceux qui sont nés avec plus d'esprit et de goût pour la vertu que les autres, seront les Brames. Ceux qui participent le plus du* Rosogoun, *c'est-à-dire, de l'ambition, seront les guerriers; ceux qui participent le plus du* Tomogun, *c'est-à-dire de l'avarice, seront les marchands. Ceux qui participeront du* Comogun, *c'est à dire qui seront robustes et bornés seront occupés aux œuvres serviles.*

On reconnaît dans ces paroles l'origine véritable des quatre castes des Indes, ou plutôt les quatre conditions de la société humaine. En effet : sur quoi peut être fondée l'inégalité de ces conditions, sinon sur l'inégalité primitive des talens? Le Védam poursuit et dit : *L'Etre suprême n'a ni corps ni figure*, et l'Ezourvédam ajoute : *Tous ceux qui lui donnent des pieds et des mains sont des insensés.* Chumontou cite ensuite ces paroles du Védam : *Dans le temps que* DIEU *tira toutes choses du néant, il créa séparément un individu de chaque espèce, et voulut qu'il portât dans lui son germe, afin qu'il pût produire; il est le principe de chaque chose : le soleil n'est qu'un corps sans vie et*

ans connaissance, il est entre les mains de DIEU *comme une chandelle entre les mains d'un homme.*

Après cela l'auteur du commentaire, combattant l'opinion des nouveaux brames, qui admettaient plusieurs incarnations dans le dieu *Brama* et dans le dieu *Vitsnou*, s'exprime ainsi :

Dis-moi donc, homme étourdi et insensé, qu'est-ce que ce Kochiopo et cette Odité, que tu dis avoir donné naissance à ton DIEU *? ne sont-ils pas des hommes comme les autres ? et ce* DIEU *qui est pur de sa nature, et éternel de son essence, se serait-il abaissé jusqu'à s'anéantir dans le sein d'une femme pour s'y revêtir d'une figure humaine ? Ne rougis-tu pas de nous présenter ce* DIEU *en posture de suppliant devant une de ses créatures ? As-tu perdu l'esprit ? ou es-tu venu à ce point d'impiété de ne pas rougir de faire jouer à l'Etre suprême le personnage de fourbe et de menteur ? . . . Cesse de tromper les hommes, ce n'est qu'à cette condition que je continuerai à t'expliquer le Védam ; car si tu restes dans les mêmes sentimens, tu es incapable de l'entendre, et ce serait le prostituer que de te l'enseigner.*

Au livre III de ce commentaire, l'auteur *Chumontou* réfute la fable que les nouveaux brames inventaient sur une incarnation du dieu *Brama*, qui selon eux parut dans l'Inde sous le nom de *Kopilo*, c'est-à-dire de pénitent ; ils prétendaient qu'il avait voulu naître de *Déhobuti*, femme d'un homme de bien, nommé *Kordomo*.

S'il est vrai, dit le commentateur, *que Brama soit né sur la terre, pourquoi donc portait-il le nom d'Eternel? Celui qui est souverainement heu-*

reux, et dans qui seul est notre bonheur, aurait-il voulu se soumettre à tout ce que souffre un enfant ? etc.

On trouve ensuite une description de l'enfer, toute semblable à celle que les Egyptiens et les Grecs ont donnée depuis, sous le nom de Tartare. *Que faut-il faire*, dit-on, *pour éviter l'enfer ? Il faut aimer* DIEU, répond le commentateur Chumontou : *il faut faire ce qui nous est ordonné par le Védam, et le faire de la façon dont il nous le prescrit. Il y a*, dit-il, *quatre amours de* DIEU. *Le premier est de l'aimer pour lui-même, sans intérêt personnel : le second, de l'aimer par intérêt : le troisième, de ne l'aimer que dans les momens où l'on n'écoute pas ses passions : le quatrième, de ne l'aimer que pour obtenir l'objet de ces passions mêmes ; et ce quatrième amour n'en mérite pas le nom.* (*m*)

Tel est le précis des principales singularités du *Védam*, livre inconnu jusqu'aujourd'hui à l'Europe, et à presque toute l'Asie.

Les brames ont dégénéré de plus en plus. Leur *Cormovédam*, qui est leur rituel, est un ramas de cérémonies superstitieuses, qui font rire quiconque n'est pas né sur les bords du Gange ou de l'Indus, ou plutôt quiconque n'étant pas philosophe s'étonne des sottises des autres peuples, et ne s'étonne point de celles de son pays.

Le détail de ces minuties est immense : c'est un assemblage de toutes les folies que la vaine étude de l'astrologie judiciaire a pu inspirer à des savans

(*m*) Le Shasta est beaucoup plus sublime. Voyez le *Dictionnaire philosophique*.

ingénieux, mais extravagans ou fourbes. Toute la vie d'un brame est consacrée à ces cérémonies superstitieuses. Il y en a pour tous les jours de l'année. Il semble que les hommes soient devenus faibles et lâches dans l'Inde, à mesure qu'ils ont été subjugués. Il y a grande apparence qu'à chaque conquête, les superstitions et les pénitences du peuple vaincu ont redoublé. *Sésac*, *Madiès*, les Assyriens, les Perses, *Alexandre*, les Arabes, les Tartares; et de nos jours, *Sha-Nadir*, en venant les uns après les autres ravager ces beaux pays, ont fait un peuple pénitent d'un peuple qui n'a pas su être guerrier.

Jamais les pagodes n'ont été plus riches que dans les temps d'humiliation et de misère; toutes ces pagodes ont des revenus considérables, et les dévots les enrichissent encore de leurs offrandes. Quand un Raya passe devant une pagode, il descend de son cheval, de son chameau, ou de son éléphant, ou de son palanquin, et marche à pied jusqu'à ce qu'il ait passé le territoire du temple.

Cet ancien commentaire du Védam, dont je viens de donner l'extrait, me paraît écrit avant les conquêtes d'*Alexandre*; car on n'y trouve aucun des noms que les vainqueurs grecs imposèrent aux fleuves, aux villes, aux contrées, en prononçant à leur manière, et soumettant aux terminaisons de leurs langues les noms communs du pays. L'Inde s'appelle *Zomboudipo*; le mont Immaüs est *Mérou*; le Gange est nommé *Zanoubi*. Ces anciens noms ne sont plus connus que des savans dans la langue sacrée.

L'ancienne pureté de la religion des premiers brachmanes ne subsiste plus que chez quelques-uns de leurs philosophes ; et ceux-là ne se donnent pas la peine d'instruire un peuple qui ne veut pas être instruit, et qui ne le mérite pas. Il y aurait même du risque à vouloir le détromper : les brames ignorans se soulèveraient ; les femmes attachées à leurs pagodes, à leurs petites pratiques superstitieuses, crieraient à l'impiété. Quiconque veut enseigner la raison à ses concitoyens, est persécuté, à moins qu'il ne soit le plus fort ; et il arrive presque toujours que le plus fort redouble les chaînes de l'ignorance, au lieu de les rompre.

La religion mahométane seule a fait dans l'Inde d'immenses progrès, sur-tout parmi les hommes bien élevés, parce que c'est la religion du prince, et qu'elle n'enseigne que l'unité de DIEU, conformément à l'ancienne doctrine des premiers brachmanes. Le christianisme n'a pas eu dans l'Inde le même succès, malgré l'évidence et la sainteté de sa doctrine, et malgré les grands établissemens des Portugais, des Français, des Anglais, des Hollandais, des Danois. C'est même le concours de ces nations qui a nui au progrès de notre culte. Comme elles se haïssent toutes, et que plusieurs d'entr'elles font souvent la guerre dans ces climats, elles y ont fait haïr ce qu'elles enseignent. Leurs usages d'ailleurs révoltent les Indiens ; ils sont scandalisés de nous voir boire du vin et manger des viandes qu'ils abhorrent. La conformation de nos organes, qui fait que nous prononçons s

mal les langues de l'Afie, eft encore un obftacle preſque invincible ; mais le plus grand eſt la différence des opinions qui diviſent nos miſſionnaires. Le catholique y combat l'anglican, qui combat le luthérien combattu par le calviniſte. Ainſi tous contre tous voulant annoncer chacun la vérité, et accuſant les autres de menſonge, ils étonnent un peuple ſimple et paiſible, qui voit accourir chez lui, des extrémités occidentales de la terre, des hommes ardens pour ſe déchirer mutuellement ſur les rives du Gange.

Nous avons eu dans ces climats, comme ailleurs, des miſſionnaires reſpectables par leur piété, et auxquels on ne peut reprocher que d'avoir exagéré leurs travaux et leurs triomphes. Mais tous n'ont pas été des hommes vertueux et inſtruits, envoyés d'Europe pour changer la croyance de l'Aſie. Le célèbre *Niecamp*, auteur de l'hiſtoire de la miſſion de Tranquebar, avoue, (*n*) *Que les Portugais remplirent le ſéminaire de Goa de malfaiteurs condamnés au banniſſement ; qu'ils en firent des miſſionnaires, et que ces miſſionnaires n'oublièrent pas leur premier métier.* Notre religion a fait peu de progrès ſur les côtes, et nul dans les Etats ſoumis immédiatement au grand Mogol. La religion de *Mahomet* et celle de *Brama* partagent encore tout ce vaſte continent. Il n'y a pas deux ſiècles que nous appelions toutes ces nations *la paganie*, tandis que les Arabes, les Turcs, les Indiens ne nous connaiſſaient que ſous le nom d'idolâtres.

(*n*) Premier tome, page 223.

CHAPITRE V.

De la Perse, au temps de Mahomet le prophète, et de l'ancienne religion de Zoroastre.

En tournant vers la Perse, on y trouve, un peu avant le temps qui me sert d'époque, la plus grande et la plus prompte révolution que nous connaissions sur la terre.

Une nouvelle domination, une religion et des mœurs jusqu'alors inconnues, avaient changé la face de ces contrées, et ce changement s'étendait déjà fort avant en Asie, en Afrique et en Europe.

Pour me faire une idée du mahométisme, qui a donné une nouvelle forme à tant d'empires, je me rappellerai d'abord les parties du monde qui lui furent les premières soumises.

La Perse avait étendu sa domination avant *Alexandre*, de l'Egypte à la Bactriane, au-delà du pays où est aujourd'hui Samarkande, et de la Thrace jusqu'au fleuve de l'Inde.

Divisée et resserrée sous les *Séleucides*, elle avait repris des accroissemens sous *Arsaces* le Parthien, deux cents cinquante ans avant notre ère. Les Arsacides n'eurent, ni la Syrie, ni les contrées qui bordent le Pont-Euxin; mais ils disputèrent avec les Romains de l'empire de l'Orient, et leur opposèrent toujours des barrières insurmontables.

Du temps d'*Alexandre Sévère*, vers l'an 226 de notre ère, un simple soldat Persan, qui prit le nom d'*Artaxare*, enleva ce royaume aux Parthes, et

rétablit l'empire des Perſes, dont l'étendue ne différait guère alors de ce qu'elle eſt de nos jours.

Vous ne voulez pas examiner ici quels étaient les premiers Babyloniens conquis par les Perſes, ni comment ce peuple ſe vantait de quatre cents mille ans d'obſervations aſtronomiques, dont on ne put retrouver qu'une ſuite de dix-neuf cents années, du temps d'*Alexandre*. Vous ne voulez pas vous écarter de votre ſujet pour vous rappeler l'idée de la grandeur de Babylone, et de ces monumens plus vantés que ſolides, dont les ruines mêmes ſont détruites. Si quelque reſte des arts aſiatiques mérite un peu notre curioſité, ce ſont les ruines de Perſépolis, décrites dans pluſieurs livres, et copiées dans pluſieurs eſtampes. Je ſais quelle admiration inſpirent ces maſures échappées aux flambeaux dont *Alexandre* et la courtiſanne *Taïs* mirent Perſépolis en cendre. Mais était-ce un chef-d'œuvre de l'art, qu'un palais bâti au pied d'une chaîne de rochers arides? Les colonnes qui ſont encore debout, ne ſont aſſurément, ni dans de belles proportions, ni d'un deſſein élégant. Les chapiteaux, ſurchargés d'ornemens groſſiers, ont preſque autant de hauteur que les fûts mêmes des colonnes. Toutes les figures ſont auſſi lourdes et auſſi ſèches que celles dont nos égliſes gothiques ſont encore malheureuſement ornées. Ce ſont des monumens de grandeur, mais non pas de goût; et tout nous confirme que ſi l'on s'arrêtait à l'hiſtoire des arts, on ne trouverait que quatre ſiècles dans les annales du monde; ceux d'*Alexandre*, d'*Auguſte*, des *Médicis* et de *Louis XIV*.

Cependant

Cependant les Perſans furent toujours un peuple ingénieux. *Lokman*, qui eſt le même qu'*Eſope*, était né à Casbin. Cette tradition eſt bien plus vraiſemblable que celle qui le fait originaire d'Ethiopie, pays où il n'y eut jamais de philoſophes. Les dogmes de l'ancien *Zerduſt*, appelé *Zoroaſtre* par les Grecs, qui ont changé tous les noms orientaux, ſubſiſtaient encore. On leur donne neuf mille ans d'antiquité ; car les Perſans, ainſi que les Egyptiens, les Indiens, les Chinois, reculent l'origine du monde autant que d'autres la rapprochent. Un ſecond *Zoroaſtre* ſous *Darius* fils d'*Hiſtaſpes*, n'avait fait que perfectionner cette antique religion. C'eſt dans ces dogmes qu'on trouve, ainſi que dans l'Inde, l'immortalité de l'ame, et une autre vie heureuſe ou malheureuſe. C'eſt là qu'on voit expreſſément un enfer. *Zoroaſtre*, dans les écrits abrégés dans le *Sadder*, dit que DIEU lui fit voir cet enfer, et les peines réſervées aux mechans. Il y voit pluſieurs rois, un entr'autres auquel il manquait un pied ; il en demande à DIEU la raiſon ; DIEU lui répond : *Ce roi pervers n'a fait qu'une action de bonté en ſa vie. Il vit en allant à la chaſſe un dromadaire qui était lié trop loin de ſon auge, et qui, voulant y manger, ne pouvait y atteindre ; il approcha l'auge d'un coup de pied : j'ai mis ſon pied dans le ciel ; tout le reſte eſt ici.* Ce trait peu connu fait voir l'eſpèce de philoſophie qui régnait dans ces temps reculés, philoſophie toujours allégorique, et quelquefois très-profonde. Nous avons rapporté ailleurs ce trait ſingulier qu'on ne peut trop faire connaître. (*)

(*) Voyez le *Dictionnaire philoſophique*.

Vous savez que les Babyloniens furent les premiers après les Indiens qui admirent des êtres mitoyens entre la Divinité et l'homme. Les Juifs ne donnèrent des noms aux anges que dans le temps de leur captivité à Babylone. Le nom de *Satan* paraît pour la première fois dans le livre de *Job*; ce nom est persan, et l'on prétend que *Job* l'était. Le nom de *Raphaël* est employé par l'auteur, quel qu'il soit, de *Tobie*, qui était captif à Ninive, et qui écrivit en chaldéen. Le nom d'*Israël* même était chaldéen, et signifiait *voyant Dieu*. Ce *Sadder* est l'abrégé du *Zenda-Vesta* ou du *Zend*, l'un des trois plus anciens livres qui soient au monde, comme nous l'avons dit dans la *Philosophie de l'histoire*, qui sert d'introduction à cet ouvrage. Ce mot *Zenda-Vesta* signifiait chez les Chaldéens le culte du feu; le *Sadder* est divisé en cent articles, que les Orientaux appelaient *Portes* ou *puissances*: il est important de les lire, si l'on veut connaître quelle était la morale de ces anciens peuples. Notre ignorante crédulité se figure toujours que nous avons tout inventé, que tout est venu des Juifs et de nous, qui avons succédé aux Juifs; on est bien détrompé quand on fouille un peu dans l'antiquité. Voici quelques-unes de ces Portes qui serviront à nous tirer d'erreur.

1ere PORTE. Le décret du très-juste DIEU est que les hommes soient jugés par le bien et le mal qu'ils auront fait: leurs actions seront pesées dans les balances de l'équité. Les bons habiteront la lumière; la foi les délivrera de *Satan*.

IIe. Si tes vertus l'emportent sur tes péchés, le ciel est ton partage : si tes péchés l'emportent, l'enfer est ton châtiment.

Ve. Qui donne l'aumône est véritablement un homme ; c'est le plus grand mérite dans notre sainte religion, etc.

VIe. Célèbre quatre fois par jour le soleil ; célèbre la lune au commencement du mois.

N. B. Il ne dit point : Adore comme des dieux le soleil et la lune, mais célèbre le soleil et la lune comme ouvrages du Créateur. Les anciens Perses n'étaient point ignicoles, mais déicoles, comme le prouve invinciblement l'historien de la religion des Perses.

VIIe. Dis, *Ahunavar* et *Ashim Vuhû* quand quelqu'un éternue.

N. B. On ne rapporte cet article que pour faire voir de quelle prodigieuse antiquité est l'usage de saluer ceux qui éternuent.

IXe. Fuis sur-tout le péché contre nature, il n'y en a point de plus grand.

N. B. Ce précepte fait bien voir combien *Sextus Empiricus* se trompe, quand il dit que cette infamie était permise par les lois de Perse.

XIe. Aye soin d'entretenir le feu sacré, c'est l'ame du monde, etc.

N. B. Ce feu sacré devint un des rites de plusieurs nations.

XIIe. N'ensevelis point les morts dans des draps neufs, etc.

N. B. Ce précepte prouve combien se sont trompés tous les auteurs qui ont dit que les Perses

n'enseveliſſaient point leurs morts. L'uſage d'enterrer ou de brûler les cadavres, ou de les expoſer à l'air ſur des collines, a varié ſouvent. Les rites changent chez tous les peuples, la morale ſeule ne change pas.

XIIIe. Aime ton père et ta mère, ſi tu veux vivre à jamais.

N. B. Voyez le décalogue.

XVe. Quelque choſe qu'on te préſente, bénis DIEU.

XIXe. Marie-toi dans ta jeuneſſe; ce monde n'eſt qu'un paſſage: il faut que ton fils te ſuive, et que la chaîne des êtres ne ſoit point interrompue.

XXXe. Il eſt certain que DIEU a dit à *Zoroaſtre*: Quand on ſera dans le doute ſi une action eſt bonne ou mauvaiſe, qu'on ne la faſſe pas.

N. B. Ceci eſt un peu contre la doctrine des opinions probables.

XXXIIIe. Que les grandes libéralités ne ſoient répandues que ſur les plus dignes; ce qui eſt confié aux indignes eſt perdu.

XXXVe. Mais s'il s'agit du néceſſaire, quand tu manges, donne auſſi à manger aux chiens.

XLe. Quiconque exhorte les hommes à la pénitence, doit être ſans péché; qu'il ait du zèle, et que ce zèle ne ſoit point trompeur; qu'il ne mente jamais; que ſon caractère ſoit bon, ſon ame ſenſible à l'amitié, ſon cœur et ſa langue toujours d'intelligence; qu'il ſoit éloigné de toute débauche, de toute injuſtice, de tout péché; qu'il ſoit un exemple de bonté, de juſtice devant le peuple de DIEU

N. B. Quel exemple pour les prêtres de tout pays! et remarquez que dans toutes les religions de l'Orient le peuple est appelé le peuple de DIEU.

XLIe. Quand les *Fervardagans* viendront, fais les repas d'expiation et de bienveillance, cela est agréable au Créateur.

N. B. Ce précepte a quelque ressemblance avec les *Agapes*.

LXVIIe. Ne mens jamais, cela est infame, quand même le mensonge serait utile.

N. B. Cette doctrine est bien contraire à celle du mensonge officieux.

LXIX. Point de familiarité avec les courtisannes. Ne cherche à séduire la femme de personne.

LXXe. Qu'on s'abstienne de tout vol, de toute rapine.

LXXIe. Que ta main, ta langue et ta pensée soient pures de tout péché. Dans tes afflictions, offre à DIEU ta patience; dans le bonheur, rends-lui des actions de grâce.

XCI^e. Jour et nuit, pense à faire du bien: la vie est courte. Si, devant servir aujourd'hui ton prochain, tu attends à demain, fais pénitence. Célèbre les six *Gahambârs*; car DIEU a créé le monde en six fois dans l'espace d'une année, etc. Dans le temps des six *Gahambârs*, ne refuse personne. Un jour le grand roi *Giemshid* ordonna au chef de ses cuisines de donner à manger à tous ceux qui se présenteraient; le mauvais génie ou *Satan* se présenta sous la forme d'un voyageur: quand il eut dîné, il demanda encore à manger; *Giemshid* ordonna qu'on lui servît un bœuf; *Satan* ayant

mangé le bœuf, *Giemshid* lui fit servir des chevaux; *Satan* en demanda encore d'autres. Alors le juste DIEU envoya l'ange *Behman*, qui chassa le diable; mais l'action de *Giemshid* fut agréable à DIEU.

N. B. On reconnaît bien le génie oriental dans cette allégorie.

Ce sont-là les principaux dogmes des anciens Perses. Presque tous sont conformes à la religion naturelle de tous les peuples du monde; les cérémonies sont par-tout différentes; la vertu est partout la même; c'est qu'elle vient de DIEU, le reste est des hommes.

Nous remarquerons seulement que les Parsis eurent toujours un baptême, et jamais la circoncision. Le baptême est commun à toutes les anciennes nations de l'Orient; la circoncision des Egyptiens, des Arabes et des Juifs, est infiniment postérieure: car rien n'est plus naturel que de se laver, et il a fallu bien des siècles, avant d'imaginer qu'une opération contre la nature et contre la pudeur pût plaire à l'Etre des êtres.

Nous passons tout ce qui concerne des cérémonies inutiles pour nous, ridicules à nos yeux, liées à des usages que nous ne connaissons plus. Nous supprimons aussi toutes les amplifications orientales, et toutes ces figures giganteſques, incohérentes et fausses, si familières à tous ces peuples, chez lesquels il n'y a peut-être jamais eu que l'auteur des fables attribuées à *Esope*, qui ait écrit naturellement.

Nous savons assez que le bon goût n'a jamais

été connu dans l'Orient, parce que les hommes, n'y ayant jamais vécu en société avec les femmes, et ayant presque toujours été dans la retraite, n'eurent pas les mêmes occasions de se former l'esprit, qu'eurent les Grecs et les Romains. Otez aux Arabes, aux Persans, aux Juifs le soleil et la lune, les montagnes et les vallées, les dragons et les basilics, il ne leur reste presque plus de poésie.

Il suffit de savoir que ces préceptes de *Zoroastre*, rapportés dans le *Sadder*, sont de l'antiquité la plus haute; qu'il y est parlé de rois dont *Bérose* lui-même ne fait pas mention.

Nous ne savons pas quel était le premier *Zoroastre*, en quel temps il vivait, si c'est le *Brama* des Indiens et l'*Abraham* des Juifs; mais nous savons, à n'en pouvoir douter, que sa religion enseignait la vertu. C'est le but essentiel de toutes les religions; elles ne peuvent jamais en avoir eu d'autre; car il n'est pas dans la nature humaine, quelque abrutie qu'elle puisse être, de croire d'abord à un homme qui viendrait enseigner le crime.

Les dogmes du *Sadder* nous prouvent encore que les Perses n'étaient point idolâtres. Notre ignorante témérité accusa long-temps d'idolâtrie les Persans, les Indiens, les Chinois, et jusqu'aux Mahométans, si attachés à l'unité de DIEU, qu'ils nous traitent nous-mêmes d'idolâtres. Tous nos anciens livres italiens, français, espagnols, appellent les Mahométans *païens*, et leur empire la *paganie*. Nous ressemblions dans ces temps-là

aux Chinois, qui se croyaient le seul peuple raisonnable, et qui n'accordaient pas aux autres hommes la figure humaine. La raison est toujours venue tard; c'est une divinité qui n'est apparue qu'à peu de personnes.

Les Juifs imputèrent aux chrétiens des repas de *Thieste*, et des noces d'*Oedipe*, les chrétiens aux païens, toutes les sectes s'accusèrent mutuellement des plus grands crimes: l'univers s'est calomnié.

La doctrine des deux principes est de *Zoroastre*. *Orosmade* ou *Oromaze*, le dieu des jours, et *Arimane* le génie des ténèbres, sont l'origine du manichéisme. C'est l'*Osiris* et le *Typhon* des Egyptiens; c'est la *Pandore* des Grecs, c'est le vain effort de tous les sages pour expliquer l'origine du bien et du mal. Cette théologie des mages fut respectée dans l'Orient sous tous les gouvernemens; et au milieu de toutes les révolutions, l'ancienne religion s'était toujours soutenue en Perse: ni les dieux des Grecs, ni d'autres divinités n'avaient prévalu.

Nousbirvan ou *Cosroès le grand*, sur la fin du sixième siècle, avait étendu son empire dans une partie de l'Arabie pétrée, et de celle qu'on nommait heureuse. Il en avait chassé les Abyssins, demi-chrétiens qui l'avaient envahie. Il proscrivit, autant qu'il le put, le christianisme de ses propres Etats, forcé à cette sévérité par le crime d'un fils de sa femme, qui s'étant fait chrétien se révolta contre lui.

Les enfans du grand *Nousbirvan*, indignes d'un

d'un tel père, désolaient la Perse par des guerres civiles et par des parricides. Les successeurs du législateur *Justinien* avilissaient le nom de l'empire. *Maurice* venait d'être détrôné par les armes de *Phocas*, par les intrigues du patriarche *Cyriaque*, par celles de quelques évêques, que *Phocas* punit ensuite de l'avoir servi. Le sang de *Maurice* et de ses cinq fils avait coulé sous la main du bourreau; et le pape *Grégoire le grand*, ennemi des patriarches de Constantinople, tâchait d'attirer le tyran *Phocas* dans son parti, en lui prodiguant des louanges, et en condamnant la mémoire de *Maurice*, qu'il avait loué pendant sa vie.

L'empire de Rome en occident était anéanti; un déluge de barbares, Goths, Hérules, Huns, Vandales, Francs, inondait l'Europe, quand *Mahomet* jetait dans les déserts de l'Arabie les fondemens de la religion et de la puissance musulmane.

CHAPITRE VI.

De l'Arabie et de Mahomet.

De tous les législateurs et de tous les conquérans, il n'en est aucun dont la vie ait été écrite avec plus d'authenticé et dans un plus grand détail par ses contemporains que celle de *Mahomet*. Otez de cette vie les prodiges dont cette partie du monde fut toujours infatuée, le reste est d'une vérité reconnue. Il naquit dans la ville de Mecca, que nous nommons la Mecque, l'an 569 de notre ère vulgaire, au mois de mai. Son

père s'appelait *Abdala*, sa mère *Emine:* il n'est pas douteux que sa famille ne fût une des plus considérées de la première tribu, qui était celle des Coracites. Mais la généalogie qui le fait descendre d'*Abraham* en droite ligne, est une de ces fables inventées par ce désir si naturel d'en imposer aux hommes.

Les mœurs et les superstitions des premiers âges que nous connaissons, s'étaient conservées dans l'Arabie. On le voit par le vœu que fit son grand-père *Abdala-Moutaleb* de sacrifier un de ses enfans. Une prêtresse de la Mecque lui ordonna de racheter ce fils pour quelques chameaux, que l'exagération arabe fait monter au nombre de cent. Cette prêtresse était consacrée au culte d'une étoile, qu'on croit avoir été celle de *Syrius*; car chaque tribu avait son étoile ou sa planète. (*a*) On rendait aussi un culte à des génies, à des dieux mitoyens; mais on reconnaissait un DIEU supérieur, et c'est en quoi presque tous les peuples se sont accordés.

Abdala-Moutaleb vécut, dit-on, cent dix ans: son petit-fils *Mahomet* porta les armes dès l'âge de quatorze ans dans une guerre sur les confins de la Syrie; réduit à la pauvreté, un de ses oncles le donna pour facteur à une veuve, nommée *Cadige*, qui faisait en Syrie un négoce considérable; il avait alors vingt-cinq ans. Cette veuve épousa bientôt son facteur, et l'oncle de *Mahomet*, qui fit ce mariage, donna douze onces d'or à son neveu: environ neuf cents francs de notre monnaie

(*a*) Voyez le *Koran* et la préface du *Koran*, écrite par le savant et judicieux *Sale*, qui avait demeuré vingt-cinq ans en Arabie.

furent tout le patrimoine de celui qui devait changer la face de la plus grande et de la plus belle partie du monde. Il vécut obscur avec sa première femme *Cadige*, jusqu'à l'âge de quarante ans. Il ne déploya qu'à cet âge les talens qui le rendaient supérieur à ses compatriotes. Il avait une éloquence vive et forte, dépouillée d'art et de méthode, telle qu'il la fallait à des Arabes: un air d'autorité et d'insinuation, animé par des yeux perçans et par une physionomie heureuse, l'intrépidité d'*Alexandre*, sa libéralité, et la sobriété dont *Alexandre* aurait eu besoin pour être un grand homme en tout.

L'amour, qu'un tempérament ardent lui rendait nécessaire, et qui lui donna tant de femmes et de concubines, n'affaiblit ni son courage, ni son application, ni sa santé: c'est ainsi qu'en parlent les contemporains; et ce portrait est justifié par ses actions.

Après avoir bien connu le caractère de ses concitoyens, leur ignorance, leur crédulité et leur disposition à l'enthousiasme, il vit qu'il pouvait s'ériger en prophète. Il forma le dessein d'abolir dans sa patrie le sabisme, qui consiste dans le mélange du culte de DIEU et de celui des astres; le judaïsme, détesté de toutes les nations, et qui prenait une grande supériorité dans l'Arabie: enfin le christianisme, qu'il ne connaissait que par les abus de plusieurs sectes répandues autour de son pays. Il prétendait rétablir le culte simple d'*Abraham* ou *Ibrahim*, dont il se disait descendu, et rappeler

les hommes à l'unité d'un DIEU, dogme qu'il s'imaginait être défiguré dans toutes les religions. C'eſt en effet ce qu'il déclare expreſſément dans le troiſième *Sura* ou chapitre de ſon koran. DIEU *connaît, et vous ne connaiſſez pas. Abraham n'était ni juif ni chrétien, mais il était de la vraie religion. Son cœur était réſigné à* DIEU; *il n'était point du nombre des idolâtres.*

Il eſt à croire que *Mahomet*, comme tous les enthouſiaſtes, violemment frappé de ſes idées, les débita d'abord de bonne foi, les fortifia par des rêveries, ſe trompa lui-même en trompant les autres; et appuya enfin par des fourberies néceſſaires une doctrine qu'il croyait bonne. Il commença par ſe faire croire dans ſa maiſon, ce qui était probablement le plus difficile; ſa femme et le jeune *Ali*, mari de ſa fille *Fatime*, furent ſes premiers diſciples. Ses concitoyens s'élevèrent contre lui; il devait bien s'y attendre: ſa réponſe aux menaces des Coracites marque à la fois ſon caractère et la manière de s'exprimer commune de ſa nation. *Quand vous viendriez à moi*, dit-il, *avec le ſoleil à la droite et la lune à la gauche, je ne reculerais pas dans ma carrière.*

Il n'avait encore que ſeize diſciples, en comptant quatre femmes, quand il fut obligé de les faire ſortir de la Mecque où ils étaient perſécutés, et de les envoyer prêcher ſa religion en Ethiopie. Pour lui, il oſa reſter à la Mecque où il affronta ſes ennemis, et il fit de nouveaux proſélytes qu'il envoya encore en Ethiopie au nombre de cent. Ce qui affermit le plus ſa religion

naissante, ce fut la conversion d'*Omar*, qui l'avait long-temps persécuté. *Omar*, qui depuis devint un si grand conquérant, s'écria dans une assemblée nombreuse : *J'atteste qu'il n'y a qu'un* DIEU, *qu'il n'a ni compagnon ni associé, et que Mahomet est son serviteur et son prophète.*

Le nombre de ses ennemis l'emportait encore sur ses partisans. Ses disciples se répandirent dans Médine ; ils y formèrent une faction considérable. *Mahomet* persécuté dans la Mecque, et condamné à mort, s'enfuit à Médine. Cette fuite, qu'on nomme *Hégire*, devint l'époque de sa gloire et de la fondation de son empire. De fugitif il devint conquérant. S'il n'avait pas été persécuté, il n'aurait peut-être pas réussi. Réfugié à Médine, il y persuada le peuple et l'asservit. Il battit d'abord, avec cent treize hommes, les Mecquois qui étaient venus fondre sur lui au nombre de mille. Cette victoire, qui fut un miracle aux yeux de ses sectateurs, les persuada que DIEU combattait pour eux, comme eux pour lui. Dès la première victoire, ils espérèrent la conquête du monde. *Mahomet* prit la Mecque, vit ses persécuteurs à ses pieds, conquit en neuf ans, par la parole et par les armes, toute l'Arabie, pays aussi grand que la Perse, et que les Perses ni les Romains n'avaient pu conquérir. Il se trouvait à la tête de quarante mille hommes, tous enivrés de son enthousiasme. Dans ses premiers succès, il avait écrit au roi de Perse *Cosroès second* ; à l'empereur *Héraclius* ; au prince des Coptes, gouverneur d'Egypte ; au roi des Abyssins ; à un roi nommé

Mondar, qui régnait dans une province près du golfe perſique.

Il oſa leur propoſer d'embraſſer ſa religion; et ce qui eſt étrange, c'eſt que de ces princes il y en eut deux qui ſe firent mahométans: ce furent le roi d'Abyſſinie et ce *Mondar*. *Coſroès* déchira la lettre de *Mahomet* avec indignation. *Héraclius* répondit par des préſens. Le prince des Coptes lui envoya une fille qui paſſait pour un chef-d'œuvre de la nature, et qu'on appelait *la belle Marie*.

Mahomet, au bout de neuf ans, ſe croyant aſſez fort pour étendre ſes conquêtes et ſa religion chez les Grecs et chez les Perſes, commença par attaquer la Syrie, ſoumiſe alors à *Héraclius*, et lui prit quelques villes. Cet empereur, entêté de diſputes métaphyſiques de religion, et qui avait pris le parti des monothélites, eſſuya en peu de temps deux propoſitions bien ſingulières; l'une de la part de *Coſroès ſecond*, qui l'avait longtemps vaincu, et l'autre de la part de *Mahomet*. *Coſroès* voulait qu'*Héraclius* embraſſât la religion des mages, et *Mahomet* qu'il ſe fît muſulman.

Le nouveau prophète donnait le choix à ceux qu'il voulait ſubjuguer, d'embraſſer ſa ſecte, ou de payer un tribut. Ce tribut était réglé par l'alcoran à treize dragmes d'argent par an pour chaque chef de famille. Une taxe ſi modique eſt une preuve que les peuples qu'il ſoumit étaient pauvres. Le tribut a augmenté depuis. De tous les légiſlateurs qui ont fondé des religions, il eſt le ſeul qui ait étendu la ſienne par les conquêtes. D'autres peuples ont porté leur culte avec le

fer et le feu chez des nations étrangères ; mais nul fondateur de secte n'avait été conquérant. Ce privilége unique est aux yeux des musulmans l'argument le plus fort, que la Divinité prit soin elle-même de seconder leur prophète.

Enfin *Mahomet*, maître de l'Arabie, et redoutable à tous ses voisins, attaqué † d'une maladie mortelle à Médine, à l'âge de soixante-trois ans et demi, voulut que ses derniers momens parussent ceux d'un héros et d'un juste : *Que celui à qui j'ai fait violence et injustice paraisse*, s'écria-t-il, *et je suis prêt de lui faire réparation.* Un homme se leva, qui lui redemanda quelque argent ; *Mahomet* le lui fit donner, et expira peu de temps après, regardé comme un grand homme par ceux même qui le connaissaient pour un imposteur, et révéré comme un prophète par tout le reste.

Ce n'était pas sans doute un ignorant, comme quelques-uns l'ont prétendu. Il fallait bien même qu'il fût très-savant pour sa nation et pour son temps, puisqu'on a de lui quelques aphorismes de médecine, et qu'il réforma le calendrier des Arabes, comme *César* celui des Romains. Il se donne à la vérité le titre de prophète non lettré ; mais on peut savoir écrire, et ne pas s'arroger le nom de savant. Il était poëte ; la plupart des derniers versets de ses chapitres sont rimés ; le reste est en prose cadencée. La poésie ne servit pas peu à rendre son alcoran respectable. Les Arabes faisaient un très-grand cas de la poésie, et lorsqu'il y avait un bon poëte dans une tribu, les autres envoyaient une ambassade

† Sa mort 632.

de félicitation à celle qui avait produit un auteur, qu'on regardait comme inspiré et comme utile. On affichait les meilleures poésies dans le temple de la Mecque ; et quand on y afficha le second chapitre de *Mahomet*, qui commence ainsi : *Il ne faut point douter, c'est ici la science des justes, de ceux qui croient aux mystères, qui prient quand il le faut, qui donnent avec générosité*, etc. alors le premier poëte de la Mecque, nommé *Abid*, déchira ses propres vers affichés au temple, admira *Mahomet* et se rangea sous sa loi. (*a*) Voilà des mœurs, des usages, des faits si différens de tout ce qui se passe parmi nous, qu'ils doivent nous montrer combien le tableau de l'univers est varié, et combien nous devons être en garde contre notre habitude de juger de tout par nos usages.

Les Arabes contemporains écrivirent la vie de *Mahomet* dans le plus grand détail. Tout y respire la simplicité barbare des temps qu'on nomme héroïques. Son contrat de mariage avec sa première femme *Cadige* est exprimé en ces mots : *Attendu que Cadige est amoureuse de Mahomet, et Mahomet pareillement amoureux d'elle.* On voit quels repas apprêtaient ses femmes : on apprend le nom de ses épées et de ses chevaux. On peut remarquer sur-tout dans son peuple des mœurs conformes à celles des anciens Hébreux, (je ne parle ici que des mœurs) la même ardeur à courir au combat, au nom de la Divinité, la même soif du butin, le même partage des dépouilles, et tout se rapportant à cet objet.

(*a*) Lisez le commencement du *Koran* ; il est sublime.

Mais en ne considérant ici que les choses humaines, et en faisant toujours abstraction des jugemens de DIEU, et de ses voies inconnues; pourquoi *Mahomet* et ses successeurs, qui commencèrent leurs conquêtes précisément comme les Juifs, firent-ils de si grandes choses, et les Juifs de si petites? Ne serait-ce point parce que les musulmans eurent le plus grand soin de soumettre les vaincus à leur religion, tantôt par la force, tantôt par la persuasion? Les Hébreux au contraire associèrent rarement les étrangers à leur culte. Les musulmans arabes incorporèrent à eux les autres nations; les Hébreux s'en tinrent toujours séparés. Il paraît enfin que les Arabes eurent un enthousiasme plus courageux, une politique plus généreuse et plus hardie. Le peuple hébreu avait en horreur les autres nations, et craignait toujours d'être asservi; le peuple arabe au contraire voulut attirer tout à lui, et se crut fait pour dominer.

Si ces Ismaëlites ressemblaient aux Juifs par l'enthousiasme et la soif du pillage, ils étaient prodigieusement supérieurs par le courage, par la grandeur d'ame, par la magnanimité: leur histoire, ou vraie ou fabuleuse avant *Mahomet*, est remplie d'exemples d'amitié, tels que la Grèce en inventa dans les fables de *Pilade* et d'*Oreste*, de *Thésée* et de *Pirithoüs*. L'histoire des *Barmécides* n'est qu'une suite de générosités inouies qui élèvent l'ame. Ces traits caractérisent une nation. On ne voit au contraire dans toutes les annales du peuple hébreu aucune action généreuse. Ils ne connaissent ni l'hospitalité, ni la libéralité, ni la clémence. Leur

ſouverain bonheur eſt d'exercer l'uſure avec les étrangers; et cet eſprit d'uſure, principe de toute lâcheté, eſt tellement enraciné dans leurs cœurs, que c'eſt l'objet continuel des figures qu'ils emploient dans l'eſpèce d'éloquence qui leur eſt propre. Leur gloire eſt de mettre à feu et à ſang les petits villages dont ils peuvent s'emparer. Ils égorgent les vieillards et les enfans; ils ne réſervent que les filles nubiles: ils aſſaſſinent leurs maîtres quand ils ſont eſclaves; ils ne ſavent jamais pardonner quand ils ſont vainqueurs: ils ſont les ennemis du genre humain. Nulle politeſſe, nulle ſcience, nul art perfectionné dans aucun temps chez cette nation atroce. Mais dès le ſecond ſiècle de l'hégire, les Arabes deviennent les précepteurs de l'Europe, dans les ſciences et dans les arts, malgré leur loi qui ſemble l'ennemie des arts.

La dernière volonté de *Mahomet* ne fut point exécutée. Il avait nommé *Ali* ſon gendre, époux de *Fatime*, pour l'héritier de ſon empire. Mais l'ambition, qui l'emporte ſur le fanatiſme même, engagea les chefs de ſon armée à déclarer calife, c'eſt-à-dire vicaire du prophète, le vieux *Abubéker* ſon beau-père, dans l'eſpérance qu'ils pourraient bientôt eux-mêmes partager la ſucceſſion. *Ali* reſta dans l'Arabie, attendant le temps de ſe ſignaler.

Cette diviſion fut la première ſemence du grand ſchiſme qui ſépare aujourd'hui les ſectateurs d'*Omar* et ceux d'*Ali*, les Sunni et les Chias, les Turcs et les Perſans modernes.

Abubéker rassembla d'abord en un corps les feuilles éparses de l'alcoran. On lut, en présence de tous les chefs, les chapitres de ce livre, écrits les uns sur des feuilles de palmier, les autres sur du parchemin; et on établit ainsi son authenticité invariable. Le respect superstitieux pour ce livre alla jusqu'à se persuader que l'original avait été écrit dans le ciel. Toute la question fut de savoir s'il avait été écrit de toute éternité, ou seulement au temps de *Mahomet:* les plus dévots se déclarèrent pour l'éternité.

Bientôt *Abubéker* mena ses musulmans en Palestine, et y défit le frère d'*Héraclius*. Il mourut peu après, avec la réputation du plus généreux de tous les hommes, n'ayant jamais pris pour lui qu'environ quarante sous de notre monnaie par jour, de tout le butin qu'on partageait, et ayant fait voir combien le mépris des petits intérêts peut s'accorder avec l'ambition que les grands intérêts inspirent.

Abubéker passe chez les Osmanlis pour un grand homme et pour un musulman fidelle: c'est un des saints de l'alcoran. Les Arabes rapportent son testament conçu en ces termes: *Au nom de* DIEU *très-miséricordieux, voici le testament d'Abubéker, fait dans le temps qu'il est prêt à passer de ce monde à l'autre, dans le temps où les infidelles croient, où les impies cessent de douter, et où les menteurs disent la vérité.* Ce début semble être d'un homme persuadé. Cependant *Abubéker*, beau-père de *Mahomet*, avait vu ce prophète de bien près. Il faut qu'il ait été trompé lui-même par le

prophète, ou qu'il ait été le complice d'une impoſture illuſtre, qu'il regardait comme néceſſaire. Sa place lui ordonnait d'en impoſer aux hommes pendant ſa vie et à ſa mort.

Omar, élu après lui, fut un des plus rapides conquérans qui aient déſolé la terre. Il prend d'abord Damas, célèbre par la fertilité de ſon territoire, par les ouvrages d'acier les meillleurs de l'univers, par ces étoffes de ſoie qui portent encore ſon nom. Il chaſſe de la Syrie et de la Phénicie les Grecs † qu'on appelait Romains. Il reçoit à compoſition, après un long ſiége, la ville de Jéruſalem, preſque toujours occupée par des étrangers qui ſe ſuccédèrent les uns aux autres, depuis que *David* l'eut enlevée à ſes anciens citoyens : ce qui mérite la plus grande attention, c'eſt qu'il laiſſa aux Juifs et aux chrétiens, habitans de Jéruſalem, une pleine liberté de conſcience.

Dans le même temps, les lieutenans d'*Omar* s'avançaient en Perſe. Le dernier des rois perſans, que nous appelons *Hormiſdas IV*, livre bataille aux Arabes, à quelques lieues de Madain, devenue la capitale de cet empire. Il perd la bataille et la vie. Les Perſes paſſent ſous la domination d'*Omar*, plus facilement qu'ils n'avaient ſubi le joug d'*Alexandre*.

Alors tomba cette ancienne religion des mages que le vainqueur de *Darius* avait reſpectée ; car il ne toucha jamais au culte des peuples vaincus.

Les mages, adorateurs d'un ſeul DIEU, ennemis

† Année 15 de l'hégire, 637 de l'ère vulgaire.

de tout simulacre, révéraient dans le feu qui donne la vie à la nature, l'emblème de la Divinité. Ils regardaient leur religion comme la plus ancienne et la plus pure. La connaissance qu'ils avaient des mathématiques, de l'astronomie et de l'histoire, augmentait leur mépris pour leurs vainqueurs, alors ignorans. Ils ne purent abandonner une religion consacrée par tant de siècles, pour une secte ennemie qui venait de naître. La plupart se retirèrent aux extrémités de la Perse et de l'Inde. C'est là qu'ils vivent aujourd'hui, sous le nom de *Gaures* ou de *Guèbres*, de *Parsis*, d'*Ignicoles*; ne se mariant qu'entr'eux, entretenant le feu sacré, fidelles à ce qu'ils connaissent de leur ancien culte; mais ignorans, mépriſés, et, à leur pauvreté près, semblables aux juifs si long-temps dispersés sans s'allier aux autres nations, et plus encore aux Banians qui ne sont établis et dispersés que dans l'Inde et en Perse. Il resta un grand nombre de familles guèbres ou ignicoles à Ispahan, jusqu'au temps de *Sha-Abbas* qui les bannit, comme *Isabelle* chassa les juifs d'Espagne. Ils ne furent tolérés dans les faubourgs de cette ville que sous ses successeurs. Les ignicoles maudissent depuis long-temps dans leur prière *Alexandre* et *Mahomet*; il est à croire qu'ils y ont joint *Sha-Abbas*.

Tandis qu'un lieutenant d'*Omar* subjugue la Perse, un autre enlève l'Egypte entière aux Romains, et une grande partie de la Lybie. C'est dans cette conquête que fut brûlée la fameuse bibliothèque d'Alexandrie, monument des connaissances et des erreurs des hommes, commencée

par *Ptolémée Philadelphe*, et augmentée par tant de rois. Alors les Sarrasins ne voulaient de science que l'alcoran, mais ils fesaient déjà voir que leur génie pouvait s'étendre à tout. L'entreprise de renouveler en Egypte l'ancien canal creusé par les rois, et rétabli ensuite par *Trajan*, et de rejoindre ainsi le Nil à la mer rouge, est digne des siècles les plus éclairés. Un gouverneur d'Egypte entreprend ce grand travail sous le califat d'*Omar*, et en vient à bout. Quelle différence entre le génie des Arabes et celui des Turcs! Ceux-ci ont laissé périr un ouvrage dont la conservation valait mieux que la conquête d'une grande province.

Les amateurs de l'antiquité, ceux qui se plaisent à comparer les génies des nations, verront avec plaisir combien les mœurs, les usages du temps de *Mahomet*, d'*Abubéker*, d'*Omar* ressemblaient aux mœurs antiques dont *Homère* a été le peintre fidelle. On voit les chefs défier à un combat singulier les chefs ennemis; on les voit s'avancer hors des rangs, et combattre aux yeux des deux armées, spectatrices immobiles. Ils s'interrogent l'un l'autre, ils se parlent, ils se bravent, ils invoquent DIEU avant d'en venir aux mains. On livra plusieurs combats singuliers dans ce genre, au siége de Damas.

Il est évident que les combats des Amazones, dont parle *Homère* et *Hérodote*, ne sont point fondés sur des fables. Les femmes de la tribu d'Imiar, de l'Arabie heureuse, étaient guerrières, et combattaient dans les armées d'*Abubéker* et d'*Omar*. On ne doit pas croire qu'il y ait jamais eu un

royaume des Amazones, où les femmes vécuſſent ſans hommes; mais dans les temps et dans les pays où l'on menait une vie agreſte et paſtorale, il n'eſt pas ſurprenant que des femmes, auſſi durement élevées que les hommes, aient quelquefois combattu comme eux. On voit ſur-tout au ſiége de Damas, une de ces femmes de la tribu d'Imiar venger la mort de ſon mari tué à ſes côtés, et percer d'un coup de flèche le commandant de la ville. Rien ne juſtifie plus l'*Arioſte*, et le *Taſſe*, qui dans leurs poëmes font combattre tant d'héroïnes.

L'hiſtoire vous en préſentera plus d'une dans les temps de la chevalerie. Ces uſages, toujours très-rares, paraiſſent aujourd'hui incroyables, ſurtout depuis que l'artillerie ne laiſſe plus agir la valeur, l'adreſſe, l'agilité de chaque combattant; et que les armées ſont devenues des eſpèces de machines régulières, qui ſe meuvent comme par des reſſorts.

Les diſcours des héros arabes à la tête des armées, ou dans les combats ſinguliers, ou en jurant des trèves, tiennent tous de ce naturel qu'on trouve dans *Homère*; mais ils ont incomparablement plus d'enthouſiaſme et de ſublime.

Vers l'an 11 de l'hégire, dans une bataille entre l'armée d'*Héraclius* et celle des Sarraſins, le général mahométan, nommé *Dérar*, eſt pris; les Arabes en ſont épouvantés. *Raſi*, un de leurs capitaines, court à eux: *Qu'importe*, leur dit-il, *que Dérar ſoit pris ou mort?* DIEU *eſt vivant et vous regarde, combattez*; il leur fait tourner tête, et remporte la victoire.

Un autre s'écrie : *Voilà le ciel, combattez pour* DIEU, *et il vous donnera la terre.*

Le général *Kaled* prend dans Damas la fille d'*Héraclius*, et la renvoie sans rançon : on lui demande pourquoi il en use ainsi : *C'est* dit-il, *que j'espère reprendre bientôt la fille avec le père dans Constantinople.*

Quand le calife *Moavia* prêt d'expirer, l'an 60 de l'hégire, fit assurer à son fils *Iesid* le trône des califes, qui jusqu'alors était électif, il dit ; *Grand* DIEU ! *si j'ai établi mon fils dans le califat, parce que je l'en ai cru digne, je te prie d'affermir mon fils sur le trône ; mais si je n'ai agi que comme père, je te prie de l'en précipiter.*

Tout ce qui arrive alors, caractérise un peuple supérieur. Les succès de ce peuple conquérant semblent dus encore plus à l'enthousiasme qui l'anime, qu'à ses conducteurs ; car *Omar* est assassiné par un esclave Perse, l'an 653 de notre ère. *Othman*, son successeur, l'est en 655 dans une émeute. *Ali*, ce fameux gendre de *Mahomet*, n'est élu et ne gouverne qu'au milieu des troubles. Il meurt assassiné au bout de cinq ans, comme ses prédécesseurs, et cependant les armes musulmanes sont toujours heureuses. Ce calife *Ali*, que les Persans révèrent aujourd'hui, et dont ils suivent les principes, en opposition à ceux d'*Omar*, avait transféré le siége des califes de la ville de Medine, où *Mahomet* est enseveli, dans celle de Cufa, sur les bords de l'Euphrate : à peine en reste-t-il aujourd'hui des ruines. C'est le sort de Babylone,

de

de Séleucie, et de toutes les anciennes villes de la Chaldée, qui n'étaient bâties que de briques.

Il est évident que le génie du peuple arabe, mis en mouvement par *Mahomet*, fit tout de lui-même pendant près de trois siècles, et ressembla en cela au génie des anciens Romains. C'est en effet sous *Valid*, le moins guerrier des califes, que se font les plus grandes conquêtes. Un de ses généraux étend son empire jusqu'à Samarkande, en 707. Un autre attaque en même temps l'Empire des Grecs vers la mer noire. Un autre, en 711, passe d'Egypte en Espagne, soumise aisément tour à tour par les Carthaginois, par les Romains, par les Goths et les Vandales, et enfin par ces Arabes qu'on nomme *Maures*. Ils y établirent d'abord le royaume de Cordoue. Le sultan d'Egypte secoue à la vérité le joug du grand calife de Bagdat, et *Abdérame*, gouverneur de l'Espagne conquise, ne reconnaît plus le sultan d'Egypte : cependant tout plie encore sous les armes musulmanes.

Cet *Abdérame*, petit-fils du calife *Heschem*, prend les royaumes de Castille, de Navarre, de Portugal, d'Arragon. Il s'établit en Languedoc; il s'empare de la Guienne et du Poitou, et sans *Charles Martel* qui lui ôta la victoire et la vie, la France était une province mahométane.

Après le règne de dix-neuf califes de la maison des Ommiades, commence la dynastie des califes Abassides, vers l'an 752 de notre ère. *Abougiafar-Almanzor*, second calife Abasside, fixa le siége de ce grand empire à Bagdat, au-delà de l'Euphrate, dans la Chaldée. Les Turcs disent qu'il en jeta

les fondemens. Les Perſans aſſurent qu'elle était très-ancienne, et qu'il ne fit que la réparer. C'eſt cette ville qu'on appelle quelquefois Babylone, et qui a été le ſujet de tant de guerres entre la Perſe et la Turquie.

La domination des califes dura ſix cents cinquante-cinq ans. Deſpotique dans la religion comme dans le gouvernement, ils n'étaient point adorés ainſi que le grand Lama, mais ils avaient une autorité plus réelle, et dans les temps même de leur décadence, ils furent reſpectés des princes qui les perſécutaient. Tous ces ſultans turcs, arabes, tartares, reçurent l'inveſtiture des califes avec bien moins de conteſtation que pluſieurs princes chrétiens ne l'ont reçue des papes. On ne baiſait point les pieds du calife, mais on ſe proſternait ſur le ſeuil de ſon palais.

Si jamais puiſſance a menacé toute la terre, c'eſt celle de ces califes; car ils avaient le droit du trône et de l'autel, du glaive et de l'enthouſiaſme. Leurs ordres étaient autant d'oracles, et leurs ſoldats autant de fanatiques.

Dès l'an 671 ils aſſiégèrent Conſtantinople, qui devait un jour devenir mahométane; les diviſions, preſque inévitables parmi tant de chefs audacieux n'arrêtèrent pas leurs conquêtes. Ils reſſemblèrent en ce point aux anciens Romains, qui parmi leurs guerres civiles avaient ſubjugué l'Aſie mineure.

A meſure que les mahométans devinrent puiſſans, ils ſe polirent. Ces califes toujours reconnus pour ſouverains de la religion, et en apparence

de l'empire, par ceux qui ne reçoivent plus leurs ordres de si loin, tranquilles dans leur nouvelle Babylone, y font bientôt renaître les arts. *Aaron-al-Raschild*, contemporain de *Charlemagne*, plus respecté que ses prédécesseurs, et qui sut se faire obéir jusqu'en Espagne et aux Indes, ranima les sciences, fit fleurir les arts agréables et utiles, attira les gens de lettres, composa des vers, et fit succéder dans ses vastes Etats la politesse à la barbarie. Sous lui les Arabes, qui adoptaient déjà les chiffres indiens, les apportèrent en Europe. Nous ne connumes en Allemagne et en France le cours des astres, que par le moyen de ces mêmes Arabes. Le mot seul d'*Almanach* en est encore un témoignage.

L'almageste de *Ptolomée* fut alors traduit du grec en arabe par l'astronome *Ben-Honaïn*. Le calife *Almamon* fit mesurer géométriquement un degré du méridien, pour déterminer la grandeur de la terre : opération qui n'a été faite en France que plus de neuf cents ans après, sous *Louis XIV*. Ce même astronome *Ben-Honaïn* poussa ses observations assez loin, reconnut, ou que *Ptolomée* avait fixé la plus grande déclinaison du soleil trop au septentrion, ou que l'obliquité de l'écliptique avait changé. Il vit même que la période de trente-six mille ans, qu'on avait assignée au mouvement prétendu des étoiles fixes d'occident en orient, devait être beaucoup raccourcie.

La chimie et la médecine étaient cultivées par les Arabes. La chimie, perfectionnée aujourd'hui par nous, ne nous fut connue que par eux. Nous

leur devons de nouveaux remèdes, qu'on nomme les *minoratifs*, plus doux et plus salutaires que ceux qui étaient auparavant en usage dans l'école d'*Hippocrate* et de *Galien*. L'algèbre fut une de leurs inventions. Ce terme le montre encore assez; soit qu'il dérive du mot *Algiabarat*, soit plutôt qu'il porte le nom du fameux arabe *Geber*, qui enseignait cet art dans notre huitième siècle. Enfin, dès le second siècle de *Mahomet*, il fallut que les chrétiens d'occident s'instruisissent chez les musulmans.

Une preuve infaillible de la supériorité d'une nation dans les arts de l'esprit, c'est la culture perfectionnée de la poésie. Je ne parle pas de cette poésie enflée et gigantesque, de ce ramas de lieux communs insipides sur le soleil, la lune et les étoiles, les montagnes et les mers; mais de cette poésie sage et hardie, telle qu'elle fleurit du temps d'*Auguste*, telle qu'on l'a vu renaître sous *Louis XIV*. Cette poésie d'image et de sentiment fut connue du temps d'*Aaron-al-Raschild*. En voici entr'autres exemples un qui m'a frappé, et que je rapporte ici parce qu'il est court. Il s'agit de la célèbre disgrâce de *Giafar le Barmécide*.

Mortel, faible mortel, à qui le sort prospère
Fait goûter de ses dons les charmes dangereux,
Connais quel est des rois la faveur passagère,
Contemple *Barmécide*, et tremble d'être heureux.

Ce dernier vers sur-tout est traduit mot à mot. Rien ne me paraît plus beau que *tremble d'être heureux*. La langue arabe avait l'avantage d'être perfectionnée depuis long-temps; elle était fixée

avant *Mahomet*, et ne s'eſt point altérée depuis. Aucun des jargons qu'on parlait alors en Europe, n'a pas ſeulement laiſſé la moindre trace. De quelque côté que nous nous tournions, il faut avouer que nous n'exiſtons que d'hier. Nous allons plus loin que les autres peuples en plus d'un genre; et c'eſt peut-être parce que nous ſommes venus les derniers.

CHAPITRE VII.

De l'alcoran, et de la loi muſulmane. Examen ſi la religion muſulmane était nouvelle, et ſi elle a été perſécutante.

LE précédent chapitre a pu nous donner quelque connaiſſance des mœurs de *Mahomet* et de ſes Arabes, par qui une grande partie de la terre éprouva une révolution ſi grande et ſi prompte. Il faut tracer à préſent une peinture fidelle de leur religion.

C'eſt un préjugé répandu parmi nous, que le mahométiſme n'a fait de ſi grands progrès que parce qu'il favoriſe les inclinations voluptueuſes. On ne fait pas réflexion que toutes les anciennes religions de l'Orient ont admis la pluralité des femmes. *Mahomet* en réduiſit à quatre le nombre illimité juſqu'alors. Il eſt dit que *David* avait dix-huit femmes, et *Salomon* ſept cents, avec trois cents concubines. Ces rois buvaient du vin avec leurs compagnes. C'était donc la religion juive qui était voluptueuſe, et celle de *Mahomet* était ſévère.

C'eſt un grand problème parmi les politiques,

si la polygamie est utile à la société et à la propagation. L'Orient a décidé cette question dans tous les siècles, et la nature est d'accord avec les peuples orientaux, dans presque toute espèce animale, chez qui plusieurs femelles n'ont qu'un mâle. Le temps perdu par les grossesses, par les couches, par les incommodités naturelles aux femmes, semble exiger que ce temps soit réparé. Les femmes, dans les climats chauds, cessent de bonne heure d'être belles et fécondes. Un chef de famille, qui met sa gloire et sa prospérité dans un grand nombre d'enfans, a besoin d'une femme qui remplace une épouse inutile. Les lois de l'Occident semblent plus favorables aux femmes, celles de l'Orient aux hommes et à l'Etat; il n'est point d'objet de législation qui ne puisse être un sujet de dispute. Ce n'est pas ici la place d'une dissertation; notre objet est de peindre les hommes plutôt que de les juger.

On déclame tous les jours contre le paradis sensuel de *Mahomet*; mais l'antiquité n'en avait jamais connu d'autre. *Hercule* épousa *Hébé* dans le ciel, pour récompense des peines qu'il avait éprouvées sur la terre. Les héros buvaient le nectar avec les dieux; et puisque l'homme était supposé ressusciter avec ses sens, il était naturel de supposer aussi qu'il goûterait, soit dans un jardin, soit dans quelque autre globe, les plaisirs propres aux sens qui doivent jouir, puisqu'ils subsistent. Cette créance fut celle des pères de l'église du second et du troisième siècle. C'est ce qu'atteste précisément *St Justin*, dans la seconde partie de ses dialogues: *Jérusalem*, dit-il, *sera aggrandie*

et embellie, pour recevoir les saints qui jouiront pendant mille ans de tous les plaisirs des sens. Enfin le mot de *paradis* ne désigne qu'un jardin planté d'arbres fruitiers.

Cent auteurs, qui en ont copié un, ont écrit que c'était un moine nestorien qui avait composé l'alcoran. Les uns ont nommé ce moine *Sergius*, les autres *Bohêïra*; mais il est évident que les chapitres de l'alcoran furent écrits suivant l'occurrence, dans les voyages de *Mahomet*, et dans ses expéditions militaires. Avait-il toujours ce moine avec lui? On a cru encore sur un passage équivoque de ce livre, que *Mahomet* ne savait ni lire ni écrire. Comment un homme qui avait fait le commerce vingt années, un poëte, un médecin, un législateur, aurait-il ignoré ce que les moindres enfans de sa tribu apprenaient?

Le *koran*, que je nomme ici *alcoran*, pour me conformer à notre vicieux usage, veut dire *le livre* ou *la lecture*. Ce n'est point un livre historique dans lequel on ait voulu imiter les livres des Hébreux, et nos évangiles; ce n'est pas non plus un livre purement de lois comme le lévitique ou le deutéronome, ni un recueil de psaumes et de cantiques, ni une vision prophétique et allégorique dans le goût de l'apocalypse; c'est un mélange de tous ces divers genres, un assemblage de sermons dans lesquels on trouve quelques faits, quelques visions, des révélations, des lois religieuses et civiles.

Le *koran* est devenu le code de la jurisprudence, ainsi que la loi canonique, chez toutes les na-

tions mahométanes. Tous les interprètes de ce livre conviennent que sa morale est contenue dans ces paroles: *Recherchez qui vous chasse; donnez à qui vous ôte; pardonnez à qui vous offense; faites du bien à tous; ne conteſtez point avec les ignorans.*

Il aurait dû bien plutôt recommander de ne point disputer avec les savans; mais dans cette partie du monde on ne se doutait pas qu'il y eût ailleurs de la science et des lumières.

Parmi les déclamations incohérentes dont ce livre est rempli, selon le goût oriental, on ne laisse pas de trouver des morceaux qui peuvent paraître sublimes. *Mahomet*, par exemple, parlant de la cessation du déluge, s'exprime ainsi; *Dieu dit, Terre, engloutis tes eaux; Ciel, puise les ondes que tu as versées: le ciel et la terre obéirent.*

Sa définition de DIEU est d'un genre plus véritablement sublime. On lui demandait quel était cet *Alla* qu'il annonçait: *C'est celui*, répondit-il, *qui tient l'être de soi-même, et de qui les autres le tiennent; qui n'engendre point et qui n'est point engendré, et à qui rien n'est semblable dans toute l'étendue des êtres.* Cette fameuse réponse, consacrée dans tout l'Orient, se trouve presque mot à mot dans l'antépénultième chapitre du *koran*.

Il est vrai que les contradictions, les absurdités, les anachronismes sont répandus en foule dans ce livre. On y voit sur-tout une ignorance profonde de la physique la plus simple et la plus connue. C'est-là la pierre de touche des livres que les fausses religions prétendent écrits par la Divinité, car DIEU n'est ni absurde ni ignorant; mais

le

le peuple qui ne voit pas ces fautes, les adore, et les Imans emploient un déluge de paroles pour les pallier.

Les commentateurs du *koran* distinguent toujours le sens positif et l'allégorique, la lettre et l'esprit. On reconnait le génie arabe dans les commentaires comme dans le texte. Un des plus autorisés commentateurs dit, *que le koran porte tantôt une face d'homme, tantôt une face de bête*, pour signifier l'esprit et la lettre.

Une chose qui peut surprendre bien des lecteurs, c'est qu'il n'y eut rien de nouveau dans la loi de *Mahomet*, sinon que *Mahomet* était prophète de DIEU.

En premier lieu, l'unité d'un être suprême, créateur et conservateur, était très-ancienne. Les peines et les récompenses dans une autre vie, la croyance d'un paradis et d'un enfer avaient été admises chez les Chinois, les Indiens, les Perses, les Egyptiens, les Grecs, les Romains, et ensuite chez les Juifs, et sur-tout chez les chrétiens dont la religion consacra cette doctrine.

L'alcoran reconnaît des anges et des génies, et cette créance vient des anciens Perses. Celle d'une résurrection et d'un jugement dernier était visiblement puisée dans le talmud et dans le christianisme. Les mille ans que DIEU emploiera, selon *Mahomet*, à juger les hommes, et la manière dont il y procédera, sont des accessoires qui n'empêchent pas que cette idée ne soit entièrement empruntée. Le pont aigu sur lequel les ressuscités passeront, et du haut duquel les réprouvés

tomberont en enfer, est tiré de la doctrine allégorique des mages.

C'est chez ces mêmes mages, c'est dans leur *jannat* que *Mahomet* a pris l'idée d'un paradis, d'un jardin où les hommes, revivans avec tous leurs sens perfectionnés, goûteront par ces sens mêmes toutes les voluptés qui leur sont propres, sans quoi ces sens leur seraient inutiles. C'est là qu'il a puisé l'idée de ses *houris*, de ces femmes célestes qui seront le partage des élus, et que les mages appelaient *hourani*, comme on le voit dans le *Sadder*. Il n'exclut point les femmes de son paradis, comme on le dit souvent parmi nous. Ce n'est qu'une raillerie sans fondement, telle que tous les peuples en font les uns des autres. Il promet des jardins, c'est le nom du paradis; mais il promet pour souveraine béatitude la vision, la communication de l'Etre suprême.

Le dogme de la prédestination absolue, et de la fatalité qui semble aujourd'hui caractériser le mahométisme, était l'opinion de toute l'antiquité; elle n'est pas moins claire dans l'iliade que dans l'alcoran.

A l'égard des ordonnances légales, comme la circoncision, les ablutions, les prières, le pélerinage de la Mecque, *Mahomet* ne fit que se conformer pour le fond aux usages reçus. La circoncision était pratiquée de temps immémorial chez les Arabes, chez les anciens Egyptiens, chez les peuples de la Colchide, et chez les Hébreux. Les ablutions furent toujours recommandées dans l'Orient, comme un symbole de la pureté de l'ame.

Point de religion sans prières. La loi que *Mahomet* porta, de prier cinq fois par jour, était gênante, et cette gêne même fut respectable. Qui aurait osé se plaindre que la créature soit obligée d'adorer cinq fois par jour son créateur ?

Quant au pélerinage de la Mecque, aux cérémonies pratiquées dans le *Kaaba* et sur la pierre noire, peu de personnes ignorent que cette dévotion était chère aux Arabes depuis un grand nombre de siècles. Le *Kaaba* passait pour le plus ancien temple du monde; et quoiqu'on y vénérât alors trois cents idoles, il était principalement sanctifié par la pierre noire, qu'on disait être le tombeau d'*Ismaël*. Loin d'abolir ce pélerinage, *Mahomet*, pour se concilier les Arabes, en fit un précepte positif.

Le jeûne était établi chez plusieurs peuples, et chez les Juifs, et chez les chrétiens. *Mahomet* le rendit très-sévère, en l'étendant à un mois lunaire, pendant lequel il n'est pas permis de boire un verre d'eau, ni de fumer avant le coucher du soleil; et ce mois lunaire arrivant souvent au plus fort de l'été, le jeûne devint par-là d'une si grande rigueur, qu'on a été obligé d'y apporter des adoucissemens, sur-tout à la guerre.

Il n'y a point de religion dans laquelle on n'ait recommandé l'aumône. La mahométane est la seule qui en ait fait un précepte légal, positif, indispensable. L'alcoran ordonne de donner deux et demi pour cent de son revenu, soit en argent, soit en denrées.

On voit évidemment que toutes les religions

ont emprunté tous leurs dogmes et tous leurs rites les unes des autres.

Dans toutes ces ordonnances positives, vous ne trouverez rien qui ne soit consacré par les usages les plus antiques. Parmi les préceptes négatifs, c'est-à-dire, ceux qui ordonnent de s'abstenir, vous ne trouverez que la défense générale à toute une nation de boire du vin, qui soit nouvelle et particulière au mahométisme. Cette abstinence dont les musulmans se plaignent et se dispensent souvent dans les climats froids, fut ordonnée dans un climat brûlant, où le vin altérait trop aisément la santé et la raison. Mais d'ailleurs, il n'était pas nouveau que des hommes voués au service de la Divinité, se fussent abstenus de cette liqueur. Plusieurs colléges de prêtres en Egypte, en Syrie, aux Indes, les nazaréens, les récabites chez les Juifs s'étaient imposé cette mortification. (*a*)

Elle ne fut point révoltante pour les Arabes: *Mahomet* ne prévoyait pas qu'elle deviendrait un jour presque insupportable à ses musulmans dans la Thrace, la Macédoine, la Bosnie et la Servie. Il ne savait pas que les Arabes viendraient un jour jusqu'au milieu de la France, et les Turcs mahométans devant les bastions de Vienne.

Il en est de même de la défense de manger du porc, du sang et des bêtes mortes de maladies; ce sont des préceptes de santé: le porc sur-tout est une nourriture très-dangereuse dans ces climats,

(*a*) Voyez dans le *Dictionnaire philosophique* les articles *Arot* et *Marot*.

aussi-bien que dans la Palestine, qui en est voisine. Quand le mahométisme s'est étendu dans les pays plus froids, l'abstinence a cessé d'être raisonnable et n'a pas cessé de subsister.

La prohibition de tous les jeux de hasard est peut-être la seule loi dont on ne puisse trouver d'exemple dans aucune religion. Elle ressemble à une loi de couvent plutôt qu'à une loi générale d'une nation. Il semble que *Mahomet* n'ait formé un peuple que pour prier, pour peupler et pour combattre.

Toutes ces lois, qui, à la polygamie près, sont si austères, et sa doctrine qui est si simple, attirèrent bientôt à sa religion le respect et la confiance. Le dogme sur-tout de l'unité d'un DIEU, présenté sans mystère, et proportionné à l'intelligence humaine, rangea sous sa loi une foule de nations; et jusqu'à des nègres dans l'Afrique, et à des insulaires dans l'océan indien.

Cette religion s'appella l'*Islamisme*, c'est-à-dire résignation à la volonté de DIEU; et ce seul mot devait faire beaucoup de prosélytes. Ce ne fut point par les armes que l'*Islamisme* s'établit dans plus de la moitié de notre hémisphère, ce fut par l'enthousiasme, par la persuasion, et sur-tout par l'exemple des vainqueurs, qui a tant de force sur les vaincus. *Mahomet*, dans ses premiers combats en Arabie contre le ennemis de son imposture, fesait tuer sans miséricorde ses compatriotes rénitens. Il n'était pas alors assez puissant pour laisser vivre ceux qui pouvaient détruire sa religion naissante. Mais si tôt qu'elle fut affermie dans

l'Arabie par la prédication et par le fer, les Arabes, franchiſſant les limites de leur pays dont ils n'étaient point ſortis juſqu'alors, ne forcèrent jamais les étrangers à recevoir la religion muſulmane. Ils donnèrent toujours le choix aux peuples ſubjugués d'être muſulmans, ou de payer tribut. Ils voulaient piller, dominer, faire des eſclaves, mais non pas obliger ces eſclaves à croire. Quand ils furent enſuite dépoſſédés de l'Aſie par les Turcs et par les Tartares, ils firent des proſélites de leurs vainqueurs mêmes; et des hordes de Tartares devinrent un grand peuple muſulman. Par-là on voit en effet qu'ils ont converti plus de monde qu'ils n'en ont ſubjugué.

Le peu que je viens de dire, dément bien tout ce que nos hiſtoriens, nos déclamateurs et nos préjugés nous diſent; mais la vérité doit les combattre.

Bornons-nous toujours à cette vérité hiſtorique; le légiſlateur des muſulmans, homme puiſſant et terrible, établit ſes dogmes par ſon courage et par ſes armes; cependant, ſa religion devint indulgente et tolérante. L'inſtituteur divin du chriſtianiſme, vivant dans l'humilité et dans la paix, prêcha le pardon des outrages; et ſa ſainte et douce religion eſt devenue par nos fureurs la plus intolérante de toutes, et la plus barbare.(*)

(*) Voyez dans le *Dictionnaire philoſophique* tous les articles concernant les Albigeois, les Vaudois, les Huſſites, Mérindol, Cabrières, le maſſacre de Vaſſi, la St Barthélemi, les maſſacres d'Irlande, et de douze millions d'hommes égorgés en Amérique au nom de JESUS CHRIST et de la bonne Vierge ſa mère.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-51401/fragment/page=0110

Les mahométans ont eu comme nous des sectes et des disputes scholastiques ; il n'est pas vrai qu'il y ait soixante et treize sectes chez eux, c'est une de leurs réveries. Ils ont prétendu que les mages en avaient soixante et dix, les Juifs soixante et onze, les chrétiens soixante et douze, et que les musulmans, comme plus parfaits, devaient en avoir soixante et treize : étrange perfection, et bien digne des scholastiques de tous les pays !

Les diverses explications de l'alcoran formèrent chez eux les sectes qu'ils nommèrent orthodoxes, et celles qu'ils nommèrent hérétiques. Les orthodoxes sont les sonnites, c'est-à-dire les traditionistes, docteurs attachés à la tradition la plus ancienne, laquelle sert de supplément à l'alcoran. Ils sont divisés en quatre sectes, dont l'une domine aujourd'hui à Constantinople, une autre en Afrique, une troisième en Arabie, et une quatrième en Tartarie et aux Indes ; elle sont regardées comme également utiles pour le salut.

Les hérétiques sont ceux qui nient la prédestination absolue, ou qui diffèrent des sonnites sur quelques points de l'école. Le mahométisme a eu ses pélagiens, ses scotistes, ses thomistes, ses molinistes, ses jansénistes : toutes ces sectes n'ont pas produit plus de révolutions que parmi nous. Il faut, pour qu'une secte fasse naître de grands troubles, qu'elle attaque les fondemens de la secte dominante, qu'elle la traite d'impie, d'ennemie de DIEU et des hommes, qu'elle ait un étendard que les esprits les plus grossiers puissent appercevoir sans peine, et sous lequel les peuples

puissent aisément se rallier. Telle a été la secte d'*Ali*, rivale de la secte d'*Omar*; mais ce n'est que vers le seizième siècle que ce grand schisme s'est établi; et la politique y a eu beaucoup plus de part que la religion.

CHAPITRE VIII.

De l'Italie et de l'Eglise, avant Charlemagne. Comment le Christianisme s'était établi. S'il a souffert autant de persécutions qu'on le dit.

RIEN n'est plus digne de notre curiosité que la manière dont DIEU voulut que l'Eglise s'établît, en faisant concourir les causes secondes à ses décrets éternels. Laissons respectueusement ce qui est divin à ceux qui en sont les dépositaires, et attachons-nous uniquement à l'historique. Des disciples de *Jean* s'établissent d'abord dans l'Arabie voisine de Jérusalem; mais les disciples de *Jésus* vont plus loin. Les philosophes platoniciens d'Alexandrie, où il y avait tant de juifs, se joignent aux premiers chrétiens, qui empruntent des expressions de leur philosophie, comme celle du *Logos*, sans emprunter toutes leurs idées. Il y avait déjà quelques chrétiens à Rome du temps de *Néron*: on les confondait avec les juifs, parce qu'ils étaient leurs compatriotes, parlant la même langue, s'abstenant comme eux des alimens défendus par la loi mosaïque. Plusieurs même étaient circoncis, et observaient le sabbat. Ils étaient encore si obscurs, que ni l'historien *Josephe*, ni *Philon* n'en parlent dans aucun de leurs

écrits. Cependant on voit évidemment que ces demi-juifs demi-chrétiens étaient dès le commencement partagés en plusieurs sectes, ébionites, marcionites, carpocratiens, valentiniens, caïnites. Ceux d'Alexandrie étaient fort différens de ceux de Syrie, les Syriens différaient des Achaïens. Chaque parti avait son évangile, et les véritables Juifs étaient les ennemis irréconciliables de tous ces partis.

Ces Juifs, également rigides et fripons, étaient encore dans Rome au nombre de quatre mille. Il y en avait eu huit mille du temps d'*Auguste*; mais *Tibère* en fit passer la moitié en Sardaigne pour peupler cette île, et pour délivrer Rome d'un trop grand nombre d'usuriers. Loin de les gêner dans leur culte, on les laissait jouir de la tolérance qu'on prodiguait dans Rome à toutes les religions. On leur permettait des synagogues et des juges de leur nation, comme ils en ont aujourd'hui dans Rome chrétienne, où ils sont en plus grand nombre On les regardait du même œil que nous voyons les nègres, comme une espèce d'hommes inférieure. Ceux qui dans les colonies juives n'avaient pas assez de talent pour s'appliquer à quelque métier utile, et qui ne pouvaient couper du cuir et faire des sandales, faisaient des fables. Ils savaient les noms des anges, de la seconde femme d'*Adam* et de son précepteur, et ils vendaient aux dames romaines des philtres pour se faire aimer. Leur haine pour les chrétiens, ou galiléens, ou nazaréens, comme on les nommait alors, tenait de cette rage dont tous

les superstitieux sont animés contre tous ceux qui se séparent de leur communion. Ils accusèrent les juifs chrétiens de l'incendie qui consuma une partie de Rome sous *Néron*. Il était aussi injuste d'imputer cet accident aux chrétiens qu'à l'empereur: ni lui, ni les chrétiens, ni les juifs n'avaient aucun intérêt à brûler Rome; mais il fallait appaiser le peuple qui se soulevait contre des étrangers, également haïs des Romains et des Juifs. On abandonna quelques infortunés à la vengeance publique. Il semble qu'on n'aurait pas dû compter, parmi les persécutions faites à leur foi, cette violence passagère: elle n'avait rien de commun avec leur religion qu'on ne connaissait pas, et que les Romains confondaient avec le judaïsme, protégé par les lois autant que méprisé.

S'il est vrai qu'on ait trouvé en Espagne des inscriptions où *Néron* est remercié *d'avoir aboli dans la province une superstition nouvelle*, l'antiquité de ces monumens est plus que suspecte. S'ils sont authentiques, le christianisme n'y est pas désigné; et si enfin ces monumens outrageans regardent les chrétiens, à qui peut-on les attribuer qu'aux juifs jaloux établis en Espagne, qui abhorraient le christianisme comme un ennemi né dans leur sein?

Nous nous garderons bien de vouloir percer l'obscurité impénétrable qui couvre le berceau de l'Eglise naissante, et que l'érudition même a quelquefois redoublée.

Mais ce qui est très-certain, c'est qu'il n'y a que l'ignorance, le fanatisme, l'esclavage des

écrivains copiſtes d'un premier impoſteur, qui aient pu compter parmi les papes, l'apôtre *Pierre*, *Lin*, *Clet* et d'autres dans le premier ſiècle.

Il n'y eut aucune hiérarchie pendant près de cent ans parmi les chrétiens. Leurs aſſemblées ſecrètes ſe gouvernaient comme celles des Primitifs ou Quakers d'aujourd'hui. Ils obſervaient à la lettre le précepte de leur maître: *Les princes des nations dominent, il n'en ſera pas ainſi entre vous: quiconque voudra être le premier ſera le dernier.* La hiérarchie ne put ſe former que quand la ſociété devint nombreuſe, et ce ne fut que ſous *Trajan* qu'il y eut des ſurveillans, *epiſcopoi*, que nous avons traduit par le mot d'*évêque*; des *presbyteroi*, des *piſtoi*, des énergumènes, des catéchumènes. Il n'eſt queſtion du terme *pape* dans aucun des auteurs des premiers ſiècles. Ce mot grec était inconnu dans le petit nombre des demi-juifs qui prenaient à Rome le nom de chrétiens.

Il eſt reconnu par tous les ſavans que *Simon-Barjone*, ſurnommé *Pierre*, n'alla jamais à Rome. On rit aujourd'hui de la preuve que des idiots tirèrent d'une épître attribuée à cet apôtre, né en Galilée. Il dit dans cette épître qu'il eſt à Babylone. Les ſeuls auteurs qui parlent de ſon prétendu martyre, ſont des fabuliſtes décriés, un *Hégéſippe*, un *Marcel*, un *Abdias*, copiés depuis par *Euſèbe*. Ils content que *Simon-Barjone* et un autre *Simon*, qu'ils appellent *le magicien*, diſputèrent ſous *Néron* à qui reſſuſciterait un mort, et à qui s'élèverait le plus haut dans l'air: que *Simon-Barjone* fit tomber l'autre *Simon*,

favori de *Néron*, et que cet empereur irrité fit crucifier *Barjone*, lequel par humilité voulut être crucifié la tête en bas. Ces inepties sont aujourd'hui méprisées de tous les chrétiens instruits; mais depuis *Constantin*, elles furent autorisées jusqu'à la renaissance des lettres et du bon sens.

Pour prouver que *Pierre* ne mourut point à Rome, il n'y a qu'à observer que la première basilique bâtie par les chrétiens dans cette capitale, est celle de *St Jean de Latran*: c'est la première église latine; l'aurait-on dédiée à *Jean*, si *Pierre* avait été pape?

La liste frauduleuse des prétendus premiers papes est tirée d'un livre apocryphe, intitulé le *Pontifical de Damase*, qui dit en parlant de *Lin*, prétendu successeur de *Pierre*, que *Lin* fut pape jusqu'à la treizième année de l'empereur *Néron*. Or c'est précisément cette année 13 qu'on fait crucifier *Pierre*. Il y aurait donc eu deux papes à la fois.

Enfin, ce qui doit trancher toute difficulté aux yeux de tous les chrétiens, c'est que ni dans les actes des apôtres, ni dans les épîtres de *Paul*, il n'est pas dit un seul mot d'un voyage de *Simon-Barjone* à Rome. Le terme de siége, de pontificat, de papauté attribué à *Pierre*, est d'un ridicule sensible. Quel siége qu'une assemblée inconnue de quelques pauvres de la populace juive!

C'est cependant sur cette fable que la puissance papale est fondée et se soutient encore aujourd'hui après toutes ses pertes. Qu'on juge après cela comment l'opinion gouverne le monde, comment

le menſonge ſubjugue l'ignorance, et combien ce menſonge a ſervi pour aſſervir les peuples, les enchaîner et les dépouiller.

C'eſt ainſi qu'autrefois les annaliſtes barbares de l'Europe comptaient parmi les rois de France un *Pharamond*, et ſon père *Marcomir*, et des rois d'Eſpagne, de Suède, d'Ecoſſe, depuis le déluge. Il faut avouer que l'hiſtoire, ainſi que la phyſique, n'a commencé à ſe débrouiller que ſur la fin du ſeizième ſiècle. La raiſon ne fait que de naître.

Ce qui eſt encore certain, c'eſt que le génie du ſénat ne fut jamais de perſécuter perſonne pour ſa croyance, que jamais aucun empereur ne voulut forcer les Juifs à changer de religion, ni après la révolte ſous *Veſpaſien*, ni après celle qui éclata ſous *Adrien*. On inſulta toujours à leur culte; on s'en moqua; on érigea des ſtatues dans leur temple avant ſa ruine; mais jamais il ne vint dans l'idée d'aucun *Céſar*, ni d'aucun proconſul, ni du ſénat romain, d'empêcher les Juifs de croire à leur loi. Cette ſeule raiſon ſert à faire voir quelle liberté eut le chriſtianiſme de s'étendre en ſecret, après s'être formé obſcurément dans le ſein du judaïſme.

Aucun des *Céſars* n'inquiéta les chrétiens juſqu'à *Domitien*. *Dion-Caſſius* dit qu'il y eut ſous cet empereur quelques perſonnes condamnées comme athées, et comme imitant les mœurs des Juifs. Il paraît que cette vexation ſur laquelle on a d'ailleurs ſi peu de lumières, ne fut ni longue, ni générale. On ne ſait préciſément, ni pourquoi il y eut quelques chrétiens bannis, ni pourquoi ils

furent rappelés. Comment croire *Tertullien*, qui sur la foi d'*Hégésippe*, rapporte sérieusement que *Domitien* interrogea les petits-fils de l'apôtre *St Jude*, de la race de *David*, dont il redoutait les droits au trône de Judée, et que les voyant pauvres et misérables, il cessa la persécution ? S'il eût été possible qu'un empereur romain craignît des prétendus descendans de *David*, quand Jérusalem était détruite, sa politique n'en eût donc voulu qu'aux Juifs, et non aux chrétiens. Mais comment imaginer que le maître de la terre connue ait eu des inquiétudes sur les droits de deux petits-fils de *St Jude* au royaume de la Palestine, et les ait interrogés ? voilà malheureusement comme l'histoire a été écrite par tant d'hommes plus pieux qu'éclairés. (*)

Nerva, *Vespasien*, *Tite*, *Trajan*, *Adrien*, les *Antonins*, ne furent point persécuteurs. *Trajan*, qui avait renouvelé les défenses portées par la loi des douze tables contre les associations particulières, écrit à Pline : *Il ne faut faire aucune recherche contre les chrétiens.* Ces mots essentiels, *il ne faut faire aucune recherche*, prouvent qu'ils purent se cacher, se maintenir avec prudence, quoique souvent l'envie des prêtres et la haine des Juifs les traînât aux tribunaux et aux supplices. Le peuple les haïssait, et sur-tout le peuple des provinces, toujours plus dur, plus superstitieux, et plus intolérant que celui de la capitale : il excitait les magistrats contre eux, il criait qu'on les exposât aux bêtes dans les cirques. *Adrien* non-

(*) Voyez le *Dictionnaire philosophique*, article DIOCLETIEN,

seulement défendit à *Fondanus*, proconsul de l'Asie mineure, de les persécuter; mais son ordonnance porte: *Si on calomnie les chrétiens, châtiez sévèrement le calomniateur.*

C'est cette justice d'*Adrien* qui a fait si faussement imaginer qu'il était chrétien lui-même. Celui qui éleva un temple à *Antinoüs*, en aurait-il voulu élever à JESUS-CHRIST?

Marc-Aurèle ordonna qu'on ne poursuivît point les chrétiens pour cause de religion. *Caracalla*, *Héliogabale*, *Alexandre*, *Philippe*, *Gallien*, les protégèrent ouvertement. Ils eurent donc tout le temps d'étendre et de fortifier leur église naissante. Ils tinrent cinq conciles dans le premier siècle, seize dans le second, et trente-six dans le troisième. Les autels étaient magnifiques dès le temps de ce troisième siècle. L'histoire ecclésiastique en remarque quelques-uns ornés de colonnes d'argent qui pesaient ensemble trois mille marcs. Les calices faits sur le modèle des coupes romaines, et les patènes étaient d'or pur.

Les chrétiens jouirent d'une si grande liberté, malgré les cris et les persécutions de leurs ennemis, qu'ils avaient publiquement dans plusieurs provinces des églises élevées sur les débris de quelques temples tombés ou ruinés. *Origène* et *St Cyprien* l'avouent; et il faut bien que le repos de l'église ait été long, puisque ces deux grands hommes reprochent déjà à leurs contemporains le *luxe*, la *mollesse*, l'*avarice* suites de la félicité et de l'abondance. *St Cyprien* se plaint expressément que plusieurs évêques, imitant mal les saints

exemples qu'ils avaient sous leurs yeux, *accumulaient de grandes sommes d'argent, s'enrichissaient par l'usure, et ravissaïent des terres par la fraude.* Ce sont ses propres paroles : elles sont un témoignage évident du bonheur tranquille dont on jouissait sous les lois romaines. L'abus d'une chose en démontre l'existence.

Si *Décius*, *Maximin*, et *Dioclétien* persécutèrent les chrétiens, ce fut pour des raisons d'état : *Décius*, parce qu'ils tenaient le parti de la maison de *Philippe*, soupçonné quoiqu'à tort d'être chrétien lui-même ; *Maximin*, parce qu'ils soutenaient *Gordien*. Ils jouirent de la plus grande liberté pendant vingt années sous *Dioclétien*. (*) Non-seulement ils avaient cette liberté de religion que le gouvernement romain accorda de tout temps à tous les peuples, sans adopter leurs cultes ; mais ils participaient à tous les droits des Romains ; Plusieurs chrétiens étaient gouverneurs de provinces. *Eusèbe* cite deux chrétiens, *Dorothée* et *Gorgonius*, officiers du palais, à qui *Dioclétien* prodiguait sa faveur. Enfin il avait épousé une chrétienne. Tout ce que nos déclamateurs écrivent contre *Dioclétien*, n'est donc qu'une calomnie fondée sur l'ignorance. Loin de les persécuter, il les éleva au point qu'il ne fut plus en son pouvoir de les abattre.

En 303, *Maximien Galère*, qui les haïssait, engage *Dioclétien* à faire démolir l'église cathédrale de Nicomédie, élevée vis-à-vis le palais de

(*) Voyez le *Dictionnaire philosophique*, article DIOCLETIEN.

l'empereur.

l'empereur. Un chrétien plus qu'indiscret déchire publiquement l'édit ; on le punit. Le feu consume quelques jours après une partie du palais de *Galère* ; on en accuse les chrétiens : cependant il n'y eut point de peine de mort décernée contre eux. L'édit portait qu'on brûlât leurs temples et leurs livres, qu'on privât leurs personnes de tous les honneurs.

Jamais *Dioclétien* n'avait voulu jusque-là les contraindre en matière de religion. Il avait, après sa victoire sur les Perses, donné des édits contre les manichéens attachés aux intérêts de la Perse, et secrets ennemis de l'empire romain. La seule raison d'état fut la cause de ces édits. S'ils avaient été dictés par le zèle de la religion, zèle que les conquérans ont si rarement, les chrétiens y auraient été enveloppés. Ils ne le furent pas ; ils eurent par conséquent vingt années entières sous *Dioclétien* même pour s'affermir, et ne furent maltraités sous lui que pendant deux années ; encore *Lactance*, *Eusèbe*, et l'empereur *Constantin* lui-même, imputent ces violences au seul *Galère*, et non à *Dioclétien*. Il n'est pas en effet vraisemblable qu'un homme assez philosophe pour renoncer à l'empire, l'ait été assez peu pour être un persécuteur fanatique.

Dioclétien n'était à la vérité qu'un soldat de fortune ; mais c'est cela même qui prouve son extrême mérite. On ne peut juger d'un prince que par ses exploits et par ses lois. Ses actions guerrières furent grandes et ses lois justes. C'est à lui que nous devons la loi qui annulle les

contrats de vente, dans lesquels il y a lésion d'outre-moitié. Il dit lui-même que l'humanité dicte cette loi, *humanum est.*

Il fut le père des pupilles trop négligés, il voulut que les capitaux de leurs biens portassent intérêt.

C'est avec autant de sagesse que d'équité qu'en protégeant les mineurs, il ne voulut pas que jamais ces mineurs pussent abuser de cette protection, en trompant leurs creanciers ou leurs débiteurs. Il ordonna qu'un mineur qui aurait usé de fraude serait déchu du bénéfice de la loi. Il réprima les délateurs et les usuriers. Tel est l'homme que l'ignorance se représente d'ordinaire comme un ennemi armé sans cesse contre les fidelles, et son règne comme une *St Barthélemi* continuelle, ou comme la persécution des Albigeois. C'est ce qui est entièrement contraire à la vérité. L'ère des martyrs qui commence à l'avénement de *Dioclétien*, n'aurait donc dû être datée que deux ans avant son abdication, puisqu'il ne fit aucun martyr pendant vingt ans.

C'est une fable bien mépriſable, qu'il ait quitté l'empire de regret, de n'avoir pu abolir le chriſtianiſme. S'il l'avait tant perſécuté, il aurait au contraire continué à régner pour tâcher de le détruire; et s'il fut forcé d'abdiquer, comme on l'a dit ſans preuve, il n'abdiqua donc pas par dépit et par regret. Le vain plaiſir d'écrire des choſes extraordinaires, et de groſſir le nombre des martyrs, a fait ajouter des perſécutions fauſſes et incroyables à celles qui n'ont été que trop réelles. On a prétendu que du temps de

Dioclétien, en 287, le César *Maximien Hercule* envoya au martyre au milieu des Alpes une légion entière appelée *Thébéenne*, composée de six mille six cents hommes, tous chrétiens, qui tous se laissèrent massacrer sans murmurer. Cette histoire si fameuse ne fut écrite que près de deux cents ans après par l'abbé *Eucher*, qui la rapporte sur des ouï-dire. Mais comment *Maximien Hercule* aurait-il, comme on le dit, appelé d'Orient cette légion pour aller appaiser dans les Gaules une sédition réprimée depuis une année entière? Pourquoi se serait-il défait de six mille six cents bons soldats dont il avait besoin, pour aller réprimer cette sédition? Comment tous étaient-ils chrétiens sans exception? Pourquoi les égorger en chemin? Qui les aurait massacrés dans une gorge étroite, entre deux montagnes près de St Maurice en Valais, où l'on ne peut ranger quatre cents hommes en ordre de bataille, et où une légion résisterait aisément à la plus grande armée? A quel propos cette boucherie, dans un temps où l'on ne persécutait pas, dans l'époque de la plus grande tranquillité de l'église; tandis que sous les yeux de *Dioclétien* même, à Nicomédie, vis-à vis son palais, les chrétiens avaient un temple superbe? *La profonde paix et la liberté entière dont nous jouissions*, dit *Eusèbe*, *nous fit tomber dans le relâchement.* Cette profonde paix, cette entière liberté s'accorde-t-elle avec le massacre de six mille six cents soldats? Si ce fait incroyable pouvait être vrai, (*a*) *Eusèbe*

(*a*) Voyez les éclaircissemens sur cette histoire générale.

l'eût-il passé sous silence ? Tant de vrais martyrs ont scellé l'évangile de leur sang, qu'on ne doit point faire partager leur gloire à ceux qui n'ont pas partagé leurs souffrances. Il est certain que *Dioclétien*, les deux dernières années de son empire, et *Galère*, quelques années encore après, persécutèrent violemment les chrétiens de l'Asie mineure et des contrées voisines. Mais dans les Espagnes, dans les Gaules, dans l'Angleterre, qui étaient alors le partage de *Constance Chlore*, loin d'être poursuivis, ils virent leur religion dominante; et *Eusèbe* dit que *Maxence*, élu empereur à Rome en 306, ne persécuta personne.

Ils servirent utilement *Constance Chlore* qui les protégea, et dont la concubine *Hélène* embrassa publiquement le christianisme. Ils firent donc alors un grand parti dans l'Etat. Leur argent et leurs armes contribuèrent à mettre *Constantin* sur le trône. C'est ce qui le rendit odieux au sénat, au peuple romain, aux prétoriens, qui tous avaient pris le parti de *Maxence* son concurrent à l'empire. Nos historiens appellent Maxence, *Tyran*, parce qu'il fut malheureux. Il est pourtant certain qu'il était le véritable empereur, puisque le sénat et le peuple romain l'avaient proclamé.

CHAPITRE IX.

Que les fausses légendes des premiers chrétiens n'ont point nui à l'établissement de la religion chrétienne.

JESUS-CHRIST avait permis que les faux évangiles se mêlassent aux véritables, dès le commencement du christianisme ; et même, pour mieux exercer la foi des fidelles, les évangiles que nous appellons *apocryphes*, précédèrent les quatre ouvrages sacrés qui sont aujourd'hui les fondemens de notre foi ; cela est si vrai que les pères des premiers siècles, citent presque toujours quelqu'un de ces évangiles, qui ne subsistent plus. Ni *Barnabé*, ni *Clément*, ni *Ignace*, enfin tous, jusqu'à *Justin*, ne citent que ces évangiles apocryphes. *Clément*, par exemple, dans le VIIIe chap. épît. II, s'exprime ainsi : *Le seigneur dit dans son évangile : si vous ne gardez pas le petit, qui vous confiera le grand?* Or ces paroles ne sont ni dans *Matthieu*, ni dans *Marc*, ni dans *Luc*, ni dans *Jean*. Nous avons vingt exemples de pareilles citations.

Il est bien évident que dans les dix ou douze sectes qui partageaient les chrétiens dès le premier siècle, un parti ne se prévalait pas des évangiles de ses adversaires, à moins que ce ne fût pour les combattre ; chacun n'apportait en preuves que les livres de son parti. Comment donc les pères de notre véritable église, ont ils pu citer les évangiles qui ne sont point canoniques ? il faut bien

que ces écrits fussent regardés alors comme authentiques et comme sacrés.

Ce qui paraîtrait encore plus singulier, si l'on ne savait pas de quels excès la nature humaine est capable, ce serait que dans toutes les sectes chrétiennes réprouvées par notre église dominante, il se fût trouvé des hommes, qui eussent souffert la persécution pour leurs évangiles apocryphes. Cela ne prouverait que trop que le faux zèle est martyr de l'erreur, ainsi que le véritable zèle est martyr de la vérité.

On ne peut dissimuler les fraudes pieuses, que malheureusement les premiers chrétiens de toutes les sectes employèrent pour soutenir notre religion sainte, qui n'avait pas besoin de cet appui honteux. On supposa une lettre de *Pilate* à *Tibère*, dans laquelle *Pilate* dit à cet empereur : " Le DIEU des „ Juifs leur ayant promis de leur envoyer son saint „ du haut du ciel, qui serait leur roi à bien juste „ titre, et ayant promis qu'il naîtrait d'une vierge, „ le DIEU des Juifs l'a envoyé en effet, moi étant „ président en Judée. "

On supposa un prétendu édit de *Tibère*, qui mettait JESUS au rang des dieux ; on supposa des lettres de *Sénèque* à *Paul*, et de *Paul* à *Sénèque*. On supposa le testament des douze patriarches, qui passa très long-temps pour authentique, et qui fut même traduit en grec par *St Jean Chrysostome*. On supposa le testament de *Moïse*, celui d'*Enoc*, celui de *Joseph* : on supposa le célèbre livre d'*Enoc*, que l'on regarde comme le fondement

de tout le chriſtianiſme, puiſque c'eſt dans ce ſeul livre qu'on rapporte l'hiſtoire de la révolte des anges précipités dans l'enfer, et changés en diables pour tenter les hommes. Ce livre fut forgé dès le temps des apôtres, et avant même qu'on eût les épîtres de *St Jude* qui cite les prophéties de cet *Enoc, ſeptième homme après Adam.* C'eſt ce que nous avons déjà indiqué dans le chapitre des Indes.

On ſuppoſa une lettre de JESUS-CHRIST à un prétendu roi d'Edeſſe, dans les temps qu'Edeſſe n'avait point de roi et qu'elle appartenait aux Romains. (*a*)

On ſuppoſa les voyages de *St Pierre*, l'apocalypſe de *St Pierre*, les actes de *St Pierre*, les actes de *St Paul*, les actes de *Pilate.* On falſifia l'hiſtoire de *Flavien-Joſephe*, et l'on fut aſſez mal aviſé pour faire dire à ce Juif, ſi zélé pour ſa religion juive, que JESUS était le CHRIST, le Meſſie.

On écrivit le roman de la querelle de *St Pierre* avec *Simon* le magicien; d'un mort, parent de *Néron*, qu'ils ſe chargèrent de reſſuſciter; de leur combat dans les airs; du chien de *Simon* qui apportait des lettres à *St Pierre*, et qui rapportait les réponſes.

On ſuppoſa des vers des ſibylles, qui eurent un cours ſi prodigieux qu'il en eſt encore fait mention dans les hymnes que les catholiques romains chantent dans leurs égliſes.

Teſte David cum ſibyllâ.

(*a*) On donne à ce prétendu roi le nom propre d'*Abgare*, le *roi Abgare à* JESUS, et Abgare était le titre des anciens princes de ce petit pays.

Enfin on suppose un nombre prodigieux de martyrs que l'on confondit, comme nous l'avons déjà dit, avec les véritables.

Nous avons encore les actes du martyre de *St André* l'apôtre, qui sont reconnus pour faux par les plus pieux et les plus savans critiques, de même que les actes du martyre de *St Clément*.

Eusèbe de Césarée, au quatrième siècle, recueillit une grande partie de ces légendes. C'est là qu'on voit d'abord le martyre de *St Jacques*, frère aîné de JESUS-CHRIST, qu'on prétend avoir été un bon juif, et même récabite, et que les juifs de Jérusalem appelaient *Jacques le juste*. Il passait les journées entières à prier dans le temple. Il n'était donc pas de la religion de son frère. Ils le pressèrent de déclarer que son frère était un imposteur, mais *Jacques* leur répondit: *Sachez qu'il est assis à la droite de la souveraine puissance de* DIEU, *et qu'il doit paraître au milieu des nuées, pour juger de là tout l'univers.*

Ensuite vient un *Siméon*, cousin-germain de JESUS-CHRIST, fils d'un nommé *Cléophas*, et d'une *Marie*, sœur de *Marie*, mère de JESUS. On le fait libéralement évêque de Jérusalem. On suppose qu'il fut déféré aux Romains comme descendant en droite ligne du roi *David*; et l'on fait voir par-là qu'il avait un droit évident au royaume de Jérusalem, aussi-bien que *St Jude*. On ajoute que *Trajan*, craignant extrêmement la race de *David*, ne fut pas si clément envers *Siméon*, que *Domitien* l'avait été envers les petits-fils de *Jude*, et qu'il ne manqua pas de faire crucifier *Siméon*, de

peur

peur qu'il ne lui enlevât la Paleſtine. Il fallait que ce couſin-germain de JESUS-CHRIST fût bien vieux, puiſqu'il vivait ſous *Trajan* dans la 107e année de notre ère vulgaire.

On ſuppoſa une longue converſation entre *Trajan* et *St Ignace* à Antioche. *Trajan* lui dit: *Qui es-tu, eſprit impur, démon infernal?* *Ignace* lui répondit: *Je ne m'appelle point eſprit impur. Je m'appelle* PORTE-DIEU. Cette converſation eſt tout-à-fait vraiſemblable.

Vient enſuite une *Ste Symphoroſe* avec ſes ſept enfans qui allèrent voir familièrement l'empereur *Adrien*, dans le temps qu'il bâtiſſait ſa belle maiſon de campagne à Tibur. *Adrien*, quoiqu'il ne perſécutât jamais perſonne, fit fendre en ſa préſence le cadet des ſept frères, de la tête en bas; et fit tuer les ſix autres avec la mère par des genres différens de mort, pour avoir plus de plaiſir.

Ste Félicité et ſes ſept enfans, car il en faut toujours ſept, eſt interrogée avec eux, jugée et condamnée par le préfet de Rome dans le champ de Mars, où l'on ne jugeait jamais perſonne. Le préfet jugeait dans le prétoire; mais on n'y regarda pas de ſi près.

St Polycarpe étant condamné au feu, on entend une voix du ciel, qui lui dit: *Courage, Polycarpe, ſois ferme;* et auſſitôt les flammes du bûcher ſe diviſent et forment un beau dais ſur ſa tête, ſans le toucher.

Un cabaretier chrétien, nommé *St Théodote*, rencontre dans un pré le curé *Fronton*, auprès de la ville d'Ancyre, on ne ſait pas trop quelle

année, et c'est bien dommage; mais c'est sous l'empereur *Dioclétien*. *Ce pré*, dit la légende recueillie par le révérend père *Bollandus*, *était d'un verd naissant, relevé par les nuances diverses que formaient les divers coloris des fleurs. Ah! le beau pré*, s'écria le saint cabaretier, *pour y bâtir une chapelle! Vous avez raison*, dit le curé *Fronton*, *mais il me faut des reliques. Allez, allez*, reprit *Théodote*, *je vous en fournirai.* Il savait bien ce qu'il disait. Il y avait dans Ancyre sept vierges chretiennes d'environ soixante-douze ans chacune. Elles furent condamnées par le gouverneur à être violées par tous les jeunes gens de la ville, selon les lois romaines, car ces légendes supposent toujours qu'on fesait souffrir ce supplice à toutes les filles chrétiennes.

Il ne se trouva heureusement aucun jeune homme qui voulût être leur exécuteur; il n'y eut qu'un jeune ivrogne qui eut assez de courage pour s'attaquer d'abord à *Ste Técuse*, la plus jeune de toutes, qui était dans sa soixante-onzième année. *Técuse* se jeta à ses pieds, lui montra la *peau flasque de ses cuisses décharnées, et toutes ses rides pleines de crasse, etc.* cela désarma le jeune homme. Le gouverneur indigné que les sept vieilles eussent conservé leur pucelage, les fit sur le champ prêtresses de *Diane* et de *Minerve*, et elles furent obligées de servir toutes nues ces deux déesses, dont pourtant les femmes n'approchaient jamais que voilées de la tête aux pieds.

Le cabaretier *Théodote* les voyant ainsi toutes nues, et ne pouvant souffrir cet attentat fait à leur pudeur, pria DIEU avec larmes, qu'il eût la

bonté de les faire mourir sur le champ : aussitôt le gouverneur les fit jeter dans le lac d'Ancyre, une pierre au cou.

La bienheureuse *Técuse* apparut la nuit à *St Théodote*. " Vous dormez, mon fils, lui dit-elle, sans „ penser à nous. Ne souffrez pas, mon cher *Théo-* „ *dote*, que nos corps soient mangés par les trui- „ tes. " *Théodote*, rêva un jour entier à cette apparition.

La nuit suivante il alla au lac avec quelques-uns de ses garçons. Une lumière éclatante marchait devant eux, et cependant la nuit était fort obscure. Une pluie épouvantable tomba, et fit enfler le lac. Deux vieillards dont les cheveux, la barbe et les habits étaient blancs comme de la neige, lui apparurent alors, et lui dirent : *Marchez, ne craignez rien, voici un flambeau céleste, et vous trouverez auprès du lac, un cavalier céleste, armé de toutes pièces, qui vous conduira.*

Aussitôt l'orage redoubla. Le cavalier céleste se présenta avec une lance énorme. Ce cavalier était le glorieux martyr *Sosiandre* lui même, à qui DIEU avait ordonné de descendre du ciel sur un beau cheval pour conduire le cabaretier. Il poursuivit les sentinelles du lac, la lance dans les reins. Les sentinelles s'enfuirent. *Théodote* trouva le lac à sec, ce qui était l'effet de la pluie ; on emporta les sept, vierges, et les garçons cabaretiers les enterrèrent.

La légende ne manque pas de rapporter leurs noms : c'étaient *Ste Técuse*, *Ste Alexandra*, *Ste Phainé*, hérétiques ; et *Ste Claudia*, *Ste Euphrasie*, *Ste Matrone*, et *Ste Julite*, catholiques.

Dès qu'on fut dans la ville d'Ancyre que ces sept pucelles avaient été enterrées, toute la ville fut en alarmes et en combustion, comme vous le croyez bien. Le gouverneur fit appliquer *Théodote* à la question. *Voyez*, disait *Théodote*, *les biens dont* JESUS-CHRIST *comble ses serviteurs; il me donne le courage de souffrir la question, et bientôt je serai brûlé.* Il le fut en effet. Mais il avait promis des reliques au curé *Fronton*, pour mettre dans sa chapelle, et *Fronton* n'en avait point. *Fronton* monta sur un âne pour aller chercher ses reliques à Ancyre, et chargea son âne de quelques bouteilles d'excellent vin, car il s'agissait d'un cabaretier. Il rencontra des soldats qu'il fit boire. Les soldats lui racontèrent le martyre de *St Théodote*. Ils gardaient son corps, quoiqu'il eût été réduit en cendres Il les enivra si bien, qu'il eut le temps d'enlever le corps Il l'ensevelit et bâtit sa chapelle. *Hé bien*, lui dit *St Théodote*, *ne t'avais-je pas bien dit que tu aurais des reliques?*

Voilà ce que les jésuites *Bollandus* et *Papebroc* ne rougirent pas de rapporter dans leur histoire des saints : voilà ce qu'un moine, nommé *Dom Ruinart*, a l'insolente imbécillité d'inférer dans ses Actes sincères. (*a*)

(*a*) *Le Franc*, évêque du Puy-en-Velay, dans une pastorale aux habitans de ce pays, a pris le parti de tous ces outrages ridicules faits à la raison et à la vraie piété. Que ne dit-il aussi que le prépuce de la verge de JESUS-CHRIST, soigneusement gardé au Puy-en-Velay, et une vieille statue d'Isis, qu'on y prend pour une image de la Vierge, sont des pièces authentiques? Quelle infamie de vouloir toujours tromper les hommes! et quelle sottise de s'imaginer qu'on les trompe aujourd'hui!

Tant de fraudes, tant d'erreurs, tant de bêtises dégoûtantes, dont nous sommes inondés depuis dix sept cents années, n'ont pu faire tort à notre religion. Elle est sans doute divine, puisque dix-sept siècles de friponneries et d'imbécillités n'ont pu la détruire; et nous révérons d'autant plus la vérité, que nous méprisons le mensonge.

CHAPITRE X.

Suite de l'établissement du christianisme. Comment Constantin en fit la religion dominante. Décadence de l'ancienne Rome.

Le règne de *Constantin* est une époque glorieuse pour la religion chrétienne, qu'il rendit triomphante. On n'avait pas besoin d'y joindre des prodiges, comme l'apparition du *Labarum* dans les nuées, sans qu'on dise seulement en quel pays cet étendard apparut. Il ne fallait pas écrire que les gardes du *Labarum* ne pouvaient jamais être blessés. Le bouclier tombé du ciel dans l'ancienne Rome, l'*Oriflamme* apporté à *St. Denis* par un ange, toutes ces imitations du *Palladium* de Troye ne servent qu'à donner à la vérité l'air de la fable. De savans antiquaires ont suffisamment réfuté ces erreurs que la philosophie désavoue, et que la critique détruit. Attachons-nous seulement à voir comment Rome cessa d'être Rome.

Pour développer l'histoire de l'esprit humain chez les peuples chrétiens, il fallait remonter jusqu'à *Constantin*, et même au delà. C'est une nuit

dans laquelle il faut allumer soi-même le flambeau dont on a besoin. On devrait attendre des lumières d'un homme tel qu'*Eusèbe* évêque de Césarée, confident de *Constantin*, ennemi d'*Athanase*, homme d'état, homme de lettres, qui le premier fit l'histoire de l'église.

Mais qu'on est étonné, quand on veut s'instruire dans les écrits de cet homme d'état, père de l'histoire ecclésiastique!

On y trouve, à propos de l'empereur *Constantin*, que " DIEU a mis les nombres dans son unité, „ qu'il a embelli le monde par le nombre de deux „ et que par le nombre de trois il le composa de „ matière et de forme; qu'ensuite ayant doublé „ le nombre de deux, il inventa les quatre élé„ mens: que c'est une chose merveilleuse qu'en „ fesant l'addition d'un, de deux, de trois et de „ quatre, on trouve le nombre de dix, qui est la „ fin, le terme et la perfection de l'unité; et que „ ce nombre dix si parfait, multiplié par le nom„ bre plus parfait de trois, qui est l'image sensible „ de la Divinité, il en résulte le nombre des „ trente jours du mois. (*a*)

C'est ce même *Eusèbe* qui rapporte la lettre dont nous avons déjà parlé, d'un *Abgare* roi d'Edesse à JESUS-CHRIST, dans laquelle il lui offre sa *petite ville qui est assez propre*, et la réponse de JESUS-CHRIST au roi *Abgare*.

Il rapporte d'après *Tertullien*, que si tôt que l'empereur *Tibère* eut appris par *Pilate* la mort de JESUS-CHRIST, *Tibère* qui chassait les Juifs de

(*a*) *Eusèbe*, panégyrique de *Constantin*, chap. IV et V.

Rome ne manqua pas de proposer au sénat d'admettre au nombre des dieux de l'empire, celui qu'il ne pouvait connaître encore que comme un homme de Judée, que le sénat n'en voulut rien faire, et que *Tibère* en fut extrêmement courroucé.

Il rapporte d'après *Justin* la prétendue statue élevée à *Simon le magicien*; il prend les juifs thérapeutes pour des chrétiens.

C'est lui qui, sur la foi d'*Hégésippe*, prétend que les petits-neveux de JESUS-CHRIST par son frère *Jude*, furent déférés à l'empereur *Domitien*, comme des personnages très-dangereux qui avaient un droit tout naturel au trône de *David*; que cet empereur prit lui-même la peine de les interroger, qu'ils répondirent qu'ils étaient de bons paysans, qu'ils labouraient de leurs mains un champ de trente-neuf arpens, le seul bien qu'ils possédassent.

Il calomnie les Romains autant qu'il le peut, parce qu'il était asiatique. Il ose dire que de son temps le sénat de Rome sacrifiait tous les ans un homme à *Jupiter*. Est-il donc permis d'imputer aux *Titus*, aux *Trajans*, aux divins *Antonins* des abominations dont aucun peuple ne se souillait alors dans le monde connu?

C'est ainsi qu'on écrivait l'histoire dans ces temps où le changement de religion donna une nouvelle face à l'empire romain. *Grégoire* de Tours ne s'est point écarté de cette méthode, et on peut dire que jusqu'à *Guichardin* et *Machiavel*, nous n'avons pas eu une histoire bien faite. Mais la grossièreté même de tous ces monumens

nous fait voir l'esprit du temps dans lequel ils ont été faits, et il n'y a pas jusqu'aux légendes qui ne puissent nous apprendre à connaître les mœurs de nos nations.

Constantin, devenu empereur malgré les Romains, ne pouvait être aimé d'eux. Il est évident que le meurtre de *Licinius* son beau-frère assassiné malgré la foi des sermens, *Licinien* son neveu massacré à l'âge de douze ans, *Maximien* son beau-père égorgé par son ordre à Marseille, son propre fils *Crispus* mis à mort après lui avoir gagné des batailles, son épouse *Fausta* étouffée dans un bain, toutes ces horreurs n'adoucirent pas la haine qu'on lui portait. C'est probablement la raison qui lui fit transférer le siège de l'empire à Byzance. On trouve dans le code Théodosien un édit de *Constantin*, où il déclare *qu'il a fondé Constantinople par ordre de* DIEU. Il feignait ainsi une révélation pour imposer silence aux murmures. Ce trait seul pourrait faire connaître son caractère. Notre avide curiosité voudrait pénétrer dans les replis du cœur d'un homme tel que *Constantin*, par qui tout changea bientôt dans l'empire romain; séjour du trône, mœurs de la cour, usages, langage, habillemens, administration, religion. Comment démêler celui qu'un parti a peint comme le plus criminel des hommes, et un autre comme le plus vertueux? Si l'on pense qu'il fit tout servir à ce qu'il crut son intérêt, on ne se trompera pas.

De savoir s'il fut cause de la ruine de l'empire, c'est une recherche digne de votre esprit. Il

paraît évident qu'il fit la décadence de Rome. Mais en transportant le trône sur le Bosphore de Thrace, il posait dans l'Orient des barrières contre les invasions des barbares qui inondèrent l'empire sous ses successeurs, et qui trouvèrent l'Italie sans défense. Il semble qu'il ait immolé l'Occident à l'Orient. L'Italie tomba quand Constantinople s'éleva. Ce serait une étude curieuse et instructive que l'histoire politique de ces temps-là. Nous n'avons guère que des satires et des panégyriques. C'est quelquefois par les panégyriques même qu'on peut trouver la vérité. Par exemple, on comble d'éloges *Constantin* pour avoir fait dévorer par les bêtes féroces dans les jeux du cirque tous les chefs des Francs, avec tous les prisonniers qu'il avait faits dans une expédition sur le Rhin. C'est ainsi que furent traités les prédécesseurs de *Clovis* et de *Charlemagne*. Les écrivains qui ont été assez lâches pour louer des actions cruelles, constatent au moins ces actions, et les lecteurs sages les jugent. Ce que nous avons de plus détaillé sur l'histoire de cette révolution, est ce qui regarde l'établissement de l'église et ses troubles.

Ce qu'il y a de déplorable, c'est qu'à peine la religion chrétienne fut sur le trône, que la sainteté en fut profanée par des chrétiens, qui se livrèrent à la soif de la vengeance, lors même que leur triomphe devait leur inspirer l'esprit de paix. Ils massacrèrent dans la Syrie et dans la Palestine tous les magistrats qui avaient sévi contr'eux; ils noyèrent la femme et la fille de

Maximin; ils firent périr dans les tourmens ſes fils et ſes parens. Les querelles, au ſujet de la *Conſubſtantialité du Verbe*, troublèrent le monde et l'enſanglantèrent. Enfin, *Ammien Marcellin* dit que *les chrétiens de ſon temps ſe déchiraient entr'eux comme des bêtes féroces.* (*) Il y avait de grandes vertus qu'*Ammien* ne remarque pas: elles ſont preſque toujours cachées, ſur-tout à des yeux ennemis, et les vices éclatent.

L'égliſe de Rome fut préſervée de ces crimes et de ces malheurs; elle ne fut d'abord ni puiſſante ni ſouillée; elle reſta long-temps tranquille et ſage au milieu d'un ſénat et d'un peuple qui la mépriſaient. Il y avait dans cette capitale du monde connu ſept cents temples, grands ou petits, dédiés aux dieux *majorum et minorum gentium*. Ils ſubſiſtèrent juſqu'à *Théodoſe*; et les peuples de la campagne perſiſtèrent long-temps après lui dans leur ancien culte. C'eſt ce qui fit donner aux ſectateurs de l'ancienne religion le nom de *Païens*, *Pagani*, du nom des bourgades appelées *Pagi*, dans leſquelles on laiſſa ſubſiſter l'idolâtrie, juſqu'au huitième ſiècle; de ſorte que le nom de païen ne ſignifie que payſan, villageois.

(*) *N. B.* Ces propres paroles ſe trouvent au livre 22 d'*Ammien Marcellin*, chap. 5. Un miſérable cuiſtre de collége, ex-jéſuite nommé *Nonotte*, auteur d'un libelle intitulé, *Erreurs de V...* a oſé ſoutenir que ces paroles ne ſont point dans *Ammien Marcellin*. Il eſt utile qu'un calomniateur ignorant ſoit confondu. *Nullas infeſtas hominibus beſtias, ut ſunt ſibi ferales plerique chriſtianorum, expertus.* Ammien. *Idem dicit Chryſoſtomus homelia in Ep. Pauli ad Cor.* ajoute ſavamment *Henri de Valois* dans ſes notes ſur *Ammien*.

On sait assez sur quelle imposture est fondée la donation de *Constantin*; mais cette pièce est aussi rare que curieuse. Il est utile de la transcrire ici pour faire connaître l'excès de l'absurde insolence de ceux qui gouvernaient les peuples, et l'excès de l'imbécillité des gouvernés. C'est *Constantin* qui parle. (*)

" Nous, avec nos Satrapes et tout le sénat, „ et le peuple soumis au glorieux empire, nous „ avons jugé utile de donner au successeur du „ prince des apôtres une plus grande puissance, „ que celle que notre sénérité, et notre manſué- „ tude ont sur la terre. Nous avons résolu de faire „ honorer la sacro-sainte église romaine plus que „ notre puissance impériale qui n'est que terres- „ tre; et nous attribuons au sacré siége du bien- „ heureux *Pierre* toute la dignité, toute la gloire „ et toute la puissance impériale. Nous possé- „ dons les corps glorieux de *St Pierre* et de *St* „ *Paul*, et nous les avons honorablement mis „ dans des caisses d'ambre, que la force des „ quatre élémens ne peut casser. Nous avons „ donné plusieurs grandes possessions en Judée, „ en Grèce, dans l'Asie, dans l'Afrique et dans „ l'Italie, pour fournir aux frais de leurs lumi- „ naires. Nous donnons en outre à *Silvestre* et à „ ses successeurs, notre palais de Latran, qui est „ plus beau que tous les autres palais du monde.

„ Nous lui donnons notre diadème, notre cou- „ ronne, notre mitre, tous les habits impériaux

(*) Voyez l'ouvrage connu sous le titre de *Décret de Gratien*, où cette pièce est insérée. Ce décret est une compilation faite par *Gratien*, bénédictin du douzième siècle.

» que nous portons, et nous lui remettons la » dignité impériale, et le commandement de la » cavalerie. Nous voulons que les révérendissimes » clercs de la sacro-sainte romaine église jouissent » de tous les droits du sénat. Nous les créons » tous patrices et consuls. Nous voulons que leurs » chevaux soient toujours ornés de caparaçons » blancs, et que nos principaux officiers tiennent » ces chevaux par la bride, comme nous avons » conduit nous-mêmes par la bride le cheval du » sacré pontife.

" Nous donnons en pur don au bienheureux » pontife la ville de Rome, et toutes les villes » occidentales de l'Italie, comme aussi les autres » villes occidentales des autres pays. Nous cédons » la place au saint père; nous nous démettons de » la domination sur toutes ces provinces; nous » nous retirons de Rome, et transportons le siége » de notre empire en la province de Byzance; » n'étant pas juste qu'un empereur terrestre ait » le moindre pouvoir dans les lieux où Dieu a » établi le chef de la religion chrétienne.

" Nous ordonnons que cette nôtre donation » demeure ferme jusqu'à la fin du monde; et » que si quelqu'un désobéit à notre décret, nous » voulons qu'il soit damné éternellement, et que » les apôtres *Pierre* et *Paul* lui soient contraires » en cette vie et en l'autre, et qu'il soit plongé au » plus profond de l'enfer avec le diable. Donné » sous le consulat de *Constantin* et de *Gallicanus*."

Croira-t-on un jour qu'une si ridicule imposture, très-digne de *Gille* et de *Pierrot*, ou de *Nonotte*

ait été généralement adoptée pendant plusieurs siècles ? Croira-t-on qu'en 1478 on brûla dans Strasbourg des chrétiens qui osaient douter que Constantin eût cédé l'empire romain au pape ?

Constantin donna en effet, non au seul évêque de Rome, mais à la cathédrale qui était l'église de St Jean, mille marcs d'or, et trente mille d'argent, avec quatorze mille sous de rente, et des terres dans la Calabre. Chaque empereur ensuite augmenta ce patrimoine. Les évêques de Rome en avaient besoin. Les missions qu'ils envoyèrent bientôt dans l'Europe païenne, les évêques chassés de leurs siéges, auxquels ils donnèrent un asile, les pauvres qu'ils nourrirent, les mettaient dans la nécessité d'être très-riches. Le crédit de la place, supérieur aux richesses, fit bientôt du pasteur des chrétiens de Rome, l'homme le plus considérable de l'Occident. La piété avait toujours accepté ce ministère; l'ambition le brigua. On se disputa la chaire; il y eut deux anti-papes dès le milieu du quatrième siècle, et le consul *Prétextat* idolâtre disait en 466, *faites-moi évêque de Rome, et je me fais chrétien.*

Cependant cet évêque n'avait d'autre pouvoir que celui que peut donner la vertu, le crédit, ou l'intrigue dans des circonstances favorables. Jamais aucun pasteur de l'église n'eut la juridiction contentieuse, encore moins les droits régaliens. Aucun n'eut ce qu'on appelle *jus terrendi*, ni droit de territoire, ni droit de prononcer *do*, *dico*, *addico*. Les empereurs restèrent les juges suprêmes de tout, hors du dogme. Ils convoquèrent les conciles. *Constantin* à Nicée reçut

et jugea les accusations que les évêques portèrent les uns contre les autres. Le titre de *souverain pontife* resta même attaché à l'empire.

CHAPITRE XI.

Causes de la chute de l'Empire romain.

Si quelqu'un avait pu raffermir l'empire, ou du moins retarder sa chute, c'était l'empereur *Julien*. Il n'était point un soldat de fortune, comme les *Dioclétien* et les *Théodose*. Né dans la pourpre, élu par les armées, chéri des soldats, il n'avait point de factions à craindre; on le regardait, depuis ses victoires en Allemagne, comme le plus grand capitaine de son siècle. Nul empereur ne fut plus équitable et ne rendit la justice plus impartialement, non pas même *Marc-Aurèle*. Nul philosophe ne fut plus sobre et plus continent. Il régnait donc par les lois, par la valeur et par l'exemple. Si sa carrière eût été plus longue, il est à présumer que l'empire eût moins chancelé après sa mort.

Deux fléaux détruisirent enfin ce grand colosse, les barbares et les disputes de religion.

Quant aux barbares, il est aussi difficile de se faire une idée nette de leurs incursions que de leur origine, *Procope*, *Jornandès*, nous ont débité des fables que tous nos auteurs copient. Mais le moyen de croire que des Huns, venus du nord de la Chine, aient passé les Palus-Méotides à gué et à la suite d'une biche, et qu'ils aient

chaſſé devant eux comme des troupeaux de moutons des nations belliqueuſes, qui habitaient les pays aujourd'hui nommés la Crimée, une partie de la Pologne, l'Ukraine, la Moldavie, la Valachie? Ces peuples robuſtes et guerriers, tels qu'ils le ſont encore aujourd'hui, étaient connus des Romains ſous le nom général de *Goths*. Comment ces Goths s'enfuirent-ils ſur les bords du Danube, dès qu'ils virent paraître les Huns? Comment demandèrent-ils à mains jointes que les Romains daignaſſent les recevoir? et comment, dès qu'ils furent paſſés, ravagèrent-ils tout juſqu'aux portes de Conſtantinople, à main armée?

Tout cela reſſemble à des contes d'*Hérodote*, et à d'autres contes non moins vantés. Il eſt bien plus vraiſemblable que tous ces peuples coururent au pillage les uns après les autres. Les Romains avaient volé les nations; les Goths et les Huns vinrent voler les Romains.

Mais pourquoi les Romains ne les exterminèrent-ils pas, comme *Marius* avait exterminé les Cimbres? C'eſt qu'il ne ſe trouvait point de *Marius*, c'eſt que les mœurs étaient changées, c'eſt que l'empire était partagé entre les ariens et les athanaſiens. On ne s'occupait que de deux objets, les courſes du cirque et les trois hypoſtaſes. L'empire romain avait alors plus de moines que de ſoldats, et ces moines couraient en troupes de ville en ville pour ſoutenir ou pour détruire la conſubſtantialité du Verbe. Il y en avait ſoixante et dix mille en Egypte.

Le chriſtianiſme ouvrait le ciel, mais il perdait

l'empire : car non-seulement les sectes nées dans son sein se combattaient avec le délire des querelles théologiques ; mais toutes combattaient encore l'ancienne religion de l'empire ; religion fausse, religion ridicule sans doute, mais sous laquelle Rome avait marché de victoire en victoire pendant dix siècles.

Les descendans des *Scipions* étant devenus des controversistes, les évêchés étant plus brigués que ne l'avaient été les couronnes triomphales, la considération personnelle ayant passé des *Hortensius* et des *Cicéron* aux *Cyrille*, aux *Grégoire*, aux *Ambroise*, tout fut perdu ; et si l'on doit s'étonner de quelque chose, c'est que l'empire romain ait subsisté encore un peu de temps.

Théodose, qu'on appelle *le grand Théodose*, paya un tribut au superbe *Alaric* sous le nom de pension du trésor impérial. *Alaric* mit Rome à contribution la première fois qu'il parut devant les murs, et la seconde il la mit au pillage. Tel était alors l'avilissement de l'empire, que ce goth dédaigna d'être roi de Rome, tandis que le misérable empereur d'Occident *Honorius* tremblait dans Ravenne où il s'était réfugié.

Alaric se donna le plaisir de créer dans Rome un empereur nommé *Attale* qui venait recevoir ses ordres dans son anti-chambre. L'histoire nous a conservé deux anecdotes concernant *Honorius*, qui montrent bien tout l'excès de la turpitude de ces temps. La première, qu'une des causes du mépris où *Honorius* était tombé, c'est qu'il était impuissant ; la seconde, c'est qu'on proposa à cet

Attale

Attale empereur, valet d'*Alaric*, de châtrer *Honorius* pour rendre son ignominie plus complète.

Après *Alaric* vint *Attila* qui ravageait tout de la Chine jusqu'à la Gaule. Il était si grand, et les empereurs *Théodose* et *Valentinien III* si petits, que la princesse *Honoria*, sœur de *Valentinien III*, lui proposa de l'épouser. Elle lui envoya son anneau pour gage de sa foi ; mais avant qu'elle eût réponse d'*Attila*, elle était déjà grosse de la façon d'un de ses domestiques.

Lorsqu'*Attila* eut détruit la ville d'Aquilée, *Léon*, évêque de Rome, vint mettre à ses pieds tout l'or qu'il avait pu recueillir des Romains pour racheter du pillage les environs de cette ville, dans laquelle l'empereur *Valentinien III* était caché. L'accord étant conclu, les moines ne manquèrent pas d'écrire que le pape *Léon* avait fait trembler *Attila*, qu'il était venu à ce Hun avec un air et un ton de maître, qu'il était accompagné de *St Pierre* et de *St Paul*, armés tous deux d'épées flamboyantes, qui étaient visiblement les deux glaives de l'église de Rome. Cette manière d'écrire l'histoire a duré chez les chrétiens jusqu'au seizième siècle sans interruption.

Bientôt après, des déluges de barbares inondèrent de tous côtés ce qui était échappé aux mains d'*Attila*.

Que faisaient cependant les empereurs ? ils assemblaient des conciles. C'était tantôt pour l'ancienne querelle des partisans d'*Athanase*, tantôt pour les Donatistes ; et ces disputes agitaient l'Afrique quand le Vandale *Genseric* la subjugua.

C'était d'ailleurs pour les argumens de *Nestorius* et de *Cyrille*, pour les subtilités d'*Eutichès*; et la plupart des articles de foi se décidaient quelquefois à grands coups de bâton, comme il arriva sous *Théodose II* dans un concile convoqué par lui à Ephèse, concile qu'on appelle encore aujourd'hui le brigandage. Enfin, pour bien connaître l'esprit de ce malheureux temps, souvenons-nous qu'un moine ayant été rebuté un jour par *Théodose II* qu'il importunait, le moine excommunia l'empereur; et que ce César fut obligé de se faire relever de l'excommunication par le patriarche de Constantinople,

Pendant ces troubles mêmes, les Francs envahissaient la Gaule; les Visigoths s'emparaient de l'Espagne; les Ostrogoths sous *Théodose* dominaient en Italie, bientôt après chassés par les Lombards. L'empire romain, du temps de *Clovis* n'existait plus que dans la Grèce, l'Asie mineure et dans l'Egypte; tout le reste était la proie des barbares. Scythes, Vandales et Francs se firent chrétiens pour mieux gouverner les provinces chrétiennes assujetties par eux: car il ne faut pas croire que ces barbares fussent sans politique; ils en avaient beaucoup, et en ce point tous les hommes sont à peu près égaux. L'intérêt rendit donc chrétiens ces déprédateurs; mais ils n'en furent que plus inhumains. Le jésuite *Daniel*, historien français, qui déguise tant de choses, n'ose dissimuler que *Clovis* fut beaucoup plus sanguinaire, et se souilla de plus grands crimes après son baptême, que tandis qu'il était païen. Et ces crimes n'étaient pas de ces forfaits héroï-

ques, qui éblouissent l'imbécillité humaine, c'étaient des vols et des parricides. Il suborna un prince de Cologne qui assassina son père, après quoi il fit massacrer le fils ; il tua un roitelet de Cambrai qui lui montrait ses trésors. Un citoyen moins coupable eût été traîné au supplice, et *Clovis* fonda une monarchie.

CHAPITRE XII.

Suite de la décadence de l'ancienne Rome.

QUAND les Goths s'emparèrent de Rome après les Hérules, quand le célèbre *Théodoric*, non moins puissant que le fut depuis *Charlemagne*, eut établi le siége de son empire à Ravenne, au commencement de notre sixième siècle, sans prendre le titre d'empereur d'Occident qu'il eût pu s'arroger ; il exerça sur les Romains précisément la même autorité que les *Césars*, conservant le sénat, laissant subsister la liberté de religion, soumettant également aux lois civiles, orthodoxes, ariens et idolâtres ; jugeant les Goths par les lois gothiques, et les Romains par les lois romaines ; présidant par ses commissaires aux élections des évêques ; défendant la simonie, appaisant des schismes. Deux papes se disputaient la chaire épiscopale ; il nomma le pape *Symmaque*, et ce pape *Symmaque* étant accusé, il le fit juger par ses *Missi-dominici*.

Athalaric son petit-fils régla les élections des papes, et de tous les autres métropolitains de ses royaumes, par un édit qui fut observé; édit rédigé

par *Cassiodore* son ministre, qui depuis se retira au Mont-Cassin et embrassa la règle de *St Benoît*; édit auquel le pape *Jean II* se soumit sans difficulté.

Quand *Bélisaire* vint en Italie, et qu'il la remit sous le pouvoir impérial, on sait qu'il exila le pape *Silvère*, et qu'en cela il ne passa point les bornes de son autorité, s'il passa celles de la justice. *Bélisaire*, et ensuite *Narsès*, ayant arraché Rome au joug des Goths: d'autres barbares, Gépides, Francs, Germains, inondèrent l'Italie. Tout l'empire occidental était dévasté et déchiré par des sauvages. Les Lombards établirent leur domination dans toute l'Italie citérieure. *Alboin* fondateur de cette nouvelle dynastie, n'était qu'un brigand barbare; mais bientôt les vainqueurs adoptèrent les mœurs, la politesse, la religion des vaincus. C'est ce qui n'était pas arrivé aux premiers Francs, aux Bourguignons, qui portèrent dans les Gaules leur langage grossier, et leurs mœurs encore plus agrestes. La nation lombarde était d'abord composée de païens et d'ariens. Leur roi *Rotharic* publia vers l'an 640 un édit qui donna la liberté de professer toutes sortes de religions, de sorte qu'il y avait dans presque toutes les villes d'Italie un évêque catholique, et un évêque arien, qui laissaient vivre paisiblement les peuples nommés idolâtres, répandus encore dans les villages.

Le royaume de Lombardie s'étendit depuis le Piémont jusqu'à Brindes et à la terre d'Otrante; il renfermait Bénévent, Bari, Tarente; mais il n'eut ni la Pouille, ni Rome, ni Ravenne. Ces pays

demeurèrent annexés au faible empire d'Orient. L'église romaine avait donc repassé de la domination des Goths à celle des Grecs. Un *Exarque* gouvernait Rome au nom de l'empereur ; mais il ne résidait point dans cette ville, presqu'abandonnée à elle-même. Son séjour était à Ravenne, d'où il envoyait ses ordres au duc ou préfet de Rome, et aux sénateurs, qu'on appelait encore *Pères conscripts*. L'apparence du gouvernement municipal subsistait toujours dans cette ancienne capitale si déchue, et les sentimens républicains n'y furent jamais éteints. Ils se soutenaient par l'exemple de Venise, république fondée d'abord par la crainte et par la misère ; et bientôt élevée par le commerce et par le courage. Venise était déjà si puissante, qu'elle rétablit au huitième siècle l'Exarque *Scholastique* qui avait été chassé de Ravenne.

Quelle était donc aux septième et huitième siècles la situation de Rome? celle d'une ville malheureuse, mal défendue par les Exarques, continuellement menacée par les Lombards, et reconnaissant toujours les empereurs pour ses maîtres. Le crédit des papes augmentait dans la désolation de la ville. Ils en étaient souvent les consolateurs et les pères ; mais toujours sujets, ils ne pouvaient être consacrés qu'avec la permission expresse de l'Exarque. Les formules par lesquelles cette permission était demandée et accordée, subsistent encore.(a) Le clergé romain écrivait au métropolitain de Ravenne, et demandait la protection de *sa Béatitude* auprès du gouverneur ; ensuite le pa-

(a) Dans le *Diarium Romanum*.

pe envoyait à ce métropolitain sa profession de foi.

Le roi lombard *Astolfe* s'empara enfin de tout l'exarchat de Ravenne, en 751, et mit fin à cette vice-royauté impériale qui avait duré cent quatre-vingt-trois ans.

Comme le duché de Rome dépendait de l'exarchat de Ravenne, *Astolfe* prétendit avoir Rome par le droit de sa conquête. Le pape *Etienne II*, seul défenseur des malheureux Romains, envoya demander du secours à l'empereur *Constantin* surnommé *Copronyme*. Ce misérable empereur envoya pour tout secours un officier du palais avec une lettre pour le roi lombard. C'est cette faiblesse des empereurs grecs qui fut l'origine du nouvel empire d'Occident, et de la grandeur pontificale.

Vous ne voyez avant ce temps aucun évêque qui ait aspiré à la moindre autorité temporelle, au moindre territoire. Comment l'auraient-ils osé? leur législateur fut un pauvre qui catéchisa des pauvres. Les successeurs de ces premiers chrétiens furent pauvres. Le clergé ne fit un corps que sous *Constantin I*, mais cet empereur ne souffrit pas qu'un évêque fût propriétaire d'un seul village. Ce ne peut être que dans des temps d'anarchie, que les papes aient obtenu quelques seigneuries. Ces domaines furent d'abord médiocres. Tout s'agrandit et tout tombe avec le temps.

Lorsqu'on passe de l'histoire de l'empire romain à celle des peuples qui l'ont déchiré dans l'Occident, on ressemble à un voyageur qui, au sortir d'une ville superbe, se trouve dans des déserts couverts de ronces. Vingt jargons barbares suc-

cèdent à cette belle langue latine, qu'on parlait du fond de l'Illyrie au mont Atlas. Au lieu de ces sages lois qui gouvernaient la moitié de notre hémisphère, on ne trouve plus que des coutumes sauvages. Les cirques, les amphithéâtres élevés dans toutes les provinces sont changés en masures couvertes de paille. Ces grands chemins si beaux, si solides, établis du pied du capitole jusqu'au mont Taurus, sont couverts d'eaux croupissantes. La même révolution se fait dans les esprits; et *Grégoire* de Tours, le moine de St Gall, *Frédegaire*, sont nos *Polybe* et nos *Tite-Live*. L'entendement humain s'abrutit dans les superstitions les plus lâches et les plus insensées. Ces superstitions sont portées au point que des moines deviennent seigneurs et princes; ils ont des esclaves, et ces esclaves n'osent pas même se plaindre. L'Europe entière croupit dans cet avilissement jusqu'au seizième siècle, et n'en sort que par des convulsions terribles.

CHAPITRE XIII.

Origine de la puissance des papes. Digression sur le sacre des rois. Lettres de St Pierre à Pepin, maire de France devenu roi. Prétendues donations au St Siége.

Il n'y a que trois manières de subjuguer les hommes celle de les policer en leur proposant des lois, celle d'employer la religion pour appuyer ces lois, celle enfin d'égorger une partie d'une nation pour gouverner l'autre; je n'en connais pas une

quatrième. Toutes les trois demandent des circonstances favorables. Il faut remonter à l'antiquité la plus reculée pour trouver des exemples de la première ; encore sont-ils suspects. *Charlemagne*, *Clovis*, *Théodoric*, *Alboin*, *Alaric* se servirent de la troisième, les papes employèrent la seconde.

Le pape n'avait pas originairement plus de droit sur Rome, que *St Augustin* n'en aurait eu, par exemple, à la souveraineté de la petite ville d'Hippone. Quand même *St Pierre* aurait demeuré à Rome, comme on l'a dit, sur ce qu'une de ses épîtres est datée de Babylone ; quand même il eût été évêque de Rome, dans un temps où il n'y avait certainement aucun siége particulier, ce séjour dans Rome ne pouvait donner le trône des *Césars* ; et nous avons vu que les évêques de Rome ne se regardèrent pendant sept cents ans que comme des sujets.

Rome tant de fois saccagée par les barbares, abandonnée des empereurs, pressée par les Lombards, incapable de rétablir l'ancienne république, ne pouvaient plus prétendre à la grandeur. Il lui fallait du repos : elle l'aurait goûté si elle avait pu dès-lors être gouvernée par son évêque, comme le furent depuis tant de villes d'Allemagne ; et l'anarchie eût au moins produit ce bien. Mais il n'était pas encore reçu dans l'opinion des chrétiens, qu'un évêque pût être souverain ; quoiqu'on eût dans l'histoire du monde tant d'exemples de l'union du sacerdoce et de l'empire dans d'autres religions.

Le

Le pape *Grégoire III.* recourut le premier à la protection des Francs, contre les Lombards et contre les empereurs. *Zacharie* son successeur, animé du même esprit, reconnut *Pepin* ou *Pipin*, maire du palais, usurpateur du royaume de France, pour roi légitime. On a prétendu que *Pepin*, qui n'était que premier ministre, fit demander d'abord au pape quel était le vrai roi, ou de celui qui n'en avait que le droit et le nom, ou de celui qui en avait l'autorité et le mérite ? et que le pape décida que le ministre devait être roi. Il n'a jamais été prouvé qu'on ait joué cette comédie ; mais ce qui est vrai, c'est que le pape *Etienne III* appela *Pepin* à son secours contre les Lombards, qu'il vint en France se jeter aux pieds de *Pepin*, et ensuite le couronner avec des cérémonies qu'on appelait *Sacre*. C'était une imitation d'un ancien appareil judaïque. *Samuël* avait versé de l'huile sur la tête de *Saül :* les rois lombards se faisaient ainsi sacrer ; les ducs de Bénévent même avaient adopté cet usage, pour en imposer aux peuples. On employait l'huile dans l'installation des évêques ; et l'on croyait imprimer un caractère de sainteté au diadème, en y joignant une cérémonie épiscopale. Un roi goth nommé *Vamba*, fut sacré en Espagne avec de l'huile bénite, en 674. Mais les Arabes vainqueurs firent bientôt oublier cette cérémonie, que les Espagnols n'ont jamais renouvelée.

Pepin ne fut donc pas le premier roi sacré en Europe, comme nous l'écrivons tous les jours. Il avait déjà reçu cette onction de l'Anglais *Boniface*, missionnaire en Allemagne, et évêque de

Mayence, qui ayant voyagé long-temps en Lombardie, le sacra suivant l'usage de ce pays.

Remarquez attentivement que ce *Boniface* avait été créé évêque de Mayence par *Corloman*, frère de l'usurpateur *Pepin*, sans aucun concours du pape, sans que la cour romaine influât alors sur la nomination des évêchés dans le royaume des Francs. Rien ne vous convaincra plus que toutes les lois civiles et ecclésiastiques sont dictées par la convenance, que la force les maintient, que la faiblesse les détruit, et que le temps les change. Les évêques de Rome prétendaient une autorité suprême et ne l'avaient pas. Les papes, sous le joug des rois lombards, auraient laissé toute la puissance ecclésiastique en France au premier franc qui les aurait délivrés du joug en Italie.

Le pape *Etienne* avait plus besoin de *Pepin*, que *Pepin* n'avait besoin de lui; il y paraît bien, puisque ce fut le prêtre qui vint implorer la protection du guerrier. Le nouveau roi fit renouveler son sacre par l'évêque de Rome dans l'église de St Denis; ce fait paraît singulier. On ne se fait pas couronner deux fois, quand on croit la première cérémonie suffisante. Il paraît donc que dans l'opinion des peuples, un évêque de Rome était quelque chose de plus saint, de plus autorisé, qu'un évêque d'Allemagne; que les moines de St Denis, chez qui se fesait le second sacre, attachaient plus d'efficacité à l'huile répandue sur la tête d'un franc, par un évêque romain, qu'à l'huile répandue par un missionnaire de Mayence; et que le successeur de *St Pierre* avait plus droit qu'un autre de légitimer une usurpation.

Pepin fut le premier roi sacré en France, et non le seul qui l'y ait été par un pontife de Rome : car *Innocent III* couronna depuis, et sacra *Louis le jeune* à Reims. *Clovis* n'avait été ni couronné, ni sacré roi par l'évêque *Remi*. Il y avait long-temps qu'il régnait quand il fut baptisé. S'il avait reçu l'onction royale, ses successeurs auraient adopté une cérémonie si solennelle, devenue bientôt nécessaire. Aucun ne fut sacré jusqu'à *Pepin*, qui reçut l'onction dans l'abbaye de St Denis.

Ce ne fut que trois cents ans après *Clovis*, que l'archevêque de Reims, *Hincmar*, écrivit qu'au sacre de *Clovis* un pigeon avait apporté du ciel une fiole qu'on appelle la *sainte ampoule*. Peut-être crut-il fortifier par cette fable le droit de sacrer les rois, que ces métropolitains commençaient alors à exercer. Ce droit ne s'établit qu'avec le temps, comme tous les autres usages : et ces prélats long-temps après sacrèrent constamment les rois, depuis *Philippe Ier* jusqu'à *Henri IV*, qui fut couronné à Chartres, et oint de l'ampoule de *St Martin*, parce que les ligueurs étaient maîtres de l'ampoule de *St Remi*.

Il est vrai que ces cérémonies n'ajoutent rien aux droits des monarques, mais elles semblent ajouter à la vénération des peuples.

Il n'est pas douteux que cette cérémonie du sacre, aussi-bien que l'usage d'élever les rois francs, goths et lombards sur un bouclier, ne vinssent de Constantinople. L'empereur *Cantacuzène* nous apprend lui-même que c'était un usage immémorial d'élever les empereurs sur un bouclier soutenu

par les grands officiers de l'empire et par le patriarche; après quoi l'empereur montait du trône au pupitre de l'église, et le patriarche fesait le signe de la croix sur sa tête, avec un plumasseau trempé dans de l'huile bénite; les diacres apportaient la couronne; le principal officier, ou le prince du sang impérial le plus proche, mettait la couronne sur la tête du nouveau César; le patriarche et le peuple criaient, *Il en est digne.* Mais au sacre des rois d'Occident, l'évêque dit au peuple: *Voulez-vous ce roi?* et ensuite le roi fait serment au peuple après l'avoir fait aux évêques.

Le pape *Etienne* ne s'en tint pas avec *Pepin* à cette cérémonie; il défendit aux Français, sous peine d'excommunication, de se donner jamais des rois d'une autre race. Tandis que cet évêque, chassé de sa patrie, et suppliant dans une terre étrangère, avait le courage de donner des lois, sa politique prenait une autorité qui assurait celle de *Pepin*; et ce prince, pour mieux jouir de ce qui ne lui était pas dû, laissait au pape des droits qui ne lui appartenaient pas.

Hugues-Capet en France, et *Conrad* en Allemagne, firent voir depuis qu'une telle excommunication n'est pas une loi fondamentale.

Cependant l'opinion qui gouverne le monde, imprima d'abord dans les esprits un si grand respect pour la cérémonie faite par le pape à St Denis, qu'*Eginhard* secrétaire de *Charlemagne*, dit en termes exprès, que le *roi Hilderic fut déposé par ordre du pape Etienne.*

Tous ces événemens ne sont qu'un tissu d'in-

justice, de rapine, de fourberie. Le premier des domestiques d'un roi de France dépouillait son maître *Hilderic III*, l'enfermait dans le couvent de St Bertin, tenait en prison le fils de son maître dans le couvent de Fontenelle en Normandie; un pape venait de Rome consacrer ce brigandage.

On croirait que c'est une contradiction que ce pape fût venu en France se prosterner aux pieds de *Pepin*, et disposer ensuite de la couronne: mais non, ces prosternemens n'étaient regardés alors que comme le sont aujourd'hui nos révérences. C'était l'ancien usage de l'Orient. On saluait les évêques à genoux; les évêques saluaient de même les gouverneurs de leurs diocèses. *Charles*, fils de *Pepin*, avait embrassé les pieds du pape *Etienne* à St Maurice en Valais: *Etienne* embrassa ceux de *Pepin*. Tout cela était sans conséquence. Mais peu à peu les papes attribuèrent à eux seuls cette marque de respect. On prétend que le pape *Adrien I* fut celui qui exigea qu'on ne parût jamais devant lui sans lui baiser les pieds. Les empereurs et les rois se soumirent depuis comme les autres à cette cérémonie, qui rendait la religion romaine plus vénérable à la populace, mais qui a toujours indigné tous les hommes d'un ordre supérieur.

On nous dit que *Pepin* passa les monts en 754, que le Lombard *Astolphe*, intimidé par la seule présence du Franc, céda aussitôt au pape tout l'exarchat de Ravenne; que *Pepin* repassa les monts, et qu'à peine s'en fut-il retourné, qu'*Astolphe*, au lieu de donner Ravenne au pape, mit le siége devant Rome. Toutes les démarches de ces

temps-là étaient si irrégulières, qu'il se pourrait à toute force que *Pepin* eût donné aux papes l'exarchat de Ravenne, qui ne lui appartenait point, et qu'il eût même fait cette donation singulière du bien d'autrui, sans prendre aucune mesure pour la faire exécuter. Cependant il est bien peu vraisemblable qu'un homme tel que *Pepin*, qui avait détrôné son roi, n'ait passé en Italie avec une armée que pour y aller faire des présens. Rien n'est plus douteux que cette donation citée dans tant de livres. Le bibliothécaire *Anastase*, qui écrivait cent quarante ans après l'expédition de *Pepin*, est le premier qui parle de cette donation. Mille auteurs l'ont citée, les meilleurs publicistes d'Allemagne la réfutent, la cour romaine ne peut la prouver; mais elle en jouit.

Il régnait alors dans les esprits un mélange bizarre de politique et de simplicité, de grossièreté et d'artifice, qui caractérise bien la décadence générale. *Etienne* feignit une lettre de *St Pierre*, adressée du ciel à *Pepin* et à ses enfans; elle mérite d'être rapportée; la voici. " *Pierre* appelé apô-„ tre par JESUS-CHRIST fils du DIEU vivant, „ etc... Comme par moi toute l'église catholique, „ apostolique, romaine, mère de toutes les autres „ églises, est fondée sur la pierre, qu'*Etienne* est „ évêque de cette douce église romaine; et afin „ que la grâce et la vertu soient pleinement accor-„ dées du seigneur notre DIEU pour arracher l'é-„ glise de DIEU des mains des persécuteurs. A „ vous excellens *Pepin*, *Charles*, et *Carloman* trois „ rois, et à tous saints évêques et abbés, prêtres

„ et moines, et même aux ducs, aux comtes et aux „ peuples, moi *Pierre* apôtre, etc... je vous con- „ jure, et la vierge *Marie*, qui vous aura obliga- „ tion, vous avertit et vous commande, auſſi-bien „ que les trônes, les dominations... Si vous ne „ combattez pour moi, je vous déclare par la „ Ste Trinité et par mon apoſtolat, que vous n'au- „ rez jamais de part au paradis." (*a*)

La lettre eut ſon effet. *Pepin* paſſa les Alpes pour la ſeconde fois. Il aſſiégea Pavie, et fit encore la paix avec *Aſtolfe*. Mais eſt-il probable qu'il ait paſſé deux fois les monts uniquement pour donner des villes au pape *Etienne*? Pourquoi *St Pierre* dans ſa lettre ne parle-t-il pas d'un fait ſi important? Pourquoi ne ſe plaint-il pas à *Pepin* de n'être pas en poſſeſſion de l'exarchat? Pourquoi ne le redemande-t-il pas expreſſément.

Tout ce qui eſt vrai, c'eſt que les Francs qui avaient envahi les Gaules, voulurent toujours ſubjuguer l'Italie, objet de la cupidité de tous les barbares; non que l'Italie ſoit en effet un meilleur pays que les Gaules, mais alors elle était mieux cultivée; les villes bâties, accrues et embellies par les Romains, ſubſiſtaient; et la réputation de l'Italie tenta toujours un peuple pauvre, inquiet et guerrier. Si *Pepin* avait pu prendre la Lombardie, comme fit *Charlemagne*, il l'aurait priſe ſans doute; et s'il conclut un traité avec *Aſtolfe*, c'eſt qu'il y fut obligé. Uſurpateur de la France, il n'y était pas affermi: il avait à combattre des ducs

(*a*) Comment accorder tant d'artifice et tant de bêtiſe? c'eſt que les hommes ont toujours été fourbes, et qu'alors ils étaient fourbes et groſſiers.

d'Aquitaine et de Gascogne, dont les droits sur ces pays valaient mieux que les siens sur la France. Comment donc aurait-il donné tant de terres aux papes, quand il était forcé de revenir en France, pour y soutenir son usurpation ?

Le titre primordial de cette donation n'a jamais paru. On est donc réduit à douter. C'est le parti qu'il faut prendre souvent en histoire comme en philosophie. Le St Siége d'ailleurs n'a pas besoin de ces titres équivoques ; le temps lui a donné des droits aussi réels sur ses Etats, que les autres souverains de l'Europe en ont sur les leurs. Il est certain que les pontifes de Rome avaient dès-lors de grands patrimoines dans plus d'un pays ; que ces patrimoines étaient respectés ; qu'ils étaient exempts de tribut. Ils en avaient dans les Alpes, en Toscane, à Spolète, dans les Gaules, en Sicile, et jusque dans la Corse, avant que les Arabes se fussent rendus maîtres de cette île au huitième siècle. Il est à croire que *Pepin* fit augmenter beaucoup ce patrimoine dans le pays de la Romagne, et qu'on l'appela le patrimoine de l'exarchat. C'est probablement ce mot de *patrimoine* qui fut la source de la mépriſe. Les auteurs postérieurs supposèrent dans des temps de ténèbres, que les papes avaient régné dans tous les pays où ils avaient seulement possédé des villes et des territoires.

Si quelque pape, sur la fin du huitième siècle, prétendit être au rang des princes, il paraît que c'est *Adrien I.* La monnaie qui fut frappée en son nom (si cette monnaie fut en effet fabriquée de

son temps) fait voir qu'il eut les droits régaliens; et l'usage qu'il introduisit de se faire baiser les pieds, fortifie encore cette conjecture. Cependant il reconnut toujours l'empereur grec pour son souverain. On pouvait très-bien rendre à ce souverain éloigné un vain hommage, et s'attribuer une indépendance réelle, appuyée de l'autorité du ministère ecclésiastique.

Voyez par quels degrés la puissance pontificale de Rome s'est élevée. Ce sont d'abord des pauvres qui instruisent des pauvres dans les souterrains de Rome; ils sont au bout de deux siècles à la tête d'un troupeau considérable. Ils sont riches et respectés sous *Constantin;* ils deviennent patriarches de l'Occident; ils ont d'immenses revenus et des terres; enfin ils deviennent de grands souverains; mais c'est ainsi que tout s'est écarté de son origine. Si les fondateurs de Rome, de l'empire des Chinois, de celui des califes, revenaient au monde, ils verraient sur leurs trônes des goths, des tartares et des turcs.

Avant d'examiner comment tout changea en Occident par la translation de l'empire, il est nécessaire de vous faire une idée de l'Eglise d'Orient. Les disputes de cette Eglise ne servirent pas peu à cette grande révolution.

CHAPITRE XIV.

Etat de l'Eglise en Orient avant Charlemagne. Querelle pour les images. Révolution de Rome commencée.

QUE les usages de l'Eglise grecque et de la latine aient été différens comme leurs langues; que la liturgie, les habillemens, les ornemens, la forme des temples, celle de la croix, n'aient pas été les mêmes; que les Grecs priassent debout, et les Latins à genoux; (24) ce n'est pas ce que j'examine. Ces différentes coutumes ne mirent point aux prises l'Orient et l'Occident; elles servaient seulement à nourrir l'aversion naturelle des nations devenues rivales. Les Grecs sur-tout qui n'ont jamais reçu le baptême que par immersion, en se plongeant dans les cuves des baptistères, haïssaient les Latins qui, en faveur des chrétiens septentrionaux, introduisirent le baptême par asperson. Mais ces oppositions n'excitèrent aucun trouble.

(24) L'usage de prier à genoux dans les temples s'introduisit peu à peu avec l'opinion de la présence réelle; il dut par conséquent commencer dans l'Occident, où il paraît que cette opinion a pris naissance. Après avoir été une idée pieuse de dévots enthousiastes, cette opinion devint la croyance commune du peuple et d'une grande partie des théologiens vers le quinzième siècle, et enfin un dogme de l'Eglise romaine au temps du concile de Trente. L'Eglise de Lyon avait conservé jusqu'à ces dernières années l'ancien usage d'assister debout à la messe, sans savoir que cet usage était une preuve toujours subsistante de la nouveauté du dogme de la présence réelle.

La domination temporelle, cet éternel sujet de discorde dans l'Occident, fut inconnue aux églises d'Orient. Les évêques sous les yeux du maître restèrent sujets; mais d'autres querelles non moins funestes y furent excitées par ces disputes interminables, nées de l'esprit sophistique des Grecs et de leurs disciples.

La simplicité des premiers temps disparut sous le grand nombre de questions que forma la curiosité humaine; car le fondateur de la religion n'ayant jamais rien écrit, et les hommes voulant tout savoir, chaque mystère fit naître des opinions, et chaque opinion coûta du sang.

C'est une chose très-remarquable, que de près de quatre-vingt sectes qui avaient déchiré l'Eglise depuis sa naissance, aucune n'avait eu un romain pour auteur, si l'on excepte *Novatien*, qu'à peine encore on peut regarder comme un hérétique. Aucun romain dans les cinq premiers siècles ne fut compté, ni parmi les pères de l'Eglise, ni parmi les héréſiarques. Il semble qu'ils ne furent que prudens. De tous les évêques de Rome, il n'y en eut qu'un seul qui favorisa un de ces systèmes condamnés par l'Eglise; c'est le pape *Honorius I.* On l'accuse encore tous les jours d'avoir été monothélite. On croit par-là flétrir sa mémoire, mais si on se donne la peine de lire sa fameuse lettre pastorale, dans laquelle il n'attribue qu'une volonté à JESUS-CHRIST, on verra un homme très-sage. *Nous confessons*, dit-il, *une seule volonté dans* JESUS-CHRIST. *Nous ne voyons point que les conciles, ni l'écriture nous autorisent à penser*

autrement : mais de savoir si à cause des œuvres de divinité et d'humanité qui sont en lui, on doit entendre une opération ou deux, c'est ce que je laisse aux grammairiens, et ce qui n'importe guère. (a)

Peut-être n'y a-t-il rien de plus précieux dans toutes les lettres des papes que ces paroles. Elles nous convainquent que toutes les disputes des Grecs étaient des disputes de mots, et qu'on aurait dû assoupir ces querelles de sophistes dont les suites ont été si funestes. Si on les avait abandonnées aux grammairiens, comme le veut ce judicieux pontife, l'Eglise eût été dans une paix inaltérable. Mais voulut-on savoir si le fils était consubstantiel au père, ou seulement de même nature, ou d'une nature inférieure ? le monde chrétien fut partagé, la moitié persécuta l'autre et en fut persécutée. Voulut-on savoir si la mère de JÉSUS-CHRIST était la mère de DIEU, ou de JESUS ? si le CHRIST avait deux natures et deux volontés dans une même personne, ou deux personnes et une volonté, ou une volonté et une personne ? toutes ces disputes, nées dans Constantinople, dans Antioche, dans Alexandrie, excitèrent des séditions. Un parti anathématisait l'autre ; la faction dominante condamnait à l'exil, à la prison, à la mort, et aux peines éternelles, après la mort, l'autre faction, qui se vengeait à son tour par les mêmes armes.

(a) En effet, toutes les misérables querelles des théologiens n'ont jamais été que des disputes de grammaire, fondées sur des équivoques, sur des questions absurdes, inintelligibles qu'on a mises pendant quinze cents ans à la place de la vertu.

De pareils troubles n'avaient point été connus dans l'ancienne religion des Grecs et des Romains, que nous appelons le paganisme ; la raison en est que les païens, dans leurs erreurs grossières, n'avaient point de dogmes, et que les prêtres des idoles, encore moins les séculiers, ne s'assemblèrent jamais juridiquement pour disputer.

Dans le huitième siècle, on agita dans les églises d'Orient s'il fallait rendre un culte aux images. La loi de *Moïse* l'avait expressément défendu. Cette loi n'avait jamais été révoquée ; et les premiers chrétiens, pendant plus de deux cents ans, n'avaient même jamais souffert d'images dans leurs assemblées.

Peu à peu la coutume s'introduisit par-tout d'avoir chez soi des crucifix. Ensuite on eut les portraits vrais ou faux des martyrs ou des confesseurs. Il n'y avait point encore d'autels érigés pour les saints, point de messes célébrées en leur nom. Seulement, à la vue d'un crucifix et de l'image d'un homme de bien, le cœur, qui sur-tout dans ces climats a besoin d'objets sensibles, s'excitait à la piété.

Cet usage s'introduisit dans les églises. Quelques évêques ne l'adoptèrent pas. On voit qu'en 393 *S.t Epiphane* arracha d'une église de Syrie une image devant laquelle on priait. Il déclara que la religion chrétienne ne permettait pas ce culte ; et sa sévérité ne causa point de schisme.

Enfin cette pratique pieuse dégénéra en abus, comme toutes les choses humaines. Le peuple, toujours grossier, ne distingua point DIEU et les

images. Bientôt on en vint jusqu'à leur attribuer des vertus et des miracles. Chaque image guérissait une maladie. On les mêla même aux sortiléges qui ont presque toujours séduit la crédulité du vulgaire. Je dis non-seulement le vulgaire du peuple, mais celui des princes, et même celui des savans.

En 727, l'empereur *Léon l'Isaurien* voulut, à la persuasion de quelques évêques, déraciner l'abus; mais, par un abus peut-être plus grand, il fit effacer toutes les peintures; il abattit les statues et les représentations de JESUS-CHRIST avec celles des saints. En ôtant ainsi tout d'un coup aux peuples les objets de leur culte, il les révolta: on désobéit, il persécuta; il devint tyran, parce qu'il avait été imprudent.

Il est honteux pour notre siècle qu'il y ait encore des compilateurs et des déclamateurs comme *Maimbourg*, qui répètent cette ancienne fable, que deux juifs avaient prédit l'empire à *Léon*, et qu'ils avaient exigé de lui qu'il abolît le culte des images; comme s'il eût importé à des juifs que les chrétiens eussent ou non des figures dans leurs églises. Les historiens, qui croient qu'on peut ainsi prédire l'avenir, sont bien indignes d'écrire ce qui s'est passé.

Son fils *Constantin Copronyme* fit passer en loi civile et ecclésiastique l'abolition des images. Il tint à Constantinople un concile de trois cents trente-huit évêques; ils proscrivirent d'une commune voix ce culte, reçu dans plusieurs églises, et sur-tout à Rome.

Cet empereur eût voulu abolir aussi aisément les

moines qu'il avait en horreur, et qu'il n'appelait que les abominables ; mais il ne put y réussir : ces moines, déjà fort riches, défendirent plus habilement leurs biens que les images de leurs saints.

Les papes *Grégoire II* et *III*, et leurs successeurs, ennemis secrets des empereurs, et opposés ouvertement à leur doctrine, ne lancèrent pourtant point ces sortes d'excommunications, depuis si fréquemment et si légèrement employées. Mais, soit que ce vieux respect pour les successeurs des *Césars* contînt encore les métropolitains de Rome, soit plutôt qu'ils vissent combien ces excommunications, ces interdits, ces dispenses du serment de fidélité seraient méprisées dans Constantinople, où l'église patriarchale s'égalait au moins à celle de Rome ; les papes tinrent deux conciles en 728 et en 732, où l'on décida que tout ennemi des images serait excommunié, sans rien de plus, et sans parler de l'empereur. Ils songèrent dès-lors plus à négocier qu'à disputer. *Grégoire II* se rendit maître des affaires dans Rome, pendant que le peuple soulevé contre les empereurs ne payait plus les tributs. *Grégoire III* se conduisit suivant les mêmes principes. Quelques auteurs grecs postérieurs, voulant rendre les papes odieux, ont écrit que *Gregoire II* excommunia et déposa l'empereur, et que tout le peuple romain reconnut *Grégoire II* pour son souverain. Ces grecs ne songeaient pas que les papes, qu'ils voulaient faire regarder comme des usurpateurs, auraient été dès-lors les princes les plus légitimes. Ils auraient tenu leur puissance des suffrages du peuple romain : ils eussent été sou-

verains de Rome à plus juste titre que beaucoup d'empereurs. Mais il n'est ni vraisemblable, ni vrai, que les Romains menacés par *Léon l'Isaurien*, pressés par les Lombards, eussent élu leur évêque pour seul maître, quand ils avaient besoin de guerriers. Si les papes avaient eu dès-lors un si beau droit au rang des *Césars*, ils n'auraient pas depuis transféré ce droit à *Charlemagne*.

CHAPITRE XV.

De Charlemagne. Son ambition, sa politique. Il dépouille ses neveux de leurs Etats. Oppression et conversion des Saxons, etc.

Le royaume de *Pepin* ou *Pipin* s'étendait de la Bavière aux Pyrénées et aux Alpes. *Karl* son fils, que nous respectons sous le nom de *Charlemagne*, recueillit cette succession toute entière, car un de ses frères était mort après le partage, et l'autre s'était fait moine auparavant au monastère de *St Silvestre*. Une espèce de piété, qui se mêlait à la barbarie de ces temps, enferma plus d'un prince dans le cloître; ainsi *Rachis*, roi des Lombards, un *Carloman*, frère de *Pepin*, un duc d'Aquitaine, avaient pris l'habit de bénédictin. Il n'y avait presque alors que cet ordre dans l'Occident. Les couvens étaient riches, puissans, respectés; c'étaient des asiles honorables pour ceux qui cherchaient une vie paisible. Bientôt après, ces asiles furent les prisons des princes détrônés.

La

La réputation de *Charlemagne* eſt une des plus grandes preuves que les ſuccès juſtifient l'injuſtice et donnent la gloire. *Pepin* ſon père avait partagé en mourant ſes Etats entre ſes deux enfans *Karlman* ou *Carloman*, et *Karl*. Une aſſemblée ſolennelle de la nation avait ratifié le teſtament. *Carloman* avait la Provence, le Languedoc, la Bourgogne, la Suiſſe, l'Alſace, et quelques pays circonvoiſins. *Karl* ou *Charles* jouiſſait de tout le reſte. Les deux frères furent toujours en méſintelligence. *Carloman* mourut ſubitement, et laiſſa une veuve et deux enfans en bas âge. *Charles* s'empara d'abord de leur patrimoine. La malheureuſe mère fut obligée de fuir avec ſes enfans chez le roi des Lombards, *Deſiderius* †, que nous nommons *Didier*, ennemi naturel des Francs; ce *Didier* était beau-père de *Charlemagne*, et ne l'en haïſſait pas moins, parce qu'il le redoutait. On voit évidemment que *Charlemagne* ne reſpecta pas plus le droit naturel et les liens du ſang que les autres conquérans.

Pepin ſon père n'avait pas eu à beaucoup près le domaine direct de tous les Etats que poſſéda *Charlemagne*. L'Aquitaine, la Bavière, la Provence, la Bretagne, pays nouvellement conquis, rendaient hommage et payaient tribut.

Deux voiſins pouvaient être redoutables à ce vaſte Etat, les Germains ſeptentrionaux et les Sarrazins. L'Angleterre conquiſe par les Anglo-Saxons, partagée en ſept dominations, toujours en guerre

† 771.

avec l'Albanie qu'on nomme Ecosse, et avec les Danois, était sans politique et sans puissance. L'Italie, faible et déchirée, n'attendait qu'un nouveau maître qui voulût s'en emparer.

Les Germains septentrionaux étaient alors appelés Saxons. On connaissait sous ce nom tous ces peuples qui habitaient les bords du Véser et ceux de l'Elbe, de Hambourg à la Moravie, et du bas-Rhin à la mer Baltique. Ils étaient païens, ainsi que tout le septentrion. Leurs mœurs et leurs lois étaient les mêmes que du temps des Romains. Chaque canton se gouvernait en république; mais ils élisaient un chef pour la guerre. Leurs lois étaient simples comme leurs mœurs, leur religion grossière: ils sacrifiaient, dans les grands dangers, des hommes à la Divinité, ainsi que tant d'autres nations; car c'est le caractère des barbares, de croire la Divinité malfesante: les hommes font DIEU à leur image. Les Francs, quoique déjà chrétiens, eurent sous *Théodebert* cette superstition horrible: ils immolèrent des victimes humaines en Italie, au rapport de *Procope*, et vous n'ignorez pas que trop de nations, ainsi que les Juifs, avaient commis ces sacriléges par piété. D'ailleurs les Saxons avaient conservé les anciennes mœurs des germains, leur simplicité, leur superstition, leur pauvreté. Quelques cantons avaient sur-tout gardé l'esprit de rapine, et tous mettaient dans leur liberté leur bonheur et leur gloire. Ce sont eux qui sous le nom de Cattes, de Chérusques et de Bructères, avaient vaincu *Varus*, et que *Germanicus* avait ensuite défaits.

Une partie de ces peuples, vers le cinquième siècle, appelée par les Bretons insulaires contre les habitans de l'Ecosse, subjugua la Bretagne qui touche à l'Ecosse, et lui donna le nom d'Angleterre. Ils y avaient déjà passé au troisième siècle; et au temps de *Constantin*, les côtes orientales de cette île étaient appelées les côtes Saxoniques.

Charlemagne, le plus ambitieux, le plus politique et le plus grand guerrier de son siècle, fit la guerre aux Saxons trente années avant de les assujettir pleinement. Leur pays n'avait point encore ce qui tente aujourd'hui la cupidité des conquérans: les riches mines de Goslar et de Friedberg, dont on a tiré tant d'argent, n'étaient point découvertes; elles ne le furent que sous *Henri l'oiseleur*. Point de richesses accumulées par une longue industrie, nulle ville digne de l'ambition d'un usurpateur. Il ne s'agissait que d'avoir pour esclaves des millions d'hommes qui cultivaient la terre sous un climat triste, qui nourrissaient leurs troupeaux, et qui ne voulaient point de maîtres.

La guerre contre les Saxons avait commencé pour un tribut de trois cents chevaux, et quelques vaches que *Pepin* avait exigé d'eux; et cette guerre dura trente années. Quel droit les Francs avaient-ils sur eux? le même droit que les Saxons avaient eu sur l'Angleterre.

Ils étaient mal armés; car je vois dans les capitulaires de *Charlemagne* une défense rigoureuse de vendre des cuirasses aux Saxons. Cette différence des armes, jointe à la discipline, avait

rendu les Romains vainqueurs de tant de peuples : elle fit triompher enfin *Charlemagne*.

Le général de la plupart de ces peuples, était ce fameux *Vitikind*, dont on fait aujourd'hui descendre les principales maisons de l'empire : homme tel qu'*Arminius*, mais qui eut enfin plus de faiblesse. *Charles* prend d'abord la fameuse bourgade d'Eresbourg †; car ce lieu ne méritait ni le nom de ville, ni celui de forteresse. Il fait égorger les habitans; il y pille, et rase ensuite le principal temple du pays, élevé autrefois au dieu *Tanfana*, principe universel; si jamais ces sauvages ont connu un principe universel. Il était alors dédié au dieu *Irminsul*; soit que ce dieu fût celui de la guerre, l'*Arès* des Grecs, le *Mars* des Romains, soit qu'il eût été consacré au célèbre *Herman Arminius*, vainqueur de *Varus*, et vengeur de la liberté germanique.

On y massacra les prêtres sur les débris de l'idole renversée. On pénétra jusqu'au Véser avec l'armée victorieuse. Tous ces cantons se soumirent. *Charlemagne* voulut les lier à son joug par le christianisme. Tandis qu'il court, à l'autre bout de ses Etats, à d'autres conquêtes, il leur laisse des missionnaires pour les persuader, et des soldats pour les forcer. Presque tous ceux qui habitaient vers le Véser, se trouvèrent en un an chrétiens, mais esclaves.

Vitikind, retiré chez les Danois, qui tremblaient déjà pour leur liberté et pour leurs dieux, revient au bout de quelques années. Il ranime ses

† 772.

compatriotes, il les rassemble. Il trouve dans Breme, capitale du pays qui porte ce nom, un évêque, une église et ses Saxons désespérés, qu'on traîne à des autels nouveaux. Il chasse l'évêque, qui a le temps de fuir et de s'embarquer; il détruit le christianisme, qu'on n'avait embrassé que par la force; il vient jusqu'auprès du Rhin, suivi d'une multitude de Germains. Il bat les lieutenans de *Charlemagne*.

Ce prince accourt: il défait à son tour *Vitikind*; mais il traite de révolte cet effort courageux de liberté. Il demande aux Saxons tremblans qu'on lui livre leur général, et sur la nouvelle qu'ils l'ont laissé retourner en Danemarck, il fait massacrer quatre mille cinq cents prisonniers au bord de la petite rivière d'Aller. Si ces prisonniers avaient été des sujets rebelles, un tel châtiment aurait été une sévérité horrible; mais traiter ainsi des hommes qui combattaient pour leur liberté et pour leurs lois, c'est l'action d'un brigand, que d'illustres succès et des qualités brillantes ont d'ailleurs fait grand homme.

Il fallut encore trois victoires avant d'accabler ces peuples sous le joug. Enfin, le sang cimenta le christianisme et la servitude. *Vitikind* lui-même, lassé de ses malheurs, fut obligé de recevoir le baptême, et de vivre désormais tributaire de son vainqueur.

† *Charles*, pour mieux s'assurer du pays, transporta environ dix mille familles saxonnes en Flandre, en France et dans Rome. Il établit des colonies

† 803, 804.

de Francs dans les terres des vaincus. On ne voit depuis lui aucun prince en Europe, qui transporte ainsi des peuples malgré eux. Vous verrez de grandes émigrations, mais aucun souverain qui établisse ainsi des colonies suivant l'ancienne méthode romaine; c'est la preuve de l'excès du despotisme de contraindre ainsi les hommes à quitter le lieu de leur naissance. *Charles* joignit à cette politique la cruauté de faire poignarder par des espions les Saxons qui voulaient retourner à leur culte. Souvent les conquérans ne sont cruels que dans la guerre: la paix amène des mœurs et des lois plus douces. *Charlemagne* au contraire fit des lois qui tenaient de l'inhumanité de ses conquêtes.

Il institua une juridiction plus abominable que l'inquisition ne le fut depuis; c'était la cour Veimique, ou la cour de Vestphalie, dont le siége subsista long-temps dans le bourg de Dortmund. Les juges prononçaient peine de mort sur des délations secrètes, sans appeler les accusés. On dénonçait un Saxon, possesseur de quelques bestiaux, de n'avoir pas jeûné en carême; les juges le condamnaient, et on envoyait des assassins qui l'exécutaient, et qui saisissaient ses vaches. Cette cour étendit bientôt son pouvoir sur toute l'Allemagne: il n'y a point d'exemple d'une telle tyrannie, et elle était exercée sur des peuples libres. *Daniel* ne dit pas un mot de cette cour Veimique; et *Véli*, qui a écrit sa sèche histoire, n'a pas été instruit de ce fait si public: et il appelle *Charlemagne religieux monarque*, *ornement de l'humanité*;

c'eſt ainſi parmi nous que des auteurs gagés par des libraires écrivent l'hiſtoire. (25)

Ayant vu comment ce conquérant traita les Germains, obſervons comment il ſe conduiſit avec les Arabes d'Eſpagne. Il arrivait déjà parmi eux ce qu'on vit bientôt après en Allemagne, en France et en Italie. Les gouverneurs ſe rendaient indépendans. Les émirs de Barcelone et ceux de Sarragoſſe s'étaient mis ſous la protection de *Pepin*. L'émir de Sarragoſſe, nommé *Ibnal Arabi*, c'eſt-à-dire, *Ibnal* l'Arabe, en 778, vient juſqu'à Paderborn prier *Charlemagne* de le ſoutenir contre ſon ſouverain. Le prince français prit le parti de ce muſulman; mais il ſe donna bien garde de le faire chrétien. D'autres intérêts, d'autres ſoins. Il s'allie avec des Sarrazins contre des Sarrazins; mais après quelques avantages ſur les frontières d'Eſpagne, ſon arrière-garde eſt défaite à Roncevaux, vers les montagnes des Pyrenées, par les chrétiens mêmes de ces montagnes, mêlés aux muſulmans. C'eſt là que périt *Roland* ſon neveu. Ce malheur eſt l'origine de ces fables qu'un moine écrivit dans l'onzième ſiècle, ſous le nom de l'archevêque *Turpin*, et qu'enſuite l'imagination de

(25) On peut voir dans les capitulaires la loi par laquelle *Charles* établit la peine de mort contre les Saxons qui ſe cacheront pour ne point venir au baptême, ou qui mangeront de la chair en carême. Des fanatiques ignorans ont nié l'exiſtence de cette loi, que *Fleuri* a eu la bonne foi de rapporter. Quant au tribunal Veimique établi par *Charlemagne* et détruit par *Maximilien*, on peut conſulter l'article *Tribunal ſecret de Weſtphalie* dans l'Encyclopédie, tome 16. On a eu ſoin d'y citer les hiſtoriens et les publiciſtes allemands qui ont parlé de cette pieuſe inſtitution de *St Charlemagne*.

l'*Arioſte* a embellies. On ne ſait point en quel temps *Charles* eſſuya cette diſgrâce ; et on ne voit point qu'il ait tiré vengeance de ſa défaite. Content d'aſſurer ſes frontières contre des ennemis trop aguerris, il n'embraſſe que ce qu'il peut retenir, et règle ſon ambition ſur les conjonctures qui la favoriſent.

CHAPITRE XVI.

Charlemagne empereur d'Occident.

C'EST à Rome et à l'empire d'Occident que cette ambition aſpirait. La puiſſance des rois de Lombardie était le ſeul obſtacle ; l'égliſe de Rome, et toutes les égliſes ſur leſquelles elle influait, les moines déjà puiſſans, les peuples déjà gouvernés par eux, tout appelait *Charlemagne* à l'empire de Rome. Le pape *Adrien*, né romain, homme d'un génie adroit et ferme, applanit la route. D'abord il l'engage à répudier la fille du roi lombard *Didier*, chez qui l'infortunée belle-ſœur de *Charles* s'était réfugiée avec ſes enfans.

Les mœurs et les lois de ce temps-là n'étaient pas gênantes, du moins pour les princes. *Charles* avait épouſé cette fille du roi des lombards dans le temps qu'il avait déjà, dit-on, une autre femme. Il n'était pas rare d'en avoir pluſieurs à la fois. *Grégoire* de Tours rapporte que les rois *Gontran*, *Caribert*, *Sigebert*, *Chilperic* avaient plus d'une épouſe. *Charles* répudie la fille de *Didier* ſans aucune raiſon, ſans aucune formalité.

Le roi lombard, qui voit cette union fatale du roi

roi et du pape contre lui, prend un parti courageux. Il veut surprendre Rome, et s'assurer de la personne du pape; mais l'évêque habile fait tourner la guerre en négociation. *Charles* envoie des ambassadeurs pour gagner du temps. Il redemande au roi de Lombardie sa belle-sœur et ses deux neveux. Non-seulement *Didier* refuse ce sacrifice, mail il veut faire sacrer rois ces deux enfans, et leur faire rendre leur héritage. *Charlemagne* vient de Thionville à Genève; tient dans Genève un de ces parlemens qui en tout pays souscrivirent toujours aux volontés d'un conquérant habile. Il passe le mont Cénis, il entre dans la Lombardie. *Didier*, après quelques défaites, s'enferme dans Pavie sa capitale; *Charlemagne* l'y assiége au milieu de l'hiver. La ville, réduite à l'extrémité, se rend après un siége de six mois †. Ainsi finit ce royaume des Lombards, qui avaient détruit en Italie la puissance romaine, et qui avaient substitué leurs lois à celles des empereurs. *Didier*, le dernier de ces rois, fut conduit en France dans le monastère de Corbie, où il vécut et mourut captif et moine, tandis que son fils allait inutilement demander des secours dans Constantinople à ce fantôme d'empire romain, détruit en Occident par ses ancêtres. Il faut remarquer que *Didier* ne fut pas le seul souverain que *Charlemagne* enferma; il traita ainsi un duc de Bavière et ses enfans.

La belle-sœur de *Charles* et ses deux enfans furent remis entre les mains du vainqueur. Les chroniqueurs ne nous apprennent point s'ils furent

† 774.

aussi confinés dans un monastère, ou mis à mort. Le silence de l'histoire sur cet événement est une accusation contre *Charlemagne*.

Il n'osait pas encore se faire souverain de Rome; il ne prit que le titre de roi d'Italie, tel que le portaient les Lombards. Il se fit couronner comme eux dans Pavie d'une couronne de fer, qu'on garde encore dans la petite ville de Monza. La justice s'administrait toujours à Rome, au nom de l'empereur grec. Les papes recevaient de lui la confirmation de leur élection. C'était l'usage que le sénat écrivît à l'empereur ou à l'exarque de Ravenne, quand il y en avait un: *Nous vous supplions d'ordonner la consécration de notre père et pasteur.* On en donnait part au métropolitain de Ravenne. L'élu était obligé de prononcer deux professions de foi. Il y a loin de là à la thiare; mais est-il quelque grandeur qui n'ait eu de faibles commencemens?

Charlemagne prit, ainsi que *Pepin*, le titre de Patrice, que *Théodoric* et *Attila* avaient aussi daigné prendre; ainsi ce nom d'empereur, qui dans son origine ne désignait qu'un général d'armée, signifiait encore le maître de l'Orient et de l'Occident. Tout vain qu'il était, on le respectait, on craignait de l'usurper; on n'affectait que celui de Patrice, qui autrefois voulait dire sénateur romain.

Les papes, déjà très-puissans dans l'Eglise, très-grands seigneurs à Rome, et possesseurs de plusieurs terres, n'avaient dans Rome même qu'une autorité précaire et chancelante. Le préfet, le

peuple, le sénat, dont l'ombre subsistait, s'élevaient souvent contr'eux. Les inimitiés des familles qui prétendaient au pontificat, remplissaient Rome de confusion.

Les deux neveux d'*Adrien* conspirèrent contre *Léon III* son successeur, élu père et pasteur selon l'usage par le peuple et le clergé romain. Ils l'accusent de beaucoup de crimes; ils animent les Romains contre lui: on traîne en prison, on accable de coups à Rome celui qui était si respecté par-tout ailleurs. Il s'évade, il vient se jeter aux genoux du patrice *Charlemagne* à Paderborn. Ce prince qui agissait déjà en maître absolu, le renvoya avec une escorte et des commissaires pour le juger. Ils avaient ordre de le trouver innocent. Enfin *Charlemagne*, maître de l'Italie, comme de l'Allemagne et de la France, juge du pape, arbitre de l'Europe, vient à Rome à la fin de l'année 799. L'année commençait alors à Noël chez les Romains. *Léon III* le proclame empereur d'Occident pendant la messe, le jour de Noël en 800. Le peuple joint ses acclamations à cette cérémonie. *Charles* feint d'être étonné; et notre abbé *Véli*, copiste de nos légendaires, dit *que rien ne fut égal à sa surprise*. Mais la vérité est que tout était concerté entre lui et le pape, et qu'il avait apporté des présens immenses, qui lui assuraient le suffrage de l'évêque et des premiers de Rome. On voit par des chartes accordées aux Romains en qualité de patrice, qu'il avait déjà brigué hautement l'empire; on y lit ces propres mots: *Nous espérons que*

notre munificence pourra nous élever à la dignité impériale. (*a*)

Voilà donc le fils d'un domestique, d'un de ces capitaines francs que *Constantin* avait condamnés aux bêtes, élevé à la dignité de *Constantin.* D'un côté un franc, de l'autre une famille thrace, partagent l'empire romain. Tel est le jeu de la fortune.

On a écrit, on écrit encore que *Charles*, avant même d'être empereur, avait confirmé la donation de l'exarchat de Ravenne, qu'il y avait ajouté la Corse, la Sardaigne, la Ligurie, Parme, Mantoue, les duchés de Spolète et de Bénévent, la Sicile, Venise, et qu'il déposa l'acte de cette donation sur le tombeau dans lequel on prétend que reposent les cendres de *St Pierre* et *St Paul.*

On pourrait mettre cette donation à côté de celle de *Constantin.* On ne voit point que jamais les papes aient possédé aucun de ces pays jusqu'au temps d'*Innocent III.* S'ils avaient eu l'exarchat, ils auraient été souverains de Ravenne et de Rome; mais dans le testament de *Charlemagne*, qu'*Eginhard* nous a conservé, ce monarque nomme à la tête des villes métropolitaines, qui lui appartiennent, Rome et Ravenne, auxquelles il fait des présens. Il ne put donner ni la Sicile, ni la Corse, ni la Sardaigne qu'il ne possédait pas, ni le duché de Bénévent, dont il avait à peine la souveraineté, encore moins Venise qui ne le reconnaissait pas pour empereur. Le duc de Venise reconnaissait alors pour la forme l'empereur d'Orient, et en recevait le titre d'*Hypatos.* Les lettres

(*a*) Voyez l'annaliste *Rerum Italicarum*, tome II.

du pape *Adrien* parlent des patrimoines de Spolète et de Bénévent ; mais ces patrimoines ne se peuvent entendre que des domaines que les papes possédaient dans ces deux duchés. *Grégoire VII* lui-même avoue dans ses lettres, que *Charlemagne* donnait douze cents livres de pension au St Siége. Il n'est guère vraisemblable qu'il eût donné un tel secours à celui qui aurait possédé tant de belles provinces. Le St Siége n'eut Bénévent que longtemps après, par la concession très-équivoque qu'on croit que l'empereur *Henri le noir* lui en fit vers l'an 1047. Cette concession se réduisit à la ville, et ne s'étendit point jusqu'au duché. Il ne fut point question de confirmer le don de *Charlemagne*.

Ce qu'on peut recueillir de plus probable au milieu de tant de doutes, c'est que du temps de *Charlemagne*, les papes obtinrent en propriété une partie de la Marche d'Ancone, outre les villes, les châteaux et les bourgs qu'ils avaient dans les autres pays. Voici sur quoi je pourrais me fonder. Lorsque l'empire d'Occident se renouvela dans la famille des *Othons* au dixième siècle, *Othon III* assigna particulièrement au St Siége la Marche d'Ancone, en confirmant toutes les concessions faites à cette église : (*a*) il paraît donc que *Charlemagne* avait donné cette Marche, et que les troubles survenus depuis en Italie avaient empêché les papes d'en jouir. Nous verrons qu'ils perdirent

(*a*) On prétend que cet acte d'*Othon* est faux, ce qui réduirait cette opinion à une simple tradition.

ensuite le domaine utile de ce petit pays sous l'empire de la maison de Suabe. Nous les verrons tantôt grands terriens, tantôt dépouillés presque de tout, comme plusieurs autres souverains. Qu'il nous suffise de savoir qu'ils possèdent aujourd'hui la souveraineté reconnue d'un pays de cent quatre-vingt grands milles d'Italie en longueur, des portes de Mantoue aux confins de l'Abruzze le long de la mer Adriatique, et qu'ils en ont plus de cent milles en largeur, depuis Civita-Vecchia jusqu'au rivage d'Ancone d'une mer à l'autre. Il a fallu négocier toujours, et souvent combattre pour s'assurer cette domination.

Tandis que *Charlemagne* devenait empereur d'Occident, régnait en Orient cette impératrice *Irène*, fameuse par son courage et par ses crimes, qui avait fait mourir son fils unique, après lui avoir arraché les yeux. Elle eût voulu perdre *Charlemagne*; mais trop faible pour lui faire la guerre, elle voulut, dit-on, l'épouser, et réunir les deux empires. Ce mariage est une idée chimérique. Une révolution chasse *Irène* d'un trône qui lui avait tant coûté †. *Charles* n'eut donc que l'empire d'Occident. Il ne posséda presque rien dans les Espagnes; car il ne faut pas compter pour domaine le vain hommage de quelques *Sarrazins*. Il n'avait rien sur les côtes d'Afrique. Tout le reste était sous sa domination.

S'il eût fait de Rome sa capitale, si ses successeurs y eussent fixé leur principal séjour, et surtout si l'usage de partager ses Etats à ses enfans

† 802.

n'eût point prévalu chez les barbares, il eſt vraiſemblable qu'on eût vu renaître l'empire romain. Tout concourut depuis à démembrer ce vaſte corps, que la valeur et la fortune de *Charlemagne* avaient formé; mais rien n'y contribua plus que ſes deſcendans.

Il n'avait point de capitale : ſeulement Aix-la-Chapelle était le ſéjour qui lui plaiſait le plus. Ce fut là qu'il donna des audiences, avec le faſte le plus impoſant, aux ambaſſadeurs des califes, et à ceux de Conſtantinople. D'ailleurs, il était toujours en guerre ou en voyage, ainſi que vécut *Charles-Quint* long-temps après lui. Il partagea ſes Etats, et même de ſon vivant, comme tous les rois de ce temps-là.

Mais enfin, quand de ſes fils qu'il avait déſignés pour régner, il ne reſta plus que ce *Louis*, ſi connu ſous le nom de *Débonnaire*, auquel il avait déjà donné le royaume d'Aquitaine, il l'aſſocia à l'empire dans Aix-la-Chapelle, et lui commanda de prendre lui-même ſur l'autel la couronne impériale, pour faire voir au monde que cette couronne n'était due qu'à la valeur du père et au mérite du fils, et comme s'il eût preſſenti qu'un jour les miniſtres de l'autel voudraient diſpoſer de ce diadème.

Il avait raiſon de déclarer ſon fils empereur de ſon vivant; car cette dignité, acquiſe par la fortune de *Charlemagne*, n'était point aſſurée au fils par le droit d'héritage; mais en laiſſant l'empire à *Louis*, et en donnant l'Italie à *Bernard*, fils de ſon fils *Pépin*, ne déchirait-il pas lui-même cet empire, qu'il voulait conſerver à ſa poſtérité?

N'était-ce pas armer nécessairement ses successeurs les uns contre les autres? Etait-il à présumer que le neveu, roi d'Italie, obéirait à son oncle empereur, ou que l'empereur voudrait bien n'être pas le maître en Italie?

Charlemagne mourut en 814, avec la réputation d'un empereur aussi heureux qu'*Auguste*, aussi guerrier qu'*Adrien*, mais non tel que les *Trajan* et les *Antonins*, auxquels nul souverain n'a été comparable.

Il y avait alors en Orient un prince qui l'égalait en gloire comme en puissance; c'était le célèbre calife *Aaron-al-Raschild*, qui le surpassa beaucoup en justice, en science, en humanité.

J'ose presque ajouter à ces deux hommes illustres le pape *Adrien*, qui dans un rang moins élevé, dans une fortune presque privée, et avec des vertus moins héroïques, montra une prudence à laquelle ses successeurs ont dû leur agrandissement.

La curiosité des hommes, qui pénètre dans la vie privée des princes, a voulu savoir jusqu'au détail de la vie de *Charlemagne*, et au secret de ses plaisirs. On a écrit qu'il avait poussé l'amour des femmes jusqu'à jouir de ses propres filles. On en a dit autant d'*Auguste*; mais qu'importe au genre humain le détail de ces faiblesses, qui n'ont influé en rien sur les affaires publiques? L'Eglise a mis au nombre des saints cet homme qui répandit tant de sang, qui dépouilla ses neveux, et qui fut soupçonné d'inceste.

J'envisage son règne par un endroit plus digne de l'attention d'un citoyen. Les pays qui compo-

sent aujourd'hui la France et l'Allemagne jusqu'au Rhin, furent tranquilles pendant près de cinquante ans, et l'Italie pendant treize, depuis son avénement à l'empire. Point de révolution, point de calamité pendant ce demi-siècle, qui par-là est unique. Un bonheur si long ne suffit pas pourtant pour rendre aux hommes la politesse et les arts. La rouille de la barbarie était trop forte, et les âges suivans l'épaissirent encore.

CHAPITRE XVII.

Mœurs, gouvernement et usages vers le temps de Charlemagne.

Je m'arrête à cette célèbre époque pour considérer les usages, les lois, la religion, les mœurs qui régnaient alors. Les Francs avaient toujours été des barbares, et le furent encore après *Charlemagne*. Remarquons attentivement que *Charlemagne* paraissait ne se point regarder comme un franc. La race de *Clovis* et de ses compagnons francs fut toujours distincte des Gaulois. L'Allemand *Pepin* et *Karl* son fils furent distincts des Francs. Vous en trouverez la preuve dans le capitulaire de *Karl* ou *Charlemagne*, concernant ses métairies, article 4: *Si les Francs commettent quelque délit dans nos possessions, qu'ils soient jugés suivant leur loi.* Il semble par cet ordre que les Francs alors n'étaient pas regardés comme la nation de *Charlemagne*. A Rome, la race carlovingienne passa toujours pour allemande. Le pape *Adrien IV*, dans sa lettre aux archevêques de Mayence, de Cologne et de Trèves,

s'exprime en ces termes remarquables: *L'Empire fut transféré des Grecs aux Allemands; leur roi ne fut empereur qu'après avoir été couronné par le pape.... tout ce que l'empereur possède, il le tient de nous. Et comme* ZACHARIE *donna l'empire grec aux Allemands, nous pouvons donner celui des Allemands aux Grecs.*

Cependant en France le nom de *Franc* prévalut toujours. La race de *Charlemagne* fut souvent appelée *Franca* dans Rome même et à Constantinople. La cour grecque désignait, même du temps des *Othons*, les empereurs d'Occident par le nom d'usurpateurs francs, barbares francs; elle affectait pour ces francs un mépris qu'elle n'avait pas.

Le règne seul de *Charlemagne* eut une lueur de politesse qui fut probablement le fruit du voyage de Rome, ou plutôt de son génie.

Ses prédécesseurs ne furent illustres que par des déprédations. Ils détruisirent des villes, et n'en fondèrent aucune. Les Gaulois avaient été heureux d'être vaincus par les Romains. Marseille, Arles, Autun, Lyon, Trèves étaient des villes florissantes, qui jouissaient paisiblement de leurs lois municipales, subordonnées aux sages lois romaines. Un grand commerce les animait. On voit par une lettre d'un proconsul à *Théodose*, qu'il y avait dans Autun et dans sa banlieue vingt-cinq mille chefs de famille. Mais dès que les Bourguignons, les Goths, les Francs arrivent dans la Gaule, on ne voit plus de grandes villes peuplées. Les cirques, les amphithéâtres construits par les Romains jusqu'au bord du

Rhin, sont démolis ou négligés. Si la criminelle et malheureuse reine *Brunehaut* conserve quelques lieues de ces grands chemins qu'on n'imita jamais, on en est encore étonné.

Qui empêchait ces nouveaux venus de bâtir des édifices réguliers sur des modèles romains? Ils avaient la pierre, le marbre, et de plus beaux bois que nous. Les laines fines couvraient les troupeaux anglais et espagnols, comme aujourd'hui. Cependant, les beaux draps ne se fabriquaient qu'en Italie. Pourquoi le reste de l'Europe ne fesait-il venir aucune des denrées de l'Asie? Pourquoi toutes les commodités qui adouciſſent l'amertume de la vie, étaient-elles inconnues, sinon parce que les sauvages qui passèrent le Rhin, rendirent les autres peuples sauvages? Qu'on en juge par ces lois saliques, ripuaires, bourguignonnes que *Charlemagne* lui-même confirma, ne pouvant les abroger. La pauvreté et la rapacité avaient évalué à prix d'argent la vie des hommes, la mutilation des membres, le viol, l'inceste, l'empoisonnement. Quiconque avait quatre cents sous, c'est-à-dire, quatre cents écus du temps à donner, pouvait tuer impunément un évêque. Il en coûtait deux cents sous pour la vie d'un prêtre, autant pour le viol, autant pour avoir empoisonné avec des herbes. Une sorcière qui avait mangé de la chair humaine, en était quitte pour deux cents sous; et cela prouve qu'alors les sorcières ne se trouvaient pas seulement dans la lie du peuple, comme dans nos derniers siècles, mais que ces horreurs extravagantes étaient pratiquées chez

les riches. Les combats et les épreuves décidaient, comme nous le verrons, de la poſſeſſion d'un héritage, de la validité d'un teſtament. La juriſprudence était celle de la férocité et de la ſuperſtition.

Qu'on juge des mœurs des peuples par celles des princes. Nous ne voyons aucune action magnanime. La religion chrétienne, qui devait humaniſer les hommes, n'empêche point le roi *Clovis* de faire aſſaſſiner les petits *Régas* ſes voiſins et ſes parens. Les deux enfans de *Clodomir* ſont maſſacrés dans Paris en 533 par un *Childebert*, et un *Clotaire* ſes oncles, qu'on appelle rois de France; et *Clodoald* le frère de ces innocens égorgés, eſt invoqué ſous le nom de *St Cloud*, parce qu'on l'a fait moine. Un jeune barbare, nommé *Chram*, fait la guerre à *Clotaire* ſon père, *Réga* d'une partie de la Gaule. Le père fait brûler ſon fils avec tous ſes amis priſonniers en 559.

Sous un *Chilperic*, roi de Soiſſons en 562, les ſujets eſclaves déſertent ce prétendu royaume, laſſés de la tyrannie de leur maître, qui prenait leur pain et leur vin, ne pouvant prendre l'argent qu'ils n'avaient pas. Un *Sigebert*, un autre *Chilperic* ſont aſſaſſinés. *Brunehaut*, d'arienne devenue catholique, eſt accuſée de mille meurtres; et un *Clotaire II* non moins barbare qu'elle, la fait traîner, dit-on, à la queue d'un cheval dans ſon camp, et la fait mourir par ce nouveau genre de ſupplice en 616. Si cette aventure n'eſt pas vraie, il eſt du moins prouvé qu'elle a été crue comme une choſe ordinaire, et cette opinion même atteſte la barbarie du temps. Il ne reſte de

monumens de ces âges affreux que des fondations de monastères, et un confus souvenir de misère et de brigandages. Figurez-vous des déserts où les loups, les tigres et les renards égorgent un bétail épars et timide; c'est le portrait de l'Europe pendant tant de siècles.

Il ne faut pas croire que les empereurs reconnussent pour rois ces chefs sauvages qui dominaient en Bourgogne, à Soissons, à Paris, à Metz, à Orléans; jamais ils ne leur donnèrent le titre de *Basileus*. Ils ne le donnèrent pas même à *Dagobert II* qui réunissait sous son pouvoir toute la France occidentale jusqu'auprès du Véser. Les historiens parlent beaucoup de la magnificence de ce *Dagobert*, et ils citent en preuve l'orfèvre *St Eloi*, qui arriva, dit-on, à la cour avec une ceinture garnie de pierreries, c'est-à-dire, qu'il vendait des pierreries, et qu'il les portait à sa ceinture. On parle des édifices magnifiques qu'il fit construire. Où sont-ils? La vieille église de *St Paul* n'est qu'un petit monument gothique. Ce qu'on connaît de *Dagobert*, c'est qu'il avait à la fois trois épouses, qu'il assemblait des conciles, et qu'il tyrannisait son pays.

Sous lui, un marchand de Sens, nommé *Samon*, va trafiquer en Germanie. Il passe jusque chez les *Slaves*, barbares qui dominaient vers la Pologne et la Bohème. Ces autres sauvages sont si étonnés de voir un homme qui a fait tant de chemin pour leur apporter les choses dont ils manquent, qu'ils le font roi. Ce *Samon* fit, dit-on, la guerre à *Dagobert*; et si le roi des Francs eut trois femmes, le nouveau roi Slavon en eut quinze.

C'eſt ſous ce *Dagobert* que commence l'autorité des maires du palais. Après lui viennent les rois fainéans, la confuſion, le deſpotiſme de ces maires. C'eſt du temps de ces maires, au commencement du huitième ſiècle, que les Arabes vainqueurs de l'Eſpagne, pénètrent juſqu'à Toulouſe, prennent la Guienne, ravagent tout juſqu'à la Loire, et ſont prêts d'enlever les Gaules entières aux Francs qui les avaient enlevées aux Romains. Jugez en quel état devaient être alors les peuples, l'égliſe et les lois.

Les évêques n'eurent aucune part au gouvernement juſqu'à *Pepin* ou *Pipin*, père de *Charles Martel*, et grand-père de l'autre *Pepin* qui ſe fit roi. Les évêques n'aſſiſtaient point aux aſſemblées de la nation franque. Ils étaient tous ou gaulois ou italiens, peuples regardés comme ſerfs. En vain l'évêque *Remi*, qui baptiſa *Clovis*, avait écrit à ce roi Sicambre cette fameuſe lettre où l'on trouve ces mots : *Gardez-vous bien ſur-tout de prendre la préſéance ſur les évêques; prenez leurs conſeils : tant que vous ſerez en intelligence avec eux, votre adminiſtration ſera facile.* Ni *Clovis* ni ſes ſucceſſeurs ne firent du clergé un ordre de l'Etat. Le gouvernement ne fut que militaire. On ne peut mieux le comparer qu'à celui d'Alger, et de Tunis, gouvernés par un chef et une milice. Seulement les rois conſultaient quelquefois les évêques, quand ils avaient beſoin d'eux.

Mais quand les majordômes, ou maires de cette milice, uſurpèrent inſenſiblement le pouvoir, ils voulurent cimenter leur autorité par le crédit des

prélats et des abbés, en les appelant aux assemblées du champ de Mai.

Ce fut, selon les annales de Metz, en 692, que le maire *Pepin I* du nom procura cette prérogative au clergé; époque bien négligée par la plupart des historiens; mais époque très-considérable, et premier fondement du pouvoir temporel des évêques et des abbés en France et en Allemagne.

CHAPITRE XVIII.

Suite des usages du temps de Charlemagne et avant lui. S'il était despotique, et le royaume héréditaire.

ON demande si *Charlemagne*, ses prédécesseurs et ses successeurs étaient despotiques, et si leur royaume était héréditaire par le droit de ces temps-là? Il est certain que par le fait *Charlemagne* était despotique, et que par conséquent son royaume fut héréditaire puisqu'il déclare son fils empereur en plein parlement. Le droit est un peu plus incertain que le fait; voici sur quoi tous les droits étaient alors fondés.

Les habitans du Nord et de la Germanie étaient originairement des peuples chasseurs; et les Gaulois, soumis par les Romains, étaient agriculteurs ou bourgeois. Des peuples chasseurs toujours armés, doivent nécessairement subjuguer des laboureurs et des pasteurs, occupés toute l'année de leurs travaux continuels et pénibles, et encore plus aisément des bourgeois paisibles dans leurs foyers. Ainsi les Tartares ont asservi l'Asie; ainsi

les Goths ſont venus à Rome. Toutes les hordes de Tartares et de Goths, de Huns, de Vandales et de Francs, avaient des chefs. Ces chefs d'émigrans étaient élus à la pluralité des voix, et cela ne pouvait être autrement; car quel droit pourrait avoir un voleur de commander à ſes camarades? Un brigand habile, et hardi, ſur-tout heureux, dut à la longue acquérir beaucoup d'empire ſur des brigands ſubordonnés, moins habiles, moins hardis et moins heureux que lui. Ils avaient tous également part au butin; et c'eſt la loi la plus inviolable de tous les premiers peuples conquérans. Si on avait beſoin de preuves pour faire connaître cette première loi des barbares, on la trouverait aiſément dans l'exemple de ce guerrier franc, qui ne voulut jamais permettre que *Clovis* ôtât du butin général un vaſe de l'égliſe de Reims, et qui fendit le vaſe à coups de hache, ſans que le chef oſât l'en empêcher.

Clovis devint deſpotique à meſure qu'il devint puiſſant; c'eſt la marche de la nature humaine. Il en fut ainſi de *Charlemagne*; il était fils d'un uſurpateur. Le fils du roi légitime était raſé et condamné à dire ſon bréviaire dans un couvent de Normandie. Il était donc obligé à de très-grands ménagemens devant une nation de guerriers, aſſemblée en parlement. *Nous vous avertiſſons*, dit-il dans un de ſes capitulaires, *qu'en conſidération de notre humilité et de notre obéiſſance à vos conſeils, que nous vous rendons par la crainte de* DIEU, *vous nous conſerviez l'honneur que* DIEU *nous a accordé, comme vos ancêtres l'ont fait à l'égard de nos ancêtres.*

Ses

Ses ancêtres se réduisaient à son père, qui avait envahi le royaume; lui-même avait usurpé le partage de son frère, et avait dépouillé ses neveux. Il flattait les seigneurs en parlement; mais le parlement dissous, malheur à quiconque eût bravé ses volontés.

Quant à la succession, il est naturel qu'un chef de conquérans les ait engagés à élire son fils pour son successeur. Cette coutume d'élire, devenue avec le temps plus légale et plus consacrée, se maintient encore de nos jours dans l'empire d'Allemagne. L'élection était si bien regardée comme un droit du peuple conquérant, que, lorsque *Pepin* usurpa le royaume des Francs sur le roi dont il était le domestique, le pape *Etienne*, avec lequel cet usurpateur était d'accord, prononça une excommunication contre ceux qui éliraient pour roi un autre qu'un descendant de la race de *Pepin*; cette excommunication était à la vérité un grand exemple de superstition, comme l'entreprise de *Pepin* était un exemple d'audace. Mais cette superstition même est une preuve du droit d'élire; elle fait voir encore que la nation conquérante élisait parmi les descendans d'un chef celui qui lui plaisait davantage. Le pape ne dit pas, vous élirez les premiers nés de la maison de *Pepin*, mais, *vous ne choisirez point ailleurs que dans sa maison.*

† *Charlemagne* dit dans un capitulaire : *Si de l'un des trois princes, mes enfans, il naît un fils, tel que la nation le veuille pour succéder à son*

† Code diplomatique, page 4.

père, nous voulons que ſes oncles y conſentent. Il eſt évident par ce titre et par pluſieurs autres, que la nation des Francs eut, du moins en apparence, le droit d'élection. Cet uſage a été d'abord celui de tous les peuples, dans toutes les religions, et dans tous les pays. On le voit s'établir chez les Juifs, chez les autres Aſiatiques, chez les Romains. Les premiers ſucceſſeurs de *Mahomet* ſont élus, les ſoudans d'Egypte, les premiers miramolins ne règnent que par ce droit; et ce n'eſt qu'avec le temps qu'un état devient purement héréditaire. Le courage, l'habileté et le beſoin font toutes les lois.

CHAPITRE XIX.

Suite des uſages du temps de Charlemagne. Commerce, finances, ſciences.

CHARLES *Martel*, uſurpateur et ſoutien du pouvoir ſuprême dans une grande monarchie, vainqueur des conquérans arabes qu'il repouſſa juſqu'en Gaſcogne, n'eſt cependant appelé que *ſous-roitelet*, *ſubregulus*, par le pape *Grégoire II* qui implore ſa protection contre les rois lombards. Il ſe diſpoſe à aller ſecourir l'égliſe romaine; mais il pille en attendant l'égliſe des Francs, il donne les biens des couvens à ſes capitaines, il tient ſon roi *Thierri* en captivité. *Pepin* fils de *Charles Martel*, laſſé d'être *ſubregulus*, ſe fait roi, et reprend l'uſage des parlemens Francs. Il a toujours des troupes aguerries ſous le drapeau; et c'eſt à cet établiſſement que *Charlemagne* doit toutes ſes conquêtes. Ces troupes ſe levaient par

des ducs, gouverneurs des provinces, comme elles se lèvent aujourd'hui chez les Turcs par les béglierbeys. Ces ducs avaient été institués en Italie par *Dioclétien*. Les comtes, dont l'origine me paraît du temps de *Théodose*, commandaient sous les ducs, et assemblaient les troupes, chacun dans son canton. Les métairies, les bourgs, les villages fournissaient un nombre de soldats proportionné à leurs forces. Douze métairies donnaient un cavalier, armé d'un casque et d'une cuirasse; les autres soldats n'en portaient point: mais tous avaient le bouclier quarré long, la hache d'armes, le javelot et l'épée. Ceux qui se servaient de flèches étaient obligés d'en avoir au moins douze dans leur carquois. La province qui fournissait la milice lui distribuait du bled et les provisions nécessaires pour six mois: le roi en fournissait pour le reste de la campagne. On faisait la revue au premier de mars ou au premier de mai. C'est d'ordinaire dans ces temps qu'on tenait les parlemens.

Dans les siéges, on employait le bélier, la baliste, la tortue, et la plupart des machines des Romains. Les seigneurs nommés *Barons*, *Leudes*, *Richeomes*, composaient avec leurs suivans le peu de cavalerie qu'on voyait alors dans les armées. Les musulmans d'Afrique et d'Espagne avaient plus de cavaliers.

Charles avait des forces navales, c'est-à-dire, de grands bateaux aux embouchures de toutes les grandes rivieres de son empire. Avant lui on ne les connaissait pas chez les barbares; après lui

on les ignora long-temps. Par ce moyen, et par sa police guerrière, il arrêta ces inondations des peuples du Nord : il les contint dans leurs climats glacés ; mais sous ses faibles descendans, ils se répandirent dans l'Europe.

Les affaires générales se réglaient dans des assemblées qui représentaient la nation. Sous lui, ses parlemens n'avaient d'autre volonté que celle d'un maître qui savait commander et persuader.

Il fit fleurir le commerce, parce qu'il était le maître des mers ; ainsi les marchands des côtes de Toscane et ceux de Marseille allaient trafiquer à Constantinople chez les chrétiens, et au port d'Alexandrie chez les musulmans, qui les recevaient, et dont ils tiraient les richesses de l'Asie.

Venise et Gènes, si puissantes depuis par le négoce, n'attiraient pas encore à elles les richesses des nations ; mais Venise commençait à s'enrichir et à s'agrandir. Rome, Ravenne, Milan, Lyon, Arles, Tours, avaient beaucoup de manufactures d'étoffes de laine. On damasquinait le fer à l'exemple de l'Asie ; on fabriquait le verre ; mais les étoffes de soie n'étaient tissues dans aucune ville de l'empire d'Occident.

Les Vénitiens commençaient à les tirer de Constantinople ; mais ce ne fut que près de quatre cents ans après *Charlemagne*, que les princes normands établirent à Palerme une manufacture de soie. Le linge était peu commun. *S. Boniface* dans une lettre à un évêque d'Allemagne, lui mande qu'il lui envoie du drap à longs poils pour se laver les pieds. Probablement ce manque de

linge était la cause de toutes ces maladies de la peau, connues sous le nom de *lèpre*, si générales alors; car les hôpitaux nommés *léproseries* étaient déjà très-nombreux.

La monnaie avait à peu près la même valeur que celle de l'empire romain depuis *Constantin*. Le sou d'or était le *solidum* romain. Ce sou d'or équivalait à quarante deniers d'argent fin. Ces deniers, tantôt plus forts, tantôt plus faibles, pesaient, l'un portant l'autre, trentre grains.

Le sou d'or vaudrait aujourd'hui, en 1778, environ 14 liv. 6 sous 3 den., le denier d'argent à peu près 7 sous 1 den. $\frac{7}{8}$, monnaie de compte.

Il faut toujours, en lisant les histoires, se ressouvenir qu'outre ces monnaies réelles d'or et d'argent, on se servait dans le calcul d'une autre dénomination. On s'exprimait souvent en monnaie de compte, monnaie fictive, qui n'était, comme aujourd'hui, qu'une manière de compter.

Les Asiatiques et les Grecs comptaient par mines et par talens, les Romains par grands sesterces, sans qu'il y eût aucune monnaie qui valût un grand sesterce ou un talent.

La livre numéraire, du temps de *Charlemagne*, était réputée le poids d'une livre d'argent de douze onces. Cette livre se divisait numériquement en vingt parties. Il y avait à la vérité des sous d'argent, semblables à nos écus, dont chacun pesait la 20e, 22e ou 24e partie d'une livre de douze onces: et ce sou se divisait, comme le nôtre, en douze deniers. Mais *Charlemagne* ayant ordonné que le sou d'argent serait précisé-

ment la 20e partie de douze onces, on s'accoutuma à regarder dans les comptes numéraires vingt sous comme une livre.

Pendant deux siècles, les monnaies restèrent sur le pied où *Charlemagne* les avait mises ; mais petit à petit les rois, dans leurs besoins, tantôt chargèrent les sous d'alliage, tantôt en diminuèrent le poids ; de sorte que, par un changement qui est peut-être la honte des gouvernemens de l'Europe, ce sou, qui était autrefois une pièce d'argent du poids d'environ 5 gros, n'est plus qu'une légère pièce de cuivre avec un 11e d'argent tout au plus ; et la livre, qui était le signe représentatif de douze onces d'argent, n'est plus en France que le signe représentatif de vingt de nos sous de cuivre. Le denier, qui était la deux cent quarantième partie d'une livre d'argent de douze onces, n'est plus que le tiers de cette vile monnaie qu'on appele un liard. Supposé donc qu'une ville de France dût à une autre, au temps de *Charlemagne*, cent vingt sous ou solides de rente, soixante douze onces d'argent, elle s'acquitterait aujourd'hui de sa dette, en payant ce que nous appelons un écu de six francs.

La livre de compte des Anglais, celle des Hollandais, ont moins varié. Une livre sterling d'Angleterre vaut environ vingt-deux francs de France, et une livre de compte hollandaise vaut environ douze francs de France ; ainsi les Hollandais se sont écartés moins que les Français de la loi primitive, et les Anglais encore moins.

Toutes les fois donc que l'hiſtoire nous parle de monnaie ſous le nom de livres, nous n'avons qu'à examiner ce que valait la livre au temps et dans le pays dont on parle, et le comparer à la valeur de la nôtre. Nous devons avoir la même attention en liſant l'hiſtoire grecque et romaine. C'eſt, par exemple, un très-grand embarras pour le lecteur, d'être obligé de réformer toujours les comptes qui ſe trouvent dans l'hiſtoire ancienne d'un célèbre profeſſeur de l'univerſité de Paris, dans l'hiſtoire eccléſiaſtique de *Fleuri*, et dans tant d'autres auteurs utiles. Quand ils veulent exprimer en monnaie de France les talens, les mines, les ſeſterces, ils ſe ſervent toujours de l'évaluation que quelques ſavans ont faite avant la mort du grand *Colbert*. Mais le marc de huit onces, qui valait vingt-ſix francs et dix ſous dans les premiers temps du miniſtère de *Colbert*, vaut depuis long-temps quarante-neuf livres ſeize ſous: ce qui fait une différence de près de la moitié. Cette différence, qui a été quelquefois beaucoup plus grande, pourra augmenter ou être réduite. Il faut ſonger à ces variations; ſans quoi on aurait une idée très-fauſſe des forces des anciens Etats, de leur commerce, de la paye de leurs ſoldats, et de toute leur économie.

Il paraît qu'il y avait alors huit fois moins d'eſpèces circulantes en Italie et vers les bords du Rhin, qu'il ne s'en trouve aujourd'hui. On n'en peut guère juger que par le prix des denrées néceſſaires à la vie; et je trouve la valeur de ces denrées, du temps de *Charlemagne*, huit fois moins

chère qu'elle ne l'eſt de nos jours. Vingt-quatre livres de pain blanc valaient un denier d'argent, par les capitulaires. Ce denier était la quarantième partie d'un ſou d'or, qui valait environ quatorze livres ſix ſous de notre monnaie d'aujourd'hui. Ainſi la livre de pain revenait à un liard et quelque choſe, ce qui eſt en effet la huitième partie de notre prix ordinaire.

Dans les pays ſeptentrionaux, l'argent était beaucoup plus rare : le prix d'un bœuf y fut fixé, par exemple, à un ſou d'or. Nous verrons dans la ſuite comment le commerce et les richeſſes ſe ſont étendues de proche en proche.

Les ſciences et les beaux arts ne pouvaient avoir que des commencemens bien faibles dans ces vaſtes pays, tout ſauvages encore. *Eginhard*, ſecrétaire de *Charlemagne*, nous apprend que ce conquérant ne ſavait pas ſigner ſon nom. Cependant il conçut par la force de ſon génie combien les belles-lettres étaient néceſſaires. Il fit venir de Rome des maîtres de grammaire et d'arithmétique. Les ruines de Rome fourniſſent tout à l'Occident, qui n'eſt pas encore formé. *Alcuin*, cet anglais alors fameux, et *Pierre de Piſe* qui enſeigna un peu de grammaire à *Charlemagne*, avaient tous deux étudié à Rome.

Il y avait des chantres dans les égliſes de France ; et ce qui eſt à remarquer, c'eſt qu'ils s'appelaient *chantres gaulois*. La race des conquérans francs n'avait cultivé aucun art. Ces gaulois prétendaient, comme aujourd'hui, diſputer du chant avec les Romains. La muſique grégorienne, qu'on

attribue

attribue à *St Grégoire* surnommé *le grand*, n'était pas sans mérite, et avait quelque dignité dans sa simplicité. Les chantres gaulois, qui n'avaient point l'usage des anciennes notes alphabétiques, avaient corrompu ce chant, et prétendaient l'avoir embelli. *Charlemagne*, dans un de ses voyages en Italie, les obligea de se conformer à la musique de leurs maîtres. Le pape *Adrien* leur donna des livres de chant notés; et deux musiciens italiens furent établis pour enseigner la note alphabétique, l'un dans Metz, l'autre dans Soissons. Il fallut encore envoyer des orgues de Rome.

Il n'y avait point d'horloge sonnante dans les villes de son empire, et il n'y en eut que vers le treizième siècle. De-là vient l'ancienne coutume qui se conserve encore en Allemagne, en Flandre, en Angleterre, d'entretenir des hommes qui avertissent de l'heure pendant la nuit. Le présent que le calife *Aaron-al-Raschild* fit à *Charlemagne* d'une horloge sonnante, fut regardé comme une merveille. A l'égard des sciences de l'esprit, de la saine philosophie, de la physique, de l'astronomie, des principes de la médecine, comment auraient-elles pu être connues? elles ne viennent que de naître parmi nous.

On comptait encore par nuits, et de-là vient qu'en Angleterre on dit encore *sept nuits*, pour signifier une semaine, et *quatorze nuits* pour deux semaines. La langue romance commençait à se former du mélange du latin avec le tudesque. Ce langage est l'origine du français, de l'espagnol et de l'italien. Il dura jusqu'au temps de *Fréderic II*,

et on le parle encore dans quelques villages des Grisons, et vers la Suisse.

Les vêtemens, qui ont toujours changé en Occident depuis la ruine de l'empire romain, étaient courts, excepté aux jours de cérémonie, où la saie était couverte d'un manteau souvent doublé de pelleterie. On tirait comme aujourd'hui ces fourrures du Nord, et sur-tout de la Russie. La chaussure des Romains s'était conservée. On remarque que *Charlemagne* se couvrait les jambes de bandes entrelacées en forme de brodequins, comme en usent encore les montagnards d'Ecosse, seul peuple chez qui l'habillement guerrier des Romains s'est conservé jusqu'à nos jours.

CHAPITRE XX.

De la Religion du temps de Charlemagne.

SI nous tournons à présent les yeux sur les maux que les hommes s'attirèrent quand ils firent de la religion un instrument de leurs passions, sur les usages consacrés, sur les abus de ces usages, la querelle des *Iconoclastes* et des *Iconolatres* est d'abord ce qui présente le plus grand objet.

L'impératrice *Irène*, tutrice de son malheureux fils *Constantin Porphyrogénète*, pour se frayer le chemin à l'empire, flatte le peuple et les moines, à qui le culte des images, proscrit par tant d'empereurs depuis *Léon l'Isaurien*, plaisait encore. Elle y était elle-même attachée, parce que son mari les avait eues en horreur. On avait persuadé à *Irène* que pour gouverner

son époux, il fallait mettre sous le chevet de son lit les images de certaines saintes. La crédulité entre même dans les esprits politiques. L'empereur son mari avait puni les auteurs de cette superstition. *Irène*, après la mort de son mari, donne un libre cours à son goût et à son ambition. Voilà ce qui assemble en 786 le second concile de Nicée, septième concile œcuménique, commencé d'abord à Constantinople. Elle fait élire pour patriarche un laïque, secrétaire d'état, nommé *Taraise*. Il y avait eu autrefois quelques exemples de séculiers élevés ainsi à l'évêché, sans passer par les autres grades ; mais alors cette coutume ne subsistait plus.

Ce patriarche ouvrit le concile. La conduite du pape *Adrien* est très-remarquable. Il n'anathématise pas ce secrétaire d'état qui se fait patriarche ; il proteste seulement avec modestie, dans ses lettres à *Irène*, contre le titre de patriarche universel ; mais il insiste qu'on lui rende les patrimoines de la Sicile. (27) Il redemande hautement ce peu de bien, tandis qu'il arrachait, ainsi que ses prédécesseurs, le domaine utile de tant de belles terres qu'il assure avoir été données par *Pepin* et par *Charlemagne*. Cependant le concile œcuménique de Nicée, auquel préside les légats du pape et ce ministre patriarche, rétablit le culte des images.

(27) Toute cette partie des lettres du pape ne fut pas même lue dans le concile, par ménagement pour *Irène* et pour *Taraise*. M. *de Voltaire* a fort adouci le scandale de la conduite plus politique que religieuse d'*Adrien*. Voyez *Fleuri*, et les pièces originales de ces temps barbares qui ont été recueillies par les érudits des derniers siècles.

C'eſt une choſe avouée de tous les ſages critiques, que les pères de ce concile, qui étaient au nombre de trois cents cinquante, y rapportèrent beaucoup de pièces évidemment fauſſes; beaucoup de miracles, dont le récit ſcandaliſerait dans nos jours; beaucoup de livres apocryphes. Ces pièces fauſſes ne firent point de tort aux vraies, ſur leſquelles on décida.

Mais quand il fallut faire recevoir ce concile par *Charlemagne* et par les égliſes de France, quel fut l'embarras du pape? *Charles* s'était déclaré hautement contre les images. Il venait de faire écrire les livres qu'on nomme *Carolins*, dans leſquels ce culte eſt anathématiſé. Ces livres ſont écrits dans un latin aſſez pur; ils font voir que *Charlemagne* avait réuſſi à faire revivre les lettres; mais ils font voir auſſi qu'il n'y a jamais eu de diſpute théologique ſans invectives. Le titre même eſt une injure. *Au nom de notre Seigneur et Sauveur* JESUS-CHRIST, *commence le livre de l'illuſtriſſime et excellentiſſime* CHARLES, etc. *contre le ſynode impertinent et arrogant, tenu en Grèce pour adorer des images.* Le livre était attribué par le titre au roi *Charles*, comme on met ſous le nom des rois les édits qu'ils n'ont point rédigés: il eſt certain que tous les peuples des royaumes de *Charlemagne* regardaient les Grecs comme des idolâtres.

Ce prince en 794 aſſembla un concile à Francfort, auquel il préſida ſelon l'uſage des empereurs et des rois: concile compoſé de trois cents évêques ou abbés, tant d'Italie que de France, qui rejetèrent d'un conſentement unanime le ſervice

(*servitium*) et l'adoration des images. Ce mot équivoque d'adoration était la source de tous ces différends : car si les hommes définissaient les mots dont ils se servent, il y aurait moins de disputes ; et plus d'un royaume a été bouleversé pour un mal-entendu.

Tandis que le pape *Adrien* envoyait en France les actes du second concile de Nicée, il reçoit les livres Carolins, opposés à ce concile ; et on le presse au nom de *Charles* de déclarer hérétiques l'empereur de Constantinople et sa mère. On voit assez par cette conduite de *Charles*, qu'il voulait se faire un nouveau droit de l'hérésie prétendue de l'empereur, pour lui enlever Rome sous couleur de justice.

Le pape, partagé entre le concile de Nicée qu'il adoptait, et *Charlemagne* qu'il ménagait, prit un tempérament politique, qui devrait servir d'exemple dans toutes ces malheureuses disputes qui ont toujours divisé les chrétiens. Il explique les livres Carolins d'une manière favorable au concile de Nicée, et par-là réfute le roi sans lui déplaire ; il permet qu'on ne rende point de culte aux images ; ce qui était très-raisonnable chez les Germains, à peine sortis de l'idolâtrie, et chez les Francs encore grossiers, qui n'avaient ni sculpteurs ni peintres. Il exhorte en même temps à ne point briser ces mêmes images. Ainsi il satisfait tout le monde, et laisse au temps à confirmer ou à abolir un culte encore douteux. Attentif à ménager les hommes et à faire servir la religion à ses intérêts, il écrit à *Charlemagne* : " Je ne puis „ déclarer *Irène* et son fils hérétiques, après le

„ concile de Nicée; mais je les déclarerai tels, „ s'ils ne me rendent les biens de Sicile. "

On voit la même politique intéreſſée de ce pape dans une diſpute encore plus délicate, et qui ſeule eût ſuffi en d'autres temps pour allumer des guerres civiles. On avait voulu ſavoir ſi le *St Eſprit* procède du *Père* et du *Fils*, ou du *Père* ſeulement.

On avait d'abord dans l'Orient ajouté au premier concile de Nicée qu'il procédait du *Père*; enſuite en Eſpagne, et puis en France et en Allemagne, on ajouta qu'il procédait du *Père* et du *Fils*: c'était la croyance de preſque tout l'empire de *Charles*. Ces mots du ſymbole attribué aux apôtres, *qui ex patre filioque procedit*, étaient ſacrés pour les Français; mais ces mêmes mots n'avaient jamais été adoptés à Rome. On preſſe, de la part de *Charlemagne*, le pape de ſe déclarer. Cette queſtion décidée avec le temps par les lumières de l'égliſe romaine infaillible, ſemblait alors très-obſcure. On citait des paſſages des Pères, et ſur-tout celui de *St Grégoire* de Nyſſe, où il eſt dit, *qu'une perſonne eſt* cauſe, *et l'autre vient de* cauſe; *l'une ſort immédiatement de la première, l'autre en ſort par le moyen du Fils, par lequel moyen le Fils ſe réſerve la propriété d'unique, ſans exclure l'Eſprit-ſaint de la relation du Père.*

Ces autorités ne parurent pas alors aſſez claires. *Adrien I* ne décida rien: il ſavait qu'on pouvait être chrétien, ſans pénétrer dans la profondeur de tous les myſtères. Il répond qu'il ne condamne point le ſentiment du roi, mais ne change rien au ſymbole de Rome. Il appaiſe la diſpute en ne la

jugeant pas, et en laissant à chacun ses usages. Il traite, en un mot, les affaires spirituelles en prince; et trop de princes les ont traitées en évêques.

Dès-lors la politique profonde des papes établissait peu à peu leur puissance. On fait bientôt après un recueil de faux actes connus aujourd'hui sous le nom de *fausses décrétales*. C'est, dit-on, un espagnol nommé *Isidore Mercator*, ou *Piscator*, ou *Peccator*, qui les rédige. Ce sont les évêques allemands, dont la bonne foi fut trompée, qui les répandent et les font valoir. On prétend avoir aujourd'hui des preuves incontestables, qu'elles furent composées par un *Algeram*, abbé de Senones, évêque de Metz: elles sont en manuscrit dans la bibliothèque du Vatican. Mais qu'importe leur auteur? Dans ces fausses décrétales on suppose d'anciens canons, qui ordonnent qu'on ne tiendra jamais un seul concile provincial sans la permission du pape, et que toutes les causes ecclésiastiques ressortiront à lui. On y fait parler les successeurs immédiats des apôtres; on leur suppose des écrits. Il est vrai que, tout étant de ce mauvais style du huitième siècle, tout étant plein de fautes contre l'histoire et la géographie, l'artifice était grossier; mais c'étaient des hommes grossiers qu'on trompait. On avait forgé dès la naissance du christianisme, comme on l'a déjà dit, de faux évangiles, les *vers sibyllins*, les livres d'*Hermas*, les *constitutions apostoliques*; et mille autres écrits que la saine critique a réprouvés. Il est triste que pour enseigner la vérité on ait si souvent employé des actes de fausseire.

Ces fausses décrétales ont abusé les hommes pendant huit siècles; et enfin, quand l'erreur a été reconnue, les usages établis par elles ont subsisté dans une partie de l'église; l'antiquité leur a tenu lieu d'authenticité.

Dès ces temps, les évêques d'Occident étaient des seigneurs temporels, et possédaient plusieurs terres en fief; mais aucun n'était souverain indépendant. Les rois de France nommaient souvent aux évêchés; plus hardis en cela, et plus politiques que les empereurs des Grecs, et que les rois de Lombardie, qui se contentaient d'interposer leur autorité dans les élections.

Les premières églises chrétiennes s'étaient gouvernées en républiques sur le modèle des synagogues. Ceux qui présidaient à ces assemblées avaient pris insensiblement le titre d'évêque, d'un mot grec, dont les Grecs appelaient les gouverneurs de leurs colonies, et qui signifie *inspecteur*. Les anciens de ces assemblées se nommaient prêtres, d'un autre mot grec qui signifie *vieillard*.

Charlemagne dans sa vieillesse accorda aux évêques un droit dont son propre fils devint la victime. Ils firent accroire à ce prince que dans le code rédigé sous *Théodose*, une loi portait que si de deux séculiers en procès, l'un prenait un évêque pour juge, l'autre était obligé de se soumettre à ce jugement sans en pouvoir appeler. Cette loi, qui jamais n'avait été exécutée, passe chez tous les critiques pour supposée. C'est la dernière du code Théodosien; elle est sans date, sans nom de consuls. Elle a excité une guerre civile, sourde

entre les tribunaux de la justice et les ministres du sanctuaire ; mais comme en ce temps-là tout ce qui n'était pas clergé était en Occident d'une ignorance profonde, il faut s'étonner qu'on n'ait pas donné encore plus d'empire à ceux qui seuls étant un peu instruits, semblaient seuls mériter de juger les hommes.

Ainsi que les évêques disputaient l'autorité aux séculiers, les moines commençaient à la disputer aux évêques, qui pourtant étaient leurs maîtres par les canons. Ces moines étaient déjà trop riches pour obéir. Cette célèbre formule de *Marculfe* était bien souvent mise en usage : *Moi, pour le repos de mon ame, et pour n'être pas placé après ma mort parmi les boucs, je donne à tel monastère, etc.* On crut dès le premier siècle de l'église que le monde allait finir ; on se fondait sur un passage de *St Luc*, qui met ces paroles dans la bouche de JESUS-CHRIST. " Il y aura des signes dans le „ soleil, dans la lune et dans les étoiles ; les na„ tions seront consternées ; la mer et les fleuves „ feront un grand bruit ; les hommes sècheront „ de frayeur dans l'attente de la révolution de „ l'univers ; les puissances des cieux seront ébran„ lées, et alors ils verront le fils de l'homme ve„ nant dans une nuée avec une grande puissance „ et une grande majesté. Lorsque vous verrez „ arriver ces choses, sachez que le royaume de „ DIEU est proche. Je vous dis en vérité, en vé„ rité, que cette génération ne finira point sans „ que ces choses soient accomplies. "

Plusieurs personnages pieux, ayant toujours pris

à la lettre cette prédiction non accomplie, en attendaient l'accompliſſement : ils penſaient que l'univers allait être détruit, et voyaient clairement le jugement dernier, où JESUS-CHRIST devait venir dans les nuées. On ſe fondait auſſi ſur l'épitre de *St Paul* à ceux de Theſſalonique, qui dit : *Nous qui ſommes vivans, nous ſerons emportés dans l'air, au devant de* JESUS. De-là toutes ces ſuppoſitions de tant de prodiges apperçus dans les airs. Chaque génération croyait être celle qui devait voir la fin du monde, et cette opinion ſe fortifiant dans les ſiècles ſuivans, on donnait ſes terres aux moines, comme ſi elles euſſent dû être préſervées dans la conflagration générale. Beaucoup de chartes de donation commencent par ces mots, *Adventante mundi veſpero.*

Des abbés bénédictins, long-temps avant *Charlemagne*, étaient aſſez puiſſans pour ſe révolter. Un abbé de Fontenelle avait oſé ſe mettre à la tête d'un parti contre *Charles Martel*, et aſſembler des troupes. Le héros fit trancher la tête au religieux ; exécution qui ne contribua pas peu à toutes ces révélations que tant de moines eurent depuis de la damnation de *Charles Martel.*

Avant ce temps, on voit un abbé de St Remi de Reims, et l'évêque de cette ville, ſuſciter une guerre civile contre *Childebert* au ſixième ſiècle : crime qui n'appartient qu'aux hommes puiſſans.

Les évêques et les abbés avaient beaucoup d'eſclaves. On reproche à l'abbé *Alcuin* d'en avoir eu juſqu'à vingt mille. Ce nombre n'eſt pas incroyable : *Alcuin* poſſédait pluſieurs abbayes, dont

les terres pouvaient être habitées par vingt mille hommes. Ces esclaves, connus sous le nom de *serfs*, ne pouvaient se marier ni changer de demeure sans la permission de l'abbé. Ils étaient obligés de marcher cinquante lieues avec leurs charrettes, quand il l'ordonnait. Ils travaillaient pour lui trois jours de la semaine, et il partageait tous les fruits de la terre.

On ne pouvait à la vérité reprocher à ces bénédictins de violer par leurs richesses leur vœu de pauvreté; car ils ne font point expressément ce vœu: ils ne s'engagent, quand ils sont reçus dans l'ordre, qu'à obéir à leur abbé. On leur donna même souvent des terres incultes qu'ils défrichèrent de leurs mains, et qu'ils firent ensuite cultiver par des serfs. Ils formèrent des bourgades, de petites villes même autour de leurs monastères. Ils étudièrent; ils furent les seuls qui conservèrent les livres en les copiant; et enfin, dans ces temps barbares où les peuples étaient si misérables, c'était une grande consolation de trouver dans les cloîtres une retraite assurée contre la tyrannie.

En France et en Allemagne, plus d'un évêque allait au combat avec ses serfs. *Charlemagne*, dans une lettre à *Frastade* une de ses femmes, lui parle d'un évêque qui a vaillamment combattu auprès de lui dans une bataille contre les Avares, peuples descendus des Scythes, qui habitaient vers le pays qu'on nomme à présent l'Autriche. Je vois de son temps quatorze monastères qui doivent fournir des soldats. Pour peu qu'un abbé fût guerrier, rien ne l'empêchait de les

conduire lui-même. Il est vrai qu'en 803 un parlement se plaignit à *Charlemagne* du trop grand nombre de prêtres qu'on avait tués à la guerre. Il fut défendu alors, mais inutilement, aux ministres de l'autel d'aller aux combats.

Il n'était pas permis de se dire clerc sans l'être, de porter la tonsure sans appartenir à un évêque: de tels clercs s'appelaient *Acéphales*. On les punissait comme vagabonds. On ignorait cet état aujourd'hui si commun, qui n'est ni séculier, ni ecclésiastique. Le titre d'abbé, qui signifie père, n'appartenait qu'aux chefs des monastères.

Les abbés avaient dès-lors le bâton pastoral que portaient les évêques, et qui avait été autrefois la marque de la dignité pontificale dans Rome païenne. Telle était la puissance de ces abbés sur les moines, qu'ils condamnaient quelquefois aux peines afflictives les plus cruelles. Ils prirent le barbare usage des empereurs grecs, de faire brûler les yeux; et il fallut qu'un concile leur défendît cet attentat, qu'ils commençaient à regarder comme un droit.

CHAPITRE XXI.

Suite des rites religieux du temps de Charlemagne.

La messe était différente de ce qu'elle est aujourd'hui, et plus encore de ce qu'elle était dans les premiers temps. Elle fut d'abord une cène, un festin nocturne; ensuite, la majesté du culte augmentant avec le nombre des fidelles, cette

assemblée de nuit se changea en une assemblée du matin: la messe devint à peu près ce qu'est la grand'-messe aujourd'hui. Il n'y eut jusqu'au cinquième siècle qu'une messe commune dans chaque église. Le nom de *Synaxe* qu'elle a chez les Grecs, et qui signifie *assemblée*, les formules qui subsistent et qui s'adressent à cette assemblée, tout fait voir que les messes privées dûrent être long-temps inconnues. Ce sacrifice, cette assemblée, cette commune prière avait le nom de *Missa* chez les Latins, parce que, selon quelques-uns, on renvoyait, *mittebantur*, les pénitens qui ne communiaient pas; et selon d'autres, parce que la communion était envoyée, *missa erat*, à ceux qui ne pouvaient venir à l'église.

Il semble qu'on devrait savoir la date précise des établissemens de nos rites; mais aucune n'est connue. On ne sait en quel temps commença la messe, telle qu'on la dit aujourd'hui; on ignore l'origine précise du baptême par aspersion, de la confession auriculaire, de la communion avec du pain azyme, et sans vin; on ne sait qui donna le premier le nom de sacrement au mariage, à la confirmation, à l'onction qu'on administre aux malades.

Quand le nombre des prêtres fut augmenté, on fut obligé de dire des messes particulières. Les hommes puissans eurent des aumôniers; *Agobard* évêque de Lyon s'en plaint au neuvième siècle. *Denis le petit*, dans son Recueil des canons, et beaucoup d'autres confirment que tous les fidelles communiaient à la messe publique. Ils apportaient de son temps le pain et le vin

que le prêtre consacrait; chacun recevait le pain dans ses mains. Ce pain était fermenté comme le pain ordinaire; il y avait très-peu d'églises où le pain sans levain fût en usage: on donnait ce pain aux enfans comme aux adultes. La communion sous les deux espèces était un usage universel sous *Charlemagne*; il se conserva toujours chez les Grecs, et dura chez les Latins jusqu'au douzième siècle: on voit même que dans le treizième il était encore pratiqué quelquefois. L'auteur de la relation de la victoire que remporta *Charles d'Anjou* sur *Mainfroi*, en 1264, rapporte que ses chevaliers communièrent avec le pain et le vin avant la bataille. L'usage de tremper le pain dans le vin s'était établi avant *Charlemagne*; celui de sucer le vin avec un chalumeau, ou un siphon de métal, ne s'introduisit qu'environ deux cents ans après, et fut bientôt aboli. Tous ces rites, toutes ces pratiques changèrent selon la conjoncture des temps, et selon la prudence des pasteurs; ou selon le caprice, comme tout change.

L'Eglise latine était la seule qui priât dans une langue étrangère, inconnue au peuple. Les inondations des barbares, qui avaient introduit dans l'Europe leurs idiomes, en étaient cause. Les Latins étaient encore les seuls qui conférassent le baptême par la seule aspersion: indulgence très-naturelle pour des enfans nés dans les climats rigoureux du septentrion, et convenance décente dans le climat chaud d'Italie. Les cérémonies du baptême des adultes, et de celui qu'on donnait aux enfans, n'étaient pas les mêmes: cette différence était indiquée par la nature.

La confession auriculaire s'était introduite, dit-on, dès le sixième siècle. Les évêques exigèrent d'abord que les clercs se confessassent à eux deux fois l'année, par les canons du concile d'Attigny en 363; et c'est la première fois qu'elle fut commandée expressément. Les abbés soumirent leurs moines à ce joug, et les séculiers peu à peu le portèrent. La confession publique ne fut jamais en usage dans l'Occident; car lorsque les barbares embrassèrent le christianisme, les abus et les scandales qu'elle entraînait après elle l'avaient abolie en Orient, sous le patriarche *Nectaire*, à la fin du quatrième siècle; mais souvent les pécheurs publics fesaient des pénitences publiques dans les églises d'Occident, sur-tout en Espagne, où l'invasion des Sarrazins redoublait la ferveur des chrétiens humiliés. Je ne vois aucune trace jusqu'au douzième siècle de la formule de la confession, ni des confessionnaux établis dans les églises, ni de la nécessité préalable de se confesser immédiatement avant la communion.

Vous observerez que la confession auriculaire n'était point reçue aux huitième et neuvième siècles dans les pays au-delà de la Loire, dans le Languedoc, dans les Alpes. *Alcuin* s'en plaint dans ses lettres. Les peuples de ces contrées semblent avoir eu toujours quelques dispositions à s'en tenir aux usages de la primitive Eglise, et à rejeter les dogmes et les coutumes que l'Eglise plus étendue jugea convenable d'adopter.

Aux huitième et neuvième siècles, il y avait trois carêmes, et quelquefois quatre, comme dans

l'Eglise grecque ; et on se confessait d'ordinaire à ces quatre temps de l'année. Les commandemens de l'Eglise, qui ne sont bien connus qu'après le troisième (*a*) concile de Latran en 1215, imposèrent la nécessité de faire une fois l'année ce qui semblait auparavant plus arbitraire.

Au temps de *Charlemagne* il y avait des confesseurs dans les armées. *Charles* en avait un pour lui en titre d'office ; il s'appelait *Valdon*, et était abbé d'Augie près de Constance.

Il était permis de se confesser à un laïque, et même à une femme en cas de nécessité. Cette permission dura très-long-temps ; c'est pourquoi *Joinville* dit qu'il confessa en Afrique un chevalier, et qu'il lui donna l'absolution selon le pouvoir qu'il en avait. *Ce n'est pas tout-à-fait un sacrement*, dit *St Thomas*, *mais c'est comme sacrement.*

On peut regarder la confession comme le plus grand frein des crimes secrets. Les sages de l'antiquité avaient embrassé l'ombre de cette pratique salutaire. On s'était confessé dans les expiations chez les Egyptiens et chez les Grecs, et dans presque toutes les célébrations de leurs mystères. *Marc-Aurèle*, en s'associant aux mystères de *Cérès-Eleusine*, se confessa à l'Hiérophante.

Cet usage, si saintement établi chez les chrétiens, fut malheureusement, depuis, l'occasion des plus funestes abus. La faiblesse du sexe rendit quelquefois les femmes plus dépendantes de leurs confesseurs que de leurs époux. Presque tous ceux qui

(*a*) Que d'autres nomment le quatrième.

confessèrent

confeſſèrent les reines, ſe ſervirent de cet empire ſecret et ſacré pour entrer dans les affaires d'Etat. Lorſqu'un religieux domina ſur la conſcience d'un ſouverain, tous ſes confrères s'en prévalurent; et pluſieurs employèrent le crédit du confeſſeur pour ſe venger de leurs ennemis. Enfin, il arriva que dans les diviſions entre les empereurs et les papes, dans les factions des villes, les prêtres ne donnaient pas l'abſolution à ceux qui n'étaient pas de leur parti. C'eſt ce qu'on a vu en France, du temps du roi *Henri IV*; preſque tous les confeſſeurs refuſaient d'abſoudre les ſujets qui reconnaiſſaient leur roi. La facilité de ſéduire les jeunes perſonnes, et de les porter au crime, dans le tribunal même de la pénitence, fut encore un écueil très-dangereux. Telle eſt la déplorable condition des hommes, que les remèdes les plus divins ont été tournés en poiſon.

La religion chrétienne ne s'était point encore étendue au Nord, plus loin que les conquêtes de *Charlemagne*. La Scandinavie, le Danemarck, qu'on appelait le *pays des Normands*, avaient un culte que nous appelons ridiculement *idolâtrie*. La religion des idolâtres ſerait celle qui attribuerait la puiſſance divine à des figures, à des images; ce n'était pas celle des Scandinaves: ils n'avaient ni peintre ni ſculpteur. Ils adoraient *Odin*, et ils ſe figuraient qu'après la mort, le bonheur de l'homme conſiſtait à boire dans la ſalle d'*Odin* de la bière dans le crâne de ſes ennemis. On a encore de leurs anciennes chanſons traduites, qui expriment cette idée. Il y avait long temps que les peuples du Nord

croyaient une autre vie. Les druides avaient enseigné aux Celtes qu'ils renaîtraient pour combattre, et les prêtres de la Scandinavie persuadaient aux hommes qu'ils boiraient de la bière après leur mort.

La Pologne n'était ni moins barbare ni moins grossière. Les Moscovites, aussi sauvages que le reste de la grande Tartarie, en savaient à peine assez pour être païens; mais tous ces peuples vivaient en paix dans leur ignorance, heureux d'être inconnus à *Charlemagne*, qui vendait si cher la connaissance du christianisme.

Les Anglais commençaient à recevoir la religion chrétienne. Elle leur avait été apportée par *Constance Chlore*, protecteur secret de cette religion, alors opprimée. Elle n'y domina point; l'ancien culte du pays eut le dessus encore long-temps. Quelques missionnaires des Gaules cultivèrent grossièrement un petit nombre de ces insulaires. Le fameux *Pélage*, trop zélé défenseur de la nature humaine, était né en Angleterre; mais il n'y fut point élevé, et il faut le compter parmi les Romains.

L'Irlande qu'on appelait *Ecosse*, et l'Ecosse connue alors sous le nom d'*Albanie*, ou du *pays des Pictes*, avaient reçu aussi quelques semences du christianisme, étouffées toujours par l'ancien culte qui dominait. Le moine *Colomban*, né en Irlande, était du sixième siècle; mais il paraît par sa retraite en France, et par les monastères qu'il fonda en Bourgogne, qu'il y avait peu à faire, et beaucoup à craindre pour ceux qui cherchaient en

Irlande et en Angleterre de ces établiſſemens riches et tranquilles, qu'on trouvait ailleurs à l'abri de la religion.

Après une extinction preſque totale du chriſtianiſme dans l'Angleterre, l'Ecoſſe et l'Irlande, la tendreſſe conjugale l'y fit renaître. *Ethelbert*, un des rois barbares Anglo-Saxons de l'Heptarchie d'Angleterre, qui avait ſon petit royaume dans la province de Kent, où eſt Cantorbéri, voulut s'allier avec un roi de France. Il épouſa la fille de *Childebert*, roi de Paris. Cette princeſſe chrétienne, qui paſſa la mer avec un évêque de Soiſſons, diſpoſa ſon mari à recevoir le baptême, comme *Clotilde* avait ſoumis *Clovis*. Le pape *Grégoire le grand* envoya *Auguſtin*, que les Anglais nomment *Auſtin*, avec d'autres moines romains en 598. Ils firent peu de converſions, car il faut au moins entendre la langue du pays pour en changer la religion; mais, favoriſés par la reine, ils bâtirent un monaſtère.

Ce fut proprement la reine qui convertit le petit royaume de Cantorbéri. Ses ſujets barbares, qui n'avaient point d'opinions, ſuivirent aiſément l'exemple de leurs ſouverains. Cet *Auguſtin* n'eut pas de peine à ſe faire déclarer primat par *Grégoire le grand*: il eût voulu même l'être des Gaules, mais *Grégoire* lui écrivit qu'il ne pouvait lui donner de juriſdiction que ſur l'Angleterre. Il fut donc premier archevêque de Cantorbéri, premier primat de l'Angleterre. Il donna à l'un de ſes moines le titre d'évêque de Londres, à l'autre celui de Rocheſter. On ne peut mieux comparer

ces évêques qu'à ceux d'Antioche et de Babylone, qu'on appelle évêques *in partibus infidelium*. Mais avec le temps, la hiérarchie d'Angleterre se forma. Les monastères sur-tout étaient très-riches au huitième et au neuvième siècles. Ils mettaient au catalogue des saints tous les grands seigneurs qui leur avaient donné des terres; d'où vient que l'on trouve parmi leurs saints de ce temps-là sept rois, sept reines, huit princes, seize princesses. Leurs chroniques disent que dix rois et onze reines finirent leurs jours dans des cloîtres. Il est croyable que ces dix rois, et ces onze reines se firent seulement revêtir à leur mort d'habits religieux, et peut-être porter, à leurs dernières maladies, dans des couvens, comme on en a usé en Espagne; mais non pas qu'en effet ils aient en santé renoncé aux affaires publiques, pour vivre en cénobites.

CHAPITRE XXII.

Suite des usages du temps de Charlemagne. De la justice, des lois. Coutumes singulières. Epreuves.

Des comtes nommés par le roi rendaient sommairement la justice. Ils avaient leurs districts assignés. Ils devaient être instruits des lois, qui n'étaient ni si difficiles ni si nombreuses que les nôtres. La procédure était simple, chacun plaidait sa cause en France et en Allemagne. Rome seule, et ce qui en dépendait, avait encore retenu beaucoup de lois et de formalités de l'empire romain. Les lois lombardes avaient lieu dans le reste de l'Italie citérieure.

Chaque comte avait sous lui un lieutenant, nommé *Viguier*, sept assesseurs, *Scabini*, et un greffier, *Notarius*. Les comtes publiaient dans leur juridiction l'ordre des marches pour la guerre, enrôlaient les soldats sous des centeniers, les menaient aux rendez-vous, et laissaient alors leurs lieutenans faire les fonctions de juge.

Les rois envoyaient des commissaires avec lettres expresses, *Missi dominici*, qui examinaient la conduite des comtes. Ni ces commissaires, ni ces comtes ne condamnaient presque jamais à la mort, ni à aucun supplice; car si on en excepte la Saxe, où *Charlemagne* fit des lois de sang, presque tous les délits se rachetaient dans le reste de son empire. Le seul crime de rebellion était puni de mort, et les rois s'en réservaient le jugement. La loi salique, celle des Lombards, celle des Ripuaires, avaient évalué à prix d'argent la plupart des autres attentats, ainsi que nous l'avons vu.

Leur jurisprudence, qui paraît humaine, était peut-être en effet plus cruelle que la nôtre. Elle laissait la liberté de mal faire à quiconque pouvait la payer. La plus douce loi est celle qui, mettant le frein le plus terrible à l'iniquité, prévient ainsi le plus de crimes; mais on ne connaissait pas encore la question, la torture, usage dangereux qui, comme on sait, ne sert que trop souvent à perdre l'innocent, et à sauver le coupable.

Les lois saliques furent remises en vigueur par *Charlemagne*. Parmi ces lois saliques, il s'en trouve une qui marque bien expressément dans quel mépris étaient tombés les Romains chez les peuples

barbares. Le franc qui avait tué un citoyen romain ne payait que mille cinquante deniers : et le romain payait pour le sang d'un franc deux mille cinq cents deniers.

Dans les causes criminelles indéciſes, on ſe purgeait par ſerment. Il fallait non-ſeulement que la partie accuſée jurât, mais elle était obligée de produire un certain nombre de témoins qui juraient avec elle. Quand les deux parties oppoſaient ſerment à ſerment, on permettait quelquefois le combat, tantôt à fer émoulu, tantôt à outrance.

(a) Ces combats étaient appelés *le jugement de Dieu* ; c'eſt auſſi le nom qu'on donnait à une des plus déplorables folies de ce gouvernement barbare. Les accuſés étaient ſoumis à l'épreuve de l'eau froide, de l'eau bouillante ou du fer ardent. Le célèbre *Etienne Baluze* a raſſemblé toutes les anciennes cérémonies de ces épreuves. Elles commençaient par la meſſe ; on y communiait l'accuſé. On béniſſait l'eau froide, on l'exorciſait ; enſuite l'accuſé était jeté garrotté dans l'eau. S'il tombait au fond, il était réputé innocent ; s'il ſurnageait, il était jugé coupable. M. *Fleuri*, dans ſon *Hiſtoire eccléſiaſtique*, dit que c'était une manière ſûre de ne trouver perſonne criminelle. J'oſe croire que c'était une manière de faire périr beaucoup d'innocens. Il y a bien des gens qui ont la poitrine aſſez large et les poumons aſſez légers, pour ne point enfoncer, lorſqu'une groſſe corde, qui les lie par pluſieurs tours, fait avec leur corps un volume moins peſant qu'une pareille quantité d'eau. Cette malheureuſe

(a) Voyez le chapitre des duels.

coutume, proscrite depuis dans les grandes villes, s'est conservée jusqu'à nos jours dans beaucoup de provinces. On y a très-souvent assujetti, même par sentence de juge, ceux qu'on faisait passer pour sorciers; car rien ne dure si long-temps que la superstition; et il en a coûté la vie à plus d'un malheureux.

Le jugement de DIEU par l'eau chaude s'exécutait en faisant plonger le bras nud de l'accusé dans une cuve d'eau bouillante. Il fallait prendre au fond de la cuve un anneau béni. Le juge, en présence des prêtres et du peuple, enfermait dans un sac le bras du patient, scellait le sac de son cachet; et si trois jours après il ne paraissait sur le bras aucune marque de brûlure, l'innocence était reconnue.

Tous les historiens rapportent l'exemple de la reine *Teutberge*, bru de l'empereur *Lothaire* petit-fils de *Charlemagne*, accusée d'avoir commis un inceste avec son frère moine et sous-diacre. Elle nomma un champion qui se soumit pour elle à l'épreuve de l'eau bouillante, en présence d'une cour nombreuse. Il prit l'anneau béni sans se brûler. Il est certain qu'on a des secrets pour soutenir l'action d'un petit feu sans péril pendant quelques secondes: j'en ai vu des exemples. Ces secrets étaient alors d'autant plus communs, qu'ils étaient plus nécessaires. Mais il n'en est point pour nous rendre absolument impassibles. Il y a grande apparence que dans ces étranges jugemens on faisait subir l'épreuve d'une manière plus ou moins rigoureuse, selon qu'on voulait condamner ou absoudre.

Cette épreuve de l'eau bouillante était destinée particulièrement à la conviction de l'adultère. Ces coutumes sont plus anciennes, et se sont étendues plus loin qu'on ne pense.

Les savans n'ignorent pas qu'en Sicile, dans le temple des dieux Paliques, on écrivait son serment qu'on jetait dans un bassin d'eau, et que si le serment surnageait, l'accusé était absous. Le temple de Trezène était fameux par de pareilles épreuves. On trouve encore au bout de l'Orient, dans le Malabar et dans le Japon, des usages semblables, fondés sur la simplicité des premiers temps, et sur la superstition commune à toutes les nations. Ces épreuves étaient autrefois si autorisées en Phénicie, qu'on voit dans le Pentateuque, que lorsque les Juifs errèrent dans le désert, ils faisaient boire d'une eau mêlée avec de la cendre à leurs femmes soupçonnées d'adultère. Les coupables ne manquaient pas sans doute d'en crever, mais les femmes fidelles à leurs maris buvaient impunément. Il est dit dans l'évangile de *St Jaques* que le grand-prêtre ayant fait boire de cette eau à *Marie* et à *Joseph*, les deux époux se réconcilièrent.

La troisième épreuve était celle d'une barre de fer ardent, qu'il fallait porter dans la main l'espace de neuf pas. Il était plus difficile de tromper dans cette épreuve que dans les autres; aussi je ne vois personne qui s'y soit soumis dans ces siècles grossiers. On veut savoir qui de l'Eglise grecque ou de la latine établit ces usages la première. On voit des exemples de ces épreuves à Constantinople

Constantinople jusqu'au treizième siècle; et *Pachimère* dit qu'il en a été témoin. Il est vraisemblable que les Grecs communiquèrent aux Latins ces superstitions orientales.

A l'égard des lois civiles, voici ce qui me paraît de plus remarquable. Un homme qui n'avait point d'enfans, pouvait en adopter. Les époux pouvaient se répudier en justice; et après le divorce, il leur était permis de passer à d'autres noces. Nous avons dans *Marculfe* le détail de ces lois.

Mais ce qui paraîtra peut-être plus étonnant, et ce qui n'en est pas moins vrai, c'est qu'au livre deuxieme de ces formules de *Marculfe*, on trouve que rien n'était plus permis, ni plus commun que de déroger à cette fameuse loi salique, par laquelle les filles n'héritaient pas. On amenait sa fille devant le comte ou le commissaire, et on disait: " Ma „ chère fille, un usage ancien et impie ôte parmi „ nous toute portion paternelle aux filles; mais „ ayant considéré cette impiété, j'ai vu que, com„ me vous m'avez été donnés tous de DIEU égale„ ment, je dois vous aimer de même: ainsi, ma „ chère fille, je veux que vous héritiez par por„ tion égale avec vos frères dans toutes mes ter„ res, etc. "

On ne connaissait point chez les Francs, qui vivaient suivant la loi salique et ripuaire, cette distinction de nobles et de roturiers, de nobles de nom et d'armes et de nobles *ab avo*, ou gens vivant noblement. Il n'y avait que deux ordres de citoyens, les libres et les serfs, à peu près comme aujourd'hui dans les empires mahométans et à la

Chine. Le terme *nobilis* n'eſt employé qu'une ſeule fois dans les capitulaires au livre cinquième, pour ſignifier les officiers, les comtes, les centeniers.

Toutes les villes de l'Italie et de la France étaient gouvernées ſelon leur droit municipal. Les tributs qu'elles payaient au ſouverain conſiſtaient en *foderum*, *paratum*, *manſionaticum*, fourages, vivres, meubles de ſéjour. Les empereurs et les rois entretinrent long-temps leurs cours avec leurs domaines, et ces droits étaient payés en nature quand ils voyageaient. Il nous reſte un capitulaire de *Charlemagne* concernant ſes métairies. Il entre dans le plus grand détail. Il ordonne qu'on lui rende un compte exact de ſes troupeaux. Un des grands biens de la campagne conſiſtait en abeilles, ce qui prouve que beaucoup de terres reſtaient en friche. Enfin les plus grandes choſes et les plus petites de ce temps-là nous font voir des lois, des mœurs et des uſages, dont à peine il reſte des traces.

CHAPITRE XXIII.

Louis le faible, ou le débonnaire, dépoſé par ſes enfans et par des prélats.

L'HISTOIRE des grands événemens de ce monde n'eſt guère que l'hiſtoire des crimes. Il n'eſt point de ſiècle que l'ambition des ſéculiers, et des eccléſiaſtiques n'ait rempli d'horreurs.

A peine *Charlemagne* eſt-il au tombeau, qu'une guerre civile déſole ſa famille et l'empire.

Les archevêques de Milan et de Crémone allument les premiers feux. Leur prétexte est que *Bernard*, roi d'Italie, est le chef de la maison Carlovingienne, comme né du fils aîné de *Charlemagne*. Ces évêques se servent de ce roi *Bernard* pour exciter une guerre civile. On en voit assez la véritable raison dans cette fureur de remuer, et dans cette frénésie d'ambition, qui s'autorise toujours des lois mêmes faites pour la réprimer. Un évêque d'Orléans entre dans leurs intrigues; l'empereur et *Bernard*, l'oncle et le neveu lèvent des armées. On est prêt d'en venir aux mains à Châlons sur Saône; mais le parti de l'empereur gagne par argent et par promesses la moitié de l'armée d'Italie. On négocie, c'est-à-dire, on veut tromper. Le roi est assez imprudent pour venir dans le camp de son oncle. *Louis*, qu'on a nommé *le débonnaire*, parce qu'il était faible, et qui fut cruel par faiblesse, fait crever les yeux à son neveu, qui lui demandait grâce à genoux. Le malheureux roi meurt dans les tourmens du corps et de l'esprit †, trois jours après cette exécution cruelle. Il fut enterré à Milan, et on grava sur son tombeau: *Ci gît Bernard, de sainte mémoire.* Il semble que le nom de *saint* en ce temps-là ne fut qu'un titre honorifique. Alors *Louis* fait tondre et enfermer dans un monastère trois de ses frères, dans la crainte qu'un jour le sang de *Charlemagne*, trop respecté en eux, ne suscitât des guerres. Ce ne fut pas tout. L'empereur fait arrêter tous les partisans de *Bernard*, que ce roi misérable avait

† 819.

dénoncés à son oncle sous l'espoir de sa grâce. Ils éprouvent le même supplice que le roi. Les ecclésiastiques sont exceptés de la sentence. On les épargne, eux qui étaient les auteurs de la guerre. La déposition ou l'exil sont leur seul châtiment. *Louis* ménageait l'Eglise ; l'Eglise lui fit bientôt sentir qu'il eût dû être moins cruel et plus ferme.

Dès l'an 817, *Louis* avait suivi le mauvais exemple de son père, en donnant des royaumes à ses enfans ; et n'ayant ni le courage d'esprit de son père, ni l'autorité que ce courage donne, il s'exposait à l'ingratitude. Oncle barbare et frère trop dur, il fut un père trop facile.

Ayant associé à l'empire son fils aîné, *Lothaire*, donné l'Aquitaine au second nommé *Pepin*, la Bavière à *Louis* son troisième fils, il lui restait un jeune enfant d'une nouvelle femme. C'est ce *Charles le chauve*, qui fut depuis empereur. Il voulut, après le partage, ne pas laisser sans Etats cet enfant d'une femme qu'il aimait.

Une des sources du malheur de *Louis le faible*, et de tant de désastres plus grands, qui depuis ont affligé l'Europe, fut cet abus qui commençait à naître, d'accorder de la puissance dans le monde à ceux qui ont renoncé au monde.

Vala, abbé de Corbie, son parent par bâtardise, commença cette scène mémorable. C'était un homme furieux par zèle ou par esprit de faction, ou par tous les deux ensemble ; et l'un de ces chefs de parti, qu'on a vu si souvent faire le mal en prêchant la vertu, et troubler tout par l'esprit de la règle.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-51401/fragment/page=0228

Dans un parlement, tenu en 829 à Aix-la-Chapelle, parlement où étaient entrés les abbés, parce qu'ils étaient seigneurs de grandes terres, ce *Vala* reproche publiquement à l'empereur tous les désordres de l'Etat : *C'est vous*, lui dit-il, *qui en êtes coupable.* Il parle ensuite en particulier à chaque membre du parlement avec plus de sédition. Il ose accuser l'impératrice *Judith* d'adultère. Il veut prévenir et empêcher les dons que l'empereur veut faire à ce fils qu'il a eu de l'impératrice. Il déshonore et trouble la famille royale, et par conséquent l'Etat, sous prétexte du bien de l'Etat même.

Enfin l'empereur irrité renvoie *Vala* dans son monastère, d'où il n'eût jamais dû sortir. Il se résout, pour satisfaire sa femme, à donner à son fils une petite partie de l'Allemagne vers le Rhin, le pays des Suisses et la Franche-Comté.

Si dans l'Europe les lois avaient été fondées sur la puissance paternelle ; si les esprits eussent été pénétrés de la nécessité du respect filial comme du premier de tous les devoirs, ainsi que je l'ai remarqué de la Chine, les trois enfans de l'empereur, qui avaient reçu de lui des couronnes, ne se feraient point révoltés contre leur père, qui donnait un héritage à un enfant du second lit.

D'abord ils se plaignirent : aussitôt l'abbé de Corbie se joint à l'abbé de St Denis, plus factieux encore, et qui ayant les abbayes de St Médard de Soissons et de St Germain-des-Prés, pouvait lever des troupes, et en leva ensuite. Les évêques de Vienne, de Lyon, d'Amiens, unis à ces moines,

pouſſent les princes à la guerre civile, en déclarant rebelles à DIEU et à l'Égliſe, ceux qui ne ſeront pas de leur parti. En vain *Louis le débonnaire*, au lieu d'aſſembler des armées, convoque quatre conciles, dans leſquels on fait de bonnes et d'inutiles lois. Ses trois fils prennent les armes. C'eſt, je crois, la première fois qu'on a vu trois enfans ſoulevés enſemble contre leur père. L'empereur arme à la fin. On voit deux camps remplis d'évêques, d'abbés et de moines. Mais du côté des princes eſt le pape *Grégoire IV*, dont le nom donne un grand poids à leur parti. C'était déjà l'intérêt des papes d'abaiſſer les empereurs. Déjà *Etienne*, prédéceſſeur de *Grégoire*, s'était inſtallé dans la chaire pontificale ſans l'agrément de *Louis le débonnaire*. Brouiller le père avec les enfans, ſemblait le moyen de s'agrandir ſur leurs ruines. Le pape *Grégoire* vient donc en France, et menace l'empereur de l'excommunier. Cette cérémonie d'excommunication n'emportait pas encore l'idée qu'on voulut lui attacher depuis. On n'oſait pas prétendre qu'un excommunié dût être privé de ſes biens par la ſeule excommunication; mais on croyait rendre un homme exécrable, et rompre par ce glaive tous les liens qui peuvent attacher les hommes à lui.

† Les évêques du parti de l'empereur ſe ſervent de leur droit, et font dire courageuſement au pape: SI EXCOMMUNICATURUS VENIET, EXCOMMUNICATUS ABIBIT: *S'il vient pour excommunier, il retournera excommunié lui-même.*

† 829.

Ils lui écrivent avec fermeté, en le traitant à la vérité de pape, mais en même temps de frère *Grégoire*, plus fier encore, leur mande: " Le „ terme de frère sent trop l'égalité, tenez- „ vous-en à celui de pape: reconnaissez ma „ supériorité, sachez que l'autorité de ma chaire „ est au-dessus de celle du trône de *Louis*." Enfin il élude dans cette lettre le serment qu'il a fait à l'empereur.

La guerre tourne en négociation. Le pontife se rend arbitre. Il va trouver l'empereur dans son camp. Il y a le même avantage que *Louis* avait eu autrefois sur *Bernard*. Il séduit ses troupes, ou il souffre qu'elles soient séduites; il trompe *Louis*, ou il est trompé lui-même par les rebelles, au nom desquels il porte la parole. A peine le pape est-il sorti du camp, que, la nuit même, la moitié des troupes impériales passe du côté de *Lothaire* son fils. Cette désertion arriva près de Bâle, sur les confins de l'Alsace †; et la plaine où le pape avait négocié s'appelle encore le *champ du mensonge*, nom qui pourrait être commun à plusieurs lieux où l'on a négocié. Alors le monarque malheureux se rend prisonnier à ses fils rebelles, avec sa femme *Judith*, objet de leur haine. Il leur livre son fils *Charles*, âgé de dix ans, prétexte innocent de la guerre. Dans des temps plus barbares, comme sous *Clovis* et ses enfans, ou dans des pays tels que Constantinople, je ne serais point surpris qu'on eût fait périr *Judith* et son fils, et même l'empereur. Les vainqueurs se contentèrent de faire raser

† 830.

l'impératrice, de la mettre en prison en Lombardie, de renfermer le jeune *Charles* dans le couvent de Prum, au milieu de la forêt des Ardennes, et de détrôner leur père. Il me semble qu'en lisant le désastre de ce père trop bon, on ressent au moins une satisfaction secrète, quand on voit que ses fils ne furent guère moins ingrats envers cet abbé *Vala*, le premier auteur de ces troubles, et envers le pape qui les avait si bien soutenus. Le pontife retourna à Rome, méprisé des vainqueurs, et *Vala* se renferma dans un monastère en Italie.

Lothaire, d'autant plus coupable qu'il était associé à l'empire, traîne son père prisonnier à Compiègne. Il y avait alors un abus funeste introduit dans l'Eglise, qui défendait de porter les armes, et d'exercer les fonctions civiles pendant le temps de la pénitence publique. Ces pénitences étaient rares, et ne tombaient guère que sur quelques malheureux de la lie du peuple. On résolut de faire subir à l'empereur ce supplice infamant, sous le voile d'une humiliation chrétienne et volontaire, et de lui imposer une pénitence perpétuelle, qui le dégraderait pour toujours.

† *Louis* est intimidé : il a la lâcheté de condescendre à cette proposition qu'on a la hardiesse de lui faire. Un archevêque de Reims, nommé *Ebbon*, tiré de la condition servile, malgré les lois élevé à cette dignité par *Louis* même, dépose ainsi son souverain et son bienfaiteur. On fait comparaître le souverain, entouré de trente évêques, de chanoines, de moines, dans l'église de Notre-Dame

† 833.

de Soiſſons. Son fils *Lothaire* préſent y jouit de l'humiliation de ſon père. On fait étendre un cilice devant l'autel. L'archevêque ordonne à l'empereur d'ôter ſon baudrier, ſon épée, ſon habit, et de ſe proſterner ſur ce cilice. *Louis*, le viſage contre terre, demande lui-même la pénitence publique, qu'il ne méritait que trop en s'y ſoumettant. L'archevêque le force de lire à haute voix un écrit, dans lequel il s'accuſe de ſacrilége et d'homicide. Le malheureux lit poſément la liſte de ſes crimes, parmi leſquels il eſt ſpécifié qu'il avait fait marcher ſes troupes en carême, et indiqué un parlement un jeudi ſaint. On dreſſe un procès verbal de toute cette action : monument encore ſubſiſtant d'inſolence et de baſſeſſe. Dans ce procès verbal on ne daigne pas ſeulement nommer *Louis* du nom d'empereur : il y eſt appelé DOMINUS LUDOVICUS, *noble homme*, *vénérable homme*. C'eſt le titre qu'on donne aujourd'hui aux marguilliers de paroiſſe.

On tâche toujours d'appuyer par des exemples les entrepriſes extraordinaires. Cette pénitence de *Louis* fut autoriſée par le ſouvenir d'un certain roi viſigoth nommé *Vamba*, qui régnait en Eſpagne en 681. C'eſt le même qui avait été oint à ſon couronnement. Il devint imbécille et fut ſoumis à la pénitence publique dans un concile de Tolède. Il s'était mis dans un cloître. Son ſucceſſeur *Hervique* avait reconnu qu'il tenait ſa couronne des évêques. Ce fait était cité, comme ſi un exemple pouvait juſtifier un attentat. On alléguait encore la pénitence de l'empereur

Théodose; mais elle fut bien différente. Il avait fait massacrer quinze mille citoyens à Thessalonique, non pas dans un mouvement de colère, comme on le dit tous les jours très-faussement dans de vains panégyriques, mais après une longue délibération. Ce crime réfléchi pouvait attirer sur lui la vengeance des peuples, qui ne l'avaient pas élu pour en être égorgés. *St Ambroise* fit une très-belle action, en lui refusant l'entrée de l'église, et *Théodose* en fit une très-sage d'appaiser un peu la haine de l'empire, en s'abstenant d'entrer dans l'église pendant huit mois. Est-ce une satisfaction pour le forfait le plus horrible, dont jamais un souverain se soit souillé, d'être huit mois sans entendre la grand'messe?

Louis fut enfermé un an dans une cellule du couvent de St Médard de Soissons, vêtu du sac de pénitent, sans domestiques, sans consolation, mort pour le reste du monde. S'il n'avait eu qu'un fils, il était perdu pour toujours; mais ses trois enfans disputant ses dépouilles, leur désunion rendit au père sa liberté et sa couronne.

† Transféré à St Denis, deux de ses fils, *Louis* et *Pepin*, vinrent le rétablir, et remettre entre ses bras sa femme et son fils *Charles*: L'assemblée de Soissons est anathématisée par une autre à Thionville; mais il n'en coûta à l'archevêque de Reims que la perte de son siége; encore fut-il jugé et déposé dans la sacristie: l'empereur l'avait été en public aux pieds de l'autel. Quelques évêques furent déposés aussi. L'empereur ne put ou n'osa les punir davantage.

† 834.

† Bientôt après, un de ces mêmes enfans qui l'avaient rétabli, *Louis de Bavière*, se révolte encore. Le malheureux père mourut de chagrin dans une tente auprès de Mayence, en disant: *Je pardonne à Louis, mais qu'il sache qu'il m'a donné la mort.*

Il confirma, dit-on, solennellement par son testament la donation de *Pepin* et de *Charlemagne* à l'église de Rome.

Les mêmes doutes s'élèvent sur cette confirmation, et sur les dons qu'elle ratifie. Il est difficile de croire que *Charlemagne* et son fils aient donné aux papes Venise, la Sicile, la Sardaigne et la Corse, pays sur lesquels ils n'avaient tout au plus que la prétention disputée du domaine suprême. Et dans quel temps *Louis* eût-il donné la Sicile qui appartenait aux empereurs grecs, et qui était infestée par les descentes continuelles des Arabes?

CHAPITRE XXIV.

Etat de l'Europe après la mort de Louis le débonnaire ou le faible. L'Allemagne pour toujours séparée de l'empire franc ou français.

Après la mort du fils de *Charlemagne*, son empire éprouva ce qui était arrivé à celui d'*Alexandre*, et que nous verrons bientôt être la destinée de celui des califes. Fondé avec précipitation, il s'écroula de même: les guerres intestines le divisèrent.

Il n'est pas surprenant que des princes qui

† 20 juin 840.

avaient détrôné leur père, se soient voulu exterminer l'un autre. C'était à qui dépouillerait son frère. *Lothaire* empereur voulait tout. *Charles le chauve*, roi de France, et *Louis*, roi de Bavière, s'unissent contre lui. Un fils de *Pepin*, ce roi d'Aquitaine, fils du *Débonnaire*, et devenu roi après la mort de son père, se joint à *Lothaire*. Ils désolent l'empire; ils l'épuisent de soldats. Enfin, deux rois contre deux rois, dont trois sont frères, et dont l'autre est leur neveu, se livrent une bataille à Fontenai dans l'Auxerrois †, dont l'horreur est digne des guerres civiles. Plusieurs auteurs assurent qu'il y périt cent mille hommes. Il est vrai que ces auteurs ne sont pas contemporains, et que du moins il est permis de douter que tant de sang ait été répandu ††. L'empereur *Lothaire* fut vaincu. Cette bataille, comme tant d'autres, ne décida de rien. Il faut observer seulement que les évêques, qui avaient combattu dans l'armée de *Charles* et de *Louis*, firent jeûner leurs troupes et prier DIEU pour les morts, et qu'il eût été plus chrétien de ne les point tuer que de prier pour eux. *Lothaire* donna alors au monde l'exemple d'une politique toute contraire à celle de *Charlemagne*.

Le vainqueur des Saxons les avait assujettis au christianisme comme à un frein nécessaire. Quelques révoltes, et de fréquens retours à leur culte, avaient marqué leur horreur pour une religion qu'ils regardaient comme leur châtiment. *Lothaire*, pour se les attacher, leur donne une liberté entière de conscience. La moitié du pays redevint idolâtre, mais fidelle à son roi. Cette conduite,

† 841. †† 842.

et celle de *Charlemagne* son grand-père, firent voir aux hommes combien diversement les princes plient la religion à leurs intérêts. Ces intérêts sont toujours la destinée de la terre. Un franc, un salien avait fondé le royaume de France †; un fils du maire, ou majordôme *Pepin*, avait fondé l'empire franc. Trois frères le divisent à jamais. Ces trois enfans dénaturés, *Lothaire*, *Louis de Bavière* et *Charles le chauve*, après avoir versé tant de sang à Fontenai, démembrent enfin l'empire de *Charlemagne* par la fameuse paix de Verdun. *Charles II*, surnommé *le chauve*, eut la France; *Lothaire* l'Italie, la Provence, le Dauphiné, le Languedoc, la Suisse, la Lorraine, l'Alsace, la Flandre; *Louis de Bavière*, ou *le Germanique*, eut l'Allemagne.

C'est à cette époque que les savans dans l'histoire commencent à donner le nom de Français aux Francs; c'est alors que l'Allemagne a ses lois particulières; c'est l'origine de son droit public, et en même temps l'origine de la haine entre les Français et les Allemands. Chacun des trois frères fut troublé dans son partage par des querelles ecclésiastiques, autant que par les divisions qui arrivent toujours entre des ennemis qui ont fait la paix malgré eux.

C'est au milieu de ces discordes que *Charles le chauve*, premier roi de la seule France, et *Louis le Germanique*, premier roi de la seule Allemagne, assemblèrent un concile à Aix-la-Chapelle contre *Lothaire*, et ce *Lothaire* est le premier empereur franc privé de l'Allemagne et de la France.

† en 843.

Les prélats, d'un commun accord, déclarèrent *Lothaire* déchu de son droit à la couronne, et ses sujets déliés du serment de fidélité : *Promettez-vous de mieux gouverner que lui ?* disent-ils aux deux frères *Charles* et *Louis* : *Nous le promettons*, répondirent les deux rois : *Et nous*, dit l'évêque qui présidait : *nous vous permettons par l'autorité divine, et nous vous commandons de régner à sa place.* Ce commandement ridicule n'eut alors aucune suite.

En voyant les évêques donner ainsi les couronnes, on se tromperait si on croyait qu'ils fussent alors tels que des électeurs de l'empire. Ils s'étaient rendus puissans à la vérité, mais aucun n'était souverain. L'autorité de leur caractère et le respect des peuples étaient des instrumens dont les rois se servaient à leur gré. Il y avait dans ces ecclésiastiques bien plus de faiblesse que de grandeur à décider ainsi du droit des rois suivant les ordres du plus fort.

On ne doit pas être surpris que quelques années après, un archevêque de Sens, avec vingt autres évêques, ait osé, dans des conjonctures pareilles, déposer *Charles le chauve*, roi de France. Cet attentat fut commis pour plaire à *Louis de Bavière.* Ces monarques, aussi méchans rois que frères dénaturés, ne pouvant se faire périr l'un l'autre, se faisaient anathématiser tour à tour. Mais ce qui surprend, c'est l'aveu que fait *Charles le chauve*, dans un écrit qu'il daigna publier contre l'archevêque de Sens : *Au moins, cet archevêque ne devait pas me déposer avant que*

j'eusse comparu devant les évêques qui m'avaient sacré roi, il fallait qu'auparavant j'eusse subi leur jugement, ayant toujours été prêt à me soumettre à leurs corrections paternelles et à leur châtiment. La race de *Charlemagne*, réduite à parler ainsi, marchait visiblement à sa ruine.

Je reviens à *Lothaire*, qui avait toujours un grand parti en Germanie, et qui était maître paisible en Italie. Il passe les Alpes, fait couronner son fils *Louis*, qui vient juger dans Rome le pape *Sergius II.* Le pontife comparaît, répond juridiquement aux accusations d'un évêque de Metz, se justifie, et prête ensuite serment de fidélité à ce même *Lothaire* déposé par ses évêques. *Lothaire* même fit cette célèbre et inutile ordonnance, que, *pour éviter les séditions trop fréquentes, le pape ne sera plus élu par le peuple, et que l'on avertira l'empereur de la vacance du St Siége.*

On s'étonne de voir l'empereur tantôt si humble, et tantôt si fier; mais il avait une armée auprès de Rome quand le pape lui jura obéissance, et n'en avait point à Aix-la-Chapelle, quand les évêques le détrônèrent.

Leur sentence ne fut qu'un scandale de plus ajouté aux désolations de l'Europe. Les provinces depuis les Alpes au Rhin ne savaient plus à qui elles devaient obéir. Les villes changeaient chaque jour de tyrans, les campagnes étaient ravagées tour à tour par différens partis. On n'entendait parler que de combats; et dans ces combats il y avait toujours des moines, des abbés, des évêques qui périssaient les armes à la main. *Hugues*, un des

fils de *Charlemagne*, forcé jadis à être moine, devenu depuis abbé de St Quentin, fut tué devant Toulouse avec l'abbé de Ferrière: deux évêques y furent faits prisonniers.

Cet incendie s'arrêta un moment pour recommencer avec plus de fureur. Les trois frères, *Lothaire*, *Charles* et *Louis*, firent de nouveaux partages, qui ne furent que de nouveaux sujets de divisions et de guerre.

† L'empereur *Lothaire*, après avoir bouleversé l'Europe sans succès et sans gloire, se sentant affaibli, vint se faire moine dans l'abbaye de Prum. Il ne vécut dans le froc que six jours, et mourut imbécille après avoir régné en tyran.

A la mort de ce troisième empereur d'Occident, il s'éleva de nouveaux royaumes en Europe, comme des monceaux de terre après les secousses d'un grand tremblement.

Un autre *Lothaire*, fils de cet empereur, donna le nom de *Lotharinge* à une assez grande étendue de pays, nommé depuis par contraction *Lorraine*, entre le Rhin, l'Escaut, la Meuse et la mer. Le Brabant fut appelé *la basse Lorraine*; le reste fut connu sous le nom de *la haute*. Aujourd'hui, de cette haute *Lorraine* il ne reste qu'une petite province de ce nom, engloutie depuis peu dans le royaume de France.

Un second fils de l'empereur *Lothaire*, nommé *Charles*, eut la Savoie, le Dauphiné, une partie du Lyonnais, de la Provence et du Languedoc. Cet Etat composa le royaume d'Arles, du nom de la capitale, ville autrefois opulente et embellie

† 855. par

par les Romains, mais alors petite, pauvre, ainsi que toutes les villes en-deçà des Alpes.

Un barbare, qu'on nomme *Salomon*, se fit bientôt après roi de la Bretagne, dont une partie était encore païenne; mais tous ces royaumes tombèrent presque aussi promptement qu'ils furent élevés.

Le fantôme d'empire romain subsistait. *Louis*, second fils de *Lothaire*, qui avait eu en partage une partie de l'Italie, fut proclamé empereur par l'évêque de Rome *Sergius II*, en 855. Il ne résidait point à Rome; il ne possédait pas la neuvième partie de l'empire de *Charlemagne*, et n'avait en Italie qu'une autorité contestée par les papes et par les ducs de Bénévent, qui possédaient alors un Etat considérable.

Après sa mort, arrivée en 875, si la loi salique avait été en vigueur dans la maison de *Charlemagne*, c'était à l'aîné de la maison qu'appartenait l'empire. *Louis de Germanie*, aîné de la maison de *Charlemagne*, devait succéder à son neveu mort sans enfans; mais des troupes et de l'argent firent les droits de *Charles le chauve*. Il ferma les passages des Alpes à son frère, et se hâta d'aller à Rome avec quelques troupes. *Reginus*, les annales de Metz et de Fulde, assurent qu'il acheta l'empire du pape *Jean VIII*. Le pape non-seulement se fit payer, mais, profitant de la conjoncture, il donna l'empire en souverain, et *Charles* le reçut en vassal, protestant qu'il le tenait du pape, ainsi qu'il avait protesté auparavant en France, en 859, qu'il devait subir le jugement des évêques, laissant toujours avilir sa dignité pour en jouir.

Sous lui, l'empire romain était donc composé de la France et de l'Italie. On dit qu'il mourut empoisonné par son médecin, un juif nommé *Sédécias*; mais personne n'a jamais dit par quelle raison ce médecin commit ce crime. Que pouvait-il gagner en empoisonnant son maître? Auprès de qui eût-il trouvé une plus belle fortune? Aucun auteur ne parle du supplice de ce médecin. Il faut donc douter de l'empoisonnement, et faire réflexion seulement que l'Europe chrétienne était si ignorante, que les rois étaient obligés de chercher pour leurs médecins des juifs et des arabes.

On voulait toujours saisir cette ombre d'empire romain; et *Louis le bègue*, roi de France, fils de *Charles le chauve*, le disputait aux autres descendans de *Charlemagne*; c'était toujours au pape qu'on le demandait. Un duc de Spolète, un marquis de Toscane, investis de ces Etats par *Charles le chauve*, se saisirent du pape *Jean VIII*, et pillèrent une partie de Rome, pour le forcer, disaient-ils, à donner l'empire au roi de Bavière, *Carloman*, l'aîné de la race de *Charlemagne*. Non-seulement le pape *Jean VIII* était ainsi persécuté dans Rome par des Italiens, mais il venait en 877 de payer vingt-cinq mille livres pesant d'argent aux mahométans, possesseurs de la Sicile et du Garillan; c'était l'argent dont *Charles le chauve* avait acheté l'empire. Il passa bientôt des mains du pape en celles des Sarrasins; et le pape même s'obligea, par un traité authentique à leur en payer autant tous les ans.

Cependant ce pontife, tributaire des musulmans, et prisonnier dans Rome, s'échappe, s'embarque et passe en France. Il vient sacrer empereur *Louis le bègue* dans la ville de Troye, à l'exemple de *Léon III*, d'*Adrien* et d'*Etienne III*, persécutés chez eux, et donnant ailleurs des couronnes.

Sous *Charles le gros*, empereur et roi de France, la désolation de l'Europe redoubla. Plus le sang de *Charlemagne* s'éloignait de sa source, et plus il dégénérait. *Charles le gros* fut déclaré incapable de régner †, par une assemblée de seigneurs français et allemands, qui le déposèrent auprès de Mayence dans une diète convoquée par lui-même. Ce ne sont point ici des évêques qui, en servant la passion d'un prince, semblent disposer d'une couronne; ce furent les principaux seigneurs qui crurent avoir le droit de nommer celui qui devait les gouverner, et combattre à leur tête. On dit que le cerveau de *Charles le gros* était affaibli; il le fut toujours sans doute, puisqu'il se mit au point d'être détrôné sans résistance, de perdre à la fois l'Allemagne, la France et l'Italie, et de n'avoir enfin pour subsistance que la charité de l'archevêque de Mayence, qui daigna le nourrir. Il paraît bien qu'alors l'ordre de la succession était compté pour rien, puisqu'*Arnoud*, bâtard de *Carloman*, fils de *Louis le bègue*, fut déclaré empereur, et qu'*Eudes* ou *Odon*, comte de Paris, fut roi de France. Il n'y avait alors ni droit de naissance, ni droit d'élection reconnu. L'Europe était un chaos dans lequel le plus fort s'élevait sur les ruines du

† 887.

plus faible, pour être ensuite précipité par d'autres. Toute cette histoire n'est que celle de quelques capitaines barbares qui disputaient avec des évêques la domination sur des serfs imbécilles. Il manquait aux hommes deux choses nécessaires pour se soustraire à tant d'horreurs, la raison et le courage.

CHAPITRE XXV.

Des Normands vers le neuvième siècle.

TOUT étant divisé, tout était malheureux et faible. Cette confusion ouvrit un passage aux peuples de la Scandinavie et aux habitans des bords de la mer Baltique. Ces sauvages trop nombreux n'ayant à cultiver que des terres ingrates, manquant de manufactures, et privés des arts, ne cherchaient qu'à se répandre loin de leur patrie. Le brigandage et la piraterie leur étaient nécessaires, comme le carnage aux bêtes féroces. En Allemagne on les appelait *Normands*, *hommes du Nord*, sans distinction, comme nous disons encore en général les *corsaires de Barbarie*. Dès le quatrième siècle ils se mêlèrent aux flots des autres barbares, qui portèrent la désolation jusqu'à Rome et en Afrique. On a vu que resserrés sous *Charlemagne*, ils craignirent l'esclavage. Dès le temps de *Louis le débonnaire*, ils commencèrent leurs courses. Les forêts, dont ces pays étaient hérissés, leur fournissaient assez de bois pour construire leurs barques à deux voiles et à rames. Environ cent hom-

mes tenaient dans ces bâtimens, avec leurs provisions de bière, de biscuit de mer, de fromage et de viande fumée. Ils côtoyaient les terres, descendaient où ils ne trouvaient point de résistance, et retournaient chez eux avec leur butin, qu'il partagaient ensuite selon les lois du brigandage, ainsi qu'il se pratique en Barbarie. Dès l'an 843, ils entrèrent en France par l'embouchure de la rivière de Seine, et mirent la ville de Rouen au pillage. Une autre flotte entra par la Loire, et dévasta tout jusqu'en Touraine. Ils emmenaient les hommes en esclavage, ils partageaient entr'eux les femmes et les filles, prenant jusqu'aux enfans pour les élever dans leur métier de pirates. Les bestiaux, les meubles, tout était emporté. Ils vendaient quelquefois sur une côte ce qu'ils avaient pillé sur une autre. Leurs premiers gains excitèrent la cupidité de leurs compatriotes indigens. Les habitans des côtes germaniques et gauloises se joignirent à eux, ainsi que tant de renégats de Provence et de Sicile ont servi sur les vaisseaux d'Alger.

En 844 ils couvrirent la mer de vaisseaux. On les vit descendre presqu'à la fois en Angleterre, en France et en Espagne. Il faut que le gouvernement des Français et des Anglais fut moins bon que celui des mahométans qui régnaient en Espagne; car il n'y eut nulle mesure prise par les Français ni par les Anglais, pour empêcher ces irruptions; mais en Espagne les Arabes gardèrent leurs côtes, et repoussèrent enfin les pirates.

En 845 les Normands pillèrent Hambourg, et

pénétrèrent avant dans l'Allemagne. Ce n'était plus alors un ramas de corsaires sans ordre : c'était une flotte de six cents bateaux, qui portait une armée formidable. Un roi de Danemarck, nommé *Eric*, était à leur tête. Il gagna deux batailles avant de se rembarquer. Ce roi des pirates, après être retourné chez lui avec les dépouilles allemandes, envoie en France un des chefs des corsaires, à qui les histoires donnent le nom de *Régnier*. Il remonte la Seine avec cent vingt voiles. Il n'y a point d'apparence que ces cent vingt voiles portassent dix mille hommes. Cependant, avec un nombre probablement inférieur, il pille Rouen une seconde fois, et vient jusqu'à Paris. Dans de pareilles invasions, quand la faiblesse du gouvernement n'a pourvu à rien, la terreur du peuple augmente le péril, et le plus grand nombre fuit devant le plus petit. Les Parisiens, qui se défendirent dans d'autres temps avec tant de courage, abandonnèrent alors leur ville ; et les Normands n'y trouvèrent que des maisons de bois, qu'ils brûlèrent. Le malheureux roi, *Charles le chauve*, retranché à St Denis avec peu de troupes, au lieu de s'opposer à ces barbares, acheta de quatorze mille marcs d'argent la retraite qu'ils daignèrent faire. Il est croyable que ces marcs étaient ce qu'on a appelé long-temps des marques, *marcas*, qui valaient environ un de nos demi-écus. On est indigné quand on lit dans nos auteurs que plusieurs de ces barbares furent punis de mort subite pour avoir pillé l'église de St Germain-des-Prés. Ni les peuples, ni leurs saints ne se défendirent ; mais

les vaincus se donnent toujours la honteuse consolation de supposer des miracles opérés contre leurs vainqueurs.

Charles le chauve, en achetant ainsi la paix, ne fesait que donner à ces pirates de nouveaux moyens de faire la guerre, et s'ôter celui de la soutenir. Les Normands se servirent de cet argent pour aller assiéger Bordeaux, qu'ils pillèrent. Pour comble d'humiliation et d'horreur, un descendant de *Charlemagne*, *Pepin*, roi d'Aquitaine, n'ayant pu leur résister, s'unit avec eux; et alors la France, vers l'an 848, fut entièrement ravagée. Les Normands, fortifiés de tout ce qui se joignait à eux, désolèrent long-temps l'Allemagne, la Flandre, l'Angleterre. Nous avons vu depuis peu des armées de cent mille hommes pouvoir à peine prendre deux villes après des victoires signalées: tant l'art de fortifier les places et de préparer les ressources a été perfectionné. Mais alors des barbares, combattant d'autres barbares désunis, ne trouvaient, après le premier succès, presque rien qui arrêtât leurs courses. Vaincus quelquefois, ils reparaissaient avec de nouvelles forces.

Godefroy, prince de Danemarck, à qui *Charles le gros* céda enfin une partie de la Hollande en 882, pénètre de la Hollande en Flandre; ses Normands passent de la Somme à l'Oise sans résistance, prennent et brûlent Pontoise, et arrivent par eau et par terre devant Paris.

† Les Parisiens, qui s'attendaient alors à l'irruption des barbares, n'abandonnèrent point la ville,

† 885.

comme autrefois. Le comte de Paris, *Odon* ou *Eudes*, que sa valeur éleva depuis sur le trône de France, mit dans la ville un ordre qui anima les courages, et qui leur tint lieu de tours et de remparts.

Sigefroy, chef des Normands, pressa le siége avec une fureur opiniâtre, mais non destituée d'art. Les Normands se servirent du bélier pour battre les murs. Cette invention est presque aussi ancienne que celle des murailles; car les hommes sont aussi industrieux pour détruire que pour édifier. Je ne m'écarterai ici qu'un moment de mon sujet, pour observer que le cheval de Troye n'était précisément que la même machine, laquelle on armait d'une tête de cheval de métal, comme on y mit depuis une tête de bélier, et c'est ce que *Pausanias* nous apprend dans sa description de la Grèce. Ils firent brèche, et donnèrent trois assauts. Les Parisiens les soutinrent avec un courage inébranlable. Ils avaient à leur tête non-seulement le comte *Eudes*, mais encore leur évêque *Goslin*, qui chaque jour, après avoir donné la bénédiction à son peuple, se mettait sur la brèche, le casque en tête, un carquois sur le dos, et une hache à sa ceinture; et ayant planté la croix sur le rempart, combattait à sa vue. Il paraît que cet évêque avait dans la ville autant d'autorité pour le moins que le comte *Eudes*, puisque ce fut à lui que *Sigefroy* s'était d'abord adressé, pour entrer par sa permission dans Paris. Ce prélat mourut de ses fatigues au milieu du siége, laissant une mémoire respectable et chère; car s'il arma des mains

que

que la religion réservait seulement au ministère de l'autel, il les arma pour cet autel même et pour ses citoyens, dans la cause la plus juste, et pour la défense la plus nécessaire, première loi naturelle, qui est toujours au-dessus des lois de convention. Ses confrères ne s'étaient armés que dans des guerres civiles et contre des chrétiens. Peut-être si l'apothéose est due à quelques hommes, eût-il mieux valu mettre dans le ciel ce prélat qui combattit et mourut pour son pays, que tant d'hommes obscurs, dont la vertu, s'ils en ont eu, a été pour le moins inutile au monde.

Les Normands tinrent la ville assiégée une année et demie : les Parisiens éprouvèrent toutes les horreurs qu'entraînent dans un long siége la famine et la contagion qui en sont les suites, et ne furent point ébranlés. Au bout de ce temps, l'empereur *Charles le gros*, roi de France, parut enfin à leur secours sur le mont de Mars, qu'on appelle aujourd'hui *Montmartre*; mais il n'osa pas attaquer les Normands : il ne vint que pour acheter encore une trève honteuse. Ces barbares quittèrent Paris pour aller assiéger Sens et piller la Bourgogne, tandis que *Charles* alla dans Mayence assembler ce parlement qui lui ôta un trône dont il était si indigne.

Les Normands continuèrent leurs dévastations; mais, quoiqu'ennemis du nom chrétien, il ne leur vint jamais en pensée de forcer personne à renoncer au christianisme. Ils étaient à peu près tels que les Francs, les Goths, les Alains, les Huns, les Hérules, qui, en cherchant au cinquième siècle de

nouvelles terres, loin d'impoſer une religion aux Romains, s'accommodèrent aiſément de la leur: ainſi les Turcs, en pillant l'empire des Califes, ſe ſont ſoumis à la religion mahométane.

Enfin *Rolon* ou *Raoul*, le plus illuſtre de ces brigands du Nord, après avoir été chaſſé du Danemarck, ayant raſſemblé en Scandinavie tous ceux qui voulurent s'attacher à ſa fortune, tenta de nouvelles aventures, et fonda l'eſpérance de ſa grandeur ſur la faibleſſe de l'Europe. Il aborda l'Angleterre, où ſes compatriotes étaient déjà établis; mais après deux victoires inutiles, il tourna du côté de la France, que d'autres Normands ſavaient ruiner, mais qu'ils ne ſavaient pas aſſervir.

Rolon fut le ſeul de ces barbares qui ceſſa d'en mériter le nom, en cherchant un établiſſement fixe. Maître de Rouen ſans peine, au lieu de la détruire, il en fit relever les murailles et les tours. Rouen devint ſa place d'armes; de-là il volait tantôt en Angleterre, tantôt en France, feſant la guerre avec politique comme avec fureur. La France était expirante ſous le règne de *Charles le ſimple*, roi de nom, et dont la monarchie était encore plus démembrée par les ducs, par les comtes et par les barons ſes ſujets, que par les Normands. *Charles le gros* n'avait donné que de l'or aux barbares: *Charles le ſimple* offrit à *Rolon* ſa fille et des provinces.

† *Rolon* demanda d'abord la Normandie; et on fut trop heureux de la lui céder. Il demanda enſuite la Bretagne; on diſputa: mais il fallut la céder

† 912.

encore avec des clauſes que le plus fort explique toujours à ſon avantage. Ainſi la Bretagne, qui était tout à l'heure un royaume, devient un fief de la Neuſtrie; et la Neuſtrie, qu'on s'accoutuma bientôt à nommer Normandie du nom de ſes uſurpateurs, fut un Etat ſéparé, dont les ducs rendaient un vain hommage à la couronne de France.

L'archevêque de Rouen ſut perſuader à *Rolon* de ſe faire chrétien. Ce prince embraſſa volontiers une religion qui affermiſſait ſa puiſſance.

Les véritables conquérans ſont ceux qui ſavent faire des lois. Leur puiſſance eſt ſtable; les autres ſont des torrens qui paſſent. *Rolon*, paiſible, fut le ſeul législateur de ſon temps dans le continent chrétien. On ſait avec quelle inflexibilité il rendit la juſtice. Il abolit le vol chez les Danois, qui n'avaient juſque-là vécu que de rapine. Long-temps après lui, ſon nom prononcé était un ordre aux officiers de juſtice d'accourir pour réprimer la violence; et de-là eſt venu cet uſage de la clameur de *Haro*, ſi connue en Normandie. Le ſang des Danois et des Francs mêlés enſemble produiſit enſuite dans ce pays ces héros qu'on verra conquérir l'Angleterre, Naples et Sicile.

CHAPITRE XXVI.

De l'Angleterre vers le neuvième ſiècle. Alfred le grand.

Les Anglais, ce peuple devenu puiſſant, célèbre par le commerce et par la guerre, gouverné par

l'amour de ſes propres lois et de la vraie liberté, qui conſiſte à n'obéir qu'aux lois, n'étaient rien alors de ce qu'ils ſont aujourd'hui.

Ils n'étaient échappés du joug des Romains que pour tomber ſous celui de ces Saxons, qui, ayant conquis l'Angleterre vers le ſixième ſiècle, furent conquis au huitième par *Charlemagne* dans leur propre pays natal. Ces uſurpateurs partagèrent l'Angleterre en ſept petits cantons malheureux †, qu'on appela royaumes. Ces ſept provinces s'étaient enfin réunies ſous le roi *Egbert* de la race Saxonne, lorſque les Normands vinrent ravager l'Angleterre, auſſi bien que la France. On prétend qu'en 852 ils remontèrent la Tamiſe avec trois cents voiles. Les Anglais ne ſe défendirent guère mieux que les Francs. Ils payèrent comme eux leurs vainqueurs. Un roi nommé *Ethelbert* ſuivit le malheureux exemple de *Charles le chauve*. Il donna de l'argent; la même faute eut la même punition. Les pirates ſe ſervirent de cet argent pour mieux ſubjuguer le pays. Ils conquirent la moitié de l'Angleterre. Il fallait que les Anglais, nés courageux, et défendus par leur ſituation, euſſent dans leur gouvernement des vices bien eſſentiels, puiſqu'ils furent toujours aſſujettis par des peuples qui ne devaient pas aborder impunément chez eux. Ce qu'on raconte des horribles dévaſtations qui déſolèrent cette île, ſurpaſſe encore ce qu'on vient de voir en France. Il y a des temps où la terre entière n'eſt qu'un théâtre de carnage, et ces temps ſont trop fréquens.

† 828.

Le lecteur respire enfin un peu, lorsque dans ces horreurs il voit s'élever quelque grand homme qui tire sa patrie de la servitude, et qui la gouverne en bon roi.

Je ne sais s'il y a jamais eu sur la terre un homme plus digne des respects de la postérité qu'*Alfred le grand*, qui rendit ces services à sa patrie, supposé que tout ce qu'on raconte de lui soit véritable.

† Il succédait à son frère *Ethelrede I* qui ne lui laissa qu'un droit contesté sur l'Angleterre, partagée plus que jamais en souverainetés, dont plusieurs étaient possédées par les Danois. De nouveaux pirates venaient encore presque chaque année disputer aux premiers usurpateurs le peu de dépouilles qui pouvaient rester.

Alfred, n'ayant pour lui qu'une province de l'Ouest, fut vaincu d'abord en bataille rangée par ces barbares, et abandonné de tout le monde. Il ne se retira point à Rome dans le collége anglais, comme *Butred* son oncle, devenu roi d'une petite province, et chassé par les Danois; mais seul et sans secours, il voulut périr ou venger sa patrie. Il se cacha six mois chez un berger dans une chaumière environnée de marais. Le seul comte de *Dévon*, qui défendait encore un faible château, savait son secret. Enfin, ce comte ayant rassemblé des troupes, et gagné quelque avantage, *Alfred*, couvert des haillons d'un berger, osa se rendre dans le camp des Danois, en jouant de la harpe. Voyant ainsi par ses yeux la situation du camp et ses défauts, instruit d'une fête que les barbares devaient célébrer, il court au comte de *Dévon*

† 872.

qui avait des milices prêtes ; il revient aux Danois avec une petite troupe, mais déterminée ; il les surprend, et remporte une victoire complète. La discorde divisait alors les Danois. *Alfred* sut négocier comme combattre ; et, ce qui est étrange, les Anglais et les Danois le reconnurent unanimement pour roi. Il n'y avait plus à réduire que Londres ; il la prit, la fortifia, l'embellit, équipa des flottes, contint les Danois d'Angleterre, s'opposa aux descentes des autres, et s'appliqua ensuite pendant douze années d'une possession paisible à policer sa patrie. Ses lois furent douces, mais sévèrement exécutées. C'est lui qui fonda les jurés, qui partagea l'Angleterre en shires ou comtés, et qui le premier encouragea ses sujets à commercer. Il prêta des vaisseaux et de l'argent à des hommes entreprenans et sages, qui allèrent jusqu'à Alexandrie ; et de là, passant l'isthme de Suez, trafiquèrent dans la mer de Perse. Il institua des milices, il établit divers conseils, mit par-tout la règle, et la paix qui en est la suite.

Qui croirait même que cet *Alfred*, dans des temps d'une ignorance générale, osa envoyer un vaisseau pour tenter de trouver un passage aux Indes par le nord de l'Europe et de l'Asie ? On a la relation de ce voyage écrite en anglo-saxon et traduite en latin à Coppenhague, à la prière du comte de *Plelo*, ambassadeur de *Louis XV*. *Alfred* est le premier auteur de ces tentatives hardies que les Anglais, Hollandais et les Russes ont faites dans nos derniers temps. On voit par-là combien ce prince était au-dessus de son siècle.

Il n'eſt point de véritablement grand homme qui n'ait un bon eſprit. *Alfred* jeta les fondemens de l'académie d'Oxford. Il fit venir des livres de Rome. L'Angleterre toute barbare n'en avait preſque point. Il ſe plaignait qu'il n'y eût pas alors un prêtre anglais qui ſût le latin. Pour lui, il le ſavait. Il était même aſſez bon géomètre pour ce temps-là. Il poſſédait l'hiſtoire. On dit même qu'il feſait des vers en anglo-ſaxon. Les momens qu'il ne donnait pas aux ſoins de l'Etat, il les donnait à l'étude. Une ſage économie le mit en état d'être libéral. On voit qu'il rebâtit pluſieurs égliſes, mais aucun monaſtère. Il penſait ſans doute que dans un Etat déſolé qu'il fallait repeupler, il eût mal ſervi ſa patrie en favoriſant trop ces familles immenſes ſans père et ſans enfans, qui ſe perpétuent aux dépens de la nation : auſſi ne fut-il pas mis au nombre des ſaints ; mais l'hiſtoire, qui d'ailleurs ne lui reproche ni défaut ni faibleſſe, le met au premier rang des héros utiles au genre humain, qui, ſans ces hommes extraordinaires, eût toujours été ſemblable aux bêtes farouches.

CHAPITRE XXVII.

De l'Eſpagne et des muſulmans maures, aux huitième et neuvième ſiècles.

Vous avez vu des Etats bien malheureux et bien mal gouvernés ; mais l'Eſpagne, dont il faut tracer le tableau, fut plongée long-temps dans un état plus déplorable. Les barbares dont l'Europe fut

inondée au commencement du cinquième siècle, ravagèrent l'Espagne comme les autres pays. Pourquoi l'Espagne, qui s'était si bien défendue contre les Romains, céda-t-elle tout d'un coup aux barbares? C'est qu'elle était composée de patriotes lorsque les Romains l'attaquèrent; mais sous le joug des Romains, elle ne fut plus composée que d'esclaves, maltraités par des maîtres amollis; elle fut donc tout d'un coup la proie des Suèves, des Alains, des Vandales. Aux Vandales succédèrent les Visigoths, qui commencèrent à s'établir dans l'Aquitaine et dans la Catalogne; tandis que les Ostrogoths détruisaient le siége de l'empire romain en Italie. Ces Ostrogoths et ces Visigoths étaient, comme on sait, chrétiens; non pas de la communion romaine, non pas de la communion des empereurs d'Orient, qui régnaient alors, mais de celle qui avait été long-temps reçue de l'Eglise grecque, et qui croyait au CHRIST sans le croire égal à DIEU. Les Espagnols, au contraire, étaient attachés au rite romain; ainsi les vainqueurs étaient d'une religion, et les vaincus d'une autre, ce qui appesantissait encore l'esclavage. Les diocèses étaient partagés en évêques ariens et en évêques athanasiens, comme en Italie; partage qui augmentait encore les malheurs publics. Les rois visigoths voulurent faire en Espagne ce que fit, comme nous l'avons vu, le roi lombard *Rotharic* en Italie, et ce qu'avait fait *Constantin* à son avénement à l'empire: c'était de réunir par la liberté de conscience les peuples divisés par les dogmes.

Le roi visigoth *Leuvigilde* prétendit réunir ceux qui croyaient à la consubstantialité, et ceux qui n'y croyaient pas. Son fils *Herminigilde* se révolta contre lui; il y avait encore alors un roitelet Suève, qui possédait la Galice, et quelques places aux environs. Le fils rebelle se ligua avec ce Suève, et fit long-temps la guerre à son père; enfin, n'ayant jamais voulu se soumettre, il fut vaincu, pris dans Cordoue, et tué par un officier du roi. L'Eglise romaine en a fait un saint, ne considérant en lui que la religion romaine, qui fut le prétexte de sa révolte.

Cette mémorable aventure arriva en 584, et je ne la rapporte que comme un des exemples de l'état funeste où l'Espagne était réduite.

Ce royaume des Visigoths n'était point héréditaire; les évêques qui eurent d'abord en Espagne la même autorité qu'ils acquirent en France, du temps des Carlovingiens, faisaient et défaisaient les rois, avec les principaux seigneurs. Ce fut une nouvelle source de troubles continuels; par exemple, ils élurent le bâtard *Liuva*, au mépris de ses frères légitimes; et ce *Liuva* ayant été assassiné par un capitaine goth nommé *Vitteric*, ils élurent ce *Vitteric* sans difficulté.

Un de leurs meilleurs rois, nommé *Vamba*, dont nous avons déjà parlé, étant tombé malade, fut revêtu d'un sac de pénitent, et se soumit à la pénitence publique qui devait, dit-on, le guérir; il guérit en effet, mais en qualité de pénitent; on lui déclara qu'il n'était pas capable des fonctions de la royauté, et il fut mis sept jours dans

un monastère. Cet exemple fut cité en France, à la déposition de *Louis le faible.* (27)

Ce n'était pas ainsi que se laissaient traiter les premiers conquérans goths, qui subjuguèrent les Espagnes. Ils fondèrent un empire qui s'étendit de la Provence et du Languedoc à Ceuta et à Tanger en Afrique; mais cet empire si mal gouverné périt bientôt. Il y eut tant de rebellions en Espagne, qu'enfin le roi *Vitiza* désarma une partie des sujets, et fit abattre les murailles de plusieurs villes. Par cette conduite, il forçait à l'obéissance, mais il se privait lui-même de secours et de retraites. Pour mettre le clergé dans son parti, il rendit dans une assemblée de la nation un édit, par lequel il était permis aux évêques et aux prêtres de se marier.

Rodrigue, dont il avait assassiné le père, l'assassina à son tour, et fut encore plus méchant que lui. Il ne faut pas chercher ailleurs la cause de la supériorité des musulmans en Espagne. Je ne sais s'il est bien vrai que *Rodrigue* eût violé *Florinde*, nommée la *Cava* ou la *Méchante*, fille malheureusement célèbre du comte *Julien*, et si

(27) Il est le premier roi qui ait cru ajouter à ses droits en se faisant sacrer, et il fut le premier que les prêtres chassèrent du trône. Obligé, en qualité de pénitent et de moine, de quitter la royauté, il choisit un successeur qui assembla un concile à Tolède. Ce concile formé, comme tous ceux d'Espagne et des Gaules du même temps, d'un grand nombre d'évêques et de quelques seigneurs laïques, déclara les sujets de *Vamba* dégagés envers lui du serment de fidélité, et anathématisa quiconque ne reconnaîtrait point le nouveau roi, qui se garda bien de se faire sacrer. L'aventure de *Vamba* dégoûta les rois d'Espagne de cette cérémonie.

ce fut pour venger son honneur que ce comte appela les Maures. Peut-être l'aventure de la *Cava* est copiée en partie sur celle de *Lucrèce*; et ni l'une ni l'autre ne paraît appuyée sur des monumens bien authentiques. Il paraît que pour appeler les Africains, on n'avait pas besoin du prétexte d'un viol, qui est d'ordinaire aussi difficile à prouver qu'à faire. Déjà, sous le roi *Vamba*, le comte *Hervig*, depuis roi, avait fait venir une armée de Maures. *Opas*, archevêque de Séville, qui fut le principal instrument de la grande révolution, avait des intérêts plus chers à soutenir que la pudeur d'une fille. Cet évêque, fils de l'usurpateur *Vitiza* détrôné et assassiné par l'usurpateur *Rodrigue*, fut celui dont l'ambition fit venir les Maures pour la seconde fois. Le comte *Julien*, gendre de *Vitiza*, trouvait dans cette seule alliance assez de raisons pour se soulever contre le tyran. Un autre évêque, nommé *Torizo*, entre dans la conspiration d'*Opas* et du comte. Y a-t-il apparence que deux évêques se fussent ligués ainsi avec les ennemis du nom chrétien, s'il ne s'était agi que d'une fille?

Les Mahométans étaient maîtres, comme ils le sont encore, de toute cette partie de l'Afrique qui avait appartenu aux Romains. Ils venaient d'y jeter les premiers fondemens de la ville de Maroc, près du mont Atlas. Le calife *Valid Almanzor*, maître de cette belle partie de la terre, résidait à Damas en Syrie. Son vice-roi *Muzza*, qui gouvernait l'Afrique, fit par un de ses lieutenans la conquête de toute l'Espagne. Il y envoya d'abord son général *Tarif*, qui gagna, en

714, cette célèbre bataille dans les plaines de Xerès, où *Rodrigue* perdit la vie. On prétend que les Sarrazins ne tinrent pas leurs promesses à *Julien*, dont ils se défiaient sans doute. L'archevêque *Opas* fut plus satisfait d'eux. Il prêta serment de fidélité aux Mahométans, et conserva sous eux beaucoup plus d'autorité sur les églises chrétiennes, que les vainqueurs toléraient.

Pour le roi *Rodrigue*, il fut si peu regretté, que sa veuve *Egilone* épousa publiquement le jeune *Abdalis*, fils du conquérant *Muzza*, dont les armes avaient fait périr son mari, et réduit en servitude son pays et sa religion.

Les vainqueurs n'abusèrent point du succès de leurs armes; ils laissèrent aux vaincus leurs biens, leurs lois, leur culte, satisfaits d'un tribut et de l'honneur de commander. Non-seulement la veuve du roi *Rodrigue* épousa le jeune *Abdalis*, mais à son exemple, le sang des Maures et des Espagnols se mêla souvent. Les Espagnols, si scrupuleusement attachés depuis à leur religion, la quittèrent en assez grand nombre pour qu'on leur donnât alors le nom de Mosarabes, qui signifiait, dit-on, moitié Arabes, au lieu de celui de Visigoths que portait auparavant leur royaume. Ce nom de Mosarabes n'était point outrageant, puisque les Arabes étaient les plus clémens de tous les conquérans de la terre, et qu'ils apportèrent en Espagne de nouvelles sciences et de nouveaux arts.

L'Espagne avait été soumise en quatorze mois à l'empire des califes, à la réserve des cavernes et

des rochers de l'Asturie. Le goth, *Pélage Teudomer*, parent du dernier roi *Rodrigue*, caché dans ces retraites, y conserva sa liberté. Je ne sais comment on a pu donner le nom de roi à ce prince, qui en était peut-être digne, mais dont toute la royauté se borna à n'être point captif. Les historiens espagnols, et ceux qui les ont suivis, lui font remporter de grandes victoires, imaginent des miracles en sa faveur, lui établissent une cour, lui donnent son fils *Favila* et son gendre *Alfonse* pour successeurs tranquilles dans ce prétendu royaume. Mais comment dans ce temps-là même les mahométans, qui sous *Abdérame*, vers l'an 734, subjuguèrent la moitié de la France, auraient-ils laissé subsister derrière les Pyrenées ce royaume des Asturies? C'était beaucoup pour les chrétiens de pouvoir se réfugier dans ces montagnes et d'y vivre de leurs courses, en payant tribut aux mahométans. Ce ne fut que vers l'an 759, que les chrétiens commencèrent à tenir tête à leurs vainqueurs, affaiblis par les victoires de *Charles Martel*, et par leurs divisions; mais eux-mêmes, plus divisés entr'eux que les mahométans, retombèrent bientôt sous le joug. *Mauregat* †, à qui il a plu aux historiens de donner le titre de roi, eut la permission de gouverner les Asturies et quelques terres voisines, en rendant hommage et en payant tribut. Il se soumit sur-tout à fournir cent belles filles tous les ans pour le sérail d'*Abdérame*. Ce fut long-temps la coutume des Arabes d'exiger de pareils tributs, et aujourd'hui les

† 783.

les caravanes, dans les présens qu'ils font aux Arabes du désert, offrent toujours des filles nubiles.

Cette coutume est immémoriale. Un des anciens livres juifs, nommé en grec *Exode*, rapporte qu'un *Eléazar* prit trente-deux mille pucelles dans le désert affreux du Madian. De ces trente-deux mille vierges on n'en sacrifia que trente-deux au dieu d'*Eléazar* : le reste fut abandonné aux prêtres et aux soldats pour peupler.

On donne pour successeur à ce *Mauregat* un diacre nommé *Vérémond*, chef de ces montagnards réfugiés, fesant le même hommage et payant le même nombre de filles qu'il était obligé de fournir souvent. Est-ce là un royaume, et sont-ce là des rois ?

Après la mort d'*Abdérame*, les émirs des provinces d'Espagne voulurent être indépendans. On a vu dans l'article de *Charlemagne*, qu'un d'eux, nommé *Ibna*, eut l'imprudence d'appeler ce conquérant à son secours. S'il y avait eu alors un véritable royaume chrétien en Espagne, *Charles* n'eût-il pas protégé ce royaume par ses armes, plutôt que de se joindre à des mahométans ? Il prit cet émir sous sa protection, et se fit rendre hommage des terres qui sont entre l'Ebre et les Pyrenées, que les musulmans gardèrent. On voit en 794 le maure *Abutar* rendre hommage à *Louis le débonnaire*, qui gouvernait l'Aquitaine sous son père avec le titre de roi.

Quelque temps après, les divisions augmentèrent chez les Maures d'Espagne. Le conseil de *Louis le débonnaire* en profita ; ses troupes assiégè-

rent deux ans Barcelone, et *Louis* y entra en triomphe en 796. Voilà le commencement de la décadence des maures. Ces vainqueurs n'étaient plus soutenus par les Africains et par les califes dont ils avaient secoué le joug. Les successeurs d'*Abdérame*, ayant établi le siége de leur royaume à Cordoue, étaient mal obéis des gouverneurs des autres provinces.

Alfonse, de la race de *Pélage*, commença, dans ces conjonctures heureuses, à rendre considérables les chrétiens espagnols retirés dans les Asturies. Il refusa le tribut ordinaire à des maîtres contre lesquels il pouvait combattre; et après quelques victoires, il se vit maître paisible des Asturies et de Léon au commencement du neuvième siècle.

C'est par lui qu'il faut commencer de retrouver en Espagne des rois chrétiens. Cet *Alfonse* était artificieux et cruel. On l'appelle *le chaste*, parce qu'il fut le premier qui refusa les cent filles aux Maures. On ne songe pas qu'il ne soutint point la guerre pour avoir refusé le tribut; mais que voulant se soustraire à la domination des Maures, et ne plus être tributaire, il fallait bien qu'il refusât les cent filles ainsi que le reste.

Les succès d'*Alfonse*, malgré beaucoup de traverses, enhardirent les chrétiens de Navarre à se donner un roi. Les Arragonais levèrent l'étendard sous un comte: ainsi, sur la fin de *Louis le débonnaire*, ni les Maures ni les Français n'eurent plus rien dans ces contrées stériles; mais le reste de l'Espagne obéissait aux rois musulmans. Ce fut alors que les Normands ravagèrent les côtes

d'Espagne : mais étant repoussés, ils retournèrent piller la France et l'Angleterre.

On ne doit point être surpris que les Espagnols des Asturies, de Léon, d'Arragon, aient été alors des barbares. La guerre qui avait succédé à la servitude, ne les avait pas polis. Ils étaient dans une si profonde ignorance, qu'un *Alfonse*, roi de Léon et des Asturies surnommé *le grand*, fut obligé de livrer l'éducation de son fils à des précepteurs mahométans.

Je ne cesse d'être étonné, quand je vois quels titres les historiens prodiguent aux rois. Cet *Alfonse* qu'ils appellent *le grand*, fit crever les yeux à ses quatre frères. Sa vie n'est qu'un tissu de cruautés et de perfidies. Ce roi finit par faire révolter contre lui ses sujets, et fut obligé de céder son petit royaume à son fils *Dom Garcie*, l'an 910.

Ce titre de *Dom* était un abrége de *dominus*, titre qui parut trop ambitieux à l'empereur *Auguste*, parce qu'il signifiait *Maître*, et que depuis on donna aux bénédictins, aux seigneurs espagnols, et enfin aux rois de ce pays. Les seigneurs de terres commencèrent alors à prendre le titre de *rich-homes*, *ricos hombres* : riche signifiait possesseur de terres ; car dans ces temps-là il n'y avait point parmi les chrétiens d'Espagne d'autres richesses. La grandesse n'était point encore connue. Le titre de grand ne fut en usage que trois siècles après, sous *Alfonse le sage*, dixième du nom, roi de Castille dans le temps que l'Espagne commençait à devenir florissante.

CHAPITRE

CHAPITRE XXVIII.

Puissance des musulmans en Asie et en Europe aux huitième et neuvième siècles. L'Italie attaquée par eux. Conduite magnanime du pape Léon IV.

Les mahométans, qui perdaient cette partie de l'Espagne qui confine à la France, s'étendaient par-tout ailleurs. Si j'envisage leur religion, je la vois embrassée dans l'Inde et sur les côtes orientales de l'Afrique, où ils trafiquaient. Si je regarde leurs conquêtes : d'abord le calife *Aaron-al-Raschild*, ou *le juste*, impose un tribut de soixante et dix mille écus d'or par an à l'impératrice *Irène*. L'empereur *Nicéphore* ayant ensuite refusé de payer le tribut, *Aaron* prend l'île de Chypre, et vient ravager la Grèce. *Almamon* son petit-fils, prince d'ailleurs si recommandable par son amour pour les sciences et par son savoir, s'empare par ses lieutenans de l'île de Crète, en 826. Les musulmans bâtirent Candie, qu'ils ont reprise de nos jours.

En 828, les mêmes Africains qui avaient subjugué l'Espagne, et fait des incursions en Sicile, reviennent encore désoler cette île fertile, encouragés par un sicilien nommé *Euphemius*, qui ayant à l'exemple de son empereur *Michel*, épousé une religieuse, poursuivi par les lois que l'empereur s'était rendues favorables, fit à peu près en Sicile ce que le comte *Julien* avait fait en Espagne.

Ni les empereurs grecs, ni ceux d'Occident ne

purent alors chaſſer de Sicile les muſulmans : tant l'Orient et l'Occident étaient mal gouvernés. Ces conquérans allaient ſe rendre maîtres de l'Italie, s'ils avaient été unis ; mais leurs fautes ſauvèrent Rome, comme celles des Carthaginois la ſauvèrent autrefois. Ils partent de Sicile en 846 avec une flotte nombreuſe. Ils entrent par l'embouchure du Tibre, et ne trouvant qu'un pays preſque déſert, ils vont aſſiéger Rome. Ils prirent les dehors, et ayant pillé la riche égliſe de St Pierre hors des murs, ils levèrent le ſiége pour aller combattre une armée de Français qui venait ſecourir Rome ſous un général de l'empereur *Lothaire*. L'armée françaiſe fut battue, mais la ville rafraîchie fut manquée ; et cette expédition, qui devait être une conquête, ne devint, par la méſintelligence, qu'une incurſion de barbares. Ils revinrent bientôt après avec une armée formidable, qui ſemblait devoir détruire l'Italie, et faire une bourgade mahométane de la capitale du chriſtianiſme. Le pape *Léon IV*, prenant dans ce danger une autorité que les généraux de l'empereur *Lothaire* ſemblaient abandonner, ſe montra digne en défendant Rome d'y commander en ſouverain. Il avait employé les richeſſes de l'égliſe à réparer les murailles, à élever des tours, à tendre des chaînes ſur le Tibre. Il arma les milices à ſes dépens, engagea les habitans de Naples et de Gaiète à venir défendre les côtes et le port d'Oſtie, ſans manquer à la ſage précaution de prendre d'eux des otages, ſachant bien que ceux qui ſont aſſez puiſſans pour nous ſecourir, le ſont aſſez pour nous nuire.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-51401/fragment/page=0266

Il visita lui-même tous les postes, et reçut les Sarrazins à leur descente, non pas en équipage de guerrier, ainsi qu'en avait usé *Goslin* évêque de Paris dans une occasion encore plus pressante, mais comme un pontife qui exhortait un peuple chrétien, et comme un roi qui veillait à la sureté de ses sujets. Il était né romain †. Le courage des premiers âges de la république revivait en lui dans un temps de lâcheté et de corruption, tel qu'un des beaux monumens de l'ancienne Rome, qu'on trouve quelquefois dans les ruines de la nouvelle.

Son courage et ses soins furent secondés. On reçut les Sarrazins courageusement à leur descente; et la tempête ayant dissipé la moitié de leurs vaisseaux, une partie de ces conquérans échappés au naufrage fut mise à la chaîne. Le pape rendit sa victoire utile, en faisant travailler aux fortifications de Rome et à ses embellissemens les mêmes mains qui devaient les détruire. Les mahométans restèrent cependant maîtres du Garillan, entre Capoue et Gaiète, mais plutôt comme une colonie de corsaires indépendans, que comme des conquérans disciplinés.

Je vois donc au neuvième siècle les musulmans redoutables à la fois à Rome et à Constantinople, maîtres de la Perse, de la Syrie, de l'Arabie, de toutes les côtes d'Afrique jusqu'au mont Atlas, des trois quarts de l'Espagne. Mais ces conquérans ne forment pas une nation, comme les Romains qui, étendus presqu'autant qu'eux, n'avaient fait qu'un seul peuple.

† 849.

Sous le fameux calife *Almamon*, vers l'an 815, un peu après la mort de *Charlemagne*, l'Egypte était indépendante, et le Grand-Caire fut la réſidence d'un autre calife. Le prince de la Mauritanie Tangitane, ſous le titre de *Miramolin*, était maître abſolu de l'empire de Maroc. La Nubie et la Libye obéiſſaient à un autre calife. Les *Abdérames*, qui avaient fondé le royaume de Cordoue, ne purent empêcher d'autres mahométans de fonder celui de Tolède. Toutes ces nouvelles dynaſties révéraient dans le calife le ſucceſſeur de leur prophète. Ainſi que les chrétiens allaient en foule en pélérinage à Rome, les mahométans de toutes les parties du monde allaient à la Mecque, gouvernée par un shérif que nommait le calife; et c'était principalement par ce pélérinage que le calife, maître de la Mecque, était vénérable à tous les princes de ſa croyance. Mais ces princes, diſtinguant la religion de leurs intérêts, dépouillaient le calife en lui rendant hommage.

CHAPITRE XXIX.

De l'empire de Conſtantinople aux huitième et neuvième ſiècles.

TANDIS que l'empire de *Charlemagne* ſe démembrait, que les inondations des Sarrazins et des Normands déſolaient l'Occident, l'empire de Conſtantinople ſubſiſtait comme un grand arbre, vigoureux encore, mais déjà vieux, dépouillé de quelques racines, et aſſailli de tous côtés par la tempête. Cet empire n'avait plus rien en Afrique;

la Syrie et une partie de l'Asie mineure lui étaient enlevées. Il défendait contre les musulmans ses frontières vers l'orient de la mer noire ; et tantôt vaincu, tantôt vainqueur, il aurait pu au moins se fortifier contr'eux par cet usage continuel de la guerre. Mais du côté du Danube, et vers le bord occidental de la mer noire, d'autres ennemis le ravageaient. Une nation de Scythes, nommée les Abares ou Avares, les Bulgares, autres Scythes, dont la Bulgarie tient son nom, désolaient tous ces beaux climats de la Romanie, où *Adrien* et *Trajan* avaient construit de si belles villes, et ces grands chemins desquels il ne subsiste plus que quelques chaussées.

Les Abares sur-tout, répandus dans la Hongrie et dans l'Autriche, se jetaient tantôt sur l'empire d'Orient, tantôt sur celui de *Charlemagne*. Ainsi des frontières de la Perse à celles de France, la terre était en proie à des incursions presque continuelles.

Si les frontières de l'empire grec étaient toujours resserrées et toujours désolées, la capitale était le théâtre des révolutions et des crimes. Un mélange de l'artifice des Grecs et de la férocité des Thraces formait le caractère qui régnait à la cour. En effet, quel spectacle nous presente Constantinople ? *Maurice* et ses cinq enfans massacrés : *Phocas* assassiné pour prix de ses meurtres et de ses inceſtes : *Constantin* empoisonné par l'impératrice *Martine*, à qui on arrache la langue, tandis qu'on coupe le nez à *Héracléonas* son fils : *Constant* qui fait égorger son frère : *Constant* assommé dans un bain par ses domestiques : *Constantin Pogonat*

qui fait crever les yeux à ses deux frères : *Justinien II* son fils prêt à faire à Constantinople ce que *Théodose* fit à Thessalonique, surpris, mutilé et enchaîné par *Léonce*, au moment qu'il allait faire égorger les principaux citoyens : *Léonce* bientôt traité lui-même comme il avait traité *Justinien II ;* ce *Justinien* rétabli, faisant couler sous ses yeux dans la place publique le sang de ses ennemis, et périssant enfin sous la main d'un bourreau : *Philippe Bardanès* détrôné et condamné à perdre les yeux : *Léon l'Isaurien* et *Constantin Copronyme* morts à la vérité dans leur lit, mais après un règne sanguinaire, aussi malheureux pour le prince que pour les sujets : l'impératrice *Irène*, la première femme qui monta sur le trône des *Césars*, et la première qui fit périr son fils pour régner : *Nicéphore* son successeur, détesté de ses sujets, pris par les Bulgares, décollé, servant de pâture aux bêtes, tandis que son crâne sert de coupe à son vainqueur : enfin *Michel Curopalate*, contemporain de *Charlemagne*, confiné dans un cloître, et mourant ainsi moins cruellement, mais plus honteusement que ses prédécesseurs. C'est ainsi que l'empire est gouverné pendant trois cents ans. Quelle histoire de brigands obscurs, punis en place publique pour les crimes, est plus horrible et plus dégoûtante ?

Cependant il faut poursuivre : il faut voir au neuvième siècle *Léon l'Arménien*, brave guerrier, mais ennemi des images, assassiné à la messe dans le temps qu'il chantait une antienne : ses assassins s'applaudissant d'avoir tué un hérétique, vont tirer

de prison un officier, nommé *Michel le bègue*, condamné à la mort par le sénat, et qui, au lieu d'être exécuté, reçoit la pourpre impériale. Ce fut lui qui, étant amoureux d'une religieuse, se fit prier par le sénat de l'épouser, sans qu'aucun évêque osât être d'un sentiment contraire. Ce fait est d'autant plus digne d'attention, que presqu'en même temps on voit *Euphemius* en Sicile, poursuivi criminellement pour un semblable mariage; et quelque temps après, on condamne à Constantinople le mariage très-légitime de l'empereur *Léon le philosophe*. Où est donc le pays où l'on trouve alors des lois et des mœurs? ce n'est pas dans notre occident.

Cette ancienne querelle des images troublait toujours l'empire. La cour était tantôt favorable, tantôt contraire à leur culte, selon qu'elle voyait pencher l'esprit du plus grand nombre. *Michel le bègue* commença par les consacrer, et finit par les abattre.

Son successeur *Théophile*, qui régna environ douze ans, depuis 829 jusqu'à 842, se déclara contre ce culte; on a écrit qu'il ne croyait point la résurrection, qu'il niait l'existence des démons, et qu'il n'admettait pas JESUS-CHRIST pour DIEU. Il se peut faire qu'un empereur pensât ainsi; mais faut-il croire, je ne dis pas sur les princes seulement, mais sur les particuliers, la voix des ennemis qui, sans prouver aucun fait, décrient la religion et les mœurs des hommes qui n'ont pas pensé comme eux?

Ce *Théophile*, fils de *Michel le bègue*, fut presque

le seul empereur qui eût succédé paisiblement à son père depuis deux siècles. Sous lui les adorateurs des images furent plus persécutés que jamais. On conçoit aisément par ces longues persécutions, que tous les citoyens étaient divisés.

Il est remarquable que deux femmes aient rétabli les images. L'une est l'impératrice *Irène*, veuve de *Léon IV*; et l'autre l'impératrice *Théodora*, veuve de *Théophile*.

Théodora, maîtresse de l'empire d'Orient sous le jeune *Michel* son fils, persécuta à son tour les ennemis des images. Elle porta son zèle ou sa politique plus loin. Il y avait encore dans l'Asie mineure un grand nombre de manichéens qui vivaient paisibles, parce que la fureur d'enthousiasme, qui n'est guère que dans les sectes naissantes, était passée. Ils étaient riches par le commerce. Soit qu'on en voulût à leurs opinions ou à leurs biens, on fit contr'eux des édits sévères, qui furent exécutés avec cruauté. La persécution leur rendit leur premier fanatisme. On en fit périr des milliers dans les supplices †. Le reste désespéré se révolta. Il en passa plus de quarante mille chez les musulmans; et ces manichéens, auparavant si tranquilles, devinrent des ennemis irréconciliables, qui joints aux Sarrazins ravagèrent l'Asie mineure jusqu'aux portes de la ville impériale, dépeuplée par une peste horrible en 842, et devenue un objet de pitié.

La peste, proprement dite, est une maladie particulière aux peuples de l'Afrique, comme la

† 846.

petite

petite vérole. C'eſt de ces pays qu'elle vient toujours par des vaiſſeaux marchands. Elle inonderait l'Europe, ſans les ſages précautions qu'on prend dans nos ports ; et probablement l'inattention du gouvernement laiſſa entrer la contagion dans la ville impériale.

Cette même inattention expoſa l'empire à un autre fléau. Les Ruſſes s'embarquèrent vers le port qu'on nomme aujourd'hui Azoph, ſur la mer noire, et vinrent ravager tous les rivages du Pont-Euxin. Les Arabes d'un autre côté pouſſèrent encore leurs conquêtes par-delà l'Arménie, et dans l'Aſie mineure. Enfin *Michel le jeune*, après un règne cruel et infortuné, fut aſſaſſiné par *Baſile* †, qu'il avait tiré de la plus baſſe condition pour l'aſſocier à l'empire.

L'adminiſtration de *Baſile* ne fut guère plus heureuſe. C'eſt ſous ſon règne qu'eſt l'époque du grand ſchiſme qui diviſa l'Egliſe grecque de la latine. C'eſt cet aſſaſſin qu'on regarda comme juſte, quand il fit dépoſer le patriarche *Photius*.

Les malheurs de l'empire ne furent pas beaucoup réparés ſous *Léon*, qu'on appela le *philoſophe* ; non qu'il fût un *Antonin*, un *Marc-Aurèle*, un *Julien*, un *Aaron-al-Raſchild*, un *Alfred* ; mais parce qu'il était ſavant. Il paſſe pour avoir le premier ouvert un chemin aux Turcs, qui ſi long-temps après ont pris Conſtantinople.

Les Turcs qui combattirent depuis les Sarrazins, et qui, mêlés à eux, furent leur ſoutien et les deſtructeurs de l'empire grec, avaient-ils déjà envoyé

† 867.

des colonies dans ces contrées voisines du Danube ? On n'a guère d'histoires véritables de ces émigrations des barbares.

Il n'y a que trop d'apparence que les hommes ont ainsi vécu long-temps. A peine un pays était un peu cultivé, qu'il était envahi par une nation affamée, chassée à son tour par une autre. Les Gaulois n'étaient-ils pas descendus en Italie ? n'avaient-ils pas couru jusque dans l'Asie mineure ? Vingt peuples de la grande Tartarie n'ont-ils pas cherché de nouvelles terres ? Les Suisses n'avaient-ils pas mis le feu à leurs bourgades, pour aller se transplanter en Languedoc, quand *César* les contraignit de retourner labourer leurs terres ? et qu'étaient *Pharamond* et *Clovis*, sinon des barbares transplantés qui ne trouvèrent point de *César* ?

Malgré tant de désastres, Constantinople fut encore long-temps la ville chrétienne la plus opulente, la plus peuplée, la plus recommandable par les arts. Sa situation seule, par laquelle elle domine sur deux mers, la rendait nécessairement commerçante. La peste de 842, toute destructive qu'elle avait été, ne fut qu'un fléau passager. Les villes de commerce, et où la cour réside, se repeuplent toujours par l'affluence des voisins. Les arts méchaniques et les beaux-arts même ne périssent point dans une vaste capitale qui est le séjour des riches.

Toutes ces révolutions subites du palais, les crimes de tant d'empereurs égorgés les uns par les autres, sont des orages qui ne tombent guère sur des hommes cachés qui cultivent en paix des professions qu'on n'envie point.

Les richesses n'étaient point épuisées : on dit qu'en 857, *Théodora* mère de *Michel*, en se démettant malgré elle de la régence, et traitée à peu près par son fils comme *Marie de Médicis* le fut de nos jours par *Louis XIII*, fit voir à l'empereur qu'il y avait dans le trésor cent neuf mille livres pesant d'or, et trois cents mille livres d'argent.

Un gouvernement sage pouvait donc encore maintenir l'empire dans sa puissance. Il était resserré, mais non tout-à-fait démembré ; changeant d'empereurs, mais toujours uni sous celui qui se revêtait de la pourpre ; enfin plus riche, plus plein de ressources, plus puissant que celui d'Allemagne. Cependant il n'est plus, et l'empire d'Allemagne subsiste encore.

Les horribles révolutions qu'on vient de voir effraient et dégoûtent ; cependant il faut convenir que depuis *Constantin* surnommé *le grand*, l'empire de Constantinople n'avait guère été autrement gouverné ; et si vous en exceptez *Julien* et deux ou trois autres, quel empereur ne souilla pas le trône d'abominations et de crimes ?

CHAPITRE XXX.

De l'Italie, des papes, du divorce de Lothaire, roi de Lorraine, et des autres affaires de l'Eglise aux huitième et neuvième siècles.

POUR ne pas perdre le fil qui lie tant d'événemens, souvenons-nous avec quelle prudence les papes se conduisirent sous *Pepin* et sous *Charlemagne*, comme ils assoupirent habilement les querelles de religion, et comme chacun d'eux établit sourdement les fondemens de la grandeur pontificale.

Leur pouvoir était déjà très-grand, puisque *Grégoire IV* rebâtit le port d'Ostie, et que *Léon IV* fortifia Rome à ses dépens. Mais tous les papes ne pouvaient être de grands hommes, et toutes les conjonctures ne pouvaient leur être favorables. Chaque vacance de siége causait les mêmes troubles que l'élection d'un roi en produit en Pologne. Le pape élu avait à ménager à la fois le sénat romain, le peuple et l'empereur. La noblesse romaine avait grande part au gouvernement: elle élisait alors deux consuls tous les ans. Elle créait un préfet, qui était une espèce de tribun du peuple. Il y avait un tribunal de douze sénateurs; et c'étaient ces sénateurs qui nommaient les principaux officiers du duché de Rome. Ce gouvernement municipal avait tantôt plus, tantôt moins d'autorité. Les papes avaient à Rome plutôt un grand crédit qu'une puissance législative.

S'ils n'étaient pas souverains de Rome, ils ne

perdaient aucune occaſion d'agir en ſouverains de l'Egliſe d'Occident. Les évêques ſe conſtituaient juges des rois, et les papes juges des évêques. Tant de conflits d'autorité, ce mélange de religion, de ſuperſtition, de faibleſſe, de méchanceté dans toutes les cours, l'inſuffiſance des lois, tout cela ne peut être mieux connu que par l'aventure du mariage et du divorce de *Lothaire* roi de Lorraine, neveu de *Charles le chauve*.

Charlemagne avait répudié une de ſes femmes, et en avait épouſé une autre, non-ſeulement avec l'approbation du pape *Etienne*, mais ſur ſes preſſantes ſollicitations. Les rois francs, *Gontran*, *Caribert*, *Sigibert*, *Chilperic*, *Dagobert*, avaient eu pluſieurs femmes à la fois ſans qu'on eût murmuré; et ſi c'était un ſcandale, il était ſans trouble. Le temps change tout. *Lothaire* marié avec *Teutberge*, fille d'un duc de la Bourgogne Transjurane, prétend la répudier pour un inceſte avec ſon frère, dont elle eſt accuſée, et épouſer ſa maîtreſſe *Valrade*. Toute la ſuite de cette aventure eſt d'une ſingularité nouvelle. D'abord la reine *Teutberge* ſe juſtifie par l'épreuve de l'eau bouillante. Son avocat plonge la main dans un vaſe, au fond duquel il ramaſſe impunément un anneau béni. Le roi ſe plaint qu'on a employé la fourberie dans cette épreuve. Il eſt bien ſûr que ſi elle fut faite, l'avocat de la reine était inſtruit d'un ſecret de préparer la peau à ſoutenir l'action de l'eau bouillante. Aucune académie des ſciences n'a de nos jours tenté de connaître ſur ces preuves ce que ſavaient alors les charlatans.

† Le succès de cette épreuve passait pour un miracle, pour le jugement de DIEU même; et cependant *Teutberge*, que le ciel justifie, avoue à plusieurs évêques, en présence de son confesseur, qu'elle est coupable. Il n'y a guère d'apparence qu'un roi qui voulait se séparer de sa femme sur une imputation d'adultère, eût imaginé de l'accuser d'un inceste avec son frère, si le fait n'avait pas été public. On ne va pas supposer un crime si recherché, si rare, si difficile à prouver : il faut d'ailleurs que, dans ces temps-là, ce qu'on appelle aujourd'hui honneur ne fût point du tout connu. Le roi et la reine se couvrent tous deux de honte, l'un par son accusation, l'autre par son aveu. Deux conciles nationaux sont assemblés, qui permettent le divorce.

Le pape *Nicolas I* casse les deux conciles. Il dépose *Gontier* archevêque de Cologne, qui avait été le plus ardent dans l'affaire du divorce. *Gontier* écrit aussitôt à toutes les églises : " Quoique „ le seigneur *Nicolas*, qu'on nomme pape, et qui „ se compte pape et empereur, nous ait excom„ muniés, nous avons résisté à sa folie. " Ensuite dans son écrit, s'adressant au pape même : " Nous „ ne recevons point, dit-il, votre maudite sen„ tence ; nous la méprisons ; nous vous rejetons „ vous-même de notre communion, nous con„ tentant de celle des évêques nos frères que „ vous méprisez, etc. "

Un frère de l'archevêque de Cologne porta lui-même cette protestation à Rome, et la mit l'épée à la main sur le tombeau où les Romains

† 862.

prétendent que repoſent les cendres de *St Pierre*. Mais bientôt après, l'état politique des affaires ayant changé, ce même archevêque changea auſſi. Il vint au mont Caſſin ſe jeter aux genoux du pape *Adrien II*, ſucceſſeur de *Nicolas*. " Je déclare, „ dit-il, devant DIEU et devant ſes ſaints, à vous, „ monſeigneur *Adrien*, ſouverain pontife, aux „ évêques qui vous ſont ſoumis, et à toute l'aſ- „ ſemblée, que je ſupporte humblement la ſen- „ tence de dépoſition donnée canoniquement „ contre moi par le pape *Nicolas*, etc. " On ſent combien un exemple de cette eſpèce affermiſſait la ſupériorité de l'Egliſe romaine, et les conjonctures rendaient ces exemples fréquens.

Ce même *Nicolas I* excommunie la ſeconde femme de *Lothaire*, et ordonne à ce prince de reprendre la première. Toute l'Europe prend part à ces événemens. L'empereur *Louis II* frère de *Charles le chauve*, et oncle de *Lothaire*, ſe déclare d'abord violemment pour ſon neveu contre le pape. Cet empereur, qui réſidait alors en Italie, menace *Nicolas I*; il y a du ſang répandu, et l'Italie eſt en alarme. On négocie, on cabale de tous côtés. *Teutberge* va plaider à Rome, *Valrade* ſa rivale entreprend le voyage, et n'oſe l'achever. *Lothaire* excommunié s'y tranſporte, et va demander pardon à *Adrien* ſucceſſeur de *Nicolas*, dans la crainte où il eſt que ſon oncle *le chauve*, armé contre lui au nom de l'Egliſe, ne s'empare de ſon royaume de Lorraine. *Adrien II*, en lui donnant la communion dans Rome, lui fait jurer qu'il n'a point uſé des droits du mariage avec *Valrade*, depuis l'ordre que le pape *Nicolas* lui avait

donné de s'en abſtenir. *Lothaire* fait ſerment, communie et meurt quelque temps après. Tous les hiſtoriens ne manquent pas de dire qu'il eſt mort en punition de ſon parjure, et que les domeſtiques qui ont juré avec lui ſont mort dans l'année.

Le droit qu'exercèrent en cette occaſion *Nicolas I* et *Adrien II*, était fondé ſur les fauſſes décrétales, déjà regardées comme un code univerſel. Le contrat civil qui unit deux époux, étant devenu un ſacrement, était ſoumis au jugement de l'Egliſe.

Cette aventure eſt le premier ſcandale touchant le mariage des têtes couronnées en Occident. On a vu depuis les rois de France *Robert*, *Philippe I*, *Philippe-Auguſte* excommuniés par les papes pour des cauſes à peu près ſemblables, ou même pour des mariages contractés entre parens très-éloignés. Les évêques nationaux prétendirent longtemps devoir être les juges de ces cauſes. Les pontifes de Rome les évoquèrent toujours à eux.

On n'examine point ici ſi cette nouvelle juriſprudence eſt utile ou dangereuſe; on n'écrit ni comme juriſconſulte, ni comme controverſiſte: mais toutes les provinces chrétiennes ont été troublées par ces ſcandales. Les anciens Romains, et les peuples orientaux furent plus heureux en ce point. Les droits des pères de famille, le ſecret de leur lit n'y furent jamais en proie à la curioſité publique. On ne connaît point chez eux de pareils procès au ſujet d'un mariage ou d'un divorce.

Ce deſcendant de *Charlemagne* fut le premier qui alla plaider à trois cents lieues de chez lui

devant un juge étranger, pour savoir quelle femme il devait aimer. Les peuples furent sur le point d'être les victimes de ce différend. *Louis le débonnaire* avait été le premier exemple du pouvoir des évêques sur les empereurs. *Lothaire de Lorraine* fut l'époque du pouvoir des papes sur les évêques. Il résulte de toute l'histoire de ces temps-là, que la société avait peu de règles certaines chez les nations occidentales, que les Etats avaient peu de lois, et que l'Eglise voulait leur en donner.

CHAPITRE XXXI.

De Photius, et du schisme entre l'Orient et l'Occident.

LA plus grande affaire que l'Eglise eût alors, et qui en est encore une très-importante aujourd'hui, fut l'origine de la séparation totale des Grecs et des Latins †. La chaire patriarchale de Constantinople étant, ainsi que le trône, l'objet de l'ambition, était sujette aux mêmes révolutions. L'empereur *Michel III*, mécontent du patriarche *Ignace*, l'obligea à signer lui-même sa déposition, et mit à sa place *Photius*, eunuque du palais, homme d'une grande qualité, d'un vaste génie, et d'une science universelle. Il était grand écuyer et ministre d'Etat. Les évêques, pour l'ordonner patriarche, le firent passer en six jours par tous les degrés. Le premier jour on le fit moine, parce que

† 858.

les moines étaient regardés dans l'Eglise grecque comme fesant partie de la hiérarchie: le second jour il fut lecteur, le troisième sous-diacre, puis diacre, prêtre et enfin patriarche, le jour de Noël en 858.

Le pape *Nicolas* prit le parti d'*Ignace*, et excommunia *Photius*. Il lui reprochait sur-tout d'avoir passé de l'état de laïque à celui d'évêque avec tant de rapidité; mais *Photius* répondait avec raison que *St Ambroise*, gouverneur de Milan, et à peine chrétien, avait joint la dignité d'évêque à celle de gouverneur plus rapidement encore. *Photius* excommunia donc le pape à son tour, et le déclara dépose. Il prit le titre de patriarche œcuménique, et accusa hautement d'hérésie les évêques d'Occident de la communion du pape. Le plus grand reproche qu'il leur fesait, roulait sur la procession du père et du fils. *Des hommes*, dit-il dans une de ses lettres, *sortis des ténèbres de l'Occident, ont tout corrompu par leur ignorance. Le comble de leur impiété est d'ajouter de nouvelles paroles au sacré symbole autorisé par tous les conciles, en disant que le St Esprit ne procède pas du père seulement, mais encore du fils; ce qui est renoncer au christianisme.*

On voit par ce passage et par beaucoup d'autres, quelle supériorité les Grecs affectaient en tout sur les Latins. Ils prétendaient que l'Eglise romaine devait tout à la grecque, jusqu'aux noms des usages, des cérémonies, des mystères, des dignités. *Baptême, eucharistie, liturgie, diocèse, paroisse, évêque, prêtre, diacre, moine, église*, tout est grec. Ils regardaient les Latins comme des disci-

ples ignorans, révoltés contre leurs maîtres, dont ils ne savaient pas même la langue. Ils nous accusaient d'ignorer le chatéchisme, enfin de n'être pas chrétiens.

Les autres sujets d'anathème étaient, que les Latins se servaient alors communément de pain non-levé pour l'eucharistie, mangeaient des œufs et du fromage en carême, et que leurs prêtres ne se fesaient point raser la barbe. Etranges raisons pour brouiller l'Occident avec l'Orient!

Mais quiconque est juste avouera que *Photius* était non-seulement le plus savant homme de l'Eglise, mais un grand évêque †. Il se conduisit comme *St. Ambroise*, quand *Basile* assassin de l'empereur *Michel* se présenta dans l'église de Sophie: *Vous êtes indigne d'approcher des saints mystères*, lui dit-il à haute voix, *vous qui avez les mains encore souillées du sang de votre bienfaiteur. Photius* ne trouva pas un *Théodose* dans *Basile*. Ce tyran fit une chose juste par vengeance. Il rétablit *Ignace* dans le siége patriarchal, et chassa *Photius*. Rome profita de cette conjoncture pour faire assembler à Constantinople le huitième concile œcuménique ††, composé de trois cents évêques. Les légats du pape présidèrent, mais ils ne savaient pas le grec, et parmi les autres évêques, très-peu savaient le latin. *Photius* y fut universellement condamné comme intrus, et soumis à la pénitence publique. On signa pour les cinq patriarches avant de signer pour le pape, ce qui est fort extraordinaire; car puisque les légats eurent la première place, ils devaient signer les premiers.

† 867. †† 869.

Mais en tout cela, les questions qui partageaient l'Orient et l'Occident ne furent point agitées : on ne voulait que déposer *Photius*.

Quelque temps après, le vrai patriarche *Ignace* étant mort, *Photius* eut l'adresse de se faire rétablir par l'empereur *Basile*. Le pape *Jean VIII* le reçut à sa communion, le reconnut, lui écrivit ; et malgré ce huitième concile œcuménique qui avait anathématisé ce patriarche, le pape envoya ses légats à un autre concile à Constantinople †, dans lequel *Photius* fut reconnu innocent par quatre cents évêques, dont trois cents l'avaient auparavant condamné. Les légats de ce même siége de Rome, qui l'avaient anathématisé, servirent eux-mêmes à casser le huitième concile œcuménique.

Combien tout change chez les hommes ! combien ce qui était faux, devient vrai selon les temps ! Les légats de *Jean VIII* s'écrient en plein concile : *Si quelqu'un ne reconnaît pas Photius, que son partage soit avec Judas*. Le concile s'écrie : *Longues années au patriarche Photius, et au patriarche de Rome Jean.*

Enfin, à la suite des actes du concile on voit une lettre du pape à ce savant patriarche, dans laquelle il lui dit : *Nous pensons comme vous ; nous tenons pour transgresseurs de la parole de* DIEU, *nous rangeons avec Judas ceux qui ont ajouté au symbole, que le St Esprit procède du Père et du Fils ; mais nous croyons qu'il faut user de douceur avec eux, et les exhorter à renoncer à ce blasphème.*

† 879.

Il est donc clair que l'Eglise romaine et la grecque pensaient alors différemment de ce qu'on pense aujourd'hui. L'Eglise romaine adopta depuis la procession du Père et du Fils ; et il arriva même qu'en 1274, l'empereur des Grecs *Michel Paléologue*, implorant contre les Turcs une nouvelle croisade, envoya au second concile de Lyon son patriarche et son chancelier, qui chantèrent avec le concile en latin *qui ex patre filioque procedit*. Mais l'Eglise grecque retourna encore à son opinion, et sembla la quitter encore dans la réunion passagère qui se fit avec *Eugène IV*. Que les hommes apprennent de-là à se tolérer les uns les autres. Voilà des variations et des disputes sur un point fondamental, qui n'ont ni excité de troubles, ni rempli les prisons, ni allumé les bûchers.

On a blâmé les déférences du pape *Jean VIII* pour le patriarche *Photius* ; on n'a pas assez songé que ce pontife avait alors besoin de l'empereur *Basile*. Un roi de Bulgarie, nommé *Bogoris*, gagné par l'habileté de sa femme qui était chrétienne, s'était converti, à l'exemple de *Clovis* et du roi *Egbert*. Il s'agissait de savoir de quel patriarchat cette nouvelle province chrétienne dépendrait. Constantinople et Rome se la disputaient. La décision dépendait de l'empereur *Basile*. Voilà en partie le sujet des complaisances qu'eut l'évêque de Rome pour celui de Constantinople.

Il ne faut pas oublier que dans ce concile, ainsi que dans le précédent, il y eut des *cardinaux*. On nommait ainsi des prêtres et des diacres qui servaient de conseils aux métropolitains. Il y

en avait à Rome comme dans d'autres églises. Ils étaient déjà distingués ; mais ils signaient après les évêques et les abbés.

Le pape donna par ses lettres et par ses légats le titre de *votre sainteté* au patriarche *Photius*. Les autres patriarches sont aussi appelés *papes* dans ce concile. C'est un nom grec, commun à tous les prêtres, et qui peu à peu est devenu le titre distinctif du métropolitain de Rome.

Il paraît que *Jean VIII* se conduisait avec prudence ; car ses successeurs s'étant brouillés avec l'empire grec, et ayant adopté le huitième concile œcuménique de 869, et rejeté l'autre qui absolvait *Photius*, la paix établie par *Jean VIII* fut alors rompue. *Photius* éclata contre l'Eglise romaine, la traita d'hérétique au sujet de cet article du *filioque procedit*, des œufs en carême, de l'eucharistie faite avec du pain sans levain, et de plusieurs autres usages. Mais le grand point de la division était la primatie. *Photius* et ses successeurs voulaient être les premiers évêques du christianisme, et ne pouvaient souffrir que l'évêque de Rome, d'une ville qu'ils regardaient alors comme barbare, séparée de l'empire par sa rebellion, et en proie à qui voudrait s'en emparer, jouit de la préséance sur l'évêque de la ville impériale. Le patriarche de Constantinople avait alors dans son district toutes les églises de la Sicile et de la Pouille ; et le Siége romain, en passant sous une domination étrangère, avait perdu à la fois dans ces provinces son patrimoine et ses droits de métropolitain. L'Eglise grecque méprisait l'Eglise romaine. Les sciences florissaient à

Constantinople, mais à Rome tout tombait jusqu'à la langue latine; et quoiqu'on y fût plus instruit que dans tout le reste de l'Occident, ce peu de science se ressentait de ces temps malheureux. Les Grecs se vengeaient bien de la supériorité que les Romains avaient eue sur eux depuis le temps de *Lucrèce* et de *Cicéron* jusqu'à *Corneille Tacite*. Ils ne parlaient des Romains qu'avec ironie. L'évêque *Luitprand*, envoyé depuis en ambassade à Constantinople par les *Othons*, rapporte que les Grecs n'appelaient *St Grégoire le grand*, que *Grégoire dialogue*, parce qu'en effet ses dialogues sont d'un homme trop simple. Le temps a tout changé. Les papes sont devenus de grands souverains, Rome le centre de la politesse et des arts, l'Eglise latine savante; et le patriarche de Constantinople n'est plus qu'un esclave, évêque d'un peuple esclave.

Photius, qui eut dans sa vie plus de revers que de gloire, fut déposé par des intrigues de cour, et mourut malheureux; mais ses successeurs, attachés à ses prétentions, les soutinrent avec vigueur.

† Le pape *Jean VIII* mourut encore plus malheureusement. Les annales de Fulde disent qu'il fut assassiné à coups de marteau. Les temps suivans nous feront voir le Siége pontifical souvent ensanglanté, et Rome toujours un grand objet pour les nations, mais toujours à plaindre.

Le dogme ne troubla point encore l'Eglise d'Occident: à peine a-t-on conservé la mémoire d'une petite dispute excitée en 846 par un Bené-

† 882.

dictin, nommé *Jean Godeſcalc*, ſur la prédeſtination et ſur la grâce: l'événement fit voir combien il eſt dangereux de traiter ces matières, et ſur-tout de diſputer contre un adverſaire puiſſant. Ce moine, prenant à la lettre pluſieurs expreſſions de *St Auguſtin*, enſeignait la prédeſtination abſolue et éternelle du petit nombre des élus, et du grand nombre des réprouvés. L'archevêque de Reims, *Hincmar*, homme violent dans les affaires eccléſiaſtiques comme dans les civiles, lui dit *qu'il était prédeſtiné à être condamné et à être fouetté.* En effet il le fit anathématiſer dans un petit concile en 850. On l'expoſa tout nu en préſence de l'empereur *Charles le chauve*, et il fut fouetté depuis les épaules juſqu'aux jambes par des moines.

Cette diſpute impertinente, dans laquelle les deux partis ont également tort, ne s'eſt que trop renouvelée. Vous verrez chez les Hollandais un ſynode de Dordrecht, compoſé des partiſans de l'opinion de *Godeſcalc*, faire pis que fouetter les ſectateurs d'*Hincmar*. Vous verrez au contraire en France les jéſuites du parti d'*Hincmar* pourſuivre autant qu'ils le pourront les janſéniſtes attachés aux dogmes de *Godeſcalc*; et ces querelles, qui ſont la honte des nations policées, ne finiront que quand il y aura plus de philoſophes que de docteurs.

Je ne ferais aucune mention d'une folie épidémique, qui ſaiſit le peuple de Dijon en 844 à l'occaſion d'un *St Bénigne*, qui donnait, diſait-on, des convulſions à ceux qui priaient ſur ſon tombeau:

tombeau : je ne parlerais pas, dis-je, de cette superstition populaire, si elle ne s'était renouvelée de nos jours avec fureur dans des circonstances toutes pareilles. Les mêmes folies semblent être destinées à reparaître de temps en temps sur la scène du monde ; mais aussi le bon sens est le même dans tous les temps ; et on n'a rien dit de si sage sur les miracles modernes opérés au tombeau de je ne sais quel diacre de Paris, que ce que dit en 844 un évêque de Lyon sur ceux de Dijon. " Voilà un étrange saint, qui estropie ceux „ qui ont recours à lui : il me semble que les „ miracles devraient être faits pour guérir les „ maladies, et non pour en donner."

Ces minuties ne troublaient point la paix en Occident, et les querelles théologiques y étaient alors comptées pour rien, parce qu'on ne pensait qu'à s'agrandir. Elles avaient plus de poids en Orient, parce que les prélats n'y ayant jamais eu de puissance temporelle, cherchaient à se faire valoir par les guerres de plume. Il y a encore une autre cause de la paix théologique en Occident, c'est l'ignorance qui au moins produisit ce bien parmi les maux infinis dont elle était cause.

CHAPITRE XXXII.

Etat de l'empire d'Occident à la fin du neuvième siècle.

L'EMPIRE d'Occident ne subsista plus que de nom. *Arnould*, *Arnolfe* ou *Arnold*, bâtard de *Carloman*, se rendit maître de l'Allemagne †; mais l'Italie était partagée entre deux seigneurs, tous deux du sang de *Charlemagne* par les femmes: l'un était un duc de Spolète, nommé *Gui*; l'autre *Bérenger*, duc de Frioul, tous deux investis de ces duchés par *Charles le chauve*, tous deux prétendans à l'empire aussi bien qu'au royaume de France. *Arnould*, en qualité d'empereur, regardait aussi la France comme lui appartenant de droit, tandis que la France, détachée de l'empire, était partagée entre *Charles le simple* qui la perdait, et le roi *Eudes*, grand-oncle de *Hugues-Capet*, qui l'usurpait.

Un *Bozon*, roi d'Arles; disputait encore l'empire. Le pape *Formose*, évêque peu accrédité de la malheureuse Rome, ne pouvait que donner l'onction sacrée au plus fort. Il couronna ce *Gui* de Spolète. L'année d'après il couronna *Bérenger* †† vainqueur; et il fut forcé de sacrer enfin cet *Arnould* qui vint assiéger Rome et la prit d'assaut. Le serment équivoque que reçut *Arnould* des Romains prouve que déjà les papes prétendaient à la souveraineté de Rome. Tel était ce serment: " Je „ jure par les saints mystères, que sauf mon hon-

† 888. †† 894.

„ neur, ma loi et ma fidélité à monseigneur *Formose* „ pape, je serai fidelle à l'empereur *Arnould.*"

Les papes étaient alors en quelque sorte semblables aux califes de Bagdat qui, révérés dans tous les Etats musulmans comme les chefs de la religion, n'avaient plus guère d'autre droit que celui de donner les investitures des royaumes à ceux qui les demandaient les armes à la main; mais il y avait entre les califes et les papes cette différence, que les califes étaient tombés du premier trône de la terre, et que les papes s'élevaient insensiblement.

Il n'y avait réellement plus d'empire, ni de droit ni de fait. Les Romains, qui s'étaient donnés à *Charlemagne* par acclamation, ne voulaient plus reconnaître des bâtards, des étrangers, à peine maîtres d'une partie de la Germanie.

Le peuple romain dans son abaissement, dans son mélange avec tant d'étrangers, conservait encore, comme aujourd'hui, cette fierté secrète que donne la grandeur passée. Il trouvait insupportable que des Bructères, des Cattes, des Marcomans, se disent les successeurs des *Césars*, et que les rives du Mein et la forêt Hercinie fussent le centre de l'empire de *Titus* et de *Trajan*.

On frémissait à Rome d'indignation, et on riait en même temps de pitié, lorsqu'on apprenait qu'après la mort d'*Arnould*, son fils *Hiludovic*, que nous appelons *Louis*, avait été désigné empereur des Romains à l'âge de trois ou quatre ans, dans un village barbare, nommé Forcheim, par quelques leuds et évêques germains. Cet

enfant ne fut jamais compté parmi les empereurs ; mais on le regardait dans l'Allemagne comme celui qui devait succéder à *Charlemagne* et aux *Césars*. C'était en effet un étrange empire romain que ce gouvernement qui n'avait alors ni les pays entre le Rhin et la Meuse, ni la France, ni la Bourgogne, ni l'Espagne ni rien enfin dans l'Italie ; et pas même une maison dans Rome qu'on pût dire appartenir à l'empereur.

Du temps de ce *Louis*, dernier prince allemand du sang de *Charlemagne* par bâtardise, mort en 912, l'Allemagne fut ce qu'était la France, une contrée dévastée par les guerres civiles et étrangères, sous un prince élu en tumulte et mal obéi.

Tout est révolution dans les gouvernemens : c'en est une frappante que de voir une partie de ces Saxons sauvages, traités par *Charlemagne* comme les Ilotes par les Lacédémoniens, donner ou prendre au bout de cent douze ans cette même dignité, qui n'était plus dans la maison de leur vainqueur. *Othon*, duc de Saxe, après la mort de *Louis* †, met, dit-on, par son crédit la couronne d'Allemagne sur la tête de *Conrad* duc de Franconie ; et après la mort de *Conrad*, le fils du duc *Othon* de Saxe, *Henri l'oiseleur*, est élu ††. Tous ceux qui s'étaient fait princes héréditaires en Germanie, joints aux évêques, faisaient ces élections, et y appelaient alors les principaux citoyens des bourgades.

† 912.
†† 919.

CHAPITRE XXXIII.

Des fiefs et de l'empire.

La force qui a tout fait dans ce monde avait donné l'Italie, et les Gaules aux Romains. Les barbares usurpèrent leurs conquêtes. Le père de *Charlemagne* usurpa les Gaules sur les rois francs. Les gouverneurs sous la race de *Charlemagne* usurpèrent tout ce qu'ils purent. Les rois lombards avaient déjà établi des fiefs en Italie. Ce fut le modèle sur lequel se réglèrent les ducs et les comtes dès le temps de *Charles le chauve*. Peu à peu leurs gouvernemens devinrent des patrimoines. Les évêques de plusieurs grands siéges, déjà puissans par leur dignité, n'avaient plus qu'un pas à faire pour être princes: et ce pas fut bientôt fait. De-là vient la puissance séculière des évêques de Mayence, de Cologne, de Trèves, de Vurtzbourg, et de tant d'autres en Allemagne et en France. Les archevêques de Reims, de Lyon, de Beauvais, de Langres, de Laon, s'attribuèrent les droits régaliens. Cette puissance des ecclésiastiques ne dura pas en France; mais en Allemagne elle est affermie pour long-temps. Enfin les moines eux-mêmes devinrent princes; les abbés de Fulde, de St Gal, de Kempten, de Corbie, etc. étaient de petits rois dans les pays où, quatre-vingts ans auparavant, ils défrichaient de leurs mains quelques terres que des propriétaires charitables leur avaient données. Tous ces seigneurs, ducs, comtes,

marquis, évêques, abbés, rendaient hommage au souverain. On a long-temps cherché l'origine de ce gouvernement féodal. Il est à croire qu'il n'en a point d'autre que l'ancienne coutume de toutes les nations, d'imposer un hommage et un tribut au plus faible. On sait qu'ensuite les empereurs romains donnèrent des terres à perpétuité à de certaines conditions. On en trouve des exemples dans les vies d'*Alexandre Sévère* et de *Probus*. Les Lombards furent les premiers qui érigèrent des duchés relevant en fief de leur royaume. Spolète et Bénévent furent sous les rois lombards des duchés héréditaires.

Avant *Charlemagne*, *Tassillon* possédait le duché de Bavière à condition d'un hommage; et ce duché eût appartenu à ses descendans, si *Charlemagne*, ayant vaincu ce prince, n'eût dépouillé le père et les enfans.

Bientôt point de ville libre en Allemagne, ainsi point de commerce, point de grandes richesses. Les villes au-delà du Rhin n'avaient pas même de murailles. Cet Etat, qui pouvait être si puissant, était devenu si faible par le nombre et la division de ses maîtres, que l'empereur *Conrad* fut obligé de promettre un tribut annuel aux Hongrois, Huns ou Pannoniens, si bien contenus par *Charlemagne*, et soumis depuis par les empereurs de la maison d'Autriche. Mais alors ils semblaient être ce qu'ils avaient été sous *Attila*. Ils ravageaient l'Allemagne, les frontières de la France. Ils descendaient en Italie par le Tirol, après avoir pillé la Bavière,

et revenaient ensuite avec les dépouilles de tant de nations.

C'est au règne de *Henri l'oiseleur* que se débrouilla un peu le chaos de l'Allemagne. Ses limites étaient alors le fleuve de l'Oder, la Bohème, la Moravie, la Hongrie, les rivages du Rhin, de l'Escaut, de la Moselle, de la Meuse; et vers le septentrion, la Poméranie et le Holstein étaient ses barrières.

Il faut que *Henri l'oiseleur* fût un des rois les plus dignes de régner. Sous lui les seigneurs de l'Allemagne, si divisés, sont réunis. Le premier fruit de cette réunion est l'affranchissement du tribut qu'on payait aux Hongrois †, et une grande victoire remportée sur cette nation terrible. Il fit entourer de murailles la plupart des villes d'Allemagne. Il institua des milices. On lui attribua même l'invention de quelques jeux militaires qui donnaient quelques idées des tournois. Enfin l'Allemagne respirait, mais il ne paraît pas qu'elle prétendît être l'empire romain. L'archevêque de Mayence avait sacré *Henri l'oiseleur*. Aucun légat du pape, aucun envoyé des Romains n'y avait assisté. L'Allemagne sembla pendant tout ce règne oublier l'Italie.

Il n'en fut pas ainsi sous *Othon le grand*, que les princes allemands, les évêques et les abbés élurent unanimement après la mort de *Henri* son père. L'héritier reconnu d'un prince puissant, qui a fondé ou rétabli un Etat, est toujours plus puissant que son père, s'il ne manque pas de

† 920.

courage ; car il entre dans une carrière déjà ouverte, il commence où son prédécesseur a fini. Ainsi *Alexandre* avait été plus loin que *Philippe* son père, *Charlemagne* plus loin que *Pepin* ; et *Othon le grand* passa de beaucoup *Henri l'oiseleur*.

CHAPITRE XXXIV.

D'Othon le grand, au dixième siècle.

OTHON, qui rétablit une partie de l'empire de *Charlemagne*, étendit comme lui la religion chrétienne en Germanie par des victoires. Il força les Danois † les armes à la main à payer tribut, et à recevoir le baptême qui leur avait été prêché un siècle auparavant, et qui était presqu'entièrement aboli.

Ces Danois ou Normands qui avaient conquis la Neustrie et l'Angleterre, ravagé la France et l'Allemagne, reçurent des lois d'*Othon*. Il établit des évêques en Danemarck, qui furent alors soumis à l'archevêque de Hambourg, métropolitain des églises barbares, fondées depuis peu dans le Holstein, dans la Suède, dans le Danemarck. Tout ce christianisme consistait à faire le signe de la croix. Il soumit la Bohème après une guerre opiniâtre. C'est depuis lui que la Bohème, et même le Danemarck, furent réputés provinces de l'empire ; mais les Danois secouèrent bientôt le joug.

Othon s'était ainsi rendu l'homme le plus considérable de l'Occident, et l'arbitre des princes.

† 948.

Son

Son autorité était si grande, et l'état de la France si déplorable alors, que *Louis d'Outremer* fils de *Charles le simple*, descendant de *Charlemagne*, était venu en 948 à un concile d'évêques que tenait *Othon* près de Mayence; ce roi de France dit ces propres mots rédigés dans les actes: " J'ai été reconnu roi, et sacré par les suffrages de tous les seigneurs, et de toute la noblesse de France. *Hugues* toutefois m'a chassé, m'a pris frauduleusement, et m'a retenu prisonnier un an entier, et je n'ai pu obtenir ma liberté qu'en lui laissant la ville de Laon qui restait seule à la reine *Gerberge*, pour y tenir sa cour avec mes serviteurs. Si on prétend que j'aye commis quelque crime qui méritât un tel traitement, je suis prêt à m'en purger au jugement d'un concile et suivant l'ordre du roi *Othon*, ou par le combat singulier."

Ce discours important prouve à la fois bien des choses; les prétentions des empereurs de juger les rois, la puissance d'*Othon*, la faiblesse de la France, la coutume des combats singuliers, et enfin l'usage qui s'établissait de donner les couronnes, non par le droit du sang, mais par les suffrages des seigneurs, usage bientôt après aboli en France.

Tel était le pouvoir d'*Othon le grand*, quand il fut invité à passer les Alpes par les Italiens mêmes, qui toujours factieux et faibles, ne pouvaient ni obéir à leurs compatriotes, ni être libres, ni se défendre à la fois contre les Sarrazins et Hongrois dont les incursions infestaient encore leur pays.

L'Italie, qui dans ses ruines était toujours la plus

riche et la plus floriſſante contrée de l'Occident, était déchirée ſans ceſſe par des tyrans. Mais Rome dans ces diviſions donnait encore le mouvement aux autres villes d'Italie. Qu'on ſonge à ce qu'était Paris dans le temps de la Fronde, et plus encore ſous *Charles l'inſenſé*, et à ce qu'était Londres ſous l'infortuné *Charles I*, ou dans les guerres civiles des *Yorck* et des *Lancaſtre*, on aura quelque idée de l'état de Rome au dixième ſiècle. La chaire pontificale était opprimée, déshonorée et ſanglante. L'élection des papes ſe feſait d'une manière dont on n'a guère d'exemples, ni avant, ni après.

CHAPITRE XXXV.

De la papauté au dixième ſiècle, avant qu'Othon le grand ſe rendît maître de Rome.

Les ſcandales et les troubles inteſtins qui affligèrent Rome et ſon Egliſe au dixième ſiècle, et qui continuèrent long-temps après, n'étaient arrivés ni ſous les empereurs grecs et latins, ni ſous les rois goths, ni ſous les rois lombards, ni ſous *Charlemagne*. Ils ſont viſiblement la ſuite de l'anarchie; et cette anarchie eut ſa ſource dans ce que les papes avaient fait pour la prévenir, dans la politique qu'ils avaient eue d'appeler les Francs en Italie. S'ils avaient en effet poſſédé toutes les terres qu'on prétend que *Charlemagne* leur donna, ils auraient été plus grands ſouverains

qu'ils ne le sont aujourd'hui. L'ordre et la règle eussent été dans les élections et dans le gouvernement, comme on les y voit. Mais on leur disputa tout ce qu'ils voulurent avoir : l'Italie fut toujours l'objet de l'ambition des étrangers : le sort de Rome fut toujours incertain. Il ne faut jamais perdre de vue que le grand but des Romains était de rétablir l'ancienne république, que des tyrans s'élevaient dans l'Italie et dans Rome, que les élections des évêques ne furent presque jamais libres, et que tout était abandonné aux factions.

Formose, fils du prêtre *Léon*, étant évêque de Porto, avait été à la tête d'une faction contre *Jean VIII*, et deux fois excommunié par ce pape; mais ces excommunications, qui furent bientôt après si terribles aux têtes couronnées, le furent si peu pour *Formose*, qu'il se fit élire pape en 890.

Etienne VI ou *VII*, aussi fils de prêtre, successeur de *Formose*, homme qui joignit l'esprit du fanatisme à celui de la faction, ayant toujours été l'ennemi de *Formose*, fit exhumer son corps qui était embaumé, et l'ayant revêtu des habits pontificaux, le fit comparaître dans un concile assemblé pour juger sa mémoire. On donna au mort un avocat; on lui fit son procès en forme; le cadavre fut déclaré coupable d'avoir changé d'évêché, et d'avoir quitté celui de Porto pour celui de Rome; et pour réparation de ce crime, on lui trancha la tête par la main du bourreau; on lui coupa trois doigts, et on le jeta dans le Tibre.

Le pape *Etienne VI* se rendit si odieux par cette farce aussi horrible que folle, que les amis de *Formose* ayant soulevé les citoyens, le chargèrent de fers, et l'étranglèrent en prison.

La faction ennemie de cet *Etienne* fit repêcher le corps de *Formose*, et le fit enterrer pontificalement une seconde fois.

Cette querelle échauffait les esprits. *Sergius III*, qui rempliſſait Rome de ses brigues pour se faire pape, fut exilé † par son rival *Jean IX*, ami de *Formose*; mais, reconnu pape après la mort de *Jean IX*, il condamna *Formose* encore. Dans ces troubles, *Théodora* mère de *Marozie*, qu'elle maria depuis au marquis de Toscanelle, et d'une autre *Théodora*, toutes trois célèbres par leurs galanteries, avait à Rome la principale autorité. *Sergius* n'avait été élu que par les intrigues de *Théodora* la mère. Il eut, étant pape, un fils de *Marozie*, qu'il éleva publiquement dans son palais. Il ne paraît pas qu'il fût haï des Romains qui, naturellement voluptueux, suivaient ses exemples plus qu'ils ne les blâmaient.

Après sa mort, les deux sœurs *Marozie* et *Théodora* procurèrent la chaire de Rome à un de leurs favoris ††, nommé *Landon*; mais ce *Landon* étant mort, la jeune *Théodora* fit élire pape son amant *Jean X*, évêque de Bologne, puis de Ravenne, et enfin de Rome. On ne lui reprocha point, comme à *Formose*, d'avoir changé d'évêché. Ces papes, condamnés par la postérité comme évêques peu religieux, n'étaient point d'indignes

† 907. †† 912.

princes ; il s'en faut beaucoup. Ce *Jean X*, que l'amour fit pape, était un homme de génie et de courage : il fit ce que tous les papes ses prédécesseurs n'avaient pu faire ; il chassa les Sarrazins de cette partie de l'Italie, nommée le Garillan.

Pour réussir dans cette expédition, il eut l'adresse d'obtenir des troupes de l'empereur de Constantinople, quoique cet empereur eût à se plaindre autant des Romains rebelles que des Sarrazins. Il fit armer le comte de Capoue. Il obtint des milices de Toscane, et marcha lui-même à la tête de cette armée, menant avec lui un jeune fils de *Marozie* et du marquis *Adelbert*. Ayant chassé les mahométans du voisinage de Rome, il voulait aussi délivrer l'Italie des Allemands et des autres étrangers.

L'Italie était envahie presqu'à la fois par les *Bérengers*, par un roi de Bourgogne, par un roi d'Arles. Il les empêcha tous de dominer dans Rome. Mais au bout de quelques années, *Guido*, frère utérin de *Hugo* roi d'Arles, tyran de l'Italie, ayant épousé *Marozie* toute puissante à Rome, cette même *Marozie* conspira contre le pape si long-temps amant de sa sœur. Il fut surpris, mis aux fers, et étouffé entre deux matelas.

† *Marozie*, maîtresse de Rome, fit élire pape un nommé *Léon*, qu'elle fit mourir en prison au bout de quelques mois. Ensuite, ayant donné le siége de Rome à un homme obscur, qui ne vécut que deux ans, elle mit enfin sur la chaire pontificale *Jean XI* son propre fils ††, qu'elle avait eu de son adultère avec *Sergius III*.

† 929. †† 931.

Jean XI n'avait que vingt-quatre ans, quand sa mère le fit pape; elle ne lui conféra cette dignité qu'à condition qu'il s'en tiendrait uniquement aux fonctions d'évêque, et qu'il ne ferait que le chapelain de sa mère.

On prétend que *Marozie* empoisonna alors son mari *Guido* marquis de Toscanelle. Ce qui est vrai, c'est qu'elle épousa le frère de son mari, *Hugo* roi de Lombardie, et le mit en possession de Rome, se flattant d'être avec lui impératrice; mais un fils du premier lit de *Marozie* se mit alors à la tête des Romains contre sa mère, chassa *Hugo* de Rome, renferma *Marozie* et le pape son fils dans le môle d'*Adrien*, qu'on appelle aujourd'hui le château Saint-Ange. On prétend que *Jean XI* y mourut empoisonné.

Un *Etienne VIII*, Allemand de naissance, élu en 939, fut par cette naissance seule si odieux aux Romains, que dans une sédition le peuple lui balafra le visage au point qu'il ne put jamais depuis paraître en public.

† Quelque temps après, un petit-fils de *Marozie*, nommé *Octavien Sporco*, fut élu pape à l'âge de dix-huit ans par le crédit de sa famille. Il prit le nom de *Jean XII*, en mémoire de *Jean XI* son oncle. C'est le premier pape qui ait changé son nom à son avénement au pontificat. Il n'était point dans les ordres quand sa famille le fit pontife. Ce *Jean* était Patrice de Rome, et ayant la même dignité qu'avait eu *Charlemagne*, il réunissait par le siége pontifical les droits des deux puissances,

† 956.

et le pouvoir le plus légitime. Mais il était jeune, livré à la débauche, et n'était pas d'ailleurs un puissant prince.

On s'étonne que sous tant de papes si scandaleux et si peu puissans, l'Eglise romaine ne perdit ni ses prérogatives ni ses prétentions: mais alors presque toutes les autres églises étaient ainsi gouvernées. Le clergé d'Italie pouvait mépriser de tels papes, mais il respectait la papauté d'autant plus qu'il y aspirait: enfin, dans l'opinion des hommes la place était sacrée, quand la personne était odieuse.

Pendant que Rome et l'Eglise étaient ainsi déchirées, *Bérenger*, qu'on appelle le *jeune*, disputait l'Italie à *Hugues* d'Arles. Les Italiens, comme le dit *Luitprand*, contemporain, voulaient toujours avoir deux maitres pour n'en avoir réellement aucun: fausse et malheureuse politique qui les fesait changer de tyrans et de malheurs. Tel était l'état déplorable de ce beau pays, lorsque *Othon le grand* y fut appelé par les plaintes de presque toutes les villes, et même par ce jeune pape *Jean XII*, réduit à faire venir les Allemands qu'il ne pouvait souffrir.

CHAPITRE XXXVI.

Suite de l'empire d'Othon et de l'état de l'Italie.

OTHON entra en Italie †, et il s'y conduisit comme *Charlemagne*. Il vainquit *Bérenger* ††, qui en affectait la souveraineté. Il se fit sacrer et couronner empereur des Romains par les mains du pape, prit le nom de *César* et d'*Auguste*, et obligea le pape à lui faire serment de fidélité sur le tombeau dans lequel on dit que repose le corps de *St Pierre*. On dressa un instrument authentique de cet acte. Le clergé et la noblesse romaine se soumettent à ne jamais élire de pape qu'en présence des commissaires de l'empereur. Dans cet acte, *Othon* confirme les donations de *Pepin*, de *Charlemagne*, de *Louis le débonnaire*, sans spécifier quelles sont ces donations si contestées; "sauf en tout notre puissance, dit-il, et celle de „ notre fils et de nos descendans." Cet instrument, écrit en lettres d'or, souscrit par sept évêques d'Allemagne, cinq comtes, deux abbés et plusieurs prélats italiens, est gardé encore au château St Ange, à ce que dit *Baronius*. La date est du 13 février 962.

Mais comment l'empereur *Othon* pouvait-il donner par cet acte, confirmatif de celui de *Charlemagne*, la ville même de Rome, que jamais *Charlemagne* ne donna? Comment pouvait-il faire présent du duché de Bénévent qu'il ne possédait pas, et qui appartenait encore à ses ducs?

† 961. †† 962.

Comment aurait-il donné la Corse et la Sicile que les Sarrazins occupaient ? Ou *Othon* fut trompé, ou cet acte est faux, il en faut convenir.

On dit, et *Mezerai* le dit après d'autres, que *Lothaire*, roi de France, et *Hugues-Capet* depuis roi, assistèrent à ce couronnement. Les rois de France étaient en effet alors si faibles, qu'ils pouvaient servir d'ornement au sacre d'un empereur : mais le nom de *Lothaire* et de *Hugues-Capet* ne se trouve pas dans les signatures vraies ou fausses de cet acte.

Quoi qu'il en soit, l'imprudence de *Jean XII* d'avoir appelé les Allemands à Rome, fut la source de toutes les calamités dont Rome et l'Italie furent affligées pendant tant de siècles.

Le pape s'étant ainsi donné un maître quand il ne voulait qu'un protecteur, lui fut bientôt infidelle. Il se ligua contre l'empereur avec *Bérenger* même, réfugié chez des mahométans qui venaient de se cantonner sur les côtes de Provence. Il fit venir le fils de *Bérenger* à Rome, tandis qu'*Othon* était à Pavie. Il envoya chez les Hongrois pour les solliciter à rentrer en Allemagne ; mais il n'était pas assez puissant pour soutenir cette action hardie, et l'empereur l'était assez pour le punir.

Othon revint donc de Pavie à Rome ; et s'étant assuré de la ville, il tint un concile dans lequel il fit juridiquement le procès au pape. On assembla les seigneurs allemands et romains, quarante évêques, dix-sept cardinaux dans l'église de St Pierre ; et là, en présence de tout le peuple, on accusa le St Père d'avoir joui de plusieurs fem-

mes, et sur-tout d'une nommée *Etiennette*, concubine de son père, qui était morte en couche. Les autres chefs d'accusation étaient, d'avoir fait évêque de Todi un enfant de dix ans, d'avoir vendu les ordinations et les bénéfices, d'avoir fait crever les yeux a son parrain, d'avoir châtré un cardinal, et ensuite de l'avoir fait mourir; enfin de ne pas croire en JESUS-CHRIST, et d'avoir invoqué le diable: deux choses qui semblent se contredire. On mêlait donc, comme il arrive presque toujours, de fausses accusations à de véritables; mais on ne parla point du tout de la seule raison pour laquelle le concile était assemblé. L'empereur craignait sans doute de réveiller cette révolte et cette conspiration dans laquelle les accusateurs même du pape avaient trempé. Ce jeune pontife, qui avait alors vingt-sept ans, parut dépose pour ses inceste et ses scandales, et le fut en effet, pour avoir voulu, ainsi que tous les Romains, détruire la puissance allemande dans Rome.

Othon ne put se rendre maître de sa personne; ou s'il le put, il fit une faute en le laissant libre. A peine avait-il fait élire le pape *Léon VIII* qui, si l'on en croit le discours d'*Arnoud* évêque d'Orléans, n'était ni ecclésiastique ni même chrétien; à peine en avait-il reçu l'hommage, et avait-il quitté Rome, dont probablement il ne devait pas s'écarter, que *Jean XII* eut le courage de faire soulever les Romains; et opposant alors concile à concile, on déposa *Léon VIII*. On ordonna que *jamais l'inférieur ne pourrait ôter le rang à son supérieur.*

Le pape, par cette décision, n'entendait pas seulement que jamais les évêques et les cardinaux ne pourraient déposer le pape; mais on désignait aussi l'empereur que les évêques de Rome regardaient toujours comme un séculier, qui devait à l'Eglise l'hommage et les sermens qu'il exigeait d'elle. Le cardinal nommé *Jean*, qui avait écrit et lu les accusations contre le pape, eut la main droite coupée. On arracha la langue, on coupa le nez et deux doigts à celui qui avait servi de greffier au concile de déposition.

Au reste, dans tous ces conciles où présidaient la faction et la vengeance, on citait toujours l'évangile et les pères, on implorait les lumières du Saint-Esprit, on parlait en son nom, on faisait même des réglemens utiles; et qui lirait ces actes sans connaître l'histoire, croirait lire les actes des saints. Si JESUS-CHRIST était alors revenu au monde, qu'aurait-il dit en voyant tant d'hypocrisie, et tant d'abominations dans son l'Eglise?

Tout cela se faisait presque sous les yeux de l'empereur; et qui sait jusqu'où le courage et le ressentiment du jeune pontife, le soulèvement des Romains en sa faveur, la haine des autres villes d'Italie contre les Allemands, eussent pu porter cette révolution? Mais le pape *Jean XII* fut assassiné trois mois après †, entre les bras d'une femme mariée, par les mains du mari qui vengeait sa honte. Il mourut de ses blessures au bout de huit jours. On a écrit que ne croyant pas à la

† 964.

religion dont il était pontife, il ne voulut pas recevoir en mourant le viatique.

Ce pape, ou plutôt ce patrice, avait tellement animé les Romains, qu'ils oſèrent, même après ſa mort, ſoutenir un ſiége, et ne ſe rendirent qu'à l'extrémité. *Othon*, deux fois vainqueur de Rome, fut le maître de l'Italie comme de l'Allemagne.

Le pape *Léon*, créé par lui, le ſénat, les principaux du peuple, le clergé de Rome, ſolennellement aſſemblés dans St Jean de Latran, confirmèrent à l'empereur le droit de ſe choiſir un ſucceſſeur au royaume d'Italie, d'établir le pape, et de donner l'inveſtiture aux évêques. Après tant de traités et de ſermens formés par la crainte, il fallait des empereurs qui demeuraſſent à Rome pour les faire obſerver.

A peine l'empereur *Othon* était retourné en Allemagne, que les Romains voulurent être libres. Ils mirent en priſon leur nouveau pape, créature de l'empereur. Le préfet de Rome, les tribuns, le ſénat voulurent faire revivre les anciennes lois; mais ce qui dans un temps eſt une entrepriſe de héros, devient dans d'autres une révolte de ſéditieux. *Othon* revole en Italie, fait pendre une partie du ſénat; et le préfet de Rome, qui avait voulu être un *Brutus*, fut fouetté dans les carrefours †, promené nud ſur un âne, et jeté dans un cachot où il mourut de faim.

† 966.

Fin du Tome ſecond.

TABLE

DES CHAPITRES

CONTENUS DANS CE VOLUME.

AVANT-PROPOS, *qui contient le plan de cet ouvrage, avec le précis de ce qu'étaient originairement les nations occidentales, et les raisons pour lesquelles on commence cet Essai par l'Orient.* page 3

CHAPITRE I. *De la Chine, de son antiquité, de ses lois, de ses forces, de ses usages et de ses sciences.* 14

CHAP. II. *De la religion de la Chine. Que le gouvernement n'est point athée, que le christianisme n'y a point été prêché au septième siécle. De quelques sectes établies dans le pays.* 31

CHAP. III. *Des Indes.* 39

CHAP. IV. *Des Brachmanes, du Védam et de l'Ezourvédam.* 52

CHAP. V. *De la Perse au temps de Mahomet le prophète, et de l'ancienne religion de Zoroastre.* 63

CHAP. VI. *De l'Arabie et de Mahomet.* 73

CHAP. VII. *De l'alcoran et de la loi musulmane. Examen si la religion musulmane était nouvelle, et si elle a été persécutante* 93

CHAP. VIII. *De l'Italie et de l'Eglise, avant Charlemagne. Comment le christianisme s'était établi. Examen s'il a souffert autant de persécutions qu'on le dit.* 104

CHAP. IX. *Que les fausses légendes des premiers chrétiens n'ont point nui à l'établissement de la religion chrétienne.* 117

CHAP. X. *Suite de l'établissement du christianisme. Comment Constantin en fit la religion dominante. Décadence de l'ancienne Rome.* 125

CHAP. XI. *Causes de la chute de l'empire romain.* 134

CHAP. XII. *Suite de la décadence de l'ancienne Rome.* 139

CHAP. XIII. *Origine de la puissance des papes. Digression sur le sacre des rois. Lettre de St Pierre à Pepin, maire de France, devenu roi. Prétendues donations au St Siége.* 143

CHAP. XIV. *Etat de l'Eglise en Orient avant Charlemagne. Querelle pour les images. Révolution de Rome commencée.* 154

CHAP. XV. *De Charlemagne. Son ambition, sa politique. Il dépouille ses neveux de leurs Etats. Oppression et conversion des Saxons, etc.* 160

CHAP. XVI. *Charlemagne empereur d'Occident.* 168

CHAP. XVII. *Mœurs gouvernement et usages vers le temps de Charlemagne.* 177

CHAP. XVIII. *Suite des usages du temps de Charlemagne, et avant lui S'il était despotique, et le royaume héréditaire.* 183

CHAP. XIX. *Suite des usages du temps de Charlemagne. Commerce, finances, sciences.* 186

CHAP. XX. *De la religion du temps de Charlemagne.* 194

CHAP. XXI. *Suite des rites religieux du temps de Charlemagne.* 204

CHAP. XXII. *Suite des usages du temps de Charlemagne. De la justice, des lois. Coutumes singulières. Epreuves.* 212

CHAP. XXIII. *Louis le faible, ou le débonnaire, déposé par ses enfans et par des prélats.* 218

CHAP. XXIV. *Etat de l'Europe après la mort de Louis le débonnaire ou le faible. L'Allemagne pour toujours séparée de l'empire franc ou français.* 227

CHAP. XXV. *Des Normands vers le neuvième siècle.* 236

CHAP. XXVI. *De l'Angleterre vers le neuvième siècle. Alfred le grand.* 243

CHAP. XXVII. *De l'Espagne et des musulmans maures, aux huitième et neuvième siècles.* 247

CHAP. XXVIII. *Puissances des musulmans en Asie et en Europe, aux huitième et neuvième siècles. L'Italie attaquée par eux. Conduite magnanime du pape Léon IV.* 257

CHAP. XXIX. *De l'empire de Constantinople, aux huitième et neuvième siècles.* 260

CHAP. XXX. *De l'Italie, des papes, du divorce de Lothaire, roi de Lorraine, et des autres affaires de l'Eglise, aux huitième et neuvième siècles.* 268

CHAP. XXXI. *De Photius, et du schisme entre l'Orient et l'Occident.* 273

CHAP. XXXII. *Etat de l'empire d'Occident à la fin du neuvième siècle.* 282
CHAP. XXXIII. *Des fiefs et de l'empire.* 285
CHAP. XXXIV. *D'Othon le grand, au dixième siècle.* 288
CHAP. XXXV. *De la papauté au dixième siècle, avant qu'Othon le grand se rendît maître de Rome.* 290
CHAP. XXXVI. *Suite de l'empire d'Othon et de l'état de l'Italie.* 296

Fin de la Table des Chapitres du Tome second.

5
22 7/i (23)

AB: 22 7/i (23)

Dl 5472c

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-51401/fragment/page=0315

VRES

IPLETES

DE

VOLTAIRE.

NGT-TROISIEME.

BIBLIOTHEK Z. ROSSLA

EUX-PONTS,

et COMPAGNIE.

792.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-51401/fragment/page=0317